C.E. DAIGNEAULT
DEPT. DES ACHATS
ED. MONTREAL
ISEM. - OSAN.

...v refuse tout compromis sur les essais-H

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL 5¢ | Montréal, mercredi 27 février 1963 / Les Cendres.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 79e ANNEE, No 115 • 4 CAHIERS • 68 PAGES

Pas plus de trois inspections

MOSCOU (Reuter, AFP) — Le premier ministre Khrouchtchev a dit aujourd'hui qu'il est "impossible" de s'attendre que l'Union soviétique augmente son offre de 2 ou 3 inspections annuelles dans les négociations en cours au sujet de l'interdiction des essais nucléaires.

C'est au cours d'un discours prononcé devant les électeurs de sa circonscription que M. Khrouchtchev a fait cette déclaration. Il a également parlé de la coexistence et de l'économie.

Au sujet de l'économie, il s'est vanté que l'Union soviétique avait connu une expansion économique plus rapide que les Etats-Unis au cours des derniers 10 ans.

Au sujet de la coexistence, il a affirmé qu'elle offrait la seule solution raisonnable aujourd'hui. Nous sommes prêts, a enchaîné M. "K", à signer dès aujourd'hui un accord sur le désarmement général. Mais il a reproché aux puissances de l'OTAN "de n'avoir pas renoncé encore à la course aux armements".

"Nous voulons vivre en paix avec tous les peuples et nous tendons aux Etats-Unis la main de l'amitié, a déclaré M. Khrouchtchev.

"Si toutefois une attaque était commise contre Cuba, la Chine populaire, la Corée, le Vietnam du Nord, l'Allemagne de l'Est ou n'importe quel autre pays socialiste, nous viendrions en aide à nos amis et porterions à l'agresseur un coup écrasant".

Précisant sa pensée au sujet de la question des inspections sur place, le premier ministre a dit: "Nous avons consenti à deux ou trois contrôles sur notre territoire, chaque année, pour faciliter un accord sur la cessation des essais. C'était là une concession sérieuse de notre part, il ne faut pas en attendre d'autres".

M. Khrouchtchev reproche aux Etats-Unis d'avoir immé-

Voir KHROUCHTCHEV en page 2

Enseignement technique: vaste projet de réforme

par **Pierre O'NEIL**

QUEBEC. — Il en coûtera plus de $500 millions d'ici 1971 pour adapter tout le système d'enseignement technique et professionnel aux exigences de la nouvelle vocation industrielle du Québec, et particulièrement pour "faire passer la main-d'oeuvre du Québec, du stade de la main-d'oeuvre à bon marché au stade d'une main-d'oeuvre qualifiée".

Telle est la conclusion-choc que propose, dans son rapport soumis hier au gouvernement, le Comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel.

Ce coût global est partagé de la façon suivante :

- **dépenses d'immobilisations : $400 millions;**
- **dépenses d'administration : portées de $25 millions en 1963-64 à $166 millions en 1971-72.**

Ces chiffres donnent une idée de l'ampleur des transformations suggérées par le comité dans son rapport de deux tomes et d'au delà de 700 pages.

Le comité recommande entre autres :

- **la création au ministère de la Jeunesse d'un service de la direciton générale de l'enseignement spécialisé;**
- **une redéfinition des buts de l'enseignement professionnel afin de faire la place plus large à une formation humaniste;**
- **une mobilisation générale des commissions scolaires — sur-**

Voir aussi en page 55

tout régionales — pour qu'elles assument un rôle prépondérant dans la formation professionnelle des jeunes.

Au chapitre des coûts, le comité propose que la réorganisation du système d'enseignement technique et professionnel soit financée par les moyens suivants :

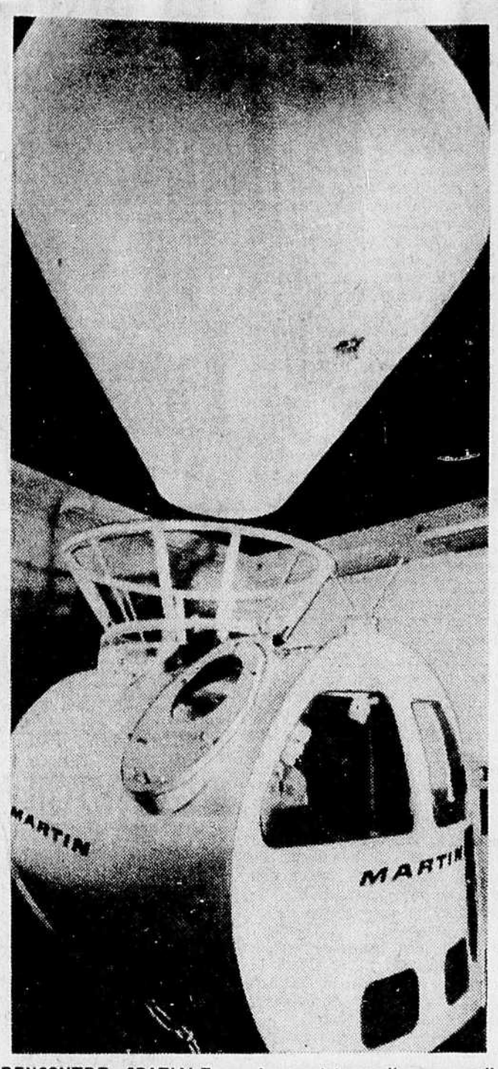
- **prolongation jusqu'en 1967 de la clause de l'accord fédéral-provincial actuellement en vigueur et qui prévoit une participation de 75% du gouvernement fédéral. (On sait que le gouvernement fédéral a récemment refusé d'étendre jusqu'en 1967 le système actuellement en vigueur);**
- **détermination de nouvelles sources de revenus par la commission provinciale d'enquête sur la fisaclité;**
- **subventions aux commissions scolaires destinées spécifiquement à la formation professionnelle;**
- **réclamation au gouvernement fédéral de la part qui est due au Québec sur de telles subventions.**

En présentant son rapport au cabinet des ministres, le président du Comité, M. Arthur Tremblay a fait remarquer qu'il ne servirait à rien de se leurrer; "si elle accepte le plan que notre comité lui propose, si elle est d'accord, en particulier, avec le principe de base sur lequel ce plan se fonde, la société québecoise devra en même temps consentir à faire face avec lucidité aux exigences qu'un tel choix peut impliquer".

Le principe de la réforme

Le principe de base auquel M. Tremblay faisait alors allusion est celui-là même qu'avait énoncé M. Gérin-Lajoie au cours d'une récente tournée en Abitibi, à savoir "qu'aucun enfant ne devrait quitter l'école avant d'avoir reçu un minimum d'enseignement professionnel et que le système scolaire devrait être aménagé de telle sorte qu'il puisse, au moment opportun, offrir à chacun l'enseignement professionnel qui convient à ses aptitudes et à ses ambitions".

Voir UNE REFORME COMPLETE en page 2



RENCONTRE SPATIALE — Le prototype d'un appareil "d'alunissage" effectue un exercice dans l'espace. Le panier de l'appareil s'ajuste à la pointe, à forme de cône, d'un vaisseau spatial "Apollo" pour accomplir le rendez-vous dans l'espace. Le prototype de l'appareil a été mis au point par Martin Corporation.

La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

POUR le droit de vote à 18 ans

La plupart des politiciens au pouvoir consacrent une grande partie de leur temps à expliquer pourquoi le gouvernement ne peut pas procéder immédiatement à telle ou telle réforme. Ils dépensent leurs énergies à résister au changement plutôt qu'à faciliter le progrès. Ils sont dominés par l'idée d'un passé qui ne ressemble en rien au présent, par la possession tranquille du pouvoir ou encore par la force de l'inertie.

Seul un très petit nombre de politiciens sont conscients du fait que la situation économique et sociale actuelle est relativement grave et qu'elle nécessite des mesures énergiques. Malheureusement les politicins qui ont conscience de l'urgence de la situation et qui possèdent en même temps le sens de l'action sont extrêmement rares.

Mais leur nombre pourrait fort bien s'accroître à la suite d'une mesure que le gouvernement provincial se propose de présenter dès cette session-ci : l'extension du droit de vote aux jeunes de 18 ans

Cette mesure affranchit,

Voir DEMOCRATIE en page 2

Selon un quotidien de Washington:

Le maréchal de l'air Roy Slemon dénigre Dief à Colorado Springs

WASHINGTON. (PC) — Selon le quotidien "Daily News", de Washington, le maréchal de l'air Roy Slemon, de l'ARC, commandant en second des forces du NORAD, fait campagne activement contre la politique nucléaire du premier ministre Diefenbaker, en endoctrinant soigneusement les Canadiens influents qui se rendent en visite au quartier général du NORAD à Colorado Springs, aux frais de l'armée de l'air canadienne.

Selon le quotidien de la capitale américaine, le dernier groupe de Canadiens qui se soit rendu à Colorado Springs se composait de membres de la Chambre de commerce de Toronto. Précédemment, on avait reçu au quartier général les directeurs de 28 hebdomadaires canadiens et des membres de l'Institut canadien des affaires internationales.

Un porte-parole du NORAD a cependant nié que le maréchal de l'air Slemon ait fait campagne contre le premier ministre Diefenbaker ou ait la moindre idée d'intervenir dans la campagne en cours.

Selon le "Daily News", le maréchal de l'air Slemon profite de la visite de ces délégations pour tracer un portrait bien simple de ce qui pourrait arriver au Canada s'il était démuni d'ogives nucléaires.

Les créditistes sont les vrais adversaires des libéraux au Québec

par **Roger NANTEL**

MONT-JOLI. — Il apparaît évident que pour les libéraux ce ne sont pas les conservateurs du Québec qui sont les véritables adversaires durant cette campagne, mais bien les créditistes.

Lors de son discours qu'il avait prononcé avant-hier à Trois-Rivières M. Lester B. Pearson l'avait indiqué, attaquant les créditistes et les conservateurs en les mettant dans le même sac. Hier soir, le chef libéral a poussé son attaque un cran plus loin, d'abord en se faisant précéder à la tribune par le député de Saint-Jean, M. Yvon Dupuis qui tente de rivaliser avec Réal Caouette à la télévision, puis en consacrant près de la totalité de son propre discours à une dénonciation violente du Crédit social.

Cette attitude est compréhensible du fait que M. Pearson avait dû être prévenu plus tôt dans la journée, s'il ne l'avait déjà été, d'une coalition probable du Crédit social, des conservateurs et de l'Union nationale.

Cette coalition se serait dessinée à date dans la région du Bas Saint-Laurent. De là le ton inquiet presque désespéré des discours du leader libéral.

L'indignation complète !

"Pour moi, il n'y a pas de mots pour qualifier ces hommes publics qui trompent le peuple et lui cachent la vérité ou leurs intentions à l'égard des affaires de la nation . . . Dans le dernier Parlement, le parti du Crédit social s'est montré le groupe le plus trompeur qui soit entré au parlement. Et j'espère qu'il n'y retournera jamais ! . . . Je vous jure que jamais, parmi les pays que l'on appelle les démocraties libres, je n'ai vu autant de mauvaise foi, de reculs, d'intérêts mesquins, de marchandage

Voir CREDITISTES en page 2

Le tapis rouge n'était pas au rendez-vous...

TASMANIE, Australie. (Reuter) — Les braves insulaires de la Tasmanie durent s'y prendre à deux fois pour dérouler l'inévitable tapis rouge sous les pas de la reine Elizabeth et du prince Philip avant leur départ pour une excursion en montagne aujourd'hui.

Obéissant probablement à un caprice royal, le yacht Britannia accosta à un pied au-delà du tapis du débarcadère. Aussitôt, 25 naturels des îles durent faire diligence pour déplacer le dais de manière à ce qu'il s'ajuste à la passerelle, après quoi ils ont enlevé le tapis rouge que, par précaution, on avait collé sur les dalles du quai, pour le reposer ensuite à un pied plus bas.

L'émoi qu'a causé ce contretemps a fait s'esclaffer les milliers de Tasmaniens rassemblés sur le quai pour accueillir les visiteurs.

Les montagnes qui encerclent la rade en forme de fjord baignaient dans les nuages lorsque le Britannia, escorté d'une infinité d'embarcations légères, fit son entrée dans le port de Hobart. Le couple royal venait de Melbourne.

Près d'un tiers des 357,000 habitants de la Tasmanie ont envahi la capitale de l'île pour la visite royale qui connaîtra mercredi son point culminant alors qu'il y aura des régates dans le port.



QUAND CARNAVAL PREND CAREME — Lise Mercier, la reine du 9e carnaval d'hiver de Québec, sanglote sur l'épaule de son gai compère au moment où prennent fin les fêtes carnavalesques qui battent leur plein depuis plus d'un mois dans la vieille capitale. Le traditionnel "bonhomme" a quitté Québec hier soir et ne sera de retour que l'an prochain.

Ne touchez pas à Cuba

M. Khrouchtchev a par ailleurs déclaré que les Etats-Unis doivent se rendre compte qu'une invasion de Cuba est incompatible avec les engagements pris par le président Kennedy durant la crise cubaine d'octobre dernier.

"L'Union soviétique a donné sa parole fraternelle au peuple cubain qu'elle se porterait à son aide en cas d'agression et l'URSS tiendra cette promesse", a affirmé le chef du Kremlin.

Abordant ensuite le problème allemand, M. Khrouchtchev a dit qu'il existe "deux Etats allemands en Europe, même si les revanchards allemands ne veulent pas se faire à cette idée".

"Ne vous faites pas d'illusions, messieurs les impérialistes, dit-il. Ne croyez surtout pas que la vente d'une portion de territoire à l'Allemagne fédérale par les Pays-Bas qui l'avaient acquis après la seconde guerre mondiale pourrait servir de précédent en ce qui concerne les pays socialistes."

Amérique latine: Appel de Jean XXIII aux Canadiens

OTTAWA. (CCC) — Sa sainteté le pape Jean XXIII vient d'adresser une lettre aux cardinaux, archevêques et évêques du Canada pour les remercier de l'aide qu'ils ont apportée jusqu'ici à l'Amérique latine et pour leur demander d'intensifier cette aide en envoyant plus de prêtres dans ce continent. Le pape affirme que, chez nous, "il n'y a sans doute aucun diocèse qui ne puisse, pour commencer, assigner à cette fin au moins un ou deux ministres de Dieu".

Le pape demande aussi aux évêques canadiens de se faire les interprètes de sa volonté auprès des communautés religieuses d'hommes et de femmes pour que l'action harmonieuse des communautés s'exerce avec encore plus de diligence et de soin.

La lettre de S.S. Jean XXIII est datée du 31 janvier et c'est le délégué apostolique à Ottawa, Mgr Sébastiano Baggio, qui en a communiqué le texte aux services d'information de la conférence catholique canadienne.

Dès le début de sa lettre, le pape rend hommage au "zèle prompt et généreux" avec lequel les évêques canadiens ont répondu à son invitation "qui visait à ce que, conjointement avec les évêques des autres pays, vous unissiez vos efforts pour aider les oeuvres d'apostolat en Amérique latine". Notant ensuite qu'un nombre remarquable de religieux, de religieuses, de prêtres et de laïcs ont quitté spontanément leur pays pour aller travailler dans les diocèses de ce continent, le pape ajoute que d'aussi heureux événements attestent la validité de la famille catholique canadienne.

"Nous qui remplissons les fonctions de père et de pasteur de tous les peuples, continue le Saint Père, chaque fois que nous tournons nos regards vers ces très vastes régions de l'Amérique latine, où vit presque le tiers de l'ensemble des catholiques, aux joies dont nous avons parlé se mêle une inquiète sollicitude. Car même si

Voir APPEL en page 2

Pékin refuse catégoriquement de fléchir devant le Kremlin

PEKIN. (AFP,PA,UPI) — La Chine communiste a fait clairement savoir, hier, qu'elle n'a aucunement l'intention de se soumettre aux conditions de Moscou pour résoudre le différend sino-soviétique. Elle s'est dite prête à la tenue d'entretiens en privé avec l'URSS sur les questions idéologiques qui les séparent toutes deux, mais cette déclaration s'accompagnait d'une attaque contre M. Khrouchtchev. La Chine, tout en déclarant qu'il convient de mettre fin aux attaques entre partis communistes, s'empresse d'ajouter que cela ne saurait s'appliquer à Tito, qu'elle proclame renégat. Comme les attaques chinoises contre Moscou se sont le plus souvent faites sous le couvert d'attaques contre les Yougoslaves . . .

Cette réaction des communistes chinois s'est exprimée par un éditorial du "Quotidien du Peuple" de Pékin, lu à minuit à la radio de Pékin, qui a averti ses auditeurs que l'article constituait une "réponse à Thorez", du parti communiste français. On y réitère la demande d'une conférence mondiale de tous les partis communistes et on y exige de nouveau l'expulsion de la Yougoslavie et la réadmission de l'Albanie au sein du mouvement communiste mondial.

Le "Quotidien du Peuple" affirme que la Chine n'acceptera pas d'ordres d'un autre parti, mais qu'elle poursuivra avec constance l'application des principes du marxisme-léninisme.

Pékin accuse

"Les divergences entre pays communistes ont commencé directement après l'entrevue de Camp David, entre Khrouchtchev et Eisenhower, qui eut lieu en violation flagrante de la déclaration de Moscou, signée par les Etats communistes", rappelle l'éditorial. Le journal ajoute en substance que la Chine ne partage nullement le point de vue selon lequel "la paix mondiale peut se décider au sommet entre certains Etats".

L'éditorialiste écrit ensuite

Voir PEKIN en page 2

Requête de 19 Etats pour autoriser la prière dans les écoles des E.-U.

La Cour suprême en décidera

WASINGTON. (UPI, PA) — La question explosive de la religion dans les écoles publiques revient aujourd'hui devant la Cour suprême des Etats-Unis, qui entend deux requêtes susceptibles d'avoir des répercussions dans les écoles de tout le pays.

Les requêtes soumises au plus haut tribunal du pays réclament l'usage de l'oraison dominicale et de passages de la Bible dans les écoles du Maryland et de la Pennsylvanie. Mais les causes ont une portée nationale et elles donneront à la Cour suprême l'occasion de déterminer jusqu'où va la séparation de l'Eglise et de l'Etat dans l'esprit de la Constitution.

En juin dernier, la Cour s'était prononcée contre l'usage d'une prière non confessionnelle de 22 mots composée par les autorités scolaires de New York et devant être utiiisée dans les écoles qui le désiraient. Le jugement souleva une tempête de critiques.

Certains critiques virent dans cette décision le premier pas d'une campagne contre l'héritage religieux du pays. D'autre part, la Cour suprême reçut l'appui de ceux qui soutiennent que la "prière officielle" dans les écoles publiques est une violation des 1er et 14e amendements de la Constitution.

On estime que plus de 30 pour cent de toutes les écoles à travers le pays ont une dévotion quelconque au début de la journée : dans la plupart des cas, on récite le "Notre Père".

Les deux causes-types

Le cas du Maryland se rapporte à une décision rendue en 1905 par la Commission scolaire de Baltimore prévoyant la lecture de la Bible ou la récitation du "Notre Père" sans commentaires. En 1960, la commission décida que les élèves qui avaient des objections pouvaient être excusés de la prière.

Cette décision est contestée par Mme Madelyn E. Murray, qui élève son fils de 16 ans comme athée. Elle soutient que l'Oraison dominicale favorise les chrétiens contre les Juifs et les agnostiques, que la Bible est également sectaire et qu'un écolier qui demanderait à être excusé de la prière encourrait la désapprobation de ses maîtres et compagnons de classe.

La Cour d'appel du Maryland a repoussé les objections de Mme Murray en avril der-

Voir REQUETE en page 2

Le port
Les océaniques "hésitent" mais le "Simard", lui, nous arrive pour la 6e fois cet hiver...
PAGE 3

Nouvelles internationales PAGE 45 et PAGE 48

SOMMAIRE

Annonces classées / 57 à 66
Comiques / 66
Courrier de Pauline / 24
Décès, Naissances, etc. / 67
Editorial / 4
Finance / 50, 51
Horoscope / 34
Le notaire / 13
Les patrons / 59
Les Tribunaux / 32
Loisirs et récréation / 27, 28
Mots croisés / 42
Nos groupes ethniques / 11, 12
Radio et Télévision / 8, 9
Spectacles et Concerts / 56
Sports / 35 à 38
Vie féminine / 22 à 25
Vie mondaine / 23
Votre médecin / 15

LA MÉTÉO

GENERALEMENT ENSOLEILLE. — MAXIMUM : 20.
MAXIMUM : 10 — GENERALEMENT ENSOLEILLE. FROID.



Fallait que ça change.



M. Marcel Faribeault



M. P. Gérin-Lajoie



M. Carl Goldenberg



M. Bernard Lechartier



M. Jean-Louis Lévesque



M. Esdras Minville

L'Université de Montréal conférera des doctorats honorifiques aux personnalités suivantes, lors de la collation des grades du 31 mai prochain. De gauche à droite, M. Marcel FARIBEAULT, président et directeur général du Trust général du Canada et ancien secrétaire général de l'Université; M. Paul GERIN-LAJOIE, ministre de la Jeunesse à Québec et spécialiste en droit constitutionnel; Me H. Carl GOLDENBERG, avocat et économiste; M. Bernard LECHARTIER, vice-président et directeur général du Crédit foncier franco-canadien et président du conseil d'administration du Collège Marie-de-France; M. Jean-Louis LEVESQUE, président du Crédit interprovincial et de la Corporation des valeurs Trans-Canada; M. Esdras MINVILLE éducateur, ancien directeur de l'Ecole des hautes études commerciales et ancien doyen de la faculté des Sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

L'affaire des faux: M. Lapalme est prêt à entendre les griefs

par **Jacques GUAY**

QUEBEC. — "Le procureur général devra un jour ou l'autre répondre..." avait déclaré, en fin de semaine, dans un communiqué sur l'affaire des faux certificats, le chef de l'Opposition, M. Daniel Johnson. Le procureur général profitant de la première séance de la semaine s'est levé sur une question de privilège et a répondu.

D'une voix calme, lentement, M. Lapalme a donné sa version des faits alors qu'un silence inhabituel pesait sur la Chambre. M. Johnson prenait des notes.

En fait le procureur général n'a rien emporté qui n'ait déjà été publié dans LA PRESSE. Il a cependant fait remarquer qu'il avait fait dire à M. André Lagarde, organisateur en chef de l'Union nationale présentement en congé, qu'il était à sa disposition hier après-midi, de même que tout le personnel du département du procureur général. "Je lui ai fait dire que je pouvais disposer de tout l'après-midi d'hier à mon bureau du parlement, s'il voulait formuler des plaintes de vive voix au procureur général".

Enfin en se rassoyant, M. Lapalme a ajouté : "M. le président, je ne sais pas s'il y a réellement des choses ou des faits, à l'heure actuelle, au sujet desquels la police refuserait d'accorder son concours, mais si tel est le cas, les intéressés n'ont qu'à s'adresser au soussigné".

M. Johnson se lève alors : "M. le président, le chef de l'Opposition sait que sur une question de privilège on ne permet pas un débat".

Le chef de l'Opposition afin qu'il n'y ait pas de doute quand au texte de son communiqué annonce qu'il lui fera plaisir d'en déposer une copie. Et il ajoute : "Je brûle d'envie, M. le président, de parler du sujet. A moins que vous ne m'en donniez la permission, je suis obligé de..."

Le président : "A l'ordre".

M. Johnson essaie de reprendre la parole. Le président le rappelle à l'ordre. M. Lesage fait une remarque. M. Johnson lui demande de répéter.

M. Lesage : "Le mot que j'ai employé et qui n'est pas français voulait purement et simplement dire que le chef de l'Opposition est en train de se fourvoyer".

M. Johnson : C'est tout de même extraordinaire de faire une remarque pareille quand il vient d'entendre le procureur général donner une réponse qui n'en est pas une".

M. Lesage, sans broncher : "M. le président, j'ai l'honneur de déposer le rapport annuel du ministère des Affaires fédérales provinciales".

PEKIN

SUITE DE LA PAGE 1

que la Chine a insisté à plusieurs reprises auprès de l'URSS afin qu'elle règle ses différends avec le parti communiste albanais ou à défaut d'un règlement immédiat, que l'URSS attende patiemment, au lieu d'aggraver la situation. "L'URSS, ajoute le journal, n'en a tenu aucun compte".

L'article indique que le différend sino-soviétique s'aggrave, l'Union soviétique poursuivant ses attaques contre la Chine. "La situation, précise-t-il, atteint maintenant un stade sérieux".

Graves erreurs

Dans l'affaire cubaine, estime le "Quotidien du Peuple", "un compromis sans principe a eu lieu lorsqu'on a tenté d'imposer à Cuba une inspection internationale". "Ce n'est pas nous, mais vous qui vous êtes trompés, car vous avez tenté d'aider le gouvernement Kennedy qui avait provoqué la crise", écrit le journal.

L'éditorialiste aborde ensuite le conflit sino-indien et exprime sa surprise de voir "un pays socialiste frère, non seulement soutenir la politique antichinoise du gouvernement Nehru, mais fournir à ce gouvernement une aide militaire".

La météo

Minimum cette nuit : 5
Maximum demain : 15

Bureau météorologique du Canada, DORVAL (PC) — **Régions de Montréal et d'Ottawa; Laurentides, Cantons de l'Est et Mauricie; régions de Québec, du lac Saint-Jean, de la baie Comeau et des Sept-Iles:** Ensoleillé, puis nuageux après-midi; neige légère éparse cette nuit; ensoleillé et plus froid demain. Vents d'ouest de 10 à 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain: Montréal, 5 et 16; Ottawa, Sainte-Agathe, Sherbrooke, La Tuque, Québec, Chicoutimi, Baie Comeau et Sept-Iles, zéro et 10.

Pontiac, Témiscamingue et Abitibi: Nuages et neige légère intermittente aujourd'hui; soleil demain. Vents d'ouest de 10 à 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain: Témiscamingue, 5 sous zéro et 5 au-dessus; Rouyn, Noranda et Val d'Or, 10 sous zéro et zéro.

KHROUCHTCHEV

SUITE DE LA PAGE 1

diatement fait pression pour de nouvelles exigences. Cela veut-il dire que les Etats-Unis veulent "ou faire durer les choses ou éviter un accord", a dit encore M. Khrouchtchev, reprochant aux Occidentaux de ne pas vouloir non plus d'un accord de non-agression entre les membres de l'OTAN et ceux du pacte de Varsovie.

Une réforme complète de l'enseignement

SUITE DE LA PAGE 1

Renouveau au Québec

Parlant de la vocation industrielle du Québec, le président du comité d'étude a déclaré que la province s'était récemment engagée dans une métamorphose "qui fera passer son économie du stade primaire au stade secondaire". "Pour qu'un changement aussi profond s'accomplisse sur le plan matériel, a-t-il ajouté, une transformation analogue s'impose, qui devra faire passer la main-d'oeuvre du Québec, du stade de la main-d'oeuvre à bon marché au stade d'une main-d'oeuvre qualifiée, réellement équipée des instruments intellectuels et techniques nécessaires au développement physique de l'économie".

Se basant sur les aptitudes des jeunes de 14 à 20 ans, le comité estime que 40% de ce groupe devraient théoriquement être inscrits à des cours de scolarisation professionnelle. Il mentionne que, de 1957 à 1961, seulement 7% des jeunes de ce groupe fréquentaient de tels cours.

Si cette proportion de 40% était respectée, près de 160,000 jeunes fréquenteraient aujourd'hui les institutions de formation professionnelle technique et spécialisée. En 1971 ce chiffre serait de 180,000.

Un problème d'orientation

Où sont tous ces jeunes ?

Dans des cours de formation générale. Au fait, estime le comité, il y a beaucoup plus d'élèves dans ces cours qu'il ne devrait y en avoir. C'est pourquoi il recommande que "notre notion de progrès scolaire soit revisée et redéfinie non plus en fonction de l'augmentation pure et simple des taux de fréquentation de l'enseignement secondaire de formation générale mais en termes d'amélioration des taux de fréquentation des écoles professionnelles de niveau infra-universitaire."

En fait, une partie du problème de l'enseignement technique et professionnel est un problème d'orientation. Une foule d'étudiants prennent une formation générale alors que leurs aptitudes auraient dû les porter vers la formation technique.

C'est pourquoi le financement des réformes proposées par le comité est lui aussi, en partie du moins, un problème de réallocation des ressources financières. Le comité note à cet égard "que l'augmentation des dépenses courantes de l'enseignement professionnel correspondra à une diminution de celles des cours de formation générale, par suite de l'orientation vers les cours de formation professionnelle d'un nombre considérable d'étudiants que l'on destine actuellement vers les cours de formation générale."

Réformes administratives

Au plan des structures, le rapport recommande la création d'un service de direction générale de l'enseignement spécialisé qui serait chargé au ministère de la Jeunesse de la direction générale des études et de l'administration centrale de tout l'enseignement technique et professionnel.

Le comité recommande également que soit ressuscité le Conseil supérieur de l'enseignement technique qui aviserait le ministre principalement sur les programmes d'études professionnelles et sur les diplômes et examens sanctionnant ces programmes.

Ce Conseil serait composé de 16 membres réguliers et de 2 membres adjoints qui représenteraient le monde de l'enseignement technique et professionnel, ceux de l'enseignement de formation générale et de l'enseignement universitaire ainsi que le monde du travail.

Quant au but de l'enseignement professionnel, il doit être double selon le rapport du comité:

- transmettre aux étudiants les techniques propres au travail qu'ils ont choisi de professer. Ce sont les aspects techniques de l'enseignement professionnel.
- les préparer à assumer les tâches et responsabilités qui découlent de la condition dans laquelle les situe leur travail. C'est l'aspect humaniste de la formation professionnelle.

Le nouveau rôle des commissions scolaires régionales, en plus d'assurer progressivement toute la formation secondaire générale, consistera à assumer la formation professionnelle à tous les niveaux dans les matières découlant d'un cours de formation générale (ex.: français, anglais, arts, musique, mathématiques, etc.)

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

d'un seul coup, environ 250,000 nouveaux électeurs. Ce ne sont pas des électeurs comme les autres.

En plus d'une minorité d'étudiants, ce groupe comprend de jeunes ouvriers nouvellement arrivés sur le marché du travail, des fils de cultivateurs cherchant à s'établir sur une ferme ou à émigrer vers la ville, des travailleurs saisonniers de la forêt, des chantiers de construction et des industries primaires, des travailleuses d'usines et des employés de commerce.

Mais une proportion relativement forte de ces jeunes est en chômage forcé; il lui est donc impossible de prendre racine dans la vie économique et sociale de la province.

La principale objection à l'extension du droit de vote serait le manque d'expérience de ce nouveau groupe d'électeurs. Certains prétendent qu'ils n'ont pas encore acquis un sens suffisant des responsabilités pour exercer leurs devoirs de citoyens.

Pourtant, le manque d'expérience est probablement ce qui constitue leur plus grande qualité. Les jeunes de 18 à 21 ans seront sans doute moins patients et moins dociles devant l'inertie naturelle des gouvernements. Ils seront aussi plus exigeants et plus revendicatifs que leur aînés. S'il est vrai qu'ils n'ont pas encore le sens des responsabilités, leurs comportements tiendront peut-être les politiciens perpétuellement sur le qui-vive, ce qui n'est pas une mauvaise chose

En somme, il est fort juste que les jeunes de 18 à 21 ans aient le droit de juger les gouvernements. Ils se trouvent à un stade de leur vie où ils font leurs premières expériences du chômage, des salaires de famine, des conditions de travail trop souvent inhumaines et surtout de l'indifférence des hommes publics devant la misère des travailleurs.

(Tous droits réservés)

APPEL

SUITE DE LA PAGE 1

de nombreux et importants secours leur ont été apportés par les diocèses d'Amérique septentrionale ou d'Europe, nous constatons cependant que ces peuples restent accablés de multiples nécessités et ont besoin d'un apport encore plus considérable de ressources."

Le pape fait état du manque de prêtres en Amérique latine et ajoute que les évêques de ce continent qu'il a reçus, pendant qu'ils séjournaient à Rome pour la célébration du concile, lui ont demandé, "d'une voix unanime et souvent angoissée", d'envoyer des prêtres dans leurs diocèses. Nous avons été touchés jusqu'au fond du coeur par leur prière", écrit le pape.

"Pour cette raison, nous vous écrivons, chers fils et vénérables frères, en vous exhortant à n'épargner aucun labeur pour vous efforcer avec encore plus d'ardeur de réaliser ce qui nous tient tant à coeur, surtout l'envoi de prêtres dans ces pays. Nous vous demandons cela avec une entière confiance, sachant que vous êtes unis au siège de Pierre par un lien étroit et exemplaire de fidélité et que vous travaillez avec un zèle infatigable à préparer les triomphes de la sainte Eglise.

"Nous adressons ces paroles principalement aux zélés pasteurs des diocèses qui, riches des dons du Dieu très bienveillant, peuvent, par un singulier honneur, choisir et envoyer des prêtres, sans encourir aucun détriment dans l'administration de leur diocèse. Mais, chez vous, il n'y a sans doute aucun diocèse qui ne puisse, pour commencer, assigner à cette fin un ou deux ministres de Dieu."

"Nos chers fils et vénérables frères, conclut S.S. Jean XXIII, nous vous adressons cette exhortation au lendemain de la première session du concile oecuménique; c'est pourquoi nous nous réjouissons beaucoup, en pensant avec vous que cette alliance de vos efforts naîtra du concile lui-même, comme un don resplendissant de la religion offert à l'Eglise dans ces territoires; et cela aussi sera un très grand réconfort pour les pasteurs et les peuples chrétiens de l'Amérique latine."

Un ami dans la vie est très bien; deux, c'est beaucoup; trois, c'est à peine possible. L'amitié nécessite un certain parallélisme dans la vie, une communauté de pensée, une rivalité de but. — H. B. ADAMS, L'Education d'Henry Adams.

VU DE WASHINGTON

Au carrefour de leur expansion économique, les E.-U. sont fragiles

par **M. P. DEAN**
exclusif à LA PRESSE

Il y a une guerre froide franco-américaine qui nuira au Canada. De Gaulle menace Kennedy en grand secret. Kennedy inspire contre de Gaulle, des représailles exécutées par les Italiens et les Hollandais qui emploient leur véto pour empêcher l'association des anciennes colonies françaises avec le Marché commun. Car la France espérait partager avec ses partenaires du Marché commun le fardeau de l'aide qu'elle donne si généreusement à ses anciennes colonies.

De Gaulle, qui veut créer une force de frappe, a besoin de réduire ses dépenses pour donner de l'aide économique à l'Afrique. S'il ne peut réduire ses dépenses, se disent les Américains, il sera obligé d'abandonner ses projets de force nucléaire indépendante.

On le connaît mal

Mais c'est bien mal connaître son de Gaulle. Celui-ci s'est armé pour de telles éventualités. La France a acheté un très grand nombre d'obligations en dollars. Elle en a assez pour faire pression sur le système monétaire américain, tout simplement en demandant que les obligations qu'elle détient soient rachetées par Washington, de Gaulle produirait une énorme baisse des réserves d'or américaines.

Comme le Congrès est ultra-conservatif en matières économiques, tout écoulement d'or sérieux produirait une véritable panique à Washington. Déjà, M. Mansfield, chef de la majorité au Sénat, et M. William Fulbright, président de la commission sénatoriale des Affaires étrangères, parlent de retirer les troupes américaines de l'Europe.

Pas tout de suite

De Gaulle voudrait que les troupes américaines restent en Europe un peu plus longtemps parce qu'il n'est pas encore prêt à s'en passer. Mais leur départ ne présenterait qu'un petit inconvénient pour le chef d'Etat français.

Par contre, les Italiens et les Hollandais qui s'opposent à de Gaulle au sein du Marché commun savent très bien que si les Américains quittaient l'Europe, la volonté de de Gaulle ne pourra plus être contrée et toute l'Europe devra le suivre car il n'y aurait plus d'alternative.

Ainsi, la position de de Gaulle est très forte. Quoi qu'il arrive, il s'impose. Il ne veut pas aller jusqu'au bout et causer une crise monétaire aux Etats-Unis. Mais s'il est forcé de le faire, les Européens devront battre en retraite.

En veilleuse

Voilà le plan français ! Kennedy n'est pas en bon état pour se défendre. L'économie française est en veilleuse. Les mesures grâce auxquelles le Président espère donner un coup de fouet à l'économie de son pays n'ont pas eu l'appui populaire. A vrai dire la situation est tellement embrouillée qu'il est très difficile de déterminer le remède dont a besoin le système économique américain.

Un budget déficitaire, comme le propose Kennedy, donnerait le coup de fouet inflationnaire qui, d'après une faction d'économistes, sera la panacée. Mais faire de l'inflation, c'est une autre façon de dire qu'on met de la monnaie en circulation pour que les gens le dépensent et l'investissent.

Or, les statistiques montrent que les Américains sont en train de battre tous leurs records d'épargne. Donc, il y a de l'argent mais les gens ne le dépensent pas, ils le mettent en banque.

Les pauvres, dit-on, le dépenseraient et c'est pourquoi le Président veut réduire les impôts des plus pauvres. Mais ce n'est pas du tout certain que ces pauvres dépenseraient leur argent de façon à stimuler les secteurs qui clochent dans l'économie.

Il y a quatre millions de pauvres qui sont chômeurs et qui, par conséquent, ne payent pas d'impôt. Les réductions de taxes que propose Kennedy n'aideront pas ces gens directement. Et puis, il y a une très grande quantité de travailleurs qui reçoivent si peu d'argent que les abaissements de taxe ne les aideront pas, non plus.

Assez de production

Les économistes qui s'opposent au programme du Président vous disent aussi que l'économie américaine produit déjà assez de choses pour donner au peuple un niveau de vie moyen supérieur à n'importe quel autre.

Détroit vend des quantités énormes d'automobiles. Les ventes de lessiveuses, d'appareils de télévision ne baissent pas.

D'ailleurs, la plupart des gens ont déjà tout l'équipement et tout le mobilier nécessaires. Ils n'ont pas besoin d'acheter des appareils ou des bagnoles nouvelles. Et ils n'achèteront certainement pas à un rythme accéléré avec des perspectives d'instabilité économique.

En d'autres mots, si on considère la moyenne des gens, plutôt que telle ou telle famille misérable, l'économie américaine est arrivée au stage de la satisfaction complète des besoins. Il n'est peut-être plus possible d'obtenir les réactions classiques en appliquant les stimulants classiques. L'inflation ne peut produire peut-être pas aussi rapidement que par le passé une accélération de la production.

L'Amérique est vulnérable

Les Etats-Unis sont peut-être tellement riches que les vieilles formules ne s'appliquent plus. Si Kennedy fait de l'inflation, les gens qui ont de l'argent chercheront à le placer de façon à ne pas encourir les pertes causées par la baisse de la valeur de la monnaie qu'amène l'inflation.

Comme il y a déjà plus de capacité industrielle que n'en peuvent utiliser les Américains, il y aura tendance à ne pas investir dans l'industrie.

Les gens achèteront des actions mais les entreprises ne bâtiront pas de nouvelles usines. Le rythme de croissance de l'économie américaine ne s'accélérera pas.

En d'autres mots, les mesures de Kennedy pourraient se montrer inefficaces, excepté s'il fait beaucoup d'inflation. Dans quel cas, tous les Américains se verraient forcer d'investir. Mais s'il fait beaucoup d'inflation, les banquiers européens en viendraient à perdre toute confiance au dollar et demanderaient de l'or.

Les Etats-Unis sont donc vulnérables. De Gaulle a choisi le bon moment, de son point de vue. S'il livre bataille, l'économie américaine en souffrirait et le Canada en souffrirait encore davantage.

CREDITISTES

SUITE DE LA PAGE 1

prendre le pas sur le bien commun", a déclaré entre autres M. Pearson, sur le ton de la plus parfaite indignation.

Il a ensuite affirmé que la doctrine du Crédit social a été inventée par un major anglais et que ses compatriotes, beaucoup trop pratiques, n'ont même pas voulu mettre ses théories à l'essai tellement elles étaient farfelues.

Selon lui, et il a alors cité ses titres pour démontrer qu'il est un juge compétent, les affirmations des créditistes sont un scandale et une insulte à l'intelligence des Québécois.

"Eh bien, c'est nous qui allons les faire disparaître de la Chambre des communes. Ces pauvres personnages n'ont aucune place au conseil de la nation...", a dit M. Pearson.

Des candidats conservateurs ?

A Rimouski, où M. Pearson s'était arrêté en fin d'après-midi, les organisateurs ont trouvé un état de choses qui pourrait se retrouver à travers la province : le choix d'un candidat conservateur n'a pas encore été arrêté. De telle sorte que le candidat du parti libéral, le député sortant Gérard Légaré, ainsi que celui du Nouveau parti — ce dernier à un degré moindre, bien entendu — se retrouvent face à trois partis adverses : les progressistes-conservateurs, les créditistes et les "nationaux". Etant donné que M. Légaré n'avait obtenu qu'environ 10,000 voix contre les quelque 9,000 votes décrochés par le créditiste Gérard Ouellette lors de l'élection de 1962, il est fort possible que dans le contexte actuel, ce 26 février 1963, le porte-couleurs de MM. Thompson et Caouette puisse donner à son parti un autre siège.

Un autre facteur jouant en faveur de l'axe CS-PC-UN est la mise en service relativement récente du traversier Rimouski-Baie-Comeau, réclamée ici depuis de nombreuses années (en tous cas, depuis le début de l'expansion économique rapide de la Côte Nord). Les conservateurs, donc ceux à qui ils accordent leur appui (il n'est pas encore prouvé, mais il est probable que ce soit le Crédit social, devenu "intéressant" depuis la dernière élection) récoltent la moisson de votes apportée par la concrétisation de ce projet.

Les Maritimes

Quittant la province de Québec tard en soirée, hier, la caravane de M. Pearson doit passer la journée d'aujourd'hui dans la région de Moncton et ne quitter les Maritimes que samedi.

Il est évidemment trop tôt, alors que plus d'un mois doit encore s'écouler avant le jour du scrutin, pour faire un bilan valable de la première tournée effectuée par M. Pearson à travers le Québec. On sent ici, comme dans le reste de la province sans doute, que le vent peut encore tourner dans n'importe quelle direction.

Celui qui m'a envoyé est avec moi; il ne me laisse pas seul parce que je fais toujours ce qui lui est agréable.
(Jn 8, 29)

REQUETE

SUITE DE LA PAGE 1

nier et a maintenu la constitutionnalité de la décision des commissaires d'écoles.

L'autre cause, soulevée par M. et Mme Edward L. Schempp, de Philadelphie, est devant les tribunaux depuis 1958. Les Schempp, qui ont deux enfants à l'école, s'opposent à une loi de l'Etat de Pennsylvanie stipulant que 10 versets de la Bible doivent être lus sans autres commentaires à l'ouverture des classes, chaque jour. En pratique, on récite ensuite l'Oraison dominicale, même si la loi ne le requiert pas. Les arguments des Schempp sont à peu près les mêmes que ceux de Mme Murray.

Dans le cas de la Pennsylvanie, un tribunal fédéral s'est prononcé contre la loi de l'Etat et a ordonné de discontinuer la prière dans les écoles, mais la décision n'a pas été appliquée en attendant le résultat de l'appel devant la Cour suprême.

La situation

Dix-huit autres Etats se sont joints au Maryland dans une pétition soumise à la Cour suprême pour lui demander de permettre la prière et la lecture de la Bible dans les écoles publiques. Selon l'avocat du Maryland, un relevé indique que dans 37 Etats outre le Maryland et la Pennsylvanie on permet certains exercices de dévotion à l'ouverture des classes.

Sans-gêne

Dupont est représentant, donc souvent en tournée. Il passe la nuit dans un petit village. Pendant la nuit, il se réveille et entend quelqu'un dans la rue qui hurle : "Au feu, au feu" ! Encore à moitié endormi Dupont murmure : "Quel sans-gêne ces gens-là", puis il prend sa boîte d'allumettes sur la table de nuit et la lance rageusement par la fenêtre...!

LAKE PLACID
NEW YORK
ROYAUME DES SPORTS D'HIVER

BIENVENUE AUX CANADIENS !
Un nouveau site idéal pour vos vacances d'hiver vous attend au
MARCY
A PEINE A 2 HEURES D'UNE
VACANCE DE PLAISIR / SOLEIL / NATATION / SKI SOUS UN SOLEIL DE FLORIDE

SPECIAL de FIN DE SEMAINE
Arrivée en tout temps vendredi ! 3 jours ! Départ en tout temps dimanche ! Tous repas
$30
PAS DE FRAIS SUPPLEMENTAIRES

RESERVEZ MAINTENANT POUR PAQUES !
Une vacance familiale agréable avec tous les plaisirs traditionnels de Pâques comprenant une magnifique célébration "Seder", COMPREND TOUS LES REPAS, "SEDER", PLAISIR.
10 JOURS — 9 NUITS depuis $135 par pers. - 2 par ch.
Tarifs réduits pour enfants

JOUISSEZ DES INNOVATIONS DE $1,000,000 !
Piscine intérieure toute neuve, club de santé, spa ● Aile toute neuve avec chambres de luxe, suites, salle de détente ● imposant programme social comprenant superviseur, conseiller et personnel social professionnel pour les loisirs des jeunes ● Ski printanier ● Réceptions étincelantes ● Promenades en carioles ● Danse et étoiles renommées.



Bas tarifs pour groupes et clubs
MARCY
No 1, LAKE PLACID, N.Y.
Ecrivez-nous ou voyez votre agent de voyage
TELEPHONEZ (FRAIS VIRES): 523-2565 (zone 518)
JACK M. DAVIS, directeur-gérant — LOU SHEFTEL, gérant

PHARMACIES à ESCOMPTES
LES PHARMACIES Professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE
Les Vrais Remèdes Authentiques
À PRIX COUPÉS

ASPIRINE BAYER	100's	REG. .93 PRIX COUPE	.69
SEL ENO	GRAND FORMAT	REG. 1.19 PRIX COUPE	.87
BROMO SELTZER		REG. .98 PRIX COUPE	.69
SURBEX	100's VITAMINE C	REG. 8.35 PRIX COUPE	5.59
PARAMETTES	125's	REG. 6.00 PRIX COUPE	3.99
OSTOCO	30 cc	REG. 2.95 PRIX COUPE	2.29
INFANTOL	16 oz	REG. 6.25 PRIX COUPE	4.39
PARDEC	130's	REG. 7.50 PRIX COUPE	5.59
MALTLEVOL B12	12 oz	REG. 3.60 PRIX COUPE	2.88
COCILLANA	SIROP 16 oz SARRAZIN & CHOQUETTE	REG. 1.00 PRIX COUPE	.69
PIN BLANC	SIROP 16 oz SARRAZIN & CHOQUETTE	REG. .98 PRIX COUPE	.69
ANACIN EN 100		REG. 1.29 PRIX COUPE	.98
NOXZEMA	14 oz	REG. 1.89 PRIX COUPE	1.49
TABS. PHILLIPS	200's	REG. 1.19 PRIX COUPE	.98
LIMMITS BISCUITS		REG. 1.00 PRIX COUPE	.79
KOTEX	EN 48	REG. 1.85 PRIX COUPE	1.47

LIVRAISON GRATUITE EN VILLE — PAS DE COMMANDES POSTALES

PARAMETTE	SIROP 16 oz 3.74	KOLA ASTIER	1.49	ADORN	Rég. 1.90 1.64
OSTOCO	50 cc 3.49	LAVORIS gros	Rég. 1.25 .98	BAN	DESODORISANT GRAND FORMAT .79
INFANTOL	8 oz 2.89	SAL HEPATICA	rég. 1.09 .75	BRYLCREEM	Rég. .98 .78
PARDEC	16 oz 2.25	BEN-GAY	.79	HEET	LINIMENT Rég. 1.29 .98
LAMBERT	SIROP .52	CAROID	ET BILE S. 100's .98	RESDAN	Rég. 1.50 6 oz 1.29
VICKS 44	Rég. 1.19 .98	BICHOLATE	100's Rég. 1.25 .98	LISTERINE	Rég. .98 antiseptique .73
BUCKLEY'S gros	.79	LITHINES 33	Rég. .70 .59	METRECAL	Rég. 1.29 BISCUITS .99
ROCHE SIROP	1.29	URASAL	Rég. 2.20 grand format 1.79	DRISTAN	24 Rég. 1.25 .98
BOLDINE HOUDE	1.74	POUDRE J.J.	Rég. .98 .79	MISS CLAIROL	Rég. 1.85 CREME 1.57
MODESS 48's	Rég. 1.87 1.48	VICKS VAPORUB	.49	GERITOL	LIQUIDE 12 oz 2.49
ABSORBINE Jr	4 oz .98	VITALIS	Rég. 1.00 .79	COTON	ABSORBANT 1 lb .79
OPTREX	1.49	NESTLE SPRAZE	12 oz .79	RESDAN	Rég. 2.25 1.89

"Les PHARMACIES professionnelles"
SARRAZIN & CHOQUETTE
Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris
PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE
921 est, Ste-Catherine : VI. 2-9622 — St-Denis et Mont-Royal : VI. 4-1711 — 6511, St-Hubert : CR. 2-8233

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MERCREDI 27 FEVRIER 1963 — 79e ANNEE — No 115

Les océaniques font volte-face, mais...

Le "Simard", lui, revient à Montréal

par Denis MASSE

Bien avant qu'aucun océanique se soit risqué au-delà de Trois-Rivières, le pétrolier "J.-Edouard-Simard" aura tracé la voie . . . dans la glace . . . et donné du poids au renom qui est sien depuis qu'il a jeté l'ancre dans le port de Montréal avant que le mois de janvier ait pris fin.

Hier soir encore, 26 février, le navire-citerne de Sorel accostait à un quai de l'est de la métropole POUR LA SIXIEME FOIS cette saison.

Pendant ce temps, les armateurs, perplexes, contremandaient les voyages que devaient faire cette semaine jusqu'à Montréal les cargos "Helga Dan" et "Eskimo". Tous les deux s'étaient pourtant illustrés dans la lutte contre les glaces en inaugurant la saison dès le 1er janvier respectivement à Trois-Rivières et à Québec.

Dans l'enthousiasme du moment, on annonça la venue des deux transatlantiques à Montréal pour la fin de février. On laissa même entendre qu'il y aurait course entre les deux navires... pour la canne à pommeau d'or.

Mais les glaces ont eu raison de l'audace des Danois ou même d'un navire portant le nom d'"Eskimo". Le froid persistant a donné beaucoup de mal cette année aux brise-glace engagés dans l'entreprise de "maintenir le chenal ouvert". Sitôt qu'ils avaient percé une voie, de nouveaux embâcles se formaient derrière eux. Cette semaine encore, les brise-glace n'ont fait aucun progrès marquant entre Trois-Rivières et Montréal.

N'empêche que le "Simard" a trouvé son chemin. On pourra s'étonner que ce pétrolier rallie si facilement les ports de Québec et de Montréal en plein hiver et que des océaniques se refusent d'aller plus loin que Trois-Rivières. Les conditions de navigation sont les mêmes ; les bateaux danois de la Lauritzen Line, aussi bien que l'"Eskimo", ont aussi été construits en fonction de la navigation dans les glaces : seuls l'esprit de détermination des armateurs de Sorel et la trempe du capitaine Goulet semblent faire que le "Simard" affronte les pires embâcles et se rend au but.

Un autre navire des lignes Lauritzen, le "Brita Dan", devait rallier la métropole pas plus tard que samedi. Il a été décidé qu'il s'arrêtera plutôt à Québec.

On commence à douter que le précédent établi l'an dernier le 12 mars soit abaissé ou même se répète. C'est à cette date, l'an dernier, que le "Helga Dan" s'était mérité la canne à pommeau d'or offerte au capitaine du premier océanique à mouiller dans le port de Montréal. Le capitaine Herman Nielsen avait alors déclaré qu'il tenterait de "faire mieux encore" l'an prochain. Il lui reste 13 jours pour le faire . . .

Au procès de Georges Marcotte

La défense tente d'établir une preuve d'alibi



par Maurice MORIN

● Une preuve d'alibi au procès de Georges Marcotte, le "Père Noël", accusé du meurtre qualifié du policier Claude Marineau, abattu avec son camarade, Denis Brabant, au cours du hold-up perpétré le 14 décembre dans la succursale de la banque Canadienne-Impériale de Commerce, 6007, Chemin de la Côte-de-Liesse, à Saint-Laurent.

● C'est ce que la défense tente d'établir depuis hier après-midi. Me Yves Mayrand a, en effet, fait déposer quelques témoins en ce sens dont le père de l'inculpé, répondant également au prénom de Georges.

● M. Marcotte, chauffeur de taxi, 1422, rue Visitation, a déclaré que son fils était chez lui à l'adresse précitée, le 14 décembre, entre 10 h. 30 et 10 h. 40 du matin. Il s'est fait à déjeuner. Puis le père est allé conduire son fils en taxi, entre 11 h. et 11.30, à l'angle des rues Saint-Laurent et Saint-Viateur.

● Ce qui a porté le père à dire que c'était le 14 décembre, c'est que ce jour-là, dans la matinée, il a entendu une émission radiophonique relatant la décoration dont le capitaine-détective Marc Maurice avait été l'objet au Nouveau Palais de justice "pour la part que le limier avait prise dans la capture des bandits Lamarche, les deux frères, lors d'un hold-up survenu à la banque Canadienne Nationale, à Sainte-Scholastique, le 23 mai 1962". M. Maurice y avait été grièvement blessé.

Le fils lui aurait adressé la remarque que voici :

"Il est heureux que les frères Lamarche ne soient pas tombés, victimes des balles". Et le père continue: "Les connais-tu, toi, ces Lamarche?"

Evasivement, le fils a répondu : "J'en ai entendu parler".

Il faut dire que les Lamarche (ils sont tous deux au pénitencier en rapport avec le vol de Sainte-Scholastique) ont aussi été appelés à déposer pour discréditer le temoin-clef Jean-Paul Fournel, lui aussi accusé avec Jules Reeves du meurtre des policiers de Saint-Laurent. En résumé, disons qu'ils ont affirmé que Jean-Paul Fournel et son frère, Réal, leur avaient demandé de faire un hold-up de banque à Saint-Laurent, le 6 mai dernier.

Comme Yvan Lamarche (il a écopé du pénitencier à vie pour tentative de meurtre dans l'affaire de Sainte-Scholastique) ne pouvait obtenir les armes puissantes (une mitraillette) dont il aurait eu besoin, ce hold-up est tombé à l'eau.

Un autre témoin de la défense, un détenu de la prison de Bordeaux, Harold Green, Américain de naissance et spécialiste "du faux chèque", a aussi rendu témoignage. Il a affirmé que le 14 décembre, il est sorti du restaurant "Coffee Pot", rue Chabanel, à 9 h. 30 du matin . . . en compagnie de Jules Reeves. Selon la défense, si Reeves est sorti de ce restaurant, il n'a pu y rencontrer Georges Marcotte.

On sait que le hold-up de Saint-Laurent a été situé entre 11 h. et 11 h. 30.

Un témoin de la Couronne a même été plus affirmatif. Il a affirmé que le vol avait duré sept minutes, ayant été perpétré entre 11 h. 12 et 11 h. 19.

Egalement témoin de la poursuite, Jeanne Sicard, serveuse au "Coffee Pot", n'avait-elle

Voir MARCOTTE en page 10

Photos-robots des meurtriers de J.-Cartier

La PP achève de reconstituer deux photos-robots des meurtriers de l'épicier Jacques Schmelz, 30 ans, tué d'une balle, samedi soir, dans son établissement situé au no 1050, chemin Gentilly, à Jacques-Cartier.

Aidés de précisions de témoins oculaires, deux experts en ce genre de montage ont refait trait par trait la physionomie des deux suspects :

"Les deux portaient des foulards sur le bas de la figure, a précisé ce matin l'inspecteur Hervé Patenaude, qui dirige les recherches. Le plus jeune, celui qui a tiré, était fort nerveux et sa main ne cessait de trembler quand il brandissait son arme. Ces photos seront prêtes cet après-midi ou demain."

Les agents de la PP ont exécuté plusieurs descentes la nuit dernière, et en deux circonstances, ont endossé leurs vestes d'acier. La cueillette leur aurait permis de retracer sinon les meurtriers, du moins des suspects présentement détenus et interrogés au sujet d'autres crimes.

Rappel du hold-up de Ste-Scholastique

Les frères Lamarche, des amis des frères Fournel

On se rappellera le hold-up de Sainte-Scholastique. Il a été commis à la banque Canadienne Nationale de l'endroit, le 23 mai dernier. Les forces combinées de la PP et de la police municipale de Montréal étaient au courant . . .

L'ancien inspecteur Joseph Bédard et le capitaine-détective Marc Maurice, de la métropole, s'amenèrent sur les lieux avec leurs confrères policiers du Québec.

Le hold-up se produisit, mais les quatre bandits y laissèrent leur butin . . . l'argent, malgré une sanglante fusillade entre les policiers et les bandits.

Le capitaine Maurice fut grièvement blessé, cependant que le bandit Jean-Pierre Giroux, 27 ans, fut tué sur le coup. Un autre bandit, Claude Gaudette, 23 ans, succomba plus tard.

Les frères Lamarche, Yvan, 25 ans, et Réal, 20 ans, appréhendés et accusés de tentative de meurtre et de hold-up, furent condamnés le 27 décembre 1962, le premier, à cause de son dossier judiciaire, au pénitencier et le second, qui n'avait jamais eu maille à partir avec la justice, à huit ans de détention.

L'affaire se déroula au palais de justice de Saint-Jérôme.

* * *

Relatons maintenant les té-

Voir LAMARCHE en page 10

Nouvelle plainte contre Boisjoly et Sauvé: fabrication de preuve

Une nouvelle plainte, cette fois de "fabrication de preuve", a été déposée, hier midi, au greffe de la Correctionnelle, par M. André Lagarde, contre Jean-Paul Boisjoly et Marcel Sauvé.

Les deux hommes, qui sont présentement détenus à la prison commune, en attendant leur enquête sous une première accusation d'incitation au parjure, n'ont toutefois pas été l'objet d'un nouveau mandat d'amener, immédiatement.

Comme dans le cas précédent, il semble que cette seconde plainte a été porté par l'organisateur en chef de l'Union nationale pour justifier le juge Marc-André Blain de continuer la pré-enquête qu'il conduit maintenant pour la deuxième semaine d'affilée, dans cette affaire.

Au fait, il a consacré la plus grande partie de sa matinée d'aujourd'hui à cette tâche.

Avant de se rendre en cour, il a notamment interrogé deux avocats, dans le secret de son cabinet particulier où ne sont toujours admis que le procureur de la Couronne, Me Jacques Bellemarre, le procureur de Lagarde, Me Claude Danis, un greffier et un sténographe.

Hier matin, Me Marcel Landry, qui représente à la fois Boisjoly et Sauvé a voulu obtenir l'accès du bureau où se tient la pré-enquête, mais on le lui a refusé.

Par la suite, on a interrogé l'un des deux autres individus qui ont été appréhendés en marge de l'affaire des faux certificats, mais qui avait été libéré par la suite, à la demande même de la Couronne.

Puis, au début de l'après-midi, c'est l'inspecteur-chef Gérard Houle, de la Sûreté pro-

Voir PLAINTE en page 10

Meurtre à St-Vincent-de-Paul

Un détenu du pénitencier de St-Vincent-de-Paul a été poignardé à mort hier après-midi peu après 3 h.

Gérard Roy, alias Hamelin, âgé de 35 ans, a succombé quelques minutes plus tard à l'infirmerie de l'institution aux nombreux coups de couteau que lui avait infligés un codétenu.

La police provinciale enquête sur ce crime commis dans une des galeries du "dôme" devant plusieurs témoins. Deux gardes sont intervenus trop tard pour empêcher l'agresseur de commettre son attentat dont on ignore le motif pour le moment.

La victime était un spécialiste des cambriolages avec effraction et c'est justement sur cette accusation qu'il avait été condamné, il y a peu de temps, à deux ans de pénitencier.

Selon le gouverneur de la prison, M. Michel LeCorre, la victime en était à son sixième séjour au pénitencier.

Le récidiviste vaquait à ses occupations avec d'autres prisonniers lorsqu'une querelle éclata.

L'agresseur, tenant un couteau, se précipita sur sa victime qu'il poignarda à plusieurs reprises. Des gardes qui étaient à proximité ne purent intervenir à temps. Les quelques autres prisonniers qui étaient aussi témoins de l'affaire ne voulurent intervenir d'aucune façon, selon les renseignements obtenus.

On transporta le blessé à l'infirmerie du pénitencier et c'est là qu'il succomba.

La Sûreté provinciale a par la suite été mandée sur les lieux pour y conduire une enquête.

Situation étrange à l'urgence de N.-Dame

Un peu avant 5 h. ce matin, un chauffeur de taxi a découvert une femme à demi nue, qui dormait profondément par un froid de —4 degrés, étendue sur la chaussée. L'ambulance de la police de Montréal transporta la patiente à l'hôpital Notre-Dame.

Au service d'urgence, le résident refusa de traiter la malade. On avait présumé qu'il s'agissait d'un viol et la politique recommandée en des cas entraînant des poursuites judiciaires, c'est de laisser voir la malade par le médecin légiste d'abord. Mais la femme, revenue de son sommeil, hurlait, se démenait, l'écume à la bouche. Ces symptômes furent interprétés comme ceux d'une crise d'hystérie fréquente en pareille circonstance.

Après une vingtaine de minutes, les policiers décidèrent de transporter leur patiente à l'hôpital St-Luc. On lui fit un lavage d'estomac qui contenait une forte quantité d'éther. Aux dernières nouvelles, la patiente reposait dans un état satisfaisant.

On peut se demander pourquoi on n'a pas donné à cette femme les soins que requérait son état.

Tout d'abord, il n'y a pas plus de médecin légiste à St-Luc qu'à Notre-Dame. De plus, la malade sentait l'éther à plein nez et l'écume qui sortait de sa bouche aurait dû inciter le résident à vérifier son diagnostic.

Rejoint tôt ce matin, l'interne qui était de service à la salle d'urgence expliqua qu'il était occupé ailleurs au moment où l'incident s'est déroulé. Il y avait quatre malades à l'urgence. Il déclara également qu'il ne savait où rejoindre le médecin légiste et que "les policiers auraient dû le savoir".

Un autre vol de fourrures

Au tout début de la soirée d'hier, des malfaiteurs ont pénétré chez Lucien Faucher, 1429 rue Amherst, par la porte avant, et se sont emparé des fourrures de toutes sortes évaluées à plus de $15,000.

Selon le rapport de la police, le vol a été commis entre 6 h. 13 et 8 h. 50, hier soir.

Une autre enquête ?

La Commission protestante et M. Hornstein

(L.L.B.) — Les conseillers juridiques du Bureau métropolitain des commissions protestantes de Montréal feront vraisemblablement enquête dans le cas Hornstein. C'est du moins ce qu'un des membres du bureau a déclaré hier au représentant de LA PRESSE, tout en spécifiant que son nom ne doit pas être mentionné.

Michael Hornstein et ses compagnies, J.-P. Dupuis Ltée et Federal Construction Ltd., ne paient, dans bien des cas, aucune taxe à la Commission protestante pour ses propriétés de Côte St-Luc, parce qu'officiellement elles appartiennent à une personne catholique.

Si le Bureau métropolitain fait enquête dans le cas Hornstein, il ne sera pas le seul à le faire. On sait que le gouvernement du Québec mène présentement une enquête sur les transactions immobilières survenues entre la Commission des écoles protestantes de Montréal, membre du Bureau métropolitain, et M. Hornstein. Le Bureau métropolitain enquêtera sur M. Hornstein contribuable; le gouvernement sur M. Hornstein agent d'immeubles.

Pour sauver un bébé

Air Canada transforme un avion en incubateur

Un appareil d'Air Canada a été transformé hier en un véritable incubateur pour sauver la vie d'un bébé de deux livres et demi atteint d'hydrocéphalite.

L'avion, un Viscount, effectuait la liaison entre Val d'Or et Montréal, et il était impossible de faire fonctionner durant les 100 minutes du vol l'incubateur contenant le bébé d'une semaine.

C'est alors qu'on décida de maintenir à l'intérieur de l'avion la température à 85 degrés, cependant que les hôtesses entouraient l'incubateur de sacs d'eau chaude afin d'y maintenir la température à plus de 90 degrés pour maintenir le bébé en vie.

Un représentant de la compagnie avait expliqué la situation aux 40 passagers de l'avion qui ont avec joie supporté, en suant sang et eau, une chaleur tropicale durant tout le vol.

Une ambulance attendait l'enfant à Dorval, et 25 minutes plus tard il était à l'hôpital Ste-Justine où les médecins devaient aujourd'hui commencer à le traiter.

On ne peut choisir l'emplacement de l'Expo sans un ministre tuteur

par Raymond MASSE

Des observateurs de la scène municipale et d'ailleurs ne croient pas encore que la tenue de l'élection déclenchée à travers le pays puisse nuire aux préparatifs de l'Expo de 1967 au point de lui donner un coup mortel.

Mais plusieurs d'entre eux espèrent plus que jamais que les dirigeants fédéraux (M. John Diefenbaker en tête), lancés dans la mêlée électorale, auront quand même le temps d'accorder une attention particulière et soutenue au problème de l'Expo.

Pour l'instant, ces mêmes observateurs espèrent surtout que le gouvernement fédéral nommera sans tarder davantage un nouveau ministre tuteur de l'Expo.

Selon d'aucuns, des retards sont carrément attribuables à l'instabilité du gouvernement Diefenbaker, un gouvernement aux prises avec plusieurs autres problèmes qui captivent, ceux-là, toute la population, d'un océan à l'autre: celui des armes nucléaires, celui du chômage, celui de l'assiette fiscale, celui du biculturalisme, etc.

L'annonce de la nomination du commissaire général, du sous-commissaire et des 12 autres administrateurs en a été retardée, estime-t-on.

Choisis en vertu de la "Loi constituant la Compagnie de l'Exposition universelle canadienne" — loi votée il y a plus de deux mois, soit le 20 décembre — 13 des 14 membres du conseil d'administration n'ont tenu qu'avant-hier leur première réunion officielle.

Même le 12 mars, date de leur deuxième réunion, il sera impossible d'annoncer alors officiellement quel sera l'emplacement de l'exposition, si le gouvernement Diefenbaker n'a pas encore désigné le nouveau ministre tuteur, poste vacant depuis que M. Pierre Sévigny a démissionné comme ministre associé de la Défense.

Comment, aussi, le conseil d'administration de l'Expo peut-il prendre des décisions qui comptent définitivement tant et aussi longtemps que l'emplacement n'est pas choisi ?

La loi du 20 décembre traite

Voir L'EXPO en page 10

Pour des millions de chrétiens, le carême commence

C'est aujourd'hui le mercredi des Cendres, jour marquant le début du carême pour des millions de chrétiens dans le monde entier.

Les 40 jours de mortification commençant aujourd'hui se termineront le 14 avril, à Pâques, la plus grande fête du calendrier liturgique.

Les prêtres catholiques, orthodoxes, épiscopaliens et les pasteurs de plusieurs autres religions déposeront aujourd'hui sur la tête de leurs fidèles (ou traceront une croix sur leur front) un peu de cendres provenant de la combustion de rameaux bénits.

En imposant les cendres aux fidèles pour leur rappeler qu'ils doivent se mortifier et faire pénitence dans l'humilité afin de demander à Dieu la rémission des péchés de l'humanité, les prêtres prononceront les paroles rituelles de la bible :

"Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière."

Mortifications

Autrefois, les catholiques ayant l'âge de raison devaient faire abstinence durant le carême et les personnes âgées de 21 à 59 ans inclus devaient en plus faire jeûne tous les jours de la semaine, le dimanche excepté, c'est-à-dire, manger moins que de coutume et ne prendre de la viande qu'à un seul repas.

Les règlements ont été adoucis depuis quelques années à cause des conditions de vie de nos jours. Tout en étant tenus de se mortifier soit par la

Voir LE CAREME en page 10

Les Faits divers sont en page 10

SANDWICHES
FRAICHEUR ASSUREE
VARIETE SPLENDIDE
JAMBON TRANCHE
DINDE TRANCHEE
POULET-OEUFS
une boite de 48 sandwiches cocktail
$2.40
POUR INFORMATIONS
TELEPHONEZ AUJOURD'HUI
VI. 4-3901
LIVRAISON RAPIDE
PEGROID'S
4075, rue ST-DENIS

LOUEZ
chaufferettes
☆ A l'huile
☆ Propane
☆ Infra-rouge
☆ Electrique
location et service
Nous vendons chaufferettes neuves et reconditionnées
OUTILS ET ÉQUIPEMENT de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction.
CR.3-2411
Perco LTD
5272 boul. ST-LAURENT
Ouvert le vendredi jusqu'à 8 h. p.m. — le samedi jusqu'à midi.

examen DE LA vue
LUNETTES MODERNES • VERRES DE CONTACT
3e ETAGE VI. 2-5151 LOCAL 338
Dupuis
Optométristes
B. KEMP, O.D.
J. C. LARIVIERE, O.D.

aux 4 librairies Pilon
Machine à écrire OPTIMA en AUBAINE pour 4 jours seulement !
MODELE no M-12
• CHARRIOT DE 15" S'ENLEVANT FACILEMENT POUR NETTOYAGE
• TOUCHE LEGERE
• TABULATEUR
• FABRICATION ROBUSTE
• GARANTIE COMPLETE.
Aucune autre machine à écrire ne peut être comparable à la machine OPTIMA à cause de sa robustesse et de son...
PRIX IMBATTABLE
aux 4 LIBRAIRIES Pilon
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-6261
800 E. Mt-Royal LA. 4-3081
851, Decarie, St-Laurent RI. 8-7961
STATIONERS INC.

Toute personne souffrant de surdité a besoin d'ACOUSTICON
GERALD BONET vous dit :
N'achetez pas un appareil auditif sans venir me voir
NOUS VOUS OFFRONS :
★ un appareil Acousticon pouvant corriger tout genre de surdité
★ un examen sérieux pour déterminer si vous avez besoin d'un appareil de correction auditive
★ un service complet et sans obligation par nos spécialistes
★ des conditions de paiement faciles
M. GERALD BONET
Spécialiste en surdité
Venez aujourd'hui ou postez ce coupon à
ACOUSTICON de MONTREAL-EST
516 est, rue BEAUBIEN
CR. 6-1208
S.V.P. me faire parvenir tous les renseignements sur l'appareil Acousticon.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....

NOUVEAUX BAS
NYLON ELASTIQUE
2 PAIRES
régulièrement $22.25
SPECIAL
$15.95
1 paire pour la toilette
1 paire pour le travail
QUANTITE LIMITEE
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET DUQUETTE - PROP.
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

PROFITEZ DES AUBAINES ET DU
BAS PRIX
DE LA
ENVOY '63
Fabuleusement économique et confortable
Jusqu'à 40 milles au gallon
TRES GRANDES FACILITES DE PAIEMENT
clermont
MOTOR LIMITÉE
VENTE — SERVICE — PIECES — OLDSMOBILE — CHEVROLET
CHEVY II — CORVAIR — ENVOY — CAMIONS CHEVROLET
5363 rue ST-DENIS — Tél. 279-6301

Du 6 au 13 avril

Semaine des bibliothèques

L'indifférence à l'égard des bibliothèques est générale à travers tout le Canada. Les gouvernements, à tous les paliers, restent "sourds, muets et aveugles" devant les besoins des bibliothèques, et la responsabilité qu'ils ont d'assurer leur expansion. Le public de son côté, ignore quelle source d'enrichissement et de documentation renferme toute bibliothèque. C'est vrai que les bibliothèques sont des mangeuses d'argent, mais le rendement de cet argent, pour n'être pas toujours apparent, n'en est pas moins réel.

Voilà ce qu'ont affirmé hier, les dirigeants du comité français de la Semaine canadienne des bibilothèques, au cours d'une conférence de presse. Cette année, la Semaine des bibliothèques coincidera avec le Salon du livre, qui aura lieu au Palais du commerce de Montréal du 6 au 13 avril.

C'est la première fois que la Semaine canadienne des bibliothèques a un comité français qui est autonome dans son action. Jusqu'ici, en raison de l'absence d'un tel comité, la Semaine n'avait de rententissement, dans les centres français, qu'à peu près seulement à Montréal et à Québec. La publicité était traduite intégralement de l'anglais, et mal adaptée à la population francophone.

Le comité français se propose d'atteindre tous les centres de langue française de quelque importance, à travers le Canada. A cette fin, il a divisé le pays en cinq régions, à savoir: les provinces maritimes, la région de Québec, la région de Montréal, l'Ontario et l'Ouest canadien.

C'est Mlle Juliette Chabot, conservatrice adjointe de la bibliothèque municipale de Montréal, qui préside le comité, dont la secrétaire est Mlle Blanche Faucher, également de la bibliothèque de Montréal. Le trésorier est M. Henri Dussault, des librairies Dussault. Mlle Louise Lefebvre, présidente de l'Association des bibliothécaires du Québec, est responsable de la région de Montréal, et M. Marcel Hudon, de la bibliothèque de l'Université Laval, est responsable de la région de Québec.

Les élèves des écoles secondaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal seront invités à participer à un concours littéraire sur le thème de la Semaine des bibliothèques, "La lecture, clé du succès".

L'ennemi no 1 de la société: les maladies du coeur

"Cinquante pour cent de notre population meurt d'hypertension ou de thrombose coronaire", a souligné le Dr Jonathan Ballon, au cours d'une conférence prononcée hier devant les membres du Club Kiwanis International. "Les maladies du coeur sont l'ennemi numéro un de notre société. Dans les pays peu développés, on meurt d'infection, de tuberculose, de malaria, etc., et surtout on meurt plus jeune, avant de pouvoir souffrir de maladies cardiaques."

Le Dr Ballon décrit les quatre grandes catégories de maladies du coeur :

1 — Les maladies congénitales (les bébés bleus, les sténoses mitrales, etc.). Mais les progrès de la chirurgie en ce domaine, depuis une quinzaine d'années, ont été spectaculaires. On pense, par exemple, à l'invention du coeur artificiel.

2 — Les affections cardiaques consécutives aux fièvres rhumatismales qui atteignaient autrefois principalement les enfants. La pénicilline a réduit énormément la mortalité infantile due à cette cause.

Enfin, viennent les deux plus importantes catégories, les maladies cardiaques qui frappent le plus grand nombre de personnes : l'hypertension et la thrombose coronaire.

Les médicaments modernes permettent de maitriser ces troubles. Cependant, la science a encore beaucoup à découvrir en ce domaine. Pour prévenir la thrombose coronaire, on recommande, en se fondant sur une hypothèse scientifique, une diète excluant ou réduisant les graisses, le beurre, la crème, etc. L'augmentation du cholestérol semble liée à un régime trop riche en ces matières. On ignore encore le rôle que peut jouer le "stress" dans la thrombose coronaire. Une chose est assurée : dans notre société, on boit trop, on mange trop, on fume trop, on conduit sa voiture trop vite, etc. Les abus de la bonne chère joints au surmenage nerveux pouraient fort bien se révéler à l'origine de certains troubles cardiaques. C'est une hypothèse que creusent les chercheurs.

Le Dr Ballon est attaché aux services de cardiologie et de médecine interne du Jewish Hospital et du Reddy Memorial.

Si tu m'aimais, et si je t'aimais, comme je t'aimerais ! — P. GERALDY, Toi et Moi (Epigraphe).

ANNONCE

enchifrènement

L'Onguent Mentholatum aide à soulager rapidement l'enchifrènement, ce qui permet de respirer plus facilement. Soulage la respiration pénible par la bouche. Calme les membranes endolories et sensibles.

Onguent Mentholatum

rafraîchissant et calmant

MORGAN



Charmant style colonial !

Divan-lit "Hide-a-Bed" Simmons!

Grande esthétique du style colonial et confort absolu assuré . . . pratique divan-lit Hide-a-Bed Simmons. Dossier capitonné, accoudoirs arrondis et lambrequin gracieux. Matelas 4 pi. et 6 po. Deepsleep, coussins rembourrés mousse, cadre bois dur et métal. Vaste choix de revêtements aux imprimés style colonial.

$289

Pas de paiement initial
24 versements mensuels de 13.80
La taxe de vente payable à l'achat

Pas de commandes postales ni téléphoniques
LITS ET LITERIE — RAYON 54 — AU SEPTIEME
AUSSI SELECTION BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

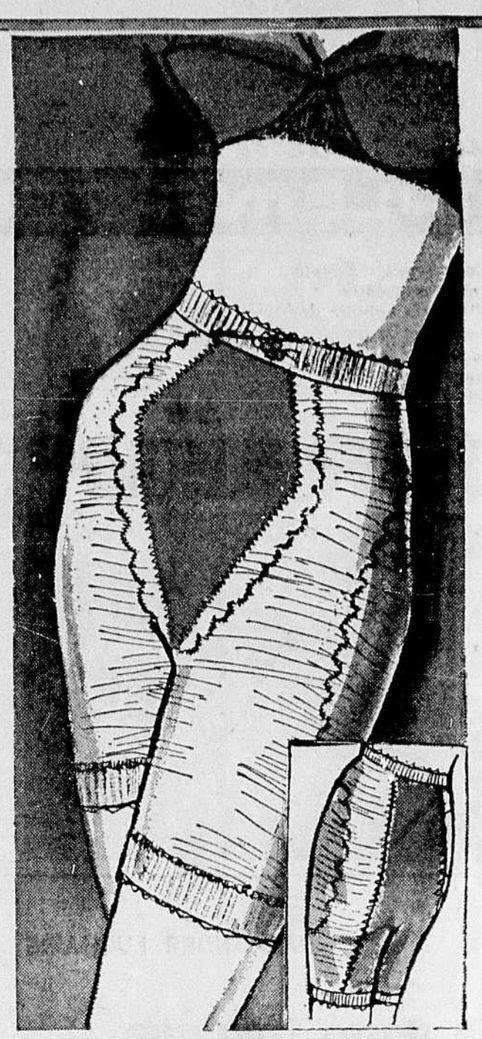


Confortable, attrayant, à prix spécial !

Ensemble-lit "Fashion Quilt" de Simmons **79.50**

Ensemble lit "Fashion Quilt" de Simmons assurant un sommeil reposant et réparateur. L'ensemble comprend : un matelas à ressorts "auto-lock", bords pré-fabriqués, oeillets de ventilation, poignées côtés, revêtement coutil matelassé imprimé fleuri, un sommier-caisse assorti à ressorts acier trempé sur cadre bois, une tête de lit vinyle blanc et six pieds bois dur. En grandeur 3 pi. et 3 po. seulement.

Pas de paiement initial — 10 versements mensuels de 8.60
La taxe de vente payable à l'achat — Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261
LITS ET LITERIE — RAYON 54 — AU SEPTIEME
AUSSI BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND.

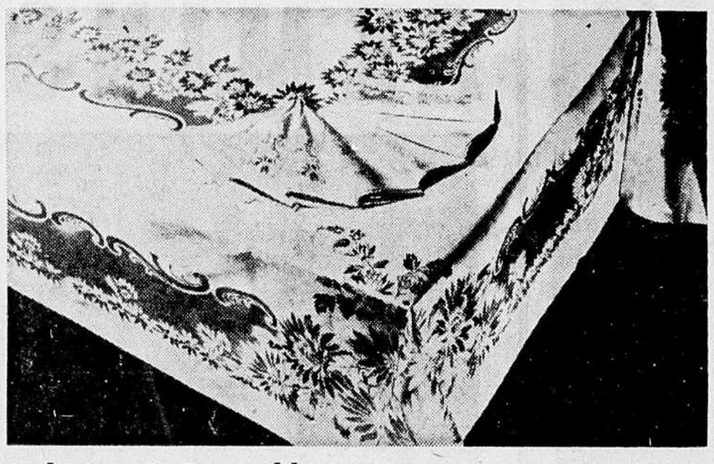


Gaine-culotte souple en Lycra léger... de Rose Marx!

5.98 ch.

Imaginez ! Un vêtement de soutien Lycra moulant discrètement votre silhouette à ce bas prix ! Gaine-culotte, très légère et aérée, confort assuré tout le long du jour . . . renforcée de panneaux devant et arrière, jarretelles non apparentes. Blanc seulement. P.M.G.

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261
LINGERIE DU BUDGET — RAYON 84 — AU TROISIEME
AUSSI BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

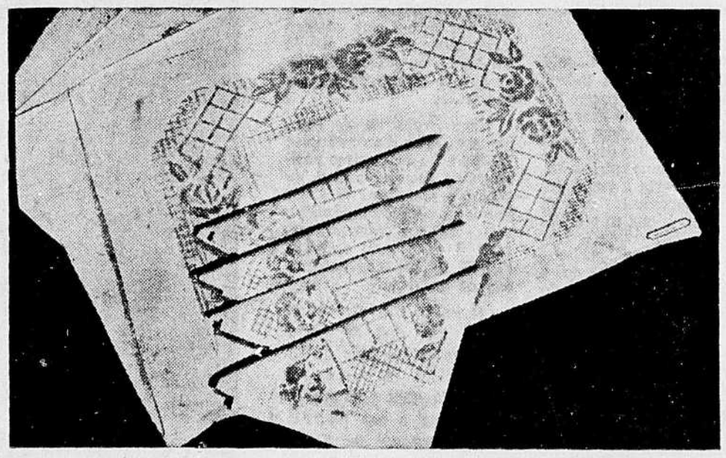


Aubaines! Ensemble nappe et serviettes en damassé coton/rayonne, quatre teintes!

Epargne de 25% ! Idée-cadeau très appréciée, délicate addition à votre propre collection de toiles. Tissage de fils de coton peigné et rayonne, délicat motifs de chrysanthème. Lavable . . . coloris grand teint : blanc, or, rose ou turquoise. Trois grandeurs pour la nappe et serviettes de table 14 po x 14 po.

	Environ Rég.	
NAPPE — 52 x 52 po. et 4 serviettes	4.95	3.69
NAPPE — 52 x 70 po. et 6 serviettes	6.95	5.19
NAPPE — 60 x 90 po. et 8 serviettes	9.95	7.39

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261 — *LINGE DE MAISON — RAYON 16 — AU QUATRIEME*



Spécial! Ensemble huit morceaux, pure toile irlandaise, tissage damassé étamine!

Ensemble, napperons et serviettes de table en pure toile irlandaise à plus de 20% d'épargne ! Exquises teintes de : cari, huître, rose ou "toast" . . . Ourlés, lavés et prêts à être employés . . . ensemble comprenant : quatre napperons (environ, 13 po. x 19 po.) et quatre serviettes de table assorties (environ, 13 po. x 13 po.)

Rég. 3.95 **2.98**

AUSSI SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

GRANDES AUBAINES SUR ARTICLES MENAGERS!



Pratiques ustensiles de cuisine "Wearever", à grand rabais !

Prix spéciaux sur ustensiles de cuisson en solide aluminium.

	Rég.	
Casserole couverte 1-pinte	2.75	2.11
Casserole couverte 2-pintes	2.95	2.22
Casserole couverte 3-pintes	3.75	2.88
Bain-marie 2-pintes avec récipient intérieur 2-pintes	5.95	4.88
Cuiseur à oeufs pochés 4 oeufs	3.95	2.88
Poêlon 8½ po.	2.95	2.22
Friteuse 3-pintes	3.95	2.88

Tables TV, choix de deux motifs !



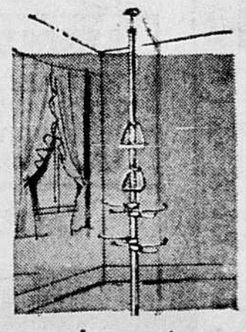
Spécial ! **9.98**

Ensemble quatre tables plateaux métal (environ 21 po. x 15 po.), piètement solide couleur cuivre. Cadre sur roulettes de la quatrième table-plateau. Choix de :
A. Mandarin . . . arbre chinois avec fleurs roses sur blanc teinté
B. "Waving Wheat" . . . tiges de blé ton or sur blanc teinté.



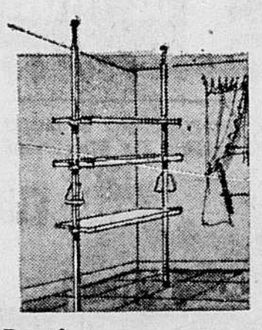
Support et brosse de salle de bains

Rég. : 3.98 ! Marque Rubbermaid . . . brosse caoutchouc à poignée plastique. Rose, jaune ou turquoise. Facile à nettoyer et de rangement. **2.99**



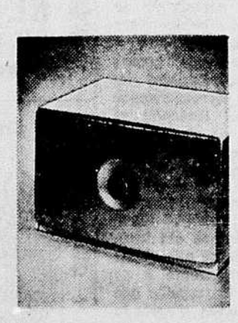
Accroche-serviettes attrayant !

Très pratique dans la salle de bains . . . accroche-serviettes en acier tubulaire chromé 1 po., bouts à ressorts. Réglable de 7 pi. et 8 po. à 8 pi. et 8 po. Avec 2 anneaux de suspension. **4.88**



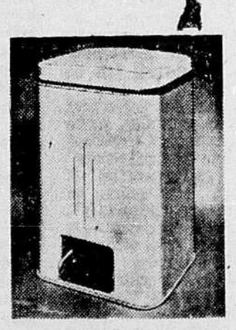
Pratique porte-serviettes

Joli et pratique . . . acier tubulaire chromé 1 po., bouts à ressorts. Réglable de 7 pi. et 8 po. à 8 pi. et 8 po. Avec trois tablettes métal blanc et deux anneaux de suspension. **9.88**



Boîte à pain ventilée

Grande boîte à pain (environ 10¼ po. x 10½ po. x 16½ po.) tablette amovible et porte aménagée d'une planche de bois. Rouge, turquoise, rose, jaune avec chrome. **5.88**



Boîte déchet SANI-QUEEN

Pour cuisine ou buanderie . . . acier épais émaillé avec pédale caoutchoutée et récipient intérieur 4 gallons en aluminium. Environ 10½ po. x 12 po. x 17 po. **4.88**

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261 — *ARTICLES MENAGERS — RAYON 37 — AU SIXIEME* — AUSSI BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Souples souliers style Oxford... à bas prix très spécial !

Aubaine spéciale Morgan !

Norm. 8.95 la paire **5.98**

Soulier d'un grand confort tout le long du jour . . . prix à la portée de tout budget ! Modèle Oxford, deux oeillets donnant pied fin, en cuir aussi souple qu'un gant . . . grande flexibilité de l'arche, empeigne perforée pour fraîcheur, solides talons "spectro". Aussi bordure en ruban cordé français élasticisé pour donner meilleur chaussant. Brun ou noir . . . faites l'achat d'une paire en chaque couleur ! Pointures 6½ à 10 AA; 5½ à 10 B.

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261
SOULIERS DU BUDGET — RAYON 94 — AU TROISIEME
AUSSI BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

ECRIVEZ A NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TELEPHONEZ VI. 2-6261 A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS



PREMIERE VISITE — A l'occasion de sa première visite à Montréal à titre d'ambassadeur des Etats-Unis au Canada, poste qu'il détient depuis un peu plus de deux mois, M. W. Walton Butterworth s'est rendu hier à l'hôtel de ville où il a été accueilli par le maire Jean Drapeau. M. Jérome T. Gaspard, consul des Etats-Unis à Montréal, accompagnait M. Butterworth.

photo LA PRESSE

MARCOTTE

SUITE DE LA PAGE 3

pas dit que le 14 décembre, elle avait vu Reeves le premier dans le restaurant, entre 9 h. et 9 h. 15. Il était alors avec Green.

Par la suite, elle a vu, toujours selon sa déposition, Georges Marcotte entre 9 h. 30 et 9 h. 45. Puis tous deux sont sortis du restaurant pour monter dans une automobile.

Pour éviter un "mistrial"

Toujours en vue d'éviter un mistrial (que la cause soit retirée des mains des jurés . . . à cause de la nature de certaines questions qui pourraient être posées), Me Claude Wagner occupant en poursuite avec Me Jacques Ducros a obtenu de procéder au contre-interrogatoire des témoins de la défense . . . que plus tard, après la déposition de Marcotte, si celui-ci bien entendu rend témoignage.

A la levée de l'audience, Me Mayrand a déclaré qu'il avait d'autres témoins à faire entendre, mais qu'ils avaient ignoré le subpoena qui leur avait été communiqué.

Le juge Roger Ouimet ordonna alors à la police "d'aller les chercher . . . s'ils sont absents".

L'instruction continue, aujourd'hui, Mercredi des Cendres.

Le Dr Rosario Fontaine

Le Dr Rosario Fontaine, médecin légiste, a été le dernier témoin important de la Couronne. Questioné par Me Claude Wagner, procureur chef adjoint de la Couronne, assisté de Me Jacques Ducros, procureur permanent, le directeur du laboratoire médico-légal du Québec, a déclaré avoir autopsié le corps du policier Marineau quelques heures après le hold-up.

Il a dit avoir constaté trois blessures attribuées à des balles; une d'environ un demi-pouce de diamètre, du côté droit du dos; une deuxième, dans la région inférieure du corps et la troisième dans la cuisse droite. De plus, dans la même région, il y avait 60 légères blessures provenant de fragments de métal.

L'autopsie a, de plus, révélé que les poumons de la victime étaient remplis de sang, le résultat d'une hémorragie causée par une balle.

La balle avait perforé le foie, brisé une côte, avait traversé le diaphragme, le bas du poumon droit, sectionné l'aorte.

Il s'agissait d'une balle de calibre 308.

Le Dr Fontaine a aussi dit avoir trouvé une autre balle dans le corps de la victime, toujours de calibre 308.

Me Wagner lui a montré une carabine de calibre 308, que l'on peut aussi qualifier, de fusil-mitrailleur, de fabrication belge, une arme semi-automatique dont les forces de l'OTAN se servent actuellement. Le témoin a expliqué "que pour des fins d'exportation, certaines pièces sont enlevées".

D'autres témoins avaient affirmé que l'arme en question avait été trouvée dans un garage privé du nord de la ville que Marcotte avait loué.

Il est possible d'affirmer que Marineau a été tué par une arme du même type.

Mais le fusil-mitrailleur qui a tué Marineau n'a jamais été trouvé.

L'arme produite en Cour aurait été achetée par Marcotte après le hold-up. Contre-interrogé par Me Mayrand, le Dr Fontaine a dit avoir examiné une autre arme qu'il a décrite comme étant un fusil américain, de type M-1, semblable à ceux dont l'armée américaine s'est servi au cours de la deuxième grande guerre. Il a affirmé que ce fusil avait tiré les dix balles dont les douilles lui avaient été apportées par la police.

Fournel aurait eu cette arme lors du hold-up. On se rappellera que le témoin-clef avait déclaré avoir tiré de deux à trois coups dans la direction des policiers.

Il a été aussi établi que l'adresse de Marcotte était bel et bien le 1422, rue Wolfe, qu'il fallait à l'accusé des verres pour conduire, que des lunettes lui avaient été prêtées pour son test, en vue d'obtenir son permis de conduire.

PLAINTE

SUITE DE LA PAGE 3

vinciale, qui a été appelé à déposer.

Il s'est toutefois présenté devant le juge Blain accompagné de Me Guy Favreau C.R., qui, de toute évidence, devait le représenter.

Il s'est alors écoulé près d'une heure avant que la séance soit levée. Et ajournée à 2 h. 15.

Hier après-midi, l'inspecteur Houle a été interrogé à nouveau, de même qu'un autre policier.

Puis le juge Blain a ajourné l'instruction à demain matin sans faire aucune déclaration que ce soit sur la marche des procédures. Et leur progrès.

LE CAREME

SUITE DE LA PAGE 3

prière, par la pratique des sacrements ou par la pénitence, en faisant l'aumône aux pauvres, les catholiques sont maintenant dispensés de jeûner durant le carême.

Ils doivent toutefois s'abstenir de manger de la viande et faire jeûne aujourd'hui le mercredi des cendres — aujourd'hui et le Vendredi Saint.

Le carême a été le thème de l'allocution que le pape a prononcée en recevant en audience générale plusieurs milliers de fidèles.

Jean XXIII a rappelé qu'il avait reçu aujourd'hui les cendres car, a-t-il dit, même s'il est honoré comme le Père des âmes et le Vicaire du Christ, le Souverain Pontife ne doit pas oublier qu'il est un homme et que comme tel il redeviendra poussière. Le St-Père a dit ensuite que l'arrivée du carême si elle met fin au carnaval ne signifie pas que tous les loisirs sont bannis. On peut encore se distraire, a-t-il déclaré, mais que ce soit de façon loisible, sans excès et sans péchés. L'esprit de modération et de mortification est salutaire pour tous. Il faut s'y conformer et avoi rconfiance dans l'aide du Seigneur qui assure à tous les paix et la sérinité.

LAMARCHE

SUITE DE LA PAGE 3

moignages d'Yvan et de Réal Lamarche.

Yvan a dit connaitre Jean-Paul Fournel et son frère, Réal, pour les avoir tout d'abord rencontrés au début de mai 1962.

Plus exactement le 6 mai, dans un taverne du secteur Papineau-Laurier. Les participants : les deux Lamarche, les deux Fournel.

"Jean-Paul Fournel, poursuit Yvan Lamarche, m'a "proposé" de commettre un vol de banque à Saint-Laurent. Il voulait que je le "fasse" la semaine suivante. Il a déclaré posséder une carabine, calibre 303, coupée . . . et un revolver. Je devais fournir mon revolver calibre 22.

"Je lui ai répondu qu'avec de telles armes je n'étais pas intéressé . . . que pour travailler à Montréal et la région, il fallait des armes plus puissantes, genre mitraillettes. Réal Fournel alors dit : "On va t'en procurer." C'est moi qui devais être à la porte de la banque pendant le hold-up. Plus tard, comme je n'avais pas reçu les armes, l'affaire est tombée à l'eau."

Et Yvan Lamarche termine sa déposition en disant : "Réal et Jean-Paul Fournel et moi-même devions faire le hold-up."

* * *

Réal Lamarche a corroboré la déposition de son frère . . . sur un point : la rencontre des quatre. Mais il n'a pas entendu la conversation, s'étant rendu par la suite dans un restaurant.

Fait à noter, Jean-Paul Fournel s'est trouvé à un certain moment, hier après-midi, au premier rang des avocats . . . entre Mes Wagner et Ducros, mais sans toge.

L'EXPO

SUITE DE LA PAGE 3

quelque peu du rôle dévolu au ministre que "le gouvernement (fédéral) peut désigner à titre de ministre en ce qui concerne l'Exposition".

Signé il y a plus de cinq semaines dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville l'accord tripartite précise, entre autres points, la mission du ministre tuteur.

Tout d'abord, après avoir noté que "l'Exposition relèvera de l'autorité d'un ministre de la Couronne du chef du Canada", l'accord ajoute que, "sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil du Canada, ce ministre (fédéral) "de concert avec la Province et la Cité, **devra choisir** l'emplacement de l'exposition".

On voit là (à moins qu'il y ait astuce !) que la procédure relative au choix de l'emplacement peut aussi donner lieu à des tâtonnements, voire même à des accrochages, même s'il y a un ministre tuteur.

Il n'en reste pas moins que des études se poursuivent actuellement en vue du choix de l'emplacement qui, comme le spécifie le même accord, "devra être situé sur l'île de Montréal, avoir une superficie d'au moins 500 acres, être, autant que possible, libre de bâtiments et autres constructions, se trouver à proximité des grandes voies de communications, ainsi que des voies d'évitement et des installations de quais, et être près des conduites principales d'eau et d'égout et des installations d'énergie électrique, qui existent présentement".

FAITS divers

Guigne d'un cambrioleur

Un malfaiteur de 20 ans a doublement joué de malheur la nuit dernière quand il a tenté de cambrioler le magasin De-Lanauze, au no 1027, rue Bleury.

En premier lieu, il a enfoncé la glace de la montre de l'établissement avec son coude, mais seulement la partie inférieure a volé en éclat. Le reste est resté suspendu quelques instants et s'est soudainement rabattu comme une guillotine sur sa tête et sa figure. Le malheureux, que la police a dit se nommer Ronald Nicklaus, 1427, rue Church, Verdun, a été partiellement scalpé et s'est fait enlever des morceaux de peau dans le visage. A l'hôpital Royal Victoria, on a dû pratiquer 25 points de suture pour fermer ses plaies et plus tard, on devra lui greffer de la peau.

Le blessé s'était rendu de lui-même en taxi à l'hôpital et s'... serait peut-être tiré sans autres inconvénients, mais son second malheur a voulu que vers la même heure, une seconde glace de magasin soit brisée au no 1427, rue McGill College.

Durant le cours de leur enquête, les agents D. Tucker et P. Hlavaty, de radio-patrouille no 9-2, ont découvert l'effraction de la rue Bleury et appris d'un chauffeur de taxi que les présumés auteurs étaient rendus au Royal Victoria. Ils sont arrivés à l'hôpital comme le blessé achevait d'être pansé et se préparait à s'en aller. Ils l'ont appréhendé et conduit aux lieutenants René Langlois et Paul Pleau, du poste no 10.

Accident funeste

Un accident inusité a coûté la vie à un Italo-Canadien, peu avant 2 h., hier après-midi. La victime, M. Ayora Brimitiva, âgé de 43 ans et domicilié au 4740 de l'avenue Linton, appt 8, conduisait un tracteur pour la compagnie de construction Charles Duranceau Ltée, lorsqu'il a été heurté à l'angle du boul. Henri-Bourassa et de l'avenue Grande-Allée, par une poutre de bois qui dépassait à l'arrière d'un camion qui circulait dans cette même artère du nord de la métropole.

Le corps de M. Brimitiva a été transporté à la morgue où il y aura enquête du Coroner.

Hold-up : $3,150

Trois individus, dont deux étaient armés, se sont présentés, peu avant 9 h., hier soir, chez M. Wilfrid Lafond, 9815 ave Grande-Allée, app. 1, pour y commettre un hold-up.

Dès leur entrée dans l'appartement, les bandits ont enfermé M. et Mme Lafond dans un placard et ils sont repartis quelques instants plus tard avec une bague à diamants évaluée à $1,800; un manteau de vison de $600; un manteau de rat musqué de $625; une somme d'argent de $25 et quelques autres articles, le tout étant évalué à $3,150.

Vols dans des pharmacies

Deux hold-up ont été perpétrés, hier soir, dans des pharmacies de la métropole.

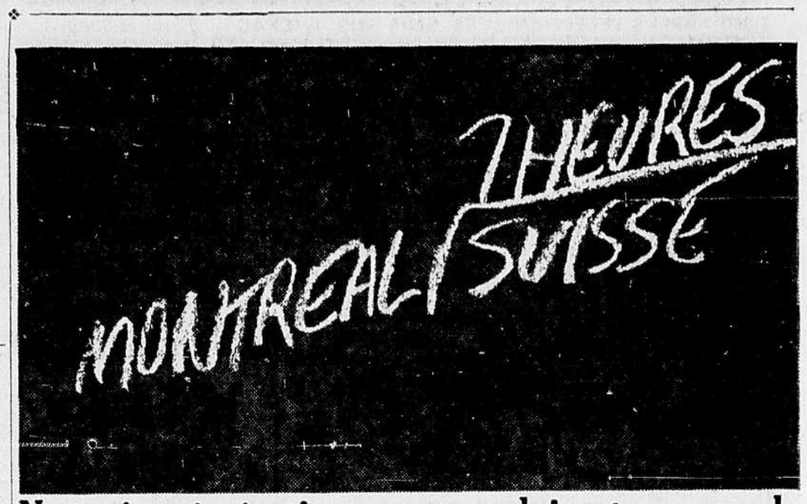
Vers 9 h. 15, deux jeunes bandits armés ont fait irruption dans la pharmacie Jean-Paul Soucy, 2225 est, rue Jean-Talon, et, après avoir menacé Mlle Diane Dill, seule employée alors dans la pharmacie, ils se sont enfuis avec le contenu du tiroir-caisse dont le montant est encore inconnu.

Le second hold-up fut raté : en effet deux autres individus armés, ou les mêmes, ont pris la fuite en voyant le propriétaire de la pharmacie disparaître à l'arrière de l'établissement. Cette tentative de vol eut lieu vers 10 h. 30, à la pharmacie Blair, 675 ouest, rue Jarry.

Messager attaqué

Raymond Hallas, âgé de 15 ans, domicilié au 7238 rue Delorimier, a été accosté hier midi dans une ruelle à l'arrière du 2140 de la rue Tillemont ; l'agresseur lui a ordonné de lui donner tout l'argent dont il pouvait disposer.

La victime, qui travaille pour un épicier de la rue Delorimier, lui a remis la somme de $15.



Nos avions à réaction vous y conduisent sans escale

Partez de Montréal, le mardi ou vendredi de votre choix, à bord d'un luxueux avion à réaction DC-8 de Swissair, et en 7 heures de vol *sans escale* vous êtes à Zurich. Vous ne sauriez vous y rendre plus rapidement ni dans une atmosphère plus sympathique. Pour tous renseignements ou réservations immédiates, appelez Swissair à 866-7901 ou voyez votre agence de voyages. ✈ SWISSAIR SWISSCARE · WORLDWIDE

Immeuble Birks, Carré Phillips, Montréal, P. Q.

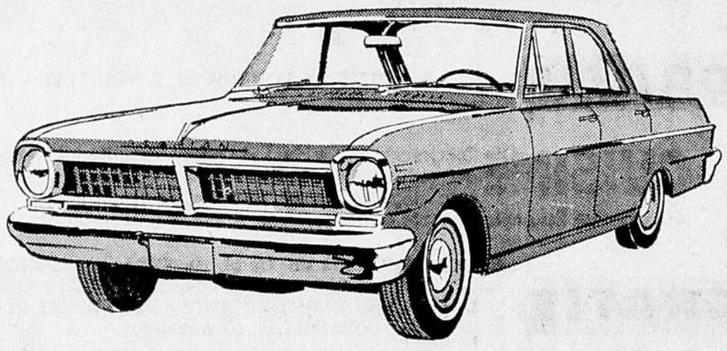
RENSEIGNEMENTS ET SERVICES DE VOYAGES A TITRE GRACIEUX

Ouvert le soir BUREAU TRAVELAIDE LTÉE. Téléphonez UN.1-7272 pour rendez-vous

MEZZANINE, ÉDIFICE DOMINION SQUARE, 1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

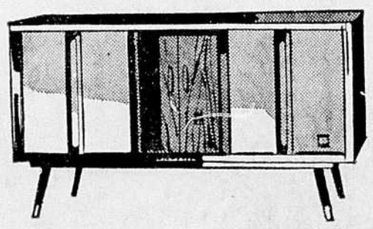
Le 2ième GRAND CONCOURS Ideal

LA GRANDE MARQUE DE MAÏS



1er PRIX UNE "ACADIAN" 1963

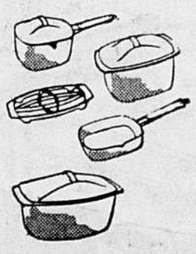
MODÈLE INVADER SEDAN 4 PORTES 6 CYL.



2ième PRIX

UN RADIO-PHONO AM-FM STÉRÉOHPONIQUE HAUTE FIDÉLITÉ DE MARQUE ADMIRAL MODÈLE COLUMBIA EN NOYER

et 25 BATTERIES DE CUISINE DE 5 PIÈCES EN FONTE ÉMAILLÉE "L'ISLET"



Les règlements du concours sont très simples:

1. A l'endos d'une étiquette de maïs (blé d'inde) en crème ou en grain Idéal, inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone, ainsi que ceux de votre épicier.
2. Adressez les étiquettes (ou des fac-similés) à: Concours Idéal no 2, Case postale 607, Saint-Jean, Qué.

   Plus vous envoyez d'étiquettes, plus vous avez de chances de gagner, en autant que chaque étiquette soit dans une enveloppe séparée.
3. Le concours se terminera le 5 avril 1963 alors que les noms des gagnants seront annoncés par un jury indépendant composé de représentants de grossistes, associations et chaines d'épiceries. Les gagnants seront avisés par la poste et ils devront répondre à une question très simple pour recevoir leur prix.
4. Toute personne de 21 ans ou plus, résidant au Canada, peut participer à ce concours, à *l'exception* des employés de David Lord Ltée et leur famille, et des employés de l'agence de publicité de David Lord Limitée et leur famille.
5. ATTENTION—Seules les étiquettes de maïs seront éligibles à ce concours.



Ideal

LA MARQUE DE LA BONNE CUISINE UN PRODUIT DU QUÉBEC

M. LE MARCHAND: Si votre nom apparaît sur l'étiquette gagnante du 1er prix, vous recevrez en cadeau un appareil stéréo tel qu'illustré ci-haut.

CAMEO CONVERTIBLES

Considérez cette importante liste de

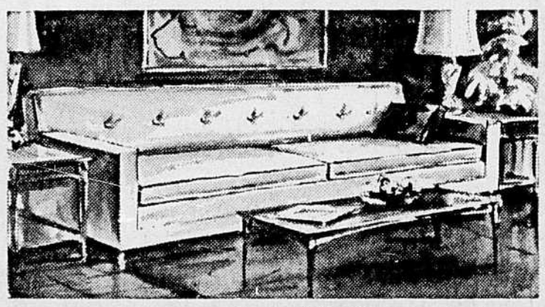
CARACTÉRISTIQUES CAMEO

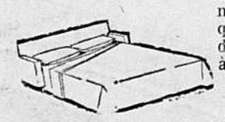
avant de choisir un sofa-lit pour votre foyer

Un sofa-lit Cameo répondra à toutes vos exigences

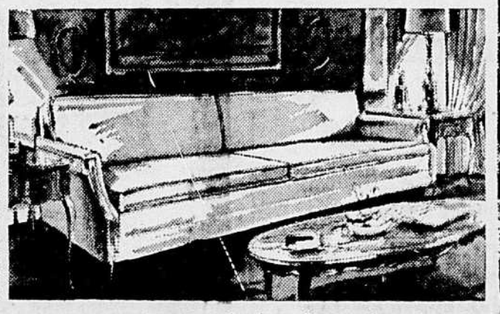
- DIMENSION ET STYLE POUR TOUT BESOIN
- MOINS ENCOMBRANT... HAUTEUR DE LIT ORDINAIRE
- MODELES DANS TOUTE LA GAMME DE PRIX
- EXCELLENT CHOIX DE TISSUS
- CONÇUS ET FABRIQUES PAR DES SPECIALISTES EN TRANSFORMABLES
- CONSTRUITS POUR VOTRE CONFORT... POUR LONGUE DUREE
- SEULEMENT 10% COMPTANT VOUS LIVRE LE CAMEO DE VOTRE CHOIX

VOICI QUELQUES CAMEOS SEULEMENT DE NOTRE MAGNIFIQUE CHOIX!



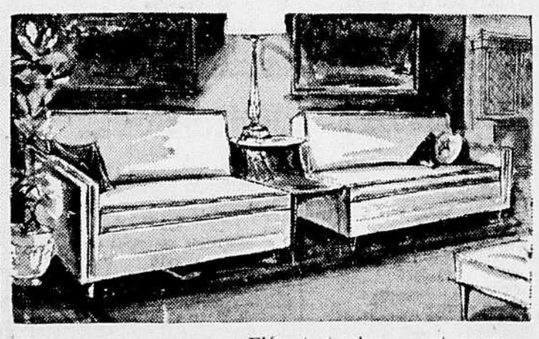


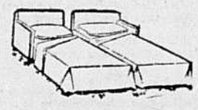
Cameo distinctif... au dossier tailleur très élégant. Coussins mousse. Se transforme en quelques secondes en un grand lit double avec le réputé matelas à ressorts hors-série Cameo. Rég. $319 VENTE $199



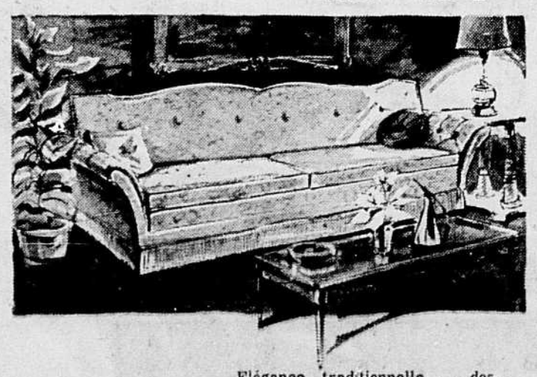


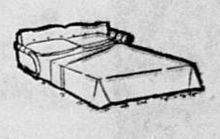
Gracieux Cameo, format appartement, aux lignes attrayantes. S'ouvre en un confortable lit double avec matelas à ressorts exclusif. Coussins en mousse. Rég. $349 VENTE $239





Elégant et sobre... cet ensemble comprend deux sections de 37" d'aspect léger à coussins mousse. Chaque section se convertit en un lit confortable à matelas à ressorts exclusif Cameo hors série. Rég. $189 chacune. VENTE CHACUNE $129





Elégance traditionnelle... dossier incurvé et bras capitonnés; coussins mousse. Se transforme en un lit double. Réputé matelas à ressorts hors-série de Cameo. Régulier $449 VENTE $299

CAMEO CONVERTIBLES

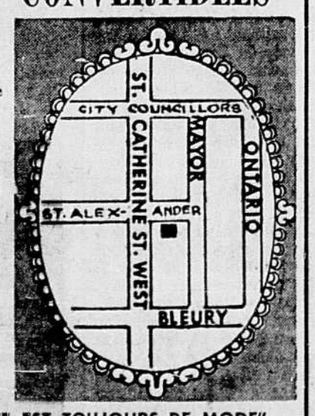
1425 rue ST-ALEXANDRE

(juste au nord de Ste-Catherine ouest, à l'ouest de Bleury)

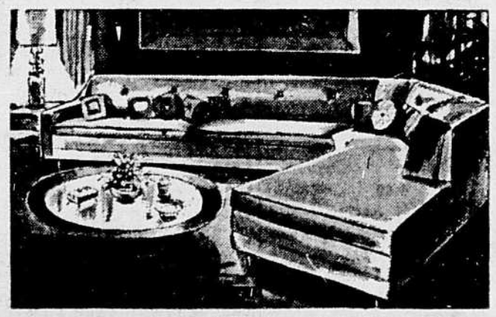
VI. 5-3103

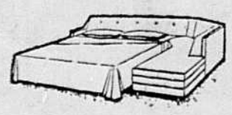
Ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h.

Samedi jusqu'à 5 h. 30



"LA QUALITE EST TOUJOURS DE MODE"





Exclusif... Sectionnels d'angle Cameo. Se convertit vite en un confortable lit double. Matelas à ressorts et coussins caoutchouc-mousse. Rég. $719 VENTE $429

Les télégraphistes accusent le CN et les cheminots de collusion

L'Ordre des télégraphistes de chemins de fer, qui est affilié au CTC, accuse les Chemins de Fer nationaux d'être de collusion avec la Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres ouvriers, également affiliée au CTC, pour faire du recrutement parmi ses membres.

M. A. A. Hutchinson, vice-président de l'Ordre, doit porter une accusation formelle à cet égard lors d'une réunion spéciale du conseil directeur du Congrès du travail du Canada aujourd'hui à Ottawa.

M. Hutchinson a affirmé "qu'il n'y avait aucun doute" que son organisme avait été victime d'agression de la part de la Fraternité.

Il a noté qu'en vertu d'une entente signée le 5 juin dernier, le CNR reconnaissait la Fraternité comme agent négociateur de plusieurs centaines de cotisants de l'Ordre.

Et cet accord est intervenu en dépit du fait que la Fraternité ait attendu au 3 juillet pour formuler sa demande auprès du Conseil canadien des relations ouvrières, qui ne l'a d'ailleurs agréée que le 28 décembre dernier.

"Si ce n'est pas là de la collusion, j'y perds mon latin", s'est exclamé M. Hutchinson.

Une caisse d'assistance pour les victimes de Kapuskasing

OTTAWA. (DNC) — Le Congrès du Travail du Canada lance une campagne nationale auprès de tous ses organismes affiliés en vue de créer une caisse d'assistance aux familles des victimes de l'émeute de Kapuskasing, dans le nord de l'Ontario.

Le président du CTC, M. Claude Jodoin, a déclaré hier que cet appel avait été approuvé par le conseil exécutif du congrès qui se réunit à Ottawa cette semaine.

L'objet de cette caisse de secours sera tout d'abord de venir en aide aux familles des trois travailleurs qui ont été tués, MM. Léo et Joseph Fortier et Armand Drouin. L'argent pourra servir également à secourir ceux des neuf autres hommes qui ont été blessés et qui demeureront invalides leur vie durant.

Il en coûtera $200,000,000 à Air Canada pour remplacer ses Viscount et Vanguard

Les autorités d'Air-Canada ont déclaré hier que la société d'Etat devra probablement dépenser plus de $200,000,000 afin de remplacer ses Viscount et ses Vanguard, vers la fin des années 1960.

Elles ont précisé qu'Air Canada projette de commencer le retrait des aérobus turbo-propulsés vers la fin de 1965 ou au début de 1966 et qu'on est actuellement à la recherche d'aérobus réactés de portée intermédiaire pour les remplacer.

Le projet est actuellement au stade "de l'évaluation technique". On étudie six modèles d'avions et une décision sera probablement prise l'an prochain.

D'autres informateurs ont dit que le choix se fera probablement entre le Douglas 2085, un avion américain qui n'est pas encore en production; et le BAC 111, de la British Aircraft Corporation, qui doit effectuer ses envolées d'essai à l'été.

Un porte-parole d'Air-Canada a refusé de dire si un modèle particulier retient plus l'attention que d'autres, mais a précisé que la politique d'Air-Canada est "d'acheter un avion dans lequel entrent le plus possibles des pièces canadiennes, quand la qualité, le prix et la date de livraison soutiennent la concurrence."

On a laissé entendre que le BAC III sera peut-être confié à contrat à la Canadair de Montréal et que l'avionnerie de Havilland, à Toronto, cherche à obtenir la même entente pour le Douglas 2086.

Air-Canada possède actuellement 22 Vanguard et 40 Viscount et, en remplacement, "nous songeons actuellement à 50 réactés, sur une certaine période d'années, d'une valeur de plus de $200,000,000 pour les avions et les pièces de rechange", a dit le porte-parole.

Récompense de $5,000 pour les bijoux

TORONTO. (PC) — Le millionnaire Matthew J. Boylen, de Toronto, a offert une récompense de $5,000 à quiconque fournira des renseignements susceptibles de conduire à l'arrestation des voleurs qui ont dérobé $500,000 de bijoux de sa luxueuse demeure de 16 pièces à Mansion, en banlieue torontoise, avant-hier soir.

La police a déclaré que la récompense sera distribuée par six compagnies d'assurance qui assuraient les bijoux pour une somme totale de $685,000. Les bijoux étaient la propriété de Mme Boylen. Il se peut que les compagnies offrent leur propre récompense au montant offert par M. Boylen.

Quatre hommes masqués se sont introduits dans la demeure de M. Boylen durant la nuit et ont forcé M. Boylen, à la pointe du revolver, à leur remettre les bijoux. Ils ont cependant ignoré la collection de tableaux de celui-ci, une des plus luxueuses du pays.

PWA veut congédier 4 pilotes

VANCOUVER, (PC) — Toutes les envolées de la compagnie Pacific Western, affectée par la grève, ont pu se faire hier selon l'heure prévue.

La compagnie tente de congédier quatre pilotes suspendus avant hier pour avoir refusé de traverser une ligne de piquetage. La compagnie a fait appel à ses plus vieux pilotes pour remplacer ceux-ci.

Le président de PWA, Dick Laidman, a dit que les quatre pilotes ont été renvoyés sans paie pendant les pourparlers entre la compagnie et l'Association canadienne des pilotes au sujet de la dispute.

Une quinzaine d'hôtesses de l'air et 69 commis sont en grève. Ils demandent des hausses de salaire variant entre $25 et $60 par mois.

Devant le tribunal d'arbitrage

TORONTO, (PC) — Une dispute au sujet d'un nouvelle entente collective liant les employés de la compagnie International Nickel du Canada sera soumise aujourd'hui devant un tribunal d'arbitrage.

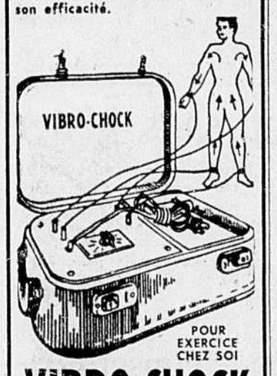
Le conflit se résume à ceci: les Travailleurs unis de l'acier d'Amérique (CTC) ont reçu la certification nécessaire pour représenter les employés de INCO, le 15 octobre dernier, à la suite d'un vote pris 7 mois et demi plus tôt mais l'Union internationale des travailleurs de mine (IND.), qui a été dépossédée de son droit de représentation, demande la tenue d'un second vote.

VIBRO-CHOCK

Cette nouvelle invention n'est pas un vibrateur ou masseur... il travaille en profondeur.

VIBRO-CHOCK

vous gardera jeune et en bonne condition. Reconnu partout en Europe et dans le monde entier pour son efficacité.



VIBRO-CHOCK

est unique par ses nouvelles pulsations naturelles.

L'EXERCICE N'EST PAS DOULOUREUX

VIBRO-CHOCK



Produit ce fameux courant ondulé qui traverse le corps entier, même les os. Tous ceux qui possèdent déjà.

VIBRO-CHOCK *n'hésitent pas à le surnommer* "Le Petit Miracle"

VIBRO-CHOCK

fit sensation à la foire de Paris en 1953

Pour démonstration gratuite de

VIBRO-CHOCK

MALLEZ CE COUPON SANS OBLIGATION

LePAGE CO.
Distributeurs exclusifs RA. 2-9487
2211 est, BELANGER RA. 2-8993
Messieurs, veuillez m'expédier de plus amples informations sur VIBRO-CHOCK.

NOM .....

ADRESSE .....

LPR

POUR QUEBEC :
235, 4e RUE (Limoilou) LA. 3-7621

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

Achetons de confiance, car, en toute connaissance de cause,

EATON VEND AUSSI BON MARCHÉ QUE N'IMPORTE QUI

TAPIS À TOUFFES VISCOSE ENVERS LATEX



Motifs élégants, à effet tweed, et unis ! Achetez maintenant et profitez de ce très bas prix !

SPECIAL, chacun **28.88** 9' x 12'

6' x 9'	9' x 15'
16.00	43.00
9' x 18'	12' x 12'
49.00	45.00
12' x 15'	12' x 18'
59.00	69.00

Pourquoi pas un nouveau tapis pour le printemps et pourquoi ne pas faire un achat vraiment ECONOMIQUE, grâce à ces prix bien au-dessous de l'ordinaire ? Tapis en rayonne viscose de bonne qualité, avec envers latex, pour prévenir les glissements. Lavable, résistant, disponibles dans les teintes suivantes : TEINTES UNIES de canelle, beige miel, aqua, gris moyen et champagne. A EFFET TWEED : gris moyen et acajou.

Venez au magasin, écrivez, ou
SOUS-SOL, RAYON 967 COMPOSEZ VI. 2-9211

JEUDI
Ne manquez pas notre

PLUS QUE SPÉCIAL

⅓ à ½ DE RABAIS ! GRAND SOLDE

Gilets pour dames et jeunes filles !

REG. 4.69 à 5.99

JEUDI SEULEMENT **2.33 à 3.33**

Deux lots de modèles divers. Avec ou sans col, dans des teintes de noir, brun, vert, bleu, beige et blanc. Tailles 14 à 46. Lot 1—"Orlon" et "Ban-Lon" dans le style classique cardigan. Lot 2—"Ban-Lon" style pullover. Manches courtes et longues.
NOUS N'AVONS PAS TOUTES LES TAILLES DANS TOUS LES STYLES ET COULEURS !

Pas de commandes téléphoniques ou postales, s.v.p.

MAGASIN DU SOUS-SOL (RAYON 946)

GAINE FOURREAU ET GAINE - CULOTTE A JAMBES LONGUES

Un sous-vêtement léger et confortable, modelé par HEAVENLY" ! bien au-dessous du prix habituel !

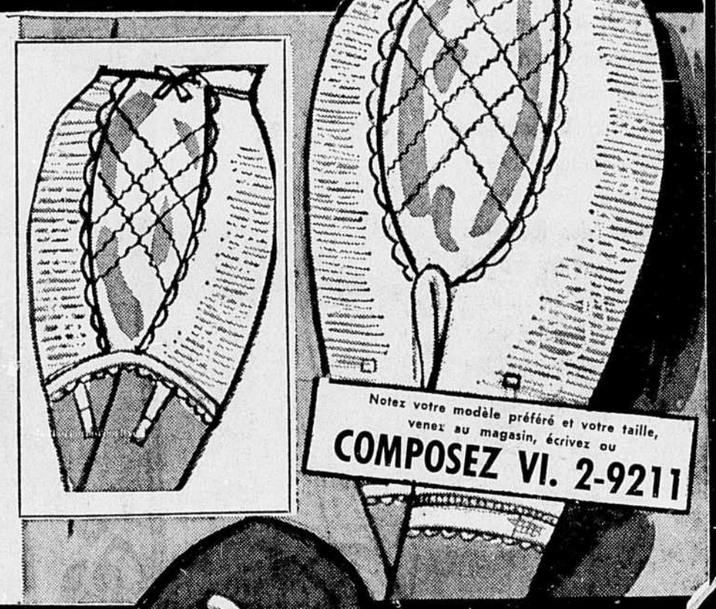
a) Gaine-fourreau
b) Gaine-culotte

SPECIAL **4.95** chacune

Un achat spécial : gaines en tulle de nylon blanc. Panneau avant et arrière en satin "Lastex". Bande de taille et de jambes, ajoutant encore au confort de ces gaines.
a) Gaine-fourreau
b) Gaine-culotte à jambes longues, avec 4 jarretelles réglables

Grandeurs	petite	moyenne	grande	très grande
Tailles	24-26	27-28	29-30	31-32
Hanches	34-36	37-38	39-40	41-42

RAYON 909, AU MAGASIN DU SOUS-SOL



Notez votre modèle préféré et votre taille, venez au magasin, écrivez ou COMPOSEZ VI. 2-9211

PANTALONS POUR HOMMES

En "Terylene" et laine mixte lavable — Plis impeccables

Un achat vraiment spécial, de qualité remarquable, et de prix bien au-dessous de l'ordinaire ! Taillés par des fabricants canadiens de renom, ces pantalons en Terylene et laine mixte ont cet avantage fort appréciable de rester impeccables, sans rétrécir. Ils sont résistants et lavables. Brun, gris moyen et vert loden. Tailles 30 à 40 dans le lot.
a) MODELE CONTINENTAL, avec bande de taille réglable.
b) (non illustré) MODELE REGULIER, avec plis devant, et brides pour ceinture.

8.99

COMPOSEZ VI. 2-9211

Les commandes seront exécutées jusqu'à épuisement du stock.
RAYON 929, AU MAGASIN DU SOUS-SOL



Demi-bottes El-Toro pour hommes

Modèles à talons mexicains ! Une offre spéciale !

Modèles élégants pour hommes et jeunes gens, avec empeigne de cuir souple, semelles de matière synthétique, et talons mexicains. Pointes effilées. Noir seulement, dans les pointures 6 à 12, y compris les demi-pointures, largeur moyenne.
a) Demi-botte avec bride. b) Demi-botte avec côté percé.

Spécial, la paire **6.77**

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques
MAGASIN DU SOUS-SOL, RAYON 937



Chaussures de cuir pour hommes Achat spécial pour le printemps

3 modèles élégants à prix spécial

Chaussures pour hommes et jeunes gens, avec empeigne de cuir souple, semelles composées, et talons de caoutchouc. Modèles en vogue dans les pointures 6 à 11, y compris les demi-pointures ; largeur moyenne.
a) PIQURE GENRE MOCASSIN, pointes effilées. Noir ou brun foncé.
b) MODELE LOAFER AJOURE, à pointes effilées. Noir seulement.
c) PIQURE GENRE MOCASSIN, modèle à 3 oeillets, pointes ordinaires. Noir ou brun foncé.

Spécial, la paire **4.77**

Venez au magasin, écrivez ou COMPOSEZ VI. 2-9211
MAGASIN DU SOUS-SOL, RAYON 937

Un grand achat spécial ! MANTEAUX RÉVERSIBLES



Irrétrécissables en popeline de coton!

SPECIAL **12.95** CHACUN

Manteaux tout-aller, en popeline de coton de bonne qualité. Modèle avantageux en même temps qu'élégant. Poches à rabat d'un côté, ou poches rapportées ou poches fendues de l'autre côté. Poches de biais de l'autre. Teintes suivantes :

Tailles pour jeunes filles : 8 à 18 dans les
- MARINE/BEIGE
- MENTHE/BEIGE
- BRUN/BEIGE

Venez au magasin, écrivez ou
COMPOSEZ VI. 2-9211
Mentionnez une 2e couleur de votre choix, s.v.p.

RAYON 941, AU MAGASIN DU SOUS-SOL

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

A solder ! Vêtements pour enfants !

Quantités limitées ! Fins de série dans le lot !
Pas DE COMMANDES TELEPHONIQUES OU POSTALES, s.v.p.

Dormeuses en coton brossé — Modèle 2-pièces. Pieds fermés. Choix de couleurs, dans les tailles 1-2-3 ans. Achetez et économisez. SPECIAL **1.00**

Robes de coton — Choix de modèles, de couleurs, d'une série de prix beaucoup plus élevés. Tailles 4 à 6 an dans le lot. SPECIAL chacune **.99**

Paletots d'autos en suédine — REG. 4.99. En suédine, avec doublure de rayonne satin. Boutonne devant. Rouge et rouille. Tailles 4 à 6X dans le lot. SPECIAL **2.99**

Blouses de modèles en vogue — Dans des coton et "Terylene" de bonne qualité. Divers modèles, avec garnitures ravissantes. La plupart, blanches ; quelques couleurs dans le lot. Tailles 3-4-6-6x. SPECIALE, chacune **.99**

Ensembles de jeu en coton — Cotons faciles d'entretien, avec culottes doublées en plastique. Modèles divers, pour garçons et fillettes. Tailles pour enfants de 6 à 18 mois dans le lot. SPECIAL, l'ensemble **.50**

Cardigans tout laine — REG. 3.99. Gilets boutonnant devant. Bordure de fantaisie. Quelques-uns en ORLON dans le lot. Couleurs diverses, dans les tailles de 2-4-6 ans. **2.99**

NOUS N'AVONS PAS TOUS LES MODELES DANS TOUTES LES TAILLES ET COULEURS, DONC HATEZ-VOUS POUR PROFITER D'UN MEILLEUR CHOIX !
MAGASIN DU SOUS-SOL, RAYON 910

Souvenez-vous de l'immuable garantie EATON
"Argent remis si la marchandise ne satisfait pas" THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

MONTREAL, MERCREDI 27 FEVRIER 1963 — 79e ANNEE — No 115



le carnet
DE RAYMOND GUÉRIN

LA METHODE EMPIRIQUE . . .

Supposons que je veuille vous prêcher les méfaits de l'alcoolisme et que, pour mieux illustrer mon propos, je distribue à chacun d'entre vous une bouteille de scotch. Qu'arrivera-t-il ?

Vos suppositions valent les miennes : tout peut arriver !

Et c'est bien ce qui est survenu à Toronto, il y a quelques jours. Tant il est vrai qu'à Toronto, tout peut arriver.

Mais l'événement n'avait aucun rapport avec l'alcoolisme. Il concernait le "sexe" (quel affreux mot !)

Ce fut un pasteur de la United Church, le révérend Melville Buttars, qui osa prononcer une causerie devant 34 directeurs de son organisme — section Evangélisme et Services Sociaux.

Pour bien se faire comprendre, il fit distribuer à ces messieurs des exemplaires de magazines osés. Je suppose qu'il s'agissait de "Playboy", ou autre publications hautement culturelles auxquelles notre censure, la bougre, ne reconnait aucun mérite valable.

Donc, le révérend Butars fit circuler une douzaine de ces revues, parmi son auditoire distingué, et entreprit ensuite de fustiger les suppôts de Satan, côté Chair.

Quand il eut terminé son discours, il demanda qu'on lui remette les magazines. Ce qui fut fait. Mais après compilation, le pasteur s'aperçut qu'il lui en manquait quelques-uns.

Emoi. Commotion. Angoisse.

De son fauteil, le révérend lança, d'une voix étranglée : "Quiconque détient de ces magazines — serait-il assez aimable de me les rendre ?"

Jamais question ne resta moins sans réponse.

Le révérend cherche encore ses pièces à conviction . . .

• • •

ACCOUCHEMENT . . .

Dans la cohue, l'effervescence et le tumulte de la gare Centrale, un événement attendrissant est survenu il y a quelque temps, qui a passé inaperçu du public, mais qui vaut d'être mentionné.

Une chatte a donné naissance à ses petits . . . dans le plafond de la gare !

Cela s'est produit au-dessus du kiosque des renseignements. Par quelle aberration cette chatte alla-t-elle s'enfouir là ? Personne ne le sait. Il est un fait : il y avait une échancrure dans le plafond, et l'animal y pénétra, et se blottit dans cette caverne de rêve pour accoucher de ses rejetons.

Ce furent les employés, au-dessous, qui furent surpris d'entendre soudain un concert de miaulements provenant, par quelque mystère, de la voûte céleste !

On fit enquête. On découvrit qu'il en coûterait trop cher de briser le plafond pour faire sortir les chats. On décida de nourrir toute la portée jusqu'à ce qu'elle puisse marcher et s'évader d'elle-même.

Résultat : je connais un employé du CN qui a hérité d'un petit chat auquel il prodigue ses plus tendres caresses.

• • •

Automobilistes, lisez ceci :

Quand vous filez à 40 milles à l'heure, et que vous appliquez les freins pour un arrêt subit, votre coeur, votre foie et vos autres organes acquièrent une pesanteur dix-sept fois plus considérable que la normale.

Un savant italien vient de faire rapport de ce phénomène, après s'être livré à toutes sortes d'expériences.

. . . Et c'est un peu pour ça que votre serviteur n'a pas encore d'auto !

• • •

EN VRAC

Voici une traduction trouvée sur une boite de savon, achetée dernièrement dans un grand magasin de l'ouest de Montréal : "Verser le contenu dans le layabo et rempur avec eau chaude ou froide. Rinser bien après layage. Kelton, Toronto, Canada" • Ceci peut vous surprendre, mais ce fut Jules César qui, le premier, eut l'idée de régir la circulation en interdisant le stationnement de tous les chariots dans le quartier central de Rome, il y a 2,000 ans. Il fut à l'origine des affiches de "stationnement interdit" et approuva même un projet de loi révoquant les permis de conduire des femmes romaines. Mais sa victoire fut de courte durée. Ces dames enbrigadèrent Cicéron, qui plaida leur cause, et qui remporta la victoire. Les Romaines purent réintégrer le "volant" • Pour votre édification, Nikita Khrouchtchev a déjà été mineur de charbon, et John F. Kennedy, journaliste . . . le Seigneur le lui pardonne !

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Quelques bases de plus au Canada n'ajouteront rien à notre défense
-- Douglas

CALGARY. (PC) — M. T. C. Douglas, leader du Nouveau parti démocratique, est d'avis que les deux ou trois bases d'armements nucléaires que l'on se propose d'aménager au Canada ne constitueraient pas une contribution appréciable à la défense de l'Amérique du Nord.

Lors d'une conférence de presse, M. Douglas a réaffirmé la politique de son groupe en matière de défense et a ajouté qu'il était difficile de faire une distinction entre les armes nucléaires tactiques et stratégiques. Son parti, a-t-il dit, s'oppose à l'acquisition d'armes nucléaires par le Canada, de quelque type que ce soit.

Si le Canada faisait l'acquisition d'armes nucléaires, il n'y aurait aucune raison d'empêcher dix ou quinze autres pays d'adhérer au Club nucléaire, a poursuivi M. Douglas.

Selon lui, le thème principal de la présente campagne électorale est le chômage. La crise financière que traverse le Canada et l'assurance-santé suivent en importance.

Pendant ce temps, à l'issue d'une assemblée de l'exécutif du NPD du Québec, le leader des candidats néo-démocrates dans la province, M. Gérard Picard, a déclaré que jamais nous n'accepterons que l'OTAN décide pour le Canada et nous impose malgré nous des armes atomiques.

Fulton : Les armes-A, c'est trop sérieux pour qu'on en parle

Parlant à Penticton, en Colombie-Britannique, hier soir, M. Davie Fulton, ministre des Travaux publics et nouveau chef conservateur de la Colombie-Britannique, a déclaré que le problème nucléaire est "trop sérieux" . . . pour en faire un problème électoral.

M. Fulton a reproché également au parti libéral, son goût "très vif du pouvoir", qui fera acquitter au pays la note d'une nouvelle élection fédérale, évaluée à environ $12 millions.

Le ministre a déclaré que le geste des libéraux, qui ont provoqué des élections "non nécessaires" a causé un "tumulte incroyable" alors que le pays avait besoin de stabilité.

Deux heures pour équiper nos engins

Le ministre de la Défense a révélé hier à Ottawa que les batteries de fusées Honest John de l'armée canadienne en Allemagne pourraient être munies de charges nucléaires en moins de deux heures, si la nécessité s'en imposait.

M. Churchill commentait, au cours d'une entrevue, les déclarations qu'il fit hier à Londres, de retour d'une visite aux forces canadiennes cantonnées en Europe.

M. Churchill avait déclaré que les batteries Honest John répondent aux fonctions qui leur échoient dans le cadre de l'OTAN mais que l'autorité reste à l'origination de les doter ou non des charges nucléaires.

Balcer sur les rangs

Le ministre fédéral des Transports, M. Léon Balcer, sera le candidat de son parti dans le comté de **Trois-Rivières** aux élections du 8 avril prochain. La nouvelle a été annoncée hier à Québec par la permanence du parti.

On a simplement précisé que M. Balcer a fait part de son intention, il y a quelques jours, aux organisateurs de son parti dans le comté de Trois-Rivières.

Agé de 46 ans, M. Balcer représente cette circonscription aux Communes depuis 1949. Il est ministre des Transports depuis octobre 1960.

Par ailleurs, M. Mandoza Bellemare, président du syndicat de la pulpe et du papier de Louiseville, a été choisi hier soir candidat du NPD, dans le comté de **Berthier-Maskinongé.**

M. John Pratt, maire de Dorval, sera encore candidat conservateur dans **Jacques-Cartier-Lasalle.** M. Pratt, battu aux élections de juin dernier, avait représenté le comté aux Communes de 1957 à 1962.

Deux conventions libérales auront lieu ce soir. Dans **Pontiac-Témiscamingue,** M. P.-O. Goulet, de Fabre, dans le comté de Témiscamingue et M. Cliff Lawn, de Campbell's Bay, dans le comté provincial de Pontiac, se disputent la candidature. D'autre part, dans le comté de **Shefford,** quatre candidats se disputent le poste. L'ancien député Marcel Boivin ne posera pas sa candidature.

Enfin, M. Réal Caouette s'adressera aux électeurs de St-Hyacinthe-Bagot, ce soir, au centre Notre-Dame de St-Hyacinthe, alors que le candidat créditiste Me François Even, ouvrira officiellement sa campagne.

M. Alie et le NPD

Le conseiller municipal Fernand Alie, du Parti civique, a confirmé hier à LA PRESSE avoir été approché pour poser sa candidature comme porte-couleur du Nouveau parti démocratique. Cependant, d'affirmer M. Alie, il n'a pu accepter l'offre et ne sera donc pas sur les rangs, sous la bannière du NPD ou sous toute autre bannière. M. Alie continuera de s'occuper exclusivement de politique municipale.



APPEL DE DOUGLAS : Le chef du Nouveau parti démocratique était en pleine forme, lundi soir, lors d'un ralliement de 3,100 personnes à Edmonton. Le chef néo-démocrate a lancé un appel aux Canadiens pour qu'ils reprennent leur économie en main.



DE RETOUR AU PAYS : Tout souriant, le premier ministre DIEFENBAKER, et son épouse, descendent d'avion à l'aéroport d'Ottawa au terme d'une visite de trois jours à Londres. L'appareil du premier ministre s'est posé à terre à six heures du matin, hier.

L'assurance-hospitalisation: une mesure socialiste
— Dr Guy Marcoux

par **Jacques PIGEON**

Lourdement appuyé sur le pupitre du club Richelieu-Maisonneuve, la bouche à deux pouces du micro, le whip des créditistes a affirmé, sans ciller, que le plan d'assurance-hospitalisation du Québec est **"une forme absolue de socialisme".**

Laissons la parole au Dr Guy Marcoux :

"Le plan conjoint d'assurance-hospitalisation, tel qu'on le connait dans le Québec, est une façon inadéquate de rendre service à la population. Je ne reconnais nullement au gouvernement la compétence voulue pour faire fonctionner un tel système. Le gouvernement doit participer à la vie du peuple sans le priver de sa liberté."

Et le député de Montmorency conclut sur le même ton :

"Lorsqu'on sème des principes de socialisation, même mitigés, lorsque le germe est là, ça nous mène à l'Etat totalitaire."

Le Dr Guy Marcoux, qui, le 18 juin 1962, a été élu député du comté de Montmorency avec la plus grosse majorité au pays a échappé ces quelques phrases au cours d'une allocution prononcée devant les membres endiablés, mais bien sympathiques, du club Richelieu-Maisonneuve. Le député venait d'expliquer à son auditoire pourquoi il avait choisi d'adhérer au parti du Crédit Social.

"Je n'ai plus confiance aux vieux partis, a-t-il dit; ils sont responsables du marasme actuel. Ils sont identiques, ne veulent que le pouvoir et lorsqu'ils l'ont pris adoptent seulement des lois susceptibles de leur apporter le plus grand nombre de votes possible."

Restaient les deux nouveaux partis. Le Nouveau parti démocratique est parti socialiste. M. Chartrand l'a déjà dit en soulignant que nous serons bientôt appelés à choisir entre Washington et Moscou. Et la première ville ne l'attire pas particulièrement . . .

"J'ai vécu dans un milieu où l'on n'avait pas de préjugés contre le Crédit Social. Chez nous, nous pouvions en parler sans crainte. On m'a convaincu que le Crédit Social est seul capable de rendre financièrement possible ce qui est physiquement réalisable."

Et le médecin a enchaîné en soulignant un à un les principes de son parti. Le respect de la personne humaine, a-t-il dit, est fondamental. "Je me sens bien à l'aise avec M. Thompson, un chiro, protestant de langue anglaise . . ."

En terminant, le député créditiste a rappelé que le Crédit Social est peut-être trop simple pour être réalisable mais que l'on peut tout aussi bien affirmer que la loi des banques à charte est trop compliquée pour être mise en pratique.

"Aujourd'hui, la seule façon de progresser, c'est en s'endettant. C'est anormal. Si le Crédit Social n'avait pas été inventé, il faudrait l'inventer."

M. Pearson repromet un port en eau profonde à Rivière-du-Loup

RIVIERE-DU-LOUP (par R.N.) — Le parti politique qui, une fois au pouvoir, donnera à Rivière-du-Loup une installation portuaire convenable assurera probablement la réélection répétée de ses candidats dans cette région pour nombre d'années à venir.

Cela se conçoit facilement : la construction ici d'un port en eau profonde, de quais modernes et d'entrepôts à l'avenant garantirait à ce secteur du bas du fleuve, au Témiscouata, à Kamouraska(au nord du Maine et à l'ouest du Nouveau-Brunswick des débouchés faciles pour leurs produits sur la côte nord du Saint-Laurent, le coeur du Canada et des Etats-Unis ainsi que les marchés étrangers des autres continents.

Tous les organismes de cette région — y compris ceux des Maritimes et de la Nouvelle-Angleterre—réclament une telle mesure depuis plusieurs années. Sans succès apparent, doit-on ajouter.

C'est sans doute pourquoi le chef libéral Lester B. Pearson, lors de son arrivée à Rivière-du-Loup hier midi, s'est vu rappeler par le maire de cette ville la promesse qu'il avait faite durant la campagne électorale de 1962; la construction d'un port à Rivière-du-Loup sous un gouvernement libéral.

Accueilli à la gare par un bonhomme carnaval, une reine et des duchesses — c'était hier le mardi-gras — M. Pearson a connu brièvement une tradition qui semble vouloir se répandre à la grandeur de la province. Il a aussi survécu à la non moins traditionnelle cérémonie de la signature du livre d'or de l'hôtel de ville, prononçant un bref discours durant lequel il a souhaité bonne chance au maire Rosaire Gendron, candidat libéral défait l'an dernier et fort probablement candidat libéral au 8 avril prochain.

Un comité divisé

Aux dernières élections fédérales, le candidat créditiste Philippe Gagnon avait triomphé de ses adversaires grâce, affirme-t-on, à l'appui massif que lui avait accordé l'arrière-pays, le Témiscouata. Il n'avait toutefois obtenu qu'une majorité de 99 voix.

"Nous vantions le maire Gendron, homme cultivé, intelligent, instruit. Les créditistes, eux, montraient que leur candidat, Gagnon, était un homme du peuple. C'est pour ça que les gens du Témiscouata l'ont fait élire. Ils sont pauvres, découragés, ils veulent un homme qui les comprend. Nous nous sommes trompés de tactique. Nous ne nous ferons pas prendre cette année", m'a affirmé un libéral de l'endroit.

De fait, les chances qu'a le créditiste Gagnon de perdre ses élections pourraient être bonnes. En effet, on affirme que les partisans du Crédit social du comté sont divisés.

Comme la chose s'est produite dans d'autres coins de la province, les nouveaux venus au parti ,les opportunistes auxquels le succès du Crédit social avait mis l'eau à la bouche auraient tenté cette année de repousser à l'arrière les vieux partisans du parti. Ces derniers n'auraient évidemment pas voulu se laisser faire et, dit-on, la querelle rage encore.

Quoi qu'il en soit, l'insatisfaction règne en maître dans le pays. Ce n'est pas la construction d'un port à Rivière-du-Loup qui réglerait du coup la question, mais cette mesure pourrait y contribuer sensiblement.

Du moins, c'est ce qu'espèrent les libéraux.

Le droit de vote à 18 ans (4 et fin)

Assez vieux pour payer, assez vieux pour voter

par **Jacques GUAY**

"Assez vieux pour payer des taxes, des impôts et de l'assurance chômage. Assez vieux pour voter". Cette variante du vieux principe du "no taxation without representation" est l'argument massue le plus fréquemment employé par ceux qui revendiquent le droit de vote à 18 ans.

Il a sans aucun doute un certain fondement si on songe que dans le Québec il y a environ 221,000 jeunes travailleurs de 18 à 20 ans. 221,000 citoyens à part entière quand il s'agit d'impôts, de taxes et d'assurance chômage.

Un autre argument souvent employé est celui du service militaire. "Assez vieux pour se faire tuer en temps de guerre. Assez vieux pour voter en temps de paix." Cet argument est renforci du fait que les jeunes qui sont dans les forces armées actives ont le droit de vote quel que soit leur âge. 126,292 hommes dans le Québec et 391,787 au Canada qui pourraient être forcés de verser leur sang dans une guerre où ils n'auraient même pas la consolation de se dire qu'elle est peut-être la conséquence de leur vote. Cet argument ne peut cependant être employé qu'auprès du gouvernement fédéral.

Taillable et corvéable à merci. Telle semble être la situation des jeunes de 18 à 20 ans dans l'Etat du Québec et au Canada. C'est du moins l'impression que ressentent ceux d'entre eux qui réclament le droit de vote.

Mais pourquoi 18 ans ? C'est évidemment là une limite arbitraire. Comme toutes les limites imposées selon l'âge. 12 ou 14 ans dans le mariage, selon qu'il s'agit de la femme ou de l'homme. 14 ans pour l'émancipation du mineur. 16 ans pour obtenir un permis de conduire. 18 ans pour comparaître devant les cours criminelles. 14 ans pour la scolarité obligatoire. 20 ans pour boire dans les clubs. La majorité à 21 ans. On a attribué à des époques différentes certaines responsabilités à certains âges selons les besoins certains âges selon les besoins temps. Il n'existe aucune concordance.

18 ans semble présentement devenir de plus en plus l'âge auquel un très grand nombre entrera sur le marché du travail. C'est aussi l'âge où l'étudiant termine le secondaire ou entre en philosophie.

La grande objection posée au droit de vote à 18 ans est celle de l'immaturité et du manque de connaissance politique des jeunes de cet âge.

M. Gaudreault a par ailleurs exprimé la boutade suivante qui n'est pas dénuée de sens: "Un bon pourcentage des électeurs sont présentement incapables de porter un jugement équilibré. En ajouter 253,000 ne changerait pas grand-chose."

De toute façon pourquoi demander à une catégorie d'électeurs la preuve absolue qu'elle peut porter un jugement totalement équilibré sans exiger autant des autres électeurs ? L'accepter serait encore une fois bouleverser la notion de démocratie que nous avons connue jusqu'à présent.

Et qui nierait que les jeunes de 18 ans sont capables de porter un jugement assez sain pour être acceptable ? On ne peut le nier sans leur enlever le droit de conduire, le droit de se marier et même le droit de travailler.

"Psychologiquement l'adolescent moyen est un émotif. Il est incertain de lui-même . . . il s'emballe facilement," déclarait une psychologue, Mlle Lise Roquet, dans le journal "Vie étudiante".

L'argument du manque de connaissance est, semble-t-il, à rejeter. Pourquoi l'appliquerait-on aux moins de 21 ans et non aux électeurs actuels ? L'accepter serait bouleverser la notion de démocratie que nous avons connue jusqu'à présent. Au surplus sur quels critères s'appuierait la connaissance ou le manque de connaissance ?

Reste l'émotivité. Est-elle beaucoup plus forte à 18 ans qu'à 21 ans ? Quelques psychologues rencontrés, dont de doctes professeurs d'universités, se sont déclarés incapables de porter un jugement définitif sur la question. Ils étaient plutôt prêts à accorder le droit de vote à 18 ans qu'à le refuser. L'un d'eux, M. Jean Gaudreault, a souligné qu'on devrait procéder par étape, commencer par exemple par l'accorder à 20 ans et effectuer des enquêtes.

Un autre argument est celui de la majorité juridique, de la relation possible entre la capacité civile et le droit de vote. Me Noël Dorion, pour un, et il y en a plusieurs autres dont Me Louis-Philippe Taschereau, de l'Université de Montréal pour n'en nommer qu'un autre, affirme qu'un amendement à la loi électorale suffit pour adopter le droit de vote à 18 ans. Selon lui, il n'y a pas de relation entre la majorité et le droit de vote, entre la capacité du code et le droit de vote. S'il en était ainsi, note-t-il, la femme mariée ne pourrait voter puisque le code l'assimile au mineur.

Selon un professeur de Science politique de l'Université de Montréal, M. Guy Bourassa, le droit de vote à 18 ans est une excellente mesure. "Plus il y a participation du peuple, plus il y a démocratie", affirme-t-il.

Et il poursuit: "Baisser l'âge du vote c'est rendre l'électorat plus dynamique. Les pays les plus conservateurs ont levé l'âge du vote." Il note que plus les régim se démocratisent, plus ils abaissent l'âge du vote. Comme exemple il cite la France où l'âge du vote était de 30 ans en 1814; de 25 ans en 1830; de 21 ans en 1848. Il souligne également que ce sont les jeunes qui bénéficient ou souffrent le plus longtemps des lois adoptés par les parlements. Il lui parait donc juste qu'ils participent davantage à la vie politique.

M. Bourassa ne croit cependant pas que les jeunes de 18, 19, 20 ans devraient être éligibles. "On peut, dit-il, avoir une opinion sans être capable de gérer. On ne peut de plus donner 4 ans de sa vie à 18 ans alors qu'on devrait poursuivre ses études."

Enfin à ceux qui disent qu'il y a danger de corruption plus grand si on accorde le droit de vote aux moins de 21 ans, M. Bourassa répond qu'il y a danger dans la mesure où il y a corruption dans les autres milieux. Il pense que de toute façon ce sont les jeunes qui se laissent corrompre le moins et que loin d'augmenter la corruption leur présence pourrait la faire diminuer.

"L'Esprit nouveau" fait la nique à Me Ferland

par **Mireille LAGACE**

Les 'Amis de l'Esprit nouveau" et Me Philippe Ferland ne semblent plus faire bon ménage. Pourtant, qu'on se souvienne de la conférence euphorique de Me Ferland annonçant l'automne dernier la fondation des "amis de l'Esprit nouveau" . . . l'avocat montréalais avait parlé devant le club de la Place d'armes avec l'autorité d'un fondateur et d'un di-



VICTOR BARBEAU

rigeant comme le père du nouvel organisme.

Me Ferland ne participait pas à l'assemblée. Il avait quitté les lieux quelques instants avant qu'elle ne débute . . .

Mais écoutons-le : "L'élection est tout à fait illégale, l'assemblée était illégale, les membres ont été élus illégalement et ne représentent pas les "Amis de l'Esprit nouveau". J'avais réservé une salle au Cercle universitaire; les membres requérants pour la charte (six) et les membres-fondateurs avaient été convoqués par correspondance, mais lorsque je suis arrivé dans la salle, je me suis trouvé face à un groupe de gens que je ne connaissais pas. Il n'y avait que trois des membres requérants et tous les autres participants avaient été convoqués par M. Jacques Marteaux. A ma connaissance, ils ne sont pas membres du mouvement . . ."

— Que faut-il pour être membre du mouvement ?

— Avoir été accepté comme membre; avoir fait une demande; avoir payé un droit d'entrée de $25, et $10 de cotisation annuelle. Je ne crois pas que c'était le cas des personnes convoquées par M. Jacques Marteaux.

— Croyez-vous que le mouvement des "Amis de l'esprit nouveau" sera de droite après ce soir ?

— Non seulement de droite, mais d'extrême droite. Moi, je ne suis ni de gauche, ni de droite . . .

Soulignons ici que M. Jacques Marteaux est le secrétaire du nouveau comité de direction des "Amis de l'Esprit nouveau". Elu à la présidence : M. Victor Barbeau, de l'Académie canadienne-française, qui a accepté d'assumer, au cours d'une conversation téléphonique, ces fonctions. M. Barbeau est un des membres-fondateurs.

Les "Amis de l'Esprit nouveau" ont obtenu leur charte l'automne dernier. Ils sont incorporés en vertu de la loi des compagnies, partie trois (sans but lucratif). Les requérants à l'incorporation étaient Me Philippe Ferland, MM. Lionel Vezeau, Jean Huberdeault, Yves Benoist-Morin, Jacques Marteaux, Adrien Courville. Ces cinq derniers ont été élu hier soir membres du comité de direction.

"Qu'il reste chez lui !"

Mais les dits rivaux de Me Ferland, que disent-ils ? M. Jacques Marteaux est catégorique : "Me Ferland, il nous a assez embêté, on ne le voulait plus, maintenant il restera tranquille chez lui."

— Me Ferland a-t-il été mis en nomination paur la présidence ?

— Oui, pour le principe afin que personne ne puisse dire qu'il aurait pu être élu . . . Mais même ceux qui l'ont présenté ont voté pour M. Barbeau qui a été élu à l'unanimité.

— C'est pourtant Me Ferland qui avait annoncé la fondation des "Amis de l'Esprit nouveau ?"

— Oui, mais il parlait sans autorisation. D'ailleurs, il tentait de s'accaparer le mouvement. Il y eu bien des discussions. Me Ferland voulait en faire un mouvement populaire, les cinq autres requérants, un mouvement intellectuel. Ce soir, les autres ont eu leur revanche.

— Avez-vous toujours l'intention de publier un journal de droite ?

— Nous publierons un journal, mais un journal intellectuel; ce soir, c'était une réunion d'intellectuels. Il y avait 31 personnes présentes, 31 intellectuels. Me Ferland a tout faussé l'affaire, nous devons tout refaire à neuf . . . D'ailleurs, nous ne voulons pas être entourés de publicité. Nous voulions seulement donner la liste des membres du comité directeur. Nous ne sommes pas un mouvement politique.

La direction

Alors voici la liste des membres du comité directeur des "Amis de l'Esprit nouveau", nouvelle formule :

Président : **M. Victor Barbeau;** vice-présidents : **Lionel Vezeau,** directeur général de la Fédération des Société SSJB, **Jean Huberdeault,** président de la Caisse populaire Notre-Dame-des-Neiges, **Yves Benoist-Morin,** journaliste à Radio-Canada; secrétaire : **Jacques Marteaux,** professeur aux cours du Gèsu; trésorier : **Louis-Philippe Boisseau,** président du Centre de psychologie et de pédagogie; directeurs : **Adrien Courville,** le **Dr Sylvio Lynch, Jacques Falmagne,** professeur à l'université de Montréal, **Archélas Roy,** professeur à l'école des Hautes Etudes commerciales, **Jean-Marie Barrette,** professeur à l'Institut Cardinal Léger et **Robert Marineau.** Le président d'élections était Me Jean D'Amour, organisateur libéral à Lachine.

Un ministre créditiste est impliqué dans un scandale

VICTORIA. (PC) — Le gouvernement créditiste du premier ministre W.A.C. Bennett a été accusé hier, affidavits à l'appui, d'avoir payé des milliers de dollars pour des travaux de voirie qui n'ont jamais été effectués.

Les affidavits, déposés devant la Législature de cette province par le député néo-démocrate Gordon Dowding, de Burnaby, estiment la somme ainsi versée frauduleusement à $135,000.

Un affidavit tend à prouver, entre autres, que le ministre de la Voirie, M. P. A. Gaglardi, a écrit à M. Clyde Thornton, pour lui demander de payer une dette personnelle de $6,702 à A.V.L. Gresty, un individu pas plus identifié.

En retour de quoi la firme aurait reçu les contrats fictifs de $135,000, mais aurait été obligé de payer quelques petits montants pour protection, tel qu'un montant de $350 par mois à Mme Florence Gretsy, une organisatrice créditiste dans le comté du ministre Gaglardi et à l'emploi de l'église dont M. Gaglardi est paroissien, dans sa ville natale de Kamloops.

Le leader provincial du NPD, M. Robert Strachan, a demandé une enquête royale sur ce scandale.

Quant à Mme Gresty, et au ministre Gaglardi, ils ont tous deux nié le fondement de ce scandale.

Et les étudiants ?

Droit de vote à 18 ans ou non, les étudiants ne peuvent voter aux élections de l'Etat du Québec. Du moins durant l'année académique s'ils viennent de l'extérieur. Ce qui est le cas de quelques milliers d'étudiants au niveau universitaire surtout. Et ce sera davantage monnaie courante si on accorde le droit de vote à 18 ans. Car ce sera alors le fait de tous les pensionnaires.

En effet la loi actuelle décrète à l'art. 2, par. 2, sous-par. f, que pour les fins électorales l'étudiant a le domicile de ses parents. On ne peut priver quelqu'un plus clairement de son droit de vote.

C'est dire que le citoyen majeur, puisqu'il s'agit de la loi actuelle, qui réside durant l'année académique à Québec, par exemple, et dont les parents habitent Rouyn, Val-d'Or, Chandler ou Montréal, pour ne nommer que quelques endroits, devrait retourner chez ses parents le jour du vote.

Des juristes proposent que la loi électorale soit modifiée pour les étudiants de façon à leur permettre de voter "par procuration" comme font les militaires au fédéral.

J'AVAIS PEUR DE RECLAMER MES DUS . . . !



J'avais constamment peur de déplaire à mes clients. Je leur faisais crédit. Mais j'attendais qu'ils me payent. J'étais bon pour vendre, mauvais pour me faire payer. La collection des comptes était une obsession.

Un jour, j'ai décidé de suivre le cours de l'Institut de Personnalité. J'y ai acquis de l'aplomb, de l'audace, de l'assurance. J'y ai appris à m'affirmer, à me maîtriser, à réclamer mes droits, à exiger mes dûs.

Ce cours fut pour moi l'entraînement le plus profitable de toute ma carrière.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes ou aux riches, vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux. Chacun y acquiert une richesse d'expériences nouvelles. Tous y vivent le fameux volume : "Arrêtez d'avoir peur ! et croyez au succès !" en vente partout, écrit par Jean-Guy Leboeuf.

C'est beaucoup plus qu'un simple cours de personnalité, c'est un véritable cours de relations humaines, de formation de chefs et de persuasion par la parole.

C'est un cours sérieux, dirigé par des professeurs spécialisés, qui considèrent leur profession comme une vocation.

C'est un cours pratique de 15 semaines, un seul soir par semaine, ne comportant aucun travail à la maison. C'est un cours de qualité, recommandé depuis 1954 par plus de 4,000 gradués distingués.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie pour en juger vous-même la méthode et les résultats ?

Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite jeudi le 28 février ou vendredi le 29 février à 8 heures, au Palais du Commerce, suite 222 (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir le nouveau dépliant gratuit, appelez à VI. 2-8186.

CAHIER No 3 / PAGES 35-54

LA PRESSE

SPORT / FINANCE / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, MERCREDI 27 FEVRIER 1963 — 79e ANNEE — No 115

Henry enregistre 3 buts et New-York bat Détroit

DETROIT. (UPI) — Camille Henry, l'un des grands opportunistes de la ligue Nationale, a mystifié le corps défensif des Red Wings de Détroit en comptant trois buts et a aidé les Rangers de New York à vaincre les Wings au compte de 4-3, hier soir.

Toutefois, ce fut un but tardif de Ken Schinkel, seulement son quatrième de la campagne, qui a procuré la victoire aux New Yorkais. Ce but a ruiné le retour de Terry Sawchuk à Détroit depuis son accident à Toronto, le 6 janvier dernier. Ce soir-là, un coup de patin de Bob Pulford avait profondément coupé la main gauche de Terry.

A la période initiale, les Wings ont pris une avance de 2-0 grâce à des filets de Gordie Howe et de Bruce MacGregor. Il s'agissait du 31e but de Howe, cette saison, et de son 533e depuis son début dans la L.H.N. Il s'est approché à seulement 11 buts du record de tous les temps, détenu par Maurice Richard.

Henry a marqué tous ses filets dans la période médiane. Tout d'abord, il a réduit l'avance des Wings à un seul but en comptant sur un lancer de punition, le premier de la saison à Détroit. Une infraction de Lou Marcon, le remplaçant de Howie Young, a forcé l'arbitre à accorder un lancer de punition à Camille. Ensuite, celui-ci en a obtenu un second pendant que sept Rangers étaient sur la glace en même temps. L'arbitre n'a pas constaté cette faute et le but a été accordé à Henry. Finalement, il a complété son "tour du chapeau" pendant que Gordie Howe était au cachot. La foule a longuement manifesté son mécontentement à la suite de ce but.

Bill Gadsby a enregistré le troisième but des Wings, sans aide. Le compte était égal, 3-3, au début de la troisième période. Schinkel a causé l'échec du Détroit, avec moins de sept minutes à jouer.

Phil Doiron, jeune ailier gauche des Hawks de Moncton de la ligue senior de la Nouvelle-Ecosse, a conclu une entente avec la direction des Black Hawks de Chicago, hier. Il a signé un contrat d'essai devant Bob Wilson, l'éclaireur en chef des Hawks. Doiron a enregistré 50 buts au cours de la campagne.

NEW YORK — Buts : Worsley. Défenses : Harvey, Nallson, Howell, Langlois, Johns. Avants : Henry, Ingarfield, Rochefort, Gilbert, Balon, Bathgate, Hadfield, Hebenton, McKenney, Schinkel, Hextall.

DETROIT — Buts : Sawchuk. Défenses : M. Pronovost, Gadsby, Barkley, Marcon, Lafrenière. Avants : P. MacDonald, Delvecchio, Howe, Jeffrey, Ullman, MacGregor, Fonteyne, A. Pronovost, Faulkner, L. MacDonald.

Arbitre : Skov.
Juges de lignes : Armstrong et Hayes.

PREMIERE PERIODE

1 — Détroit, MacGregor (7e) (Fonteyne, Ullman) 5.46
2 — Détroit, Howe (31e) (Pronovost) 8.36

Punitions : Howell 3.47, Gadsby 8.59, Balon 13.42, M. Pronovost 15.55.

DEUXIEME PERIODE

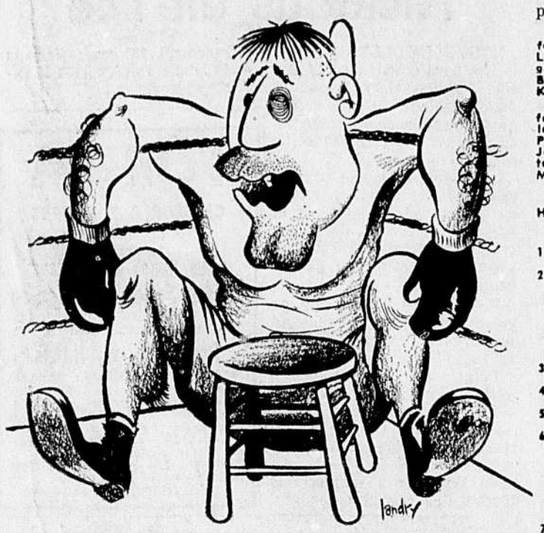
3 — New York, Henry (25e) (sans aide) 1.46
4 — Détroit, Gadsby (3e) (Delvecchio) 2.37
5 — New York, Henry (26e) (Harvey) 10.12
6 — New York, Henry (27e) (McKenney, Harvey) 13.11

Punitions : Hextall 6.25, Howe 12.39, Ingarfield et Lafrenière 17.58, Hebenton 18.40.

TROISIEME PERIODE

7 — New York, Schinkel (4e) (Bathgate) 13.21

Aucune punition.



"Après Gray, amenez-moi Cléroux !" — Durelle



PLONGEON FRUCTUEUX DE WORSLEY — Le gardien de but LORNE WORSLEY des Rangers, que l'on voit ici effectuant un plongeon pour empêcher GORDIE HOWE des Red Wings de Détroit de prendre le retour de lancer, a été fort occupé encore hier soir, mais son club l'emportait par 4-3 sur les Red Wings. En arrière, c'est EARL INGARFIELD, que l'on voit, venant à la rescousse de son gardien de but. (téléphoto UPI)

Représentation égale au Conseil

La bonne entente existe au club de golf Rosemere

L'élection de M. J.J. Power comme président et celle de M. Pierre Carignan comme vice-président, qui a eu lieu lors de l'assemblée annuelle du Club de Golf Rosemère, est une autre étape vers une politique bilingue et biculturelle. Avec le nouveau Conseil d'administration, les intérêts tant français qu'anglais seront servis d'une façon encore plus équitable et les contacts entre les deux groupes seront davantage améliorés. L'alternance d'un président français et anglais, la représentation égale des deux groupes au Conseil d'administration ainsi que pour l'admission des nouveaux membres aideront grandement à satisfaire les désirs de chacun.

Les membres du nouveau Conseil d'administration sont : M. R. Dyson, président sortant; M. J.J. Power, président ; M. P. Carignan, vice-président ; M. H.G. Bayley, secrétaire honoraire ; M. J.G. Peloquin, trésorier honoraire. Les directeurs sont les suivants : MM. J. A. Morin, L. Lloyd, D.H. Robertson, M. Boyer, L. Whittick, G. Bertrand, F. Scotcher, et W.

Howie Young suspendu indéfiniment par Abel

DETROIT. (AP) — Sid Abel, pilote et directeur-gérant des Red Wings de Détroit, et Bruce Norris, président de cette équipe, ont perdu patience hier et ont suspendu Howie Young, l'enfant terrible des Wings, pour une période indéfinie.

"Nous avons tout fait pour aider Young. Nous avons passé l'éponge sur plusieurs délits espérant qu'il se réforme et prenne son rôle de hockeyiste professionnel au sérieux. Aujourd'hui, il ne s'est pas présenté au caucus des joueurs des Red Wings. Nous devons maintenant sévir", de déclarer Abel.

Cette suspension survient à l'expiration d'une autre, imposée par la ligue Nationale, en raison d'une dispute entre Young et l'arbitre Frank Udvari, le 17 février dernier, à Détroit. Il a été tenu à l'écart du jeu durant trois parties, selon la volonté de Clarence Campbell, président de la L.H.N.

La fin de semaine dernière, Abel a ordonné à Young de se tenir en bonne condition physique malgré son inaction, par ordre de Campbell. Mais Howie a décidé de se balader hors de la ville de Détroit, profitant d'une brève vacance.

"Il nous semble évident que Howie ne désire pas aider sa propre cause. Nous ne pouvons plus rien pour lui", de dire Abel.

La direction des Wings a rappelé le joueur de défense, Lou Marcon, des Hornets de Pittsburgh, pour remplacer le "grand malade" des Wings. Celui-ci sera suspendu aussi longtemps qu'il restera enlisé dans cette vie désordonnée.

Le match de championnat est reporté au 10 avril

MIAMI BEACH (PA) — Le combat de championnat mondial entre Sonny Liston et Floyd Patterson a été remis, hier, au 10 avril. On en est encore à se demander si la raison en est la blessure au genou du champion ou la dispute entre son conseiller et les promoteurs.

En effet, Jack Nilon a demandé que le combat-revanche, prévu pour le 4 avril, au Convention Hall de Miami Beach, soit retardé d'une semaine, soit le 11 avril.

Toutefois, Al Bolan, vice-président et gérant général de Championship Sports Inc., a accepté la remise, mais l'a fixé au 10 avril.

Liston ne pourra s'entraîner pendant environ une semaine, a révélé Nilon, en raison d'une blessure au genou, que le champion a subie jeudi dernier en posant en golfeur pour la caméra.

Pour sa part, Bolan est d'avis que la remise est peut-être demandée uniquement en raison de la rancune de Nilon à l'endroit de Championship Sports.

Animosité marquée

Le conseiller du champion n'a jamais caché son animosité

Voir MATCH en page 42

Mantle accepte

FORT LAUDERDALE, Floride, (PA) — Le fameux joueur de baseball des Yankees de New York, Mickey Mantle, a signé aujourd'hui son contrat lui garantissant un salaire de $100,000. Il est le deuxième joueur de baseball à toucher un salaire aussi fabuleux.

AU CENTRE NOUS



PAR MARCEL DESJARDINS

Une opinion de Tommy Ivan

Le gérant général Tommy Ivan des Black Hawks de Chicago soupçonne les observateurs de hockey de ne pas accorder la place d'importance qui revient aux joueurs de défense dans les succès de son club.

Ivan veut bien rendre hommage à Glenn Hall, dont il est probablement le plus enthousiaste admirateur, mais il soutient que les arrières-gardes des Black Hawks n'ont jamais joué avec un tel aplomb, une telle autorité. "Ils jouent vraiment comme se doivent de le faire des spécialistes de la défense", remarque-t-il. Ils se placent en excellente position pour arrêter les élans de l'adversaire. Ils facilitent ainsi grandement la tâche de Hall. Ils n'ont jamais été autant cependant à la hauteur de la situation, souligne-t-il.

Ni lui, ni l'instructeur Rudy Pilous ne sont prêts à se prétendre assurés du championnat. Ils font remarquer que le reste du calendrier des joutes favorise le Toronto du fait que celui-ci doit jouer plus de parties sur sa glace qu'à l'étranger ce qui n'est pas le cas de leur propre équipe. Et le Canadien doit jouer autant de rencontres à Montréal qu'à l'étranger.

Nouvelle crise du soccer local

Qui dirigera les destinées du soccer au Québec, la saison prochaine ? La nouvelle commission qui n'est autre que l'ancien comité exécutif de l'Association de soccer du Québec moins l'un de ses membres de l'an dernier et plus un nouveau, George Bonnemer ?

Le nouveau comité exécutif de l'Association de soccer du Québec que viennent d'élire les divers clubs de l'organisation ?

C'est le cas qui se pose dans un monde ou la guerre froide ne semble jamais cesser.

Si nous en croyons nos informateurs, la division du Québec de l'Association de hockey Canada réclamait de l'organisation centrale il y a quelque temps la nomination d'une commission afin de tenter d'amener la paix dans les rangs du soccer local.

Il semble que par la voix de son secrétaire George Anderson, de Winnipeg, l'Association du Canada accorda son approbation à sa filiale du Québec.

Mais la nouvelle commission n'est en vérité que l'ancienne association du Québec plus un nouveau membre et moins un ancien.

Elle convoqua une assemblée il y a quelque temps au cours de laquelle il semble que les divers délégués refusèrent d'adopter les diverses motions.

A un certain moment, les membres de l'association demandèrent l'ajournement de l'assemblée ce à quoi s'objectèrent les représentants des clubs et des ligues. Puis ces derniers, changeant leurs chaises de place décidèrent de tenir leur propre réunion dans un coin de la même salle et élirent les officiers de ce qu'ils considèrent comme le nouveau comité exécutif de l'Association du soccer de la province de Québec.

Nous apprenons maintenant que la nouvelle commission, c'est-à-dire l'ancienne association du Québec convoque une assemblée pour vendredi prochain afin de permettre aux clubs et aux ligues de s'affilier à elle.

Et si les clubs et les ligues refusent de la joindre ? avons-nous demandé.

"Ils seront hors des cadres réguliers du soccer", nous a-t-on répondu.

Mais des représentants de clubs et de ligues nous ont dit : "nous sommes en pays démocratique. Les officiers doivent être élus par nous les clubs et les ligues. L'association nationale du Canada ne peut nous imposer une commission."

Ambassadeurs de Blue Bonnets

"Les meilleurs ambassadeurs de Blue Bonnets sont encore les propriétaires, entraîneurs et conducteurs de chevaux qui y sont venus", remarquait le gérant général Paul Dansereau de l'hippodrome du boulevard Décarie, hier, en causant de la prochaine saison des courses.

"J'ai été surpris de noter combien Blue Bonnets est non seulement bien connue mais hautement considérée", nous disait-il en nous faisant part des commentaires qu'il avait entendus aux diverses pistes américaines qu'il a visitées au cours de son récent voyage dans les états du sud.

M. Dansereau est convaincu que toutes les délégations que Blue Bonnets aurait pu envoyer aux Etats-Unis ou dans l'Ontario n'auraient pu faire un meilleur travail de propagande que tous ces gens qui sont venus avec leurs coursiers à Montréal. "Ils ont été émerveillés de ce qu'ils ont vu et aujourd'hui ils sont ceux qui conseillent à tous les propriétaires de chevaux qu'ils rencontrent de venir dans la métropole".

M. Dansereau prétend que le seul handicap de Blue Bonnets est le manque d'espace. C'est là que certaines pistes américaines l'emportent sur celles de Montréal. Elles ont beaucoup plus de terrain à leur disposition.

Ce n'est pas un secret que Blue Bonnets envisage le projet d'une estrade principale nouvelle mais personne ne saurait dire quand il sera mis à exécution. C'est également le désir des propriétaires du Parc Richelieu d'agrandir considérablement l'estrade à cet endroit de même que d'apporter certaines autres améliorations mais là encore aucun temps n'a été déterminé pour ces travaux.

Pour le moment, la direction de Blue Bonnets a vu à faire enlever la neige qui recouvrait la piste principale à la demande des entraîneurs des chevaux actuellement à l'hippodrome. Ils désirent intensifier l'entraînement de leurs coursiers.

Liston ne battra pas Clay

Un amateur de boxe de Chicago rencontrait récemment l'ancien entraîneur de Cassius Clay alors que celui-ci se battait encore dans les rangs amateurs.

"Tu me disais toujours alors que tu avais Clay sous ta direction qu'il était un espoir extraordinaire. Eh bien, moi je t'assure que Sonny Liston lui infligera une râclée", de lui dire le jeune homme.

Fred Caserio, l'ancien entraîneur, s'exclama aussitôt : "j'ai des nouvelles pour toi. Liston n'infligera aucune raclée à Clay. Liston ne rencontrera même pas Clay. Lorsque Clay se battra pour le championnat mondial, c'est Floyd Patterson qu'il affrontera".

"Car Patterson va vaincre Liston lorsqu'ils se rencontreront en avril prochain à Miami. Liston a atteint Patterson avec un coup chanceux lors de leur premier match. Cette prochaine rencontre sera autant une farce que le premier combat mais cette fois c'est Liston qui sera le dindon de la farce.

"Il y aura un troisième combat et Patterson triomphera de nouveau de Liston puis rencontrera ensuite Clay".

Après avoir affirmé que Liston n'est pas assez rapide pour Patterson et que celui-ci affirmera sa supériorité sur le champion actuel, Caserio a déclaré qu'il ne faut pas prendre trop au sérieux les remarques de Clay. Celui-ci prétend que c'est sa façon d'obtenir de la publicité et que sans celle-ci il ne recevrait jamais les bourses qui lui sont accordées pour ses combats.

Plusieurs experts croient cependant que Clay vient de commettre sa première sérieuse erreur en acceptant de rencontrer Doug Jones le 13 mars à New York. Jones, on le sait, a mis hors de combat Zerra Foley lors de son dernier match dans la métropole américaine.

GAGNEZ UNE ACADIAN '63!

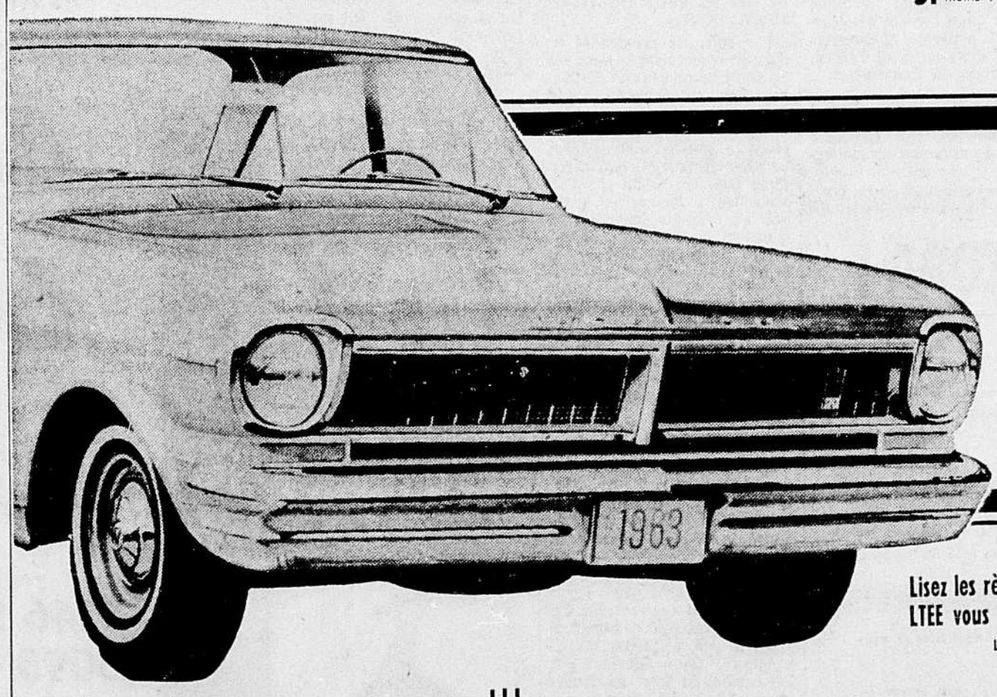
COMMENT PARTICIPER AU CONCOURS !

1. Achetez une Acadian '63 chez Sanguinet Automobile Ltée entre le 18 février et le 23 mars 1963. (Vous gagnez déjà par le prix et la qualité).
2. A l'achat de votre voiture, remplissez le bon de participation que vous obtiendrez de SANGUINET AUTOMOBILE LTEE.
3. Inscrivez-y le nom du joueur du Club Canadien, qui d'après vous comptera le dernier but de son équipe durant la saison régulière 1962-63 de la Ligue de Hockey Nationale.

COMMENT GAGNER ! ! !

1. Le nom du gagnant sera tiré au sort publiquement chez Sanguinet Automobile Ltée, le 25 mars, à midi.
2. La première bonne réponse qui sera tirée autorisera le détenteur à gagner après avoir répondu à une question toute simple. Si l'on ne tire pas de bonne réponse, **Sanguinet Automobile Ltée** versera un montant approprié à une oeuvre de charité bien connue. Les noms des gagnants seront publiés dans **La Presse**.
3. Si vous gagnez, vous recevrez en argent la valeur de votre nouvelle Acadian '63 moins l'allocation d'échange qui vous a été accordée.

Si vous n'aviez pas offert de voiture en échange, vous recevrez la pleine valeur de votre Acadian neuve.



Plus grand choix (150) de modèles et de couleurs chez Sanguinet Automobile Ltée

Livraison immédiate

Lisez les règlements de ce concours très simple. Seul SANGUINET AUTOMOBILE LTEE vous offre une telle chance de remporter un prix de grande valeur.

Les employés de Sanguinet Automobile Ltée, de General Motors of Canada et les employés de leurs agences de publicité, ne sont pas éligibles.

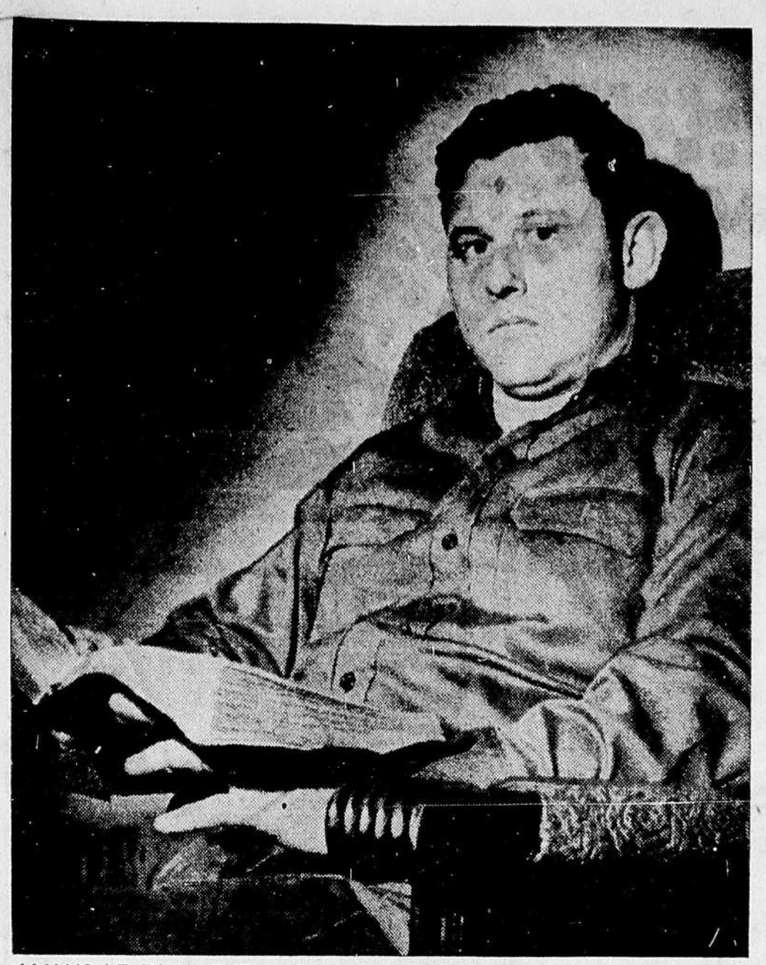
★ GARANTIE DE 24 MOIS OU 24,000 MILLES PAR GENERAL MOTORS
★ CONDITIONS DE PAIEMENT ADAPTEES A VOTRE BUDGET
★ TOUT ECHANGE ACCEPTE

Prix d'achat modique. Economie en tous points. Confort d'une grande voiture. Choix de 4 ou 6 cylindres. Intérieur séduisant. La perle des voitures familiales. Conduite et stationnement faciles. Fabrication canadienne. Coffre arrière très vaste.

Plus grand choix d'options. Freins autorégleurs. Transmission automatique facultative. Changement d'huile et graissage aux 6,000 milles ou 60 jours. Roulement ultra doux. Rendement supérieur. Nombreux accessoires sans supplément.

Sanguinet Automobile Ltée

1965 rue LAFONTAINE, A L'ENTREE DU PONT JACQUES-CARTIER LA. 4-3761



JAMAIS LE DIMANCHE — Pour avoir refusé de travailler le dimanche, comme l'exige le contrat de l'union à laquelle il appartient, M. Jesse Kemby a été congédié. A moins d'un cas d'urgence, M. Kemby préfère prier et enseigner la bible le jour du Seigneur, malgré le salaire horaire de $6.24. Son dernier chèque de paye hebdomadaire était de $191.26.

La France croit que malgré un désaccord passager, la crise du Marché commun va bientôt s'apaiser

BRUXELLES (Reuter, UPI) — Des sources françaises font savoir aujourd'hui que la crise qui s'est abattue sur le Marché commun finira par s'apaiser malgré l'amertume qui est actuellement cause du désaccord au sujet du programme d'aide économique de $730 millions destinés aux pays africains.

Ce désaccord, il est vrai, offre pour le moment toutes les apparences d'une sanction—sanction qui semble signifier un désaveu de la politique française à l'égard, notamment, de la Grande-Bretagne, puisque 15 des 18 Etats africains qui devaient bénéficier du programme d'aide sont d'anciennes colonies françaises.

Ces nouveaux Etats désiraient que l'accord soit conclu le 19 mars. Les ministres de France, de Belgique, d'Allemagne occidentale et du Luxembourg ont accepté cette date. Mais les Pays-Bas se sont opposés à un délai aussi rapide. Quant à l'Italie, elle a objecté qu'elle serait incapable de ratifier le traité avant le 18 avril, date des élections législatives italiennes, le parlement de Rome étant actuellement dissous.

Les délégués néerlandais et italiens ont cependant affirmé qu'ils ne rejetaient pas le nouveau traité, sur lequel un accord unanime s'était fait en décembre dernier.

Ce traité prévoyait l'octroi d'une somme de $730 millions, montant que la France jugeait nécessaire pour garantir une assistance adéquate à l'Afrique noire. De ces $730 millions, $666 millions devaient être fournis sous forme de dons ($620 millions) et de prêts ($46 millions). La différence, soit $64 millions, aurait été consentie par la Banque européenne d'investissement sous forme de prêt à très faible intérêt. En tout, cinq cents millions devaient être utilisés pour des investissements économiques et sociaux et pour l'assistance technique. Quant aux deux cent trente millions restants, ils devaient servir au soutien et à la divertification de la production des 18 Etats.

La France voulait que le traité soit signé dès cette semaine, à Yaoundé, au Cameroun. Son entrée en vigueur aurait soulagé la France qui accorde ces subsides aux producteurs africains pour leur permettre de maintenir des prix élevés.

Les délégués français et ouest-allemands auraient fait valoir, à la réunion du conseil ministériel d'hier, que l'ajournement du traité serait une erreur politique. Mais le délégué hollandais a répliqué que le traité pouvait engendrer une discrimination à l'endroit d'autres Etats africains, notamment ceux du Commonwealth. La Hollande a également suggéré que le traité demeure ouvert à tout Etat africain, membre du Commonwealth, qui désirerait ultérieurement un statut d'association avec le Marché commun.

Quant au ministre des Affaires étrangères de Belgique, M. Paul-Henri Spaak, il a déclaré que le retard placerait les pays bénéficiaires dans une position difficile et que, si l'on permettait à l'Afrique de devenir le terrain de jeu des querelles politiques européennes, il en résulterait une victoire pour le communisme.

M. Schaus, ministre des Affaires étrangères du Luxembourg et président de l'actuelle session du conseil ministériel de la CEE, a été chargé de communiquer les résultats de la séance d'hier au premier ministre du Congo ex-belge, M. Cyrille Adoula. Ce dernier, qui est en visite officielle en Belgique, avait exprimé lundi l'anxiété des 18 Etats concernés et leur étonnement à l'idée que la signature du traité serait retardée.

Selon le "Daily Mail"

Un submersible anglais a déjoué la défense côtière des Etats-Unis

LONDRES. (Reuter) — Le "London Daily Mail" annonçait hier en première page qu'un sous-marin britannique avait récemment réussi à pénétrer à l'intérieur du système défensif anti-sous-marins des Etats-Unis.

Le journal précise que le sous-marin britannique "HMS Orpheus" avait "effrontément" fait surface aux côtés d'un sous-marin américain à la base de New London, Connecticut.

Un porte-parole de l'Amirauté a déclaré : "Nous ne pouvons confirmer qu'une telle chose se soit produite. Même si c'était vrai, nous ne serions pas disposés à commenter l'affaire".

Le "Daily Mail" ajoute que la Marine américaine a envoyé un message à la base de sous-marins de Portsmouth, en Angleterre, pour féliciter l'"Orpheus" de son exploit.

L'"Orpheus" a quitté Gare-lochhead, en Ecosse, le 6 janvier dernier, après avoir avisé les Etats-Unis qu'il se mettait en route, dit le journal.

Le sous-marin a pris 14 jours pour atteindre la côte américaine, se jouant des avions de recherches munis de radar et de deux sous-marins nucléaires de chasse, ajoute le "Daily Mail".

Nouveau télescope à Rao, en Suède

STOCKHOLM — Un nouveau télescope de dimensions plus grandes d'une puissance de "plusieurs millions d'années lumières" va être construit à l'observatoire de la radio télescopie de Rao sur la côte ouest suédoise, au sud de Gothembourg, selon une décision prise par le gouvernement. Ce télescope coûtera $330,000 et sera l'un des instruments de cette taille les plus modernes du monde.

Conçu aussi bien pour la radio-astronomie que pour la recherche spatiale et les télécommunications par satellite, ce télescope sera équipé du matériel le plus perfectionné et bien qu'il n'aura pas la taille des très grands télescopes américains et britannique, il offrira aux chercheurs suédois de l'espace la possibilité de prendre part à la recherche internationale sur de mêmes bases techniques.

Les téléspectateurs verront l'astronaute Cooper en vol

WASHINGTON. (AFP) — A la mi-mai, quand l'astronaute Gordon Cooper effectuera un vol de vingt-deux orbites autour de la terre, les téléspectateurs américains pourront le suivre en direct sur leurs écrans à sept reprises, et chaque fois pendant sept minutes.

On donne, de source officielle, les précisions suivantes sur cette importante innovation :

Le cosmonaute sera visible en direct au moment du décollage de sa capsule "Mercury" au socle "14" à Cap Canaveral. Il sera alors particulièrement intéressant d'observer à la télévision les effets de l'accélération de la fusée "Atlas" sur les traits de plus en plus crispés du pilote, la force à laquelle il est alors soumis allant jusqu'à plus de six fois celle de la pesanteur.

Les téléspectateurs pourront également voir et entendre, en direct, Gordon Cooper au début des orbites suivantes : les seconde, troisième, quatrième, seizième, dix-huitième et dix-neuvième.

La durée d'une révolution autour du globe étant de 90 minutes, Cooper sera donc visible à la télévision entre son lancement et 28 heures plus tard. La durée totale de son vol sera de trente quatre heures.

Le retour sur terre

Si, comme on l'espère fermement dans les milieux scientifiques américains, Cooper boucle son programme de vingt-deux orbites, sa capsule se posera à une soixantaine de milles au sud de l'île Midway, dans le Pacifique central. La flottille de récupération sera dirigée par un porte-avions à bord duquel il est prévu que le pilote se rendra pour gagner Hawaii.

C'est également dans la région de l'île Midway que l'astronaute pourrait amerrir s'il effectue, deux, quatre, cinq, sept, dix-sept, dix-neuf, et vingt orbites. Des possibilités de retour dans l'atmosphère au-dessus des Antilles existent également pour les orbites 2, 15, 16 et 17.

Le lieu de l'amerrissage, précise-t-on dans les milieux compétents, dépendra dans une large mesure de l'heure à laquelle aura été effectué le lancement du pilote dans le cosmos.

A la différence des vols précédents "Mercury" qui ne comportaient au maximum que deux zones de débarquement : Antilles et Pacifique central, Cooper pourra se poser également dans la région des Philippines, d'Okinawa, des Açores et des Canaries.

Son "plan de vol" comprend enfin trois points critiques où sera prise la décision de poursuivre le voyage spatial, ou d'y mettre fin dès que s'achèvera l'orbite suivante : ces points seront à la fin de la première orbite, de la sixième et de la seizième.

OTAN: pas d'ultimatum des E.-U. au sujet de la force multilatérale

PARIS. (UPI, Reuter) — M. Livingston Merchant, conseiller spécial du président Kennedy sur les questions nucléaires de l'OTAN, a exposé aujourd'hui devant le Conseil permanent de l'OTAN le point de vue des Etats-Unis sur les modalités de la mise sur pied de la force de frappe nucléaire multilatérale de l'OTAN.

Selon des sources américaines à Paris, M. Merchant a évité de donner la forme d'un ultimatum aux propositions américaines sur la question. Ces sources indiquent que le délégué américain a déclaré devant le Conseil permanent que Washington désire connaître le point de vue des pays membres de l'Alliance atlantique.

Le délégué de la Grande-Bretagne au Conseil permanent, sir Evelyn Shuckburgh, a exposé de son côté les vues du cabinet de Londres sur le projet de force multilatérale.

On souligne que les vues de Londres diffèrent quelque peu de celles des Etats-Unis.

D'autre part, le délégué de la France au Conseil permanent, M. François Seydoux, aurait réitéré l'opposition du général de Gaulle à toute participation française à la force multilatérale. Par contre, les autres pays européens de l'OTAN ont réagi favorablement aux propositions américaines. Toutefois, M. Merchant devra donner des précisions sur la question de savoir si les Etats-Unis entendent conserver un droit de veto sur l'utilisation éventuelle de la force de dissuasion multilatérale.

Genève

Les neutres insistent sur un compromis

GENEVE. (UPI, AFP) — Le Brésil a lancé aujourd'hui un nouvel appel aux puissances nucléaires pour qu'elles parviennent à une entente sur la cessation des essais nucléaires en adoptant un compromis au sujet des inspections sur place. La solution à l'impasse doit être trouvée entre les extrêmes exigés par les Etats-Unis d'une part et l'Union soviétique d'autre part, a déclaré M. Mello Franco.

Le délégué brésilien a souligné que l'opinion publique trouve "incompréhensible et même absurde" qu'un différend sur le nombre des inspections empêche d'en arriver à un accord. M. Mello Franco n'a pas mentionné spécifiquement le chiffre de cinq inspections que les huit pays neutres à la conférence des 17 envisageraient comme le compromis susceptible de briser l'impasse.

On sait que les Etats-Unis insistent sur un minimum de sept inspections par année tandis que les Russes ne veulent accepter qu'un maximum de trois inspections.

Le chef de la délégation américaine, M. William Foster, n'a pas fait de commentaires immédiats sur la proposition brésilienne, mais il a demandé une fois de plus aux Soviétiques de reprendre les négociations au sujet de l'arrêt des essais nucléaires. M. Foster a proposé que le sous-comité nucléaire (à trois) reprenne ses travaux et qu'en séance plénière la conférence continue la discussion du problème nucléaire jusqu'à ce que toutes les délégations aient fait connaître leur point de vue et qu'ensuite elle s'attaque au problème du désarmement général et complet.

Le délégué soviétique, M. Tsarapkine, n'a pas répondu pour le moment à cette requête, mais il est possible que l'URSS se rende aux instances de la conférence et particulièrement des neutres pour reprendre les négociations à trois.

Outre celles des typos

Une nouvelle grève menace les journaux de New York

NEW YORK. (PA, AFP) — Les journaux newyorkais qui ne paraissent plus depuis 82 jours, par suite de l'arrêt de travail des typographes, sont menacés d'une nouvelle grève.

En effet, le syndicat des ouvriers mécaniciens, chargés de l'entretien des linotypes et autres machines utilisées par les journaux, a autorisé ses chefs à déclarer la grève s'ils n'ont pas obtenu un nouveau contrat satisfaisant quand leur contrat actuel expire, le sept mars prochain.

Par ailleurs, onze heures d'efforts n'ont pas réussi, hier, à rapprocher le point de vue des éditeurs de journaux newyorkais de celui des typographes, en vue de trouver une solution au conflit.

Devant cet échec des négociations, le maire de New York, M. Robert Wagner, proposerait incessamment une formule de compromis aux deux parties. Il leur demandé de lui soumettre un rapport écrit, aujourd'hui, sur leurs positions relatives.

Le local no 6 de l'Union internationale des typographes, avait déclenché, le 8 décembre, une grève contre le "New York Times", le "Daily News", le "Journal American" et le "World - Telegram and Sun". Cinq autres quotidiens ont décidé par la suite de suspendre leur publication. Ce sont : le "Herald Tribune", le "Mirror", le "Post", le "Long Island Star-Journal" et le "Long Island Press".

Les typographes revendiquent une augmentation de salaire de $18 par semaine ainsi que divers bénéfices marginaux, tandis que les éditeurs offrent une augmentation globale de $10 par semaine.

Selon les éditeurs, la valeur monétaire des revendications du syndicat se chiffre à $37 par semaine par personne, tandis que M. Powers estime qu'elle ne dépasse pas $26.42.

Berlin: Bonn accepte les vues des E.-U.

BONN. (AFP) — Le gouvernement fédéral allemand a accepté la proposition américaine d'ouverture de conversations préliminaires avec l'Union soviétique, au sujet de Berlin, mais on n'attend pas, dans la capitale fédérale, de résultat positif de telles conversations.

On rappelle, d'autre part, dans les milieux politiques de Bonn, que le maintien des troupes alliées à Berlin, le libre accès à la ville et la sauve-

Une autre exclusivité incroyable de

F. COURTEMANCHE LTEE

FORMIDABLE VALEUR DE $1095



FUTURS MARIES !

Une attention PERSONNELLE à chacun de nos clients vous assure une satisfaction absolue. C'est le MOTTO EXCLUSIF de F. Courtemanche Ltée

L'ENSEMBLE 3 PIÈCES LE PLUS ADMIRÉ!

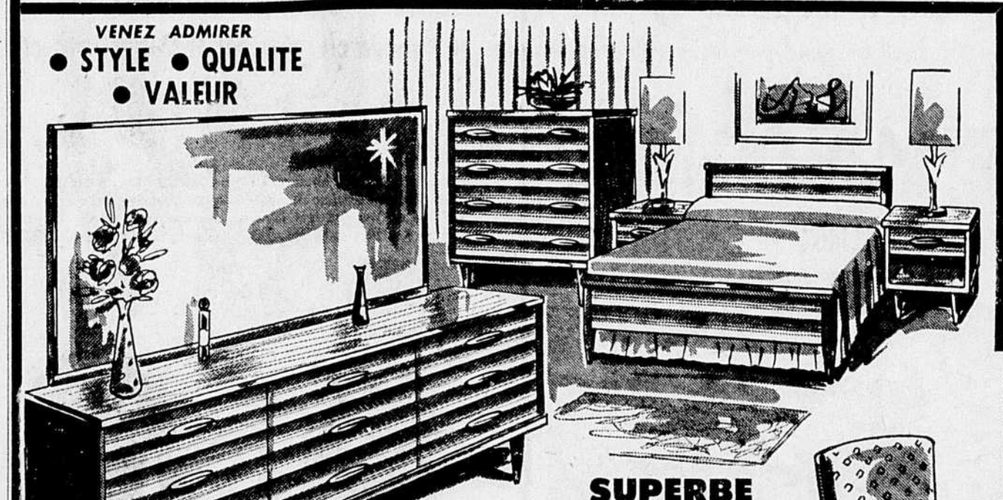
AU PRIX IMBATTABLE DE $795

LE TOUT EXACTEMENT TEL QU'ILLUSTRE

Avec cet ensemble, vous obtenez 795 CHANCES de gagner le GROS LOT de la Plaza St-Hcbert

MARCHANDISES ENTREPOSEES SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES — LIVRAISON SUR DEMANDE JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

VENEZ ADMIRER
• STYLE • QUALITE
• VALEUR



SUPERBE MOBILIER

3 morceaux : BUREAU TRIPLE DE 70" à 9 tiroirs, avec grand miroir. Commode de 37½" à 4 tiroirs. Lit régulier 54" ; merveilleux fini noyer satin, de fabrication très soignée.

DE PLUS : Matelas à ressorts "SEALY" et sommier à lames compris.



VIVOIR DE BON GOUT

2 morceaux : grand sofa à 4 places et fauteuil compris. Tissu de qualité et coussins en caoutchouc mousse.

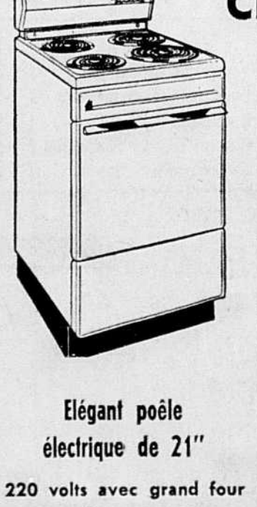
DE PLUS : Jolie table à café de 48", table étagère, lampe de plancher et lampe de table de choix.



JOLIE CUISINE

5 morceaux : table de 36" avec dessus Arborite à dessins gris blanc ou brun beige. Ainsi que 4 chaises chromées. C'est un belle valeur.

COMPRIS AVEC CET ENSEMBLE



Elégant poêle électrique de 21"

220 volts avec grand four et 4 ronds à 7 positions.



Réfrigérateur MARQUE REPUTEE Mc CLARY - EASY

10 pieds cubes avec grand tiroir à légumes, larges tablettes, etc...

4 PLANCHERS DE MEUBLES et appareils électriques

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 H.

F.C. F. Courtemanche LTEE

6729, ST-HUBERT AU NORD DE ST-ZOTIQUE CR. 2-1137-38

Au service d'une distinguée et nombreuse clientèle depuis plus de 25 ans

Un savant russe traite l'affaire des tritons ressuscités de "pure légende"

MOSCOU (AFP, UPI) — L'affaire des tritons "ressuscités" après 5,000 ans de congélation serait une pure fantaisie, même si, à l'origine, il semble y avoir effectivement un triton découvert par des mineurs sibériens. quoi qu'il en soit, Radio-Moscou a finalement admis, hier, que toute cette histoire avait été puisée dans un numéro vieux de trois mois du magazine "Neva" de Léningrad.



TRITON — genre de batraciens urodèles comprenant de petites salamandres aquatiques à queue comprimée verticalement (Voir QUILLET).

Il semble de plus que l'inventeur des "tritons ressuscités" pourrait être appelé à rendre des comptes. Tel est du moins le souhait d'une sommité scientifique de Léningrad, le professeur Lev Lozino-Lozinsky, chef de laboratoire de biologie cosmique à l'Institut de cytologie de Léningrad. Le professeur, que l'auteur de l'article sur les tritons, M. G. Baldyche, avait cité à l'appui de sa thèse, a déclaré à des journalistes que le phénomène décrit dans l'article était "médicalement impossible". Il a souligné que la vie cessait lorsque les cellules se trouvaient congelées. Il n'a jamais vu les fameux tritons mais considère que toute cette histoire "n'est qu'une légende".

Le professeur a ajouté que, connaissant Baldyche, il l'avait mis en garde contre la publication dans la revue "Neva" de cet article sensationnel, et que, maintenant, il serait appelé à "rendre des comptes".

Dans son article, Baldyche reliait l'histoire des "tritons ressuscités" aux travaux du professeur Dozino-Lozinsky, qui a effectué de nombreuses expérience en vue de tenter de garder en vie des créatures congelées. Le professeur a d'ailleurs précisé qu'aucune de ses expériences n'a été un succès jusqu'ici.

Seul un point semble bien acquis dans ce qui apparait de plus en plus comme une mystification scientifique : il existe effectivement dans un bocal de l'université de Moscou, un triton. Suivant le professeur Alexandre Matveiev, il y aurait été amené, en 1955, par un groupe de mineurs de Sibérie, accompagnés d'une infirmière. (Le triton est le batracien à queue le plus ancien qui ait vécu sur notre planète).

Cette infirmière aurait, elle, effectivement vu le triton après sa "résurrection", mais non dans sa prison de glace sibérienne.

Le professeur Matveiev se souvient d'avoir parlé à cette femme, mais il ne peut confirmer les faits plus avant.

L'article faisant état des tritons rappelle par ailleurs, que des savants ont déjà constaté de nombreux cas de survie de microbes après plusieurs centaines où plusieurs milliers d'années. Il cite la découverte, en 1911, de microbes vivants, prélevés dans la muqueuse de la trompe d'un mammouth découvert en Sibérie et qui était resté plusieurs milliers d'années en état de congélation.

AUTOUR DU MONDE

Paris et l'Algérie

PARIS. (AFP) — M. Jean de Broglie, secrétaire d'Etat français chargé des affaires algériennes, a défini, hier, devant l'Association des journalistes d'outre-mer, la politique française à l'égard de l'Algérie. "C'est une véritable politique, a-t-il dit, et non un marchandage. Nous y suivons une ligne de conduite et nous ne pratiquons pas de "donnant donnant". C'est une politique à long terme, une oeuvre de patience et de bonne foi, qui ne peut dans l'immédiat révéler l'importance de ses résultats".

Le ministre a fait état d'une série d'accords et protocoles déjà signés entre les deux Etats en divers domaines techniques, culturels et financiers. "D'autres problèmes douloureux" (problèmes des harkis, sort des disparus) sont traités avec toute la bonne volonté désirable", a-t-il dit.

Djakarta : yeux doux à La Haye

NATIONS UNIES. (AFP) — Le Dr Subandrio, ministre des Affaires étrangères de la république d'Indonésie, a informé le secrétaire général des Nations unies, U Thant, de l'intention du gouvernement indonésien de reprendre ses relations diplomatiques avec les Pays-Bas.

Le télégramme du Dr Subandrio à U Thant contenant cette indication a été transmis au secrétaire général de l'ONU en date du 20 février dernier par le représentant de l'Indonésie aux Nations unies, M. Palar.

L'affaire de la langouste

RIO DE JANEIRO. (AFP) — M. Hermes Lima, ministre brésilien des Affaires étrangères, et M. Jacques Bayens, ambassadeur de France, ont eu, hier matin, à Rio de Janeiro, un entretien dans l'espoir de trouver une issue à l'impasse diplomatique dans laquelle "l'affaire de la langouste" s'est engagée, ainsi que les bases d'une négociation.

Aucun commentaire n'a été fait, ni du côté français, ni du côté brésilien sur cet entretien qui sera suivi, aujourd'hui, d'une nouvelle rencontre.

Whisky canadien : pas de surtaxe

WASHINGTON. (PC)— Tout porte à croire que la Commission sur les tarifs s'apprête à rejeter la demande des fabricants de whisky aux Etats-Unis en vue de l'imposition de droits de douane plus élevés sur les importations de whisky canadien. Le président de la Commission, M. Ben Dorfman, est intervenu à plusieurs reprises, au cours de l'audience d'hier, pour demander aux requérants pourquoi ils ont mis tant de temps à se plaindre des conséquences de l'importation de whisky de provenance canadienne. En effet, les droits de douane de $5 par gallon ont été réduits à $2.50 en 1938 et à $1.25 en 1953.

Italie : campagne électorale

ROME .(AFP) — "L'unité des forces de gauche est nécessaire pour battre la démocratie - chrétienne", a déclaré M. Giorgio Amendola, membre du secrétariat du parti communiste italien, au cours d'une réunion consacrée à la préparation de la campagne en vue des élections du 28 avril.

"La bataille électorale, a ajouté M. Amendola, ne doit pas se transformer en un combat fratricide entre les partis ouvriers. La discussion au sein du mouvement ouvrier ne doit pas faire oublier que la démocratie-chrétienne est l'ennemi numéro un. Nous devons rappeler à tous, a-t-il poursuivi, qu'aucun parti ne peut à lui seul avoir la force d'imposer à la démocratie-chrétienne le respect des engagements pris. L'unité du mouvement ouvrier est donc nécessaire.

La G.-B. va construire 5 sous-marins atomiques

LONDRES. (Reuter) — On a révélé aujourd'hui que les chantiers maritimes de Grande-Bretagne qui étaient aux abois depuis quelque temps vont reconnaitre un regain d'activité du fait que le gouvernement projette de leur confier, d'ici la fin de l'année, le soin de construire des sous-marins atomiques.

Un porte-parole de l'Amirauté a annoncé que le coût global de la construction de cinq sous-marins atomiques sera de quelque $840 millions de dollars. De cette somme, au moins $560 millions seront dépensés dans les chantiers maritimes britanniques.

Les sous-marins en question seront équipés des fusées Polaris qui ont été offertes par les Etats-Unis à la Grande-Bretagne lors de la rencontre historique de Nassau en décembre dernier.

Tandis qu'Aden est menacé

Le Yémen recevra une mission de l'ONU

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP-PA) — La situation au Yémen se présente aujourd'hui sous deux aspects.

Premièrement, après de longues négociations, le secrétaire général des Nations unies U Thant a été en mesure d'annoncer hier qu'il envoyait en mission à Sanaa, capitale du Yémen, M. Ralph Bunche, son adjoint pour les affaires politiques spéciales.

M. Bunche vient de se signaler par le travail qu'il a accompli à Elisabethville pour mettre le point final à la sécession du Katanga.

M. Bunche doit arriver à Sanaa le 28 février ; il y passera quelques jours à avoir des entretiens avec les dirigeants du gouvernement républicain du Yémen. On indique, à l'ONU, que, dès le début de la révolution antimonarchiste du Yémen, U Thant avait envisagé que l'ONU puisse jouer un rôle utile pour la réduction des tensions dans cette région.

Il ne semble pas que M. Bunche ait l'intention d'entrer en contact avec les partisans de l'iman El Badr, roi du Yémen, qui poursuivent la lutte avec acharnement.

Aden

Par ailleurs, les troupes yéménites républicaines, qui avaient fait une incursion dans le territoire britannique d'Aden, se sont retirées après avoir été soumises à un tir d'artillerie, hier, a déclaré à la Chambre des Communes, à Londres, le sous-secrétaire d'Etat aux Colonies, M. Nigel Fisher.

Celui-ci a précisé que le détachement yéménite se trouvait dans Aden depuis le 29 janvier. Il se composait de 300 hommes. Aden, qui se trouve à l'extrémité sud de la péninsule d'Arabie, est réclamé depuis longtemps par le Yémen.

M. Fisher a noté qu'un ultimatum avait été lancé aux envahisseurs avant le commencement du barrage d'artillerie. La Grande-Bretagne n'a pas encore reconnu le nouveau régime révolutionnaire du Yémen qui est représenté à l'ONU. Londres a retiré ses diplomates de Sanaa depuis les événements de septembre dernier.

D'autre part, d'après l'agence du Moyen-Orient, des avions britanniques ont bombardé le village yéménite de Harib. L'agence, citant le maréchal Sallal, chef du gouvernement yéménite, affirme que l'action des bombardiers britanniques avait pour but de venir en aide à des guerriers venus d'Arabie séoudite assiégés dans Harib.

L'arc sera dans la nue; et je le regarderai, pour me souvenir de l'alliance perpétuelle entre Dieu et tous les êtres vivants, de toute chair qui est sur la terre. — ANC. TEST. Génèse, IX, 16 (Segond).

Don Camillo passe de la fiction à la réalité...

SASSO MARCONI, ITALIE. (UPI) — Don Camillo, curé imaginaire prompt à se servir de ses poings pour combattre le maire communiste de la petite ville où ils habitent tous deux, a peut-être trouvé une incarnation à Sasso Marconi en la personne du curé Dario Zanini. Don Dario annonça dans son sermon dominical que le maire communiste Renato Giorgi et sept membres du conseil municipal seraient considérés comme excommuniés. Aujourd'hui, il explique que le programme de travaux publics récemment voté par les communistes a été conçu pour nuire aux projets de construction d'une église. Cette affaire a provoqué des discussions passionnées dans toute l'Emilie, la région que voulait décrire Giovanni Guareschi dans son roman "Don Camillo". L'annonce de l'excommunication est le dernier épisode du combat Eglise-Communisme dans ce village situé à 10 milles au sud de Bologne, au pied de la chaine de l'Apennin.

Tout a commencé quand les communistes se sont mis à tenir leurs assemblées sur l'unique place publique de Sasso Marconi, qui fait face à l'église, et que les haut-parleurs ont porté la propagande communiste jusqu'au maitre-autel.

Il arrivait parfois au prêtre imaginaire, Don Camillo, de s'emporter jusqu'à attaquer ses adversaires communistes avec ses poings nus. Don Dario, lui, s'est mis à sonner les cloches de l'église tout au long des assemblées communistes. De leur côté, les communistes érigèrent une enseigne de 15 pieds, portant faucille et marteau sur la "Maison du Peuple", adjacente à l'église. Sur protestation de Don Dario, l'enseigne fut réduite à de plus modestes proportions.

Don Dario entreprit alors de vendre de la propriété foncière appartenant à l'Eglise, afin d'acheter du terrain derrière l'église pour y aménager un jardin d'enfants, un petit théâtre et un terrain de soccer. Le maire et ses partisans au conseil municipal adoptèrent ladessus un programme de travaux publics qui eut pour effet de réduire la valeur des propriétés foncières de l'Eglise et de nuire ainsi aux projets de construction du curé. Le conseil municipal décida qu'un tiers du site en question serait consacré à un terrain de stationnement.

Sur ce, don Dario annonça qu'il porterait la question devant les évêques et le préfet de Bologne, les plus hauts représentants du gouvernement italien dans cette province. Quant au maire Giorgi, il a annoncé qu'il tiendrait une assemblée publique sur cette question, sur la place publique face à l'église.

Argoud aurait été enlevé à Munich

PARIS. (AFP, PA, UPI) — On a accusé aujourd'hui des agents des services de sécurité français d'avoir enlevé un chef de terroristes français en Allemagne occidentale de la même façon que des agents israéliens ont enlevé Adolf Eichmann en Argentine en mai 1960. Selon la police française, l'ex-colonel Antoine Argoud a été trahi par ses complices de l'OAS. La police dit l'avoir trouvé, ligoté, visage légèrement tuméfié, dans une camionnette, hier près de la cathédrale Notre-Dame. Un coup de téléphone anonyme avait averti l'état-major de la police qu'un chef terroriste se trouvait dans une camionnette stationnée près des quartiers généraux de la police qui, précisément, ne sont pas très éloignés de Notre-Dame. Toujours selon la police, l'auteur de l'appel téléphonique anonyme a dénoncé Argoud comme un traître ayant organisé à la hâte la tentative d'assassinat de de Gaulle au Petit-Clamart le 22 août dernier. Jusqu'ici, on n'avait pas relié le nom d'Argoud à cette affaire. La police croyait en effet le complot organisé par un nommé Georges Watin, un civil d'Algérie.

Les aveux d'Argoud

Argoud lui-même, tout comme plusieurs journaux parisiens, dit avoir été enlevé. Le gouvernement français n'a encore fait aucun commentaire sur l'affaire.

Argoud aurait dit à la police que le service secret français l'avait enlevé à sa chambre d'hôtel à Munich, en Allemagne, puis transporté en France, le laissant ficelé dans la même camionnette. Il aurait dit qu'on l'a transporté ainsi de façon à éviter des complications diplomatiques au sujet d'une arrestation effectuée par des Français en territoire allemand.

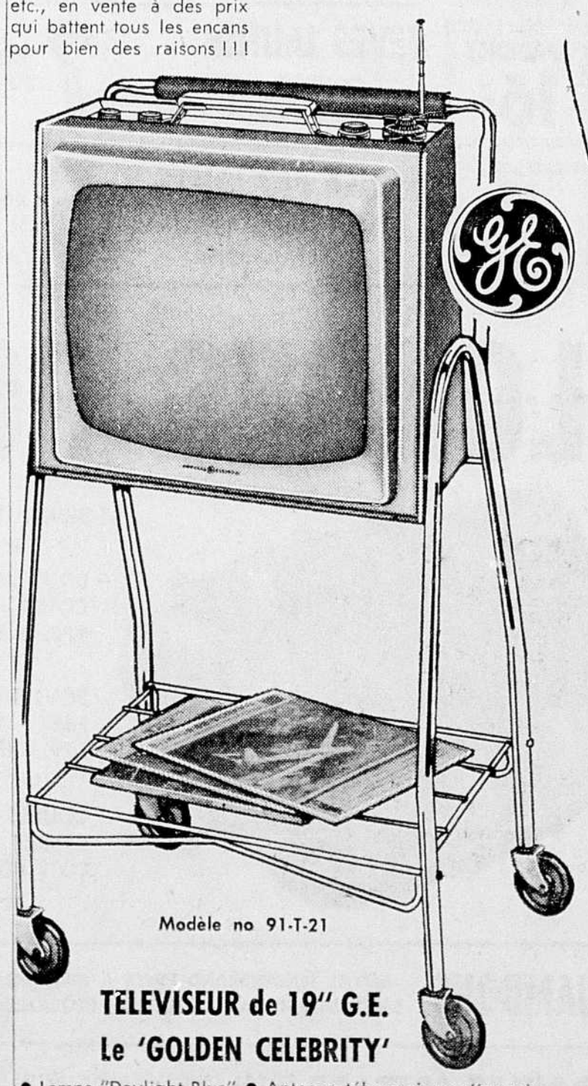
Des observateurs ont fait remarquer que cette interprétation coïncidait avec des doutes qu'on entretenait à l'effet que l'OAS ait laissé tomber vivant aux mains de la police l'ex-colonel barbu, âgé de 52 ans, avec sa vaste connaissance des activités de l'OAS.

Arrestation de Sari

Par contre un jeune Hongrois de 20 ans, Gyula Sari, qui faisait partie du commando OAS du Petit-Clamart, a été arrêté vendredi dernier, mais la nouvelle n'a été connue qu'hier. Sari est l'un des deux hommes qui, de l'intérieur d'une camionnette, avaient fait feu sur la voiture du président de Gaulle. Lors de son réquisitoire, lundi dernier, au cours du procès contre les auteurs de l'attentat du Petit-Clamart, le général Gerthoffer avait requis la peine de mort par coutumace contre Sari. A l'audience d'aujourd'hui, le tribunal a cependant décidé de disjoindre le cas de Sari de celui des autres accusés.

Allô qu'un ENCAN c'est la VENTE INVENTAIRE chez JEAN GERVAIS

N.B.
Toutes nos aubaines ne peuvent être illustrées... Il faut donc pour constater vraiment vos chances d'économies venir nous visiter. Nos planchers sont encore remplis de meubles, d'appareils électriques, etc., en vente à des prix qui battent tous les encans pour bien des raisons !!!



Modèle no 91-T-21

TÉLÉVISEUR de 19" G.E.
Le 'GOLDEN CELEBRITY'
• Lampe "Daylight Blue" • Antenne télescopique attenante. • Poignée escamotable genre bagage. • Coffret en polystène résistant. • Disponible en gris faon ou crépuscule. • Ultra-vision en son et image. Dimensions : Hauteur : 16⅜"; Largeur : 19¾"; Profondeur : 12½". Rég. $249.
BAS PRIX D'INVENTAIRE (avec base) $189.00

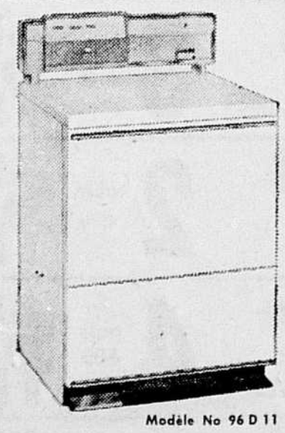


DERNIER COUP DE MASSUE A NOS PRIX
GENERAL ELECTRIC

Oui, c'est notre coup de massue final, parce que c'est la fin de notre VENTE INVENTAIRE. Et cette fois JEAN GERVAIS prouve définitivement que ses prix sont des prix de défi absolu ! Et notre service demeure le meilleur, comme les marques que nous vendons sont aussi les meilleures. GE signifie qualité ! GERVAIS signifie économie !

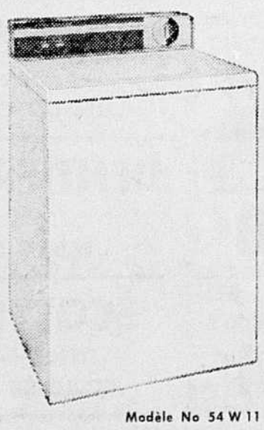
Modèle no 146-1-11

REFRIGERATEUR-CONGELATEUR DE 14 PI. CU.
à deux portes et zone zéro G.E.
Système de réfrigération "Roto-Cold" faisant continuellement circuler l'air froid. Spacieuses étagères pivotantes. Congélateur d'une capacité de 131 livres. Garantie d'un an sur le réfrigérateur entier. Rég.: $499.
BAS PRIX D'INVENTAIRE $339.00



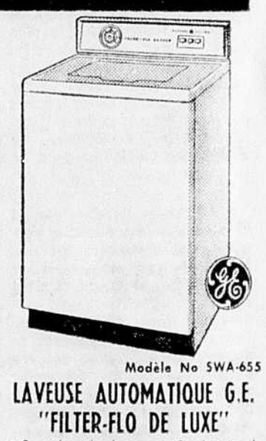
Modèle No 96 D 11

SECHEUSE AUTOMATIQUE ULTRA-RAPIDE G.E.
• Fonctionnement automatique à boutons-poussoirs • 3 nouveaux cycles de séchage pour tout genre de tissus • Système de séchage rapide • Un an de garantie • Rég. $339.95
BAS PRIX D'INVENTAIRE $249



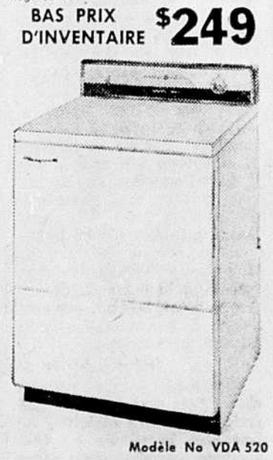
Modèle No 54 W 11

LAVEUSE AUTOMATIQUE FILTER-FLO G.E.
• Réglage du volume d'eau pour les petites quantités de linge • Contrôle de la température de l'eau • Equilibreur de charge automatique • Cycles de lavage et de rinçage. Rég. $379.
BAS PRIX D'INVENTAIRE $219



Modèle No SWA-655

LAVEUSE AUTOMATIQUE G.E. "FILTER-FLO DE LUXE"
• 2 cycles de lavage • 2 vitesses de lavage • 3 cycles de température de l'eau • Régulateur de charge automatique • Cycle de savonnage automatique. Rég. $399.
BAS PRIX D'INVENTAIRE $249



Modèle No VDA 520

SECHEUSE AUTOMATIQUE ULTRA-RAPIDE G.E.
• Système de séchage ultra-rapide • Sélecteur variable de chaleur • Cycle de séchage jusqu'à 140 minutes • Porte ouvrant à pleine largeur et à loquet magnétique • Fonctionnant sur 115 ou 230 volts. Rég. $229.
BAS PRIX D'INVENTAIRE $149

5270, HENRI-JULIEN — au coin de la rue Boucher — CR. 7-4103
1145, EST, MONT-ROYAL — près de la rue de la Roche — LA. 4-6817

JEAN GERVAIS

HEURES D'AFFAIRES:
Le jeudi jusqu'à 10 p.m., le vendredi jusqu'à 10 p.m., le samedi jusqu'à 5 p.m.

Geste constructif pour l'Expo 1967

Laurent Lauzier



L'Exposition universelle de Montréal constitue un événement à venir d'une importance économique et financière incontestable. Il est donc normal que nous suivions fort attentivement les principales étapes de son organisation.

Nous partageons actuellement les craintes de ceux qui estiment que le grand projet démarre trop lentement, parce que le choix de l'emplacement donne lieu à beaucoup trop de confusion et à la manifestation d'intérêts tout à fait locaux. Nous avons cependant été heureux de constater, lors de la conférence de presse donnée lundi soir par le commissaire général, M. Paul Bienvenu, que l'organisation administrative de l'Exposition se donnait rapidement des bases solides qui devraient lui permettre une grande efficacité de décisions au cours des prochains mois.

•

Il est maintenant évident que la Société de l'Exposition universelle, un organisme de la Couronne, fonctionnera le plus possible comme une grande entreprise libre, selon les principes administratifs qui prévalent dans les grandes sociétés canadiennes et américaines. Déjà la direction de l'Exposition a retenu les services d'experts en organisation administrative, qui ont soumis un schéma des principales fonctions. Celui-ci a reçu l'approbation presque complète des administrateurs, à leur première réunion de lundi. Cette façon de procéder apporte au projet une nouvelle garantie de succès et surtout d'efficacité, car il est bien évident qu'une entreprise de l'envergure de l'Exposition doit faire appel, dès ses débuts, à des experts en administration.

Autre facteur d'importance, M. Bienvenu a mentionné que la Société se conformera naturellement aux règlements du Bureau international des expositions, mais il a indiqué qu'elle jouirait quand même d'une grande souplesse dans ses cadres, s'inspirant encore là des principes qui font le succès de nos grandes entreprises industrielles et commerciales.

•

Si l'organisation administrative de l'Exposition semble maintenant sur la voie d'une efficacité certaine, peut-on en dire autant de cette épineuse question du choix de l'emplacement ?

Les administrateurs de l'Exposition expriment un point de vue fort logique lorsqu'ils affirment qu'ils devraient se réunir au moins une fois avant de passer à la décision finale. Le commissaire général a précisé lundi que l'on avait remis aux administrateurs des dossiers complets sur les projets actuellement à l'étude, et qu'une décision finale serait vraisemblablement prise d'ici deux semaines.

Comme cette décision finale doit, aux termes des règlements du Bureau international, recevoir l'approbation des trois gouvernements directement intéressés dans le projet, le point le plus important maintenant est d'obtenir une acceptation rapide du choix qui sera bientôt fait par les administrateurs. Puisque les trois pouvoirs publics concernés sont déjà représentés au conseil d'administration de l'Expo, il semblerait normal que leurs délégués aient dans une large mesure la responsabilité de la décision finale, en accord naturellement avec les pouvoirs publics qu'ils représentent.

•

Au fait, dans l'état d'urgence où se trouve présentement le projet, il semblerait inadmissible qu'une fois la décision prise par les administrateurs sur le choix de l'emplacement, les études recommencent à nouveau au niveau même des trois gouvernements pour déterminer si la décision prise est la meilleure. On ne saurait se permettre une telle lenteur quand le temps presse si fortement d'agir.

Opposer le libre échange au protectionnisme européen

-- J.R. Bradfield

DALLAS, TEXAS — La possibilité d'une vaste région de libre échange incluant l'Amérique du nord, le Japon, la Grande-Bretagne et quelques pays d'Europe a été soutenue hier par M. John R. Bradfield, président de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie, dans un discours prononcé à Dallas au congrès de l'American Institute of Mining, Metallurgical and Petroleum Engineers.

M. Bradfield, président de la puissante société minière canadienne Noranda Mines Limited, a déclaré que "en réaction contre la conception archaïque de la France, faite d'ultra-nationalisme et de grandeur, nous devons éviter de répéter les mêmes erreurs".

"L'Association européenne de libre échange, a-t-il dit, se prépare à l'élimination des tarifs sur les produits industriels vers 1966, et l'on commence les discussions sur la production agricole. Ensuite la Grande-Bretagne se tournera probablement vers le Commonwealth, les Etats-Unis et le Japon.

"A mon avis, nous devrions continuer à négocier sérieusement des réductions tarifaires multilatérales, d'abord dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs et le commerce, et les Etats-Unis devraient prendre les devants en s'appuyant sur leur loi de l'expansion commerciale.

"Une telle conduite forcerait les pays du Marché commun à choisir entre une attitude ouverte sur le monde, plus réaliste, et une attitude protectioniste et insulaire.

"Si c'est cette dernière qui prévaut, le groupe formé par les Etats-Unis, le Japon, les sept pays européens qui ne sont pas de la CEE, la Grande-Bretagne et le reste du Commonwealth, devrait continuer à réduire ses tarifs, disant ainsi au Marché commun "vous êtes les bienvenus, mais si vous ne voulez pas venir, nous ne pouvons pas vous attendre".

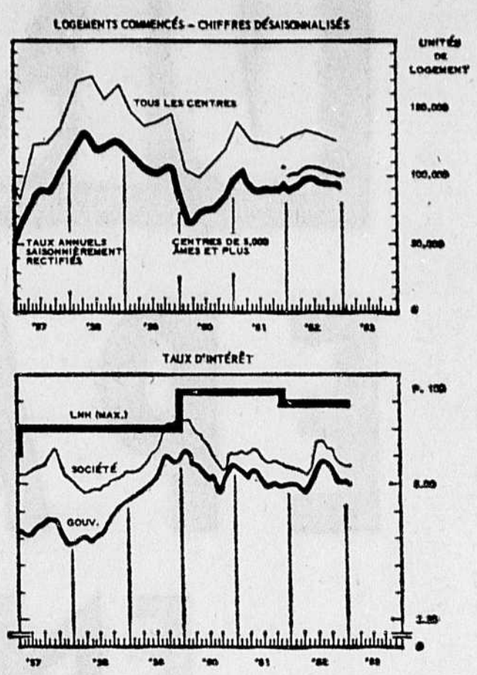
Les pays mentionnés par M. Bradfield formeraient un marché de 400,000,000 de personnes. Ces pays pourrait graduellement coordonner leurs politiques économiques et monétaires.

M. Bradfield a exprimé l'avis que la loi américaine d'expansion commerciale est généralement bien vue au Canada, bien qu'elle contiennent ce qu'il a appelé des déficiences par rapport au Canada.

La loi en question ne prévoit pas la libéralisation du commerce du plomb et du zinc et les barrières qui freinent les exportations canadiennes de ces métaux sont plus élevées aux Etats-Unis qu'en Europe. Les Etats-Unis maintiennent des tarifs sur le nickel, bien qu'on ne fasse pratiquement pas d'extraction de nickel aux Etats-Unis.

Le président de Noranda a exprimé l'espoir que le Canada et les Etats-Unis en arrivent graduellement à une union économique et douanière.

"Une politique générale de coopération plus étroite est saine, a-t-il déclaré. C'est l'idée que nous soutenons à l'étranger et c'est ce que nous pourrions commencer à pratiquer nous-mêmes chez nous, sur ce continent".



BAISSE DE 5.4 POUR CENT — Le nombre des logements commencés dans les centres urbains de 5,000 âmes et plus, calculé d'après la délimitation revisée des territoires de recensement, a atteint un total de 4,443 en janvier, soit 5.4 p. 100 de moins qu'il y a un an. La mise en chantier des maisons d'appartements et des maisons en rangée avait augmenté de 10.7 p. 100; celle des autres genres de logements, surtout des logements pour les propriétaires-occupants, avait diminué de 16.5 p. 100. La plus forte diminution s'est fait sentir dans les provinces des Prairies. Compte tenu des facteurs saisonniers, le taux de la mise en chantier en janvier a été un peu plus élevé qu'en décembre 1962. Des prêts LNH ont été approuvés, en janvier, pour 3,028 logements, soit 29.9 de plus qu'il y a un an. L'augmentation a été 6.8 p. 100 pour les prêts des prêteurs agréés, et 93.3 p. 100 pour les prêts directs de la SCHL; cette dernière hausse est attribuable en partie aux demandes plus nombreuses adressées à la SCHL par suite de son programme de prêts pour la construction de maisons modèles, à la fin de 1962. En janvier, les demandes de prêts ont été de 28.9 p. 100 moins fortes qu'il y a un an.

En Chine rouge

L'aide technique de l'URSS a permis la création d'une industrie moderne

PARIS. (AFP) — L'importance de l'aide économique accordée par l'URSS à la Chine populaire pour lui permettre "d'organiser et de développer "une industrie moderne est mise en relief par la revue soviétique "Commerce Extérieur", reçue à Paris.

Les 200 grandes entreprises industrielles qui ont été construites en Chine populaire avec l'aide technique soviétique, écrit la revue, constituent, en fait, l'armature de toute l'industrie de la République populaire chinoise.

La revue souligne que la part de ces entreprises dans la production industrielle globale du pays est de plus de 30 pour cent pour l'énergie électrique et les engrais azotés, de plus de 35 pour cent pour la fonte, d'environ 50 pour cent pour l'acier et les laminés et de 40 pour cent pour le cuivre.

"L'Union soviétique, poursuit la revue, a notamment prêté assistance à la République populaire chinoise en ce qui concerne la création de branches-clés d'une industrie moderne, telles que l'aviation, l'industrie automobile, la construction de tracteurs, la création d'une industrie électro-technique et d'une industrie de construction de machines lourdes.

C'est également avec l'aide de l'URSS et la participation de milliers de spécialistes soviétiques que la Chine populaire a créé ces grands centres métallurgiques et organisé sa production de métaux non-ferreux, d'équipement miniers, de turbines, de machines électriques, de roulements à billes, de bitume, de caoutchouc synthétique etc.

C'est à l'aide soviétique qu'elle doit également les plus importantes de ses centrales électriques, ses entreprises de chaudronnerie, etc.

En six ans, (1955-1960), ajoute la revue, l'Union soviétique a exporté en Chine populaire près de 1.4 millions de tonnes de laminés de fer, plus de 300,-000 tonnes de tubes d'acier, environ 14 millions de tonnes de pétrole et de produits pétroliers, plus de 50,000 camions, 7,200 tracteurs, 850 "combinats" (ensembles industriels).

La revue soviétique souligne que les principaux exportateurs en Chine populaire de machines et d'équipements industriels sont l'URSS, la Tchécoslovaquie, la République démocratique allemande et la Pologne. "Les machines et les équipe-revue, constituent le gros des exportations soviétiques vers la Chine populaire".

En conclusion, la revue souligne que l'importation par la Chine populaire de ces marchandises "a joué un grand rôle dans son industrialisation".

Economie américaine

Progrès lents en 1963

WASHINGTON. — (AFP) — L'économie américaine a continué de progresser au début de 1963, mais à peine: tel est le verdict officiel du département du Commerce au moment où le danger d'une récession est à l'ordre du jour.

Le numéro de février du "Survey of Current Business" publié aujourd'hui, fait ressortir un facteur particulièrement favorable: les ventes d'automobiles, qui continuaient à être très actives au début de février. Mais dans l'ensemble, l'activité industrielle, en janvier, se maintenait sur un plateau, dit le rapport.

Le président Kennedy lui-même a mis le pays en garde contre la possibilité d'une récession, si le Congrès rejette son programme d'allègement fiscal.

Selon l'analyse officielle, les ventes au détail, en janvier, compte tenu des influences saisonnières, se sont maintenues au haut niveau de décembre, soit à six pour cent au-dessus de janvier 1962. Les achats des autorités nationales et locales continuent en hausse.

Les revenus personnels, compte tenu des influences saisonnières, ont atteint en janvier le taux annuel de 452 milliards et demi, en hausse de deux milliards par rapport à décembre, et de 23 milliards et demi par rapport à janvier 1962. Toutefois, si l'on tient compte d'une série de facteurs spéciaux, les revenus personnels sont pratiquement demeurés inchangés de décembre à janvier, dit le rapport.

Les salaires dans l'industrie de transformation sont en légère baisse de décembre à janvier, et inférieurs à leur niveau d'il y a six mois.

L'indice de la production industrielle, compte tenu des influences saisonnières, est inchangé en janvier. Les nouvelles commandes reçues par les fabricants de biens de consommation durable, qui avaient baissé de novembre à décembre, ont retrouvé en janvier leur niveau d'il y a deux mois, mais elles restent inférieures aux livraisons. En conséquence les carnets de commandes sont moins bien garnis maintenant qu'il y a un an.

La production d'acier a augmenté saisonnièrement en janvier, et mieux que saisonnièrement au début de février. La production d'autos et de camions se maintient à un taux très élevé. La construction, compte tenu des influences saisonnières, a quelque peu progressé de décembre à janvier, pour retrouver le taux moyen du quatrième trimestre de 1962.

"Survey of Current Business" contient également une étude sur la production automobile. Celle-ci, qui compte pour un peu moins de quatre pour cent du produit national brut, a été responsable de près du quart de la hausse du P.N.B. au dernier trimestre de 1962.

Minerai de fer

Les expéditions de minerai de fer ont atteint 27,438,624 tonnes, dépassant ainsi du tiers les 20,359,003 d'un an auparavant. Le minerai d'exportation a marqué une forte avance (24,399,-208 tonnes contre 17,048,402), tandis que les livraisons aux consommateurs canadiens ont diminué de 3,310,601 à 3,039,-416 tonnes.

Fin 1962, les stocks des producteurs avaient diminué (3,-344,611 tonnes contre 3,461,869). Les expéditions totales de décembre ont aussi fléchi (926,-930 tonnes contre 958,974). Toutes les provinces productrices ont expédié plus de minerai durant l'année qu'un an plus tôt.

Selon Financial Times

L'aluminium pourra être transigé sur le marché de Londres

LONDRES. (AFP) — L'Aluminium pourrait commencer à être négocié au "Metal Exchange" de Londres vers le milieu de cette année si la direction du marché décide d'étendre ses activités à ce métal, estime le "Financial Times". Le comité directeur a chargé la semaine dernière une sous-commission d'étudier cette possibilité. Mais le "Financial Times" considère peu probable que le "Metal Exchange" puisse bénéficier, du moins au début de l'appui des gros producteurs nord-américains qui dominent le marché britannique de l'aluminium.

L'Aluminium Ltd. du Canada fournit annuellement à la Grande-Bretagne environ la moitié de ses importations (150,000 T) de ce métal. Les autres principaux fournisseurs sont la Norvège (20 p.c.) et les Etats-Unis (un peu moins de 20 p.c.).

A ce propos le quotidien financier fait remarquer que l'URSS augmente constamment ses ventes en offrant des prix inférieurs parfois de 20 à 25 livres aux prix "affichés" internationaux. De 5,000 T. en 1961, ses arrivages sur le marché britannique sont passés l'an dernier à 8,500 tonnes.

Fractionnement de C. Celanese

Les actionnaires de Canadian Celanese Ltd., ont donné leur approbation unanime, hier, au fractionnement, sur une base de 5 actions pour une, du capital-actions ordinaire de cette compagnie.

Cependant, les actionnaires ont appris à l'occasion de cette assemblée générale spéciale que les lettres-patentes supplémentaires, que la compagnie doit demander au gouvernement fédéral pour opérer ce fractionnement, ne feront l'objet d'une demande en ce sens que lorsque les administrateurs le jugeront nécessaire. Un porte-parole a précisé que cette demande ne sera pas faite avant le 8 avril prochain.

MONTEE DES PRIX EN FRANCE

patrons, employés et gouvernants s'inquiètent

PARIS. (AFP) — Une bataille pour le maintien du "front des prix" français est engagée actuellement en commun par le gouvernement français, les organisations patronales et les syndicats ouvriers. Son but est d'empêcher que les prix en France ne montent plus vite que ceux dans d'autres pays d'Europe.

En effet, les prix de détail (coût de la vie) ont marqué, à Paris et dans les grandes villes de France, une hausse d'environ 5% depuis janvier 1962. Cette hausse s'explique surtout par celle des produits alimentaires due en partie à un hiver exceptionnellement long et rigoureux. Elle s'est répercutée sur les prix de gros dont la hausse en un an (elle a été particulièrement sensible depuis le début de l'hiver) a été de 3%. De ce fait, la hausse des prix français a été supérieure à celle des autres pays d'Europe occidentale (sauf l'Italie).

D'où double danger : à l'intérieur, la hausse du coût de la vie donne lieu à des revendications pressantes des syndicats ouvriers qui font valoir que cette hausse annulle l'élévation progressive des salaires réels telle qu'elle est prévue dans le quatrième plan quadriennal français (1962-1965). D'autre part, les organisations patronales craignent qu'elle ralentisse la construction et la modernisation des grands travaux d'équipement par la dévalorisation des investissements. A l'extérieur, les responsables de l'économie française craignent que la hausse des prix ne ralentisse les exportations qui sont, elle aussi, un élément essentiel de l'expansion économique française.

Sans vouloir faire des prévisions de détail, la plupart des économistes français prévoient néanmoins une nouvelle expansion de l'économie française, de l'industrie surtout, dont l'activité est d'ailleurs grandement facilitée par l'atténuation de la pénurie de main-d'oeuvre (dont elle souffrait jusqu'ici), grâce à l'accession progressive au marché du travail des générations d'après-guerre, des rapatriés d'Algérie et d'un plus grand nombre de travailleurs étrangers.

RAPPORTS FINANCIERS

Dow

Le rapport annuel de la Brasserie Dow Limitée indique qu'en dépit d'une augmentation du chiffre d'affaires au cours de l'exercice terminé le 31 octobre dernier, les bénéfices ont été moins élevés par suite de la hausse des coûts en général surtout dans le domaine de la vente où selon le président de la compagnie, M. J.A. Desrochers, la concurrence a été plus vive que jamais.

"Les ventes de l'industrie ont continué d'augmenter en 1962, explique M. Desrochers, mais la consommation per capita a légèrement fléchi au Canada comparativement à l'année précédente. Dans les dernières dix années les ventes de bière ont augmenté de 22%, tandis que les vins augmentaient de 65% et les spiritueux de 43%, nonobstant plusieurs hausses de prix affectant ces deux boissons. Au cours de la même période le prix de la bière ne fut augmenté qu'une fois et ce longtemps après avoir dépassé le point de saturation en matière de coûts; notre société comme notre industrie continue d'absorber des augmentations de taxes de toutes sortes."

Au cours de l'année la compagnie a continué la mise en oeuvre de son programme à long terme de modernisation des établissements de Montréal, de Québec et de Toronto. "Nous avons mentionné dans notre rapport annuel, rappelle le président, qu'une partie de notre usine de Kitchener avait été vendue et que la perte en résultant avait été débitée au compte des profits réinvestis. Les dépenses d'ordre capital se chiffreront à $544,000 en 1963 et les projets autorisés pour l'année amélioreront les moyens de production ou augmenteront le rendement.

"Dans notre rapport annuel nous avons expliqué que l'introduction d'une bouteille compacte de 12 onces avait été effectuée dans l'Est du Canada au cours de l'année. Notre industrie procède maintenant à un changement semblable au Manitoba et en Colombie-Britannique. L'Alberta et la Saskatchewan auront leur tour en 1964. En dépit du coût très élevé de ce changement les économies annuelles qui en découleront amortiront l'investissement en un peu plus de quatre ans.

"Une grande publicité s'est faite autour de notre déclaration de l'automne dernier annonçant que notre compagnie avait l'intention de construire un planétarium sur le toit d'une de ses usines située Square Chaboillez.

"Cette entreprise représente une des contributions importantes de Dow à la vie culturelle et scientifique du Québec. Notre étude est suffisamment avancée pour nous permettre de croire que le planétarium sera prêt dans environ un an et demi.

"Les ventes du premier trimestre de l'année courante ont été sensiblement les mêmes que celles de l'année dernière mais les bénéfices furent moins élevés, par suite de l'augmentation du coût des matières premières, des salaires, des fournitures, des services et de l'accroissement des dépenses de mise en marché. Une température favorable, une activité économique accentuée au Canada, de nouveaux investissements et une augmentation de l'embauchage permettraient à l'industrie de la bière d'obtenir d'heureux résultats en 1963."

* * *

Great Lakes Paper

Le profit net de Great Lakes Paper pour 1962, accuse une augmentation de 42% sur l'exercice précédent, vient d'annoncer le président de la compagnie, M. J.W. Fox, dans un rapport préliminaire. Il a été de $4,355,849 contre $3,059,642.

Le profit net par action, établi à $1.21, est le plus élevé de l'histoire de la compagnie et se compare à 84 cents réalisé en 1961, et 72 cents en 1960.

Cette amélioration de la situation s'est produite sans qu'il ne se produise de changement important dans le chiffre des ventes, et a été obtenue grâce au profit réalisé sur le taux d'échange du dollar américain.

Le rapport annuel détaillé de la compagnie, contenant aussi les perspectives d'avenir, paraitra à la fin de mars.

* * *

Bell System

Bell Telephone System, d'American Telephone and Telegraph Co., a réalisé un profit net de plus de $1,430,000,-000 au cours de 1962.

C'est le deuxième plus fort profit net de toutes les sociétés américaines pour une année donnée.

General Motors est la seule autre société à avoir rapporté un profit net dépassant le milliard.

Récemment, GM a annoncé que son profit net pour 1962 avait été de $1,459,000,000.

La société Bell System a annoncé que son profit net équivaut à $5.79 par action ordinaire de la société dont elle est filiale, A.T. & T., contre $5.52 il y a un an.

Can. Fairbanks-Morse

Canadian Fairbanks - Morse annonce un profit net consolidé de $63,000 pour 1962, à rapprocher d'une perte nette de $1,138,000 en 1961, soit une amélioration de $1,200,000. L'amortissement inclus se chiffrant par $485,000, le profit avant amortissement est donc de $548,000.

Les ventes consolidées ont atteint un chiffre record, soit $48,047,000 en dollars canadiens, à comparer au record précédent de $40,559,000 établi en 1961. Une bonne part de l'augmentation des ventes provient de l'acquisition de la Richardson Scale Company, une des principales fabriques américaines de dispositifs électroniques complexes de dosage en poids, de balances à grain automatiques et autres appareillages utilisés pour le contrôle par pesée de la manutention des matières en vrac.

On a complété, au cours de 1962, la fusion des fonctions de direction et des organismes de vente et de service de la division Richardson Scale avec celles d'une filiale qui nous appartient entièrement, The Howe Scale Company.

Cette intégration des deux entreprises a occasionné des grandes dépenses extraordinaires résultant du déplacement d'employés occupant des situations clefs et la formation du personnel concerné à la vente et au service pour les deux séries de produits. Le nouvel organisme unique, maintenant connu sous le nom de Howe Richardson Scale Company, donnera, une fois l'intégration terminée, un meilleur rendement moyennant des frais moindres, et les avantages qui résulteront de la fusion deviendront de plus en plus en 1963 et 1964.

L'amélioration du profit, de $1,200,000, réalisé en 1962 est principalement attribuable aux diminutions de dépenses effectuées graduellement au cours de l'année, y compris la fusion des services de distribution des machines-outils et des appareils de manutention de la Rudel Machinery Company avec ceux de la Canadian Fairbank-Morse et la fusion de notre division canadienne des pompes et des moteurs avec la division des ventes à contrat, qui construit, vend et entretient les moteurs marins diesel, les pompes et les installations de traitement de l'eau potable et des eaux d'égout.

Les commandes ont atteint en 1962 un nouveau chiffre record, soit $51 millions, de sorte que le carnet de commandes est passé de $3 millions à $9 millions, son total en fin d'exercice.

Le fonds de roulement consolidé a augmenté de $2,380,000, passant de $4,026,000 à la fin de 1961 à $6,416,000 à la fin de 1962.

Le président, M. Robert Morse III, a déclaré que "les résultats de 1962 sont encourageants en ce qu'ils indiquent une forte tendance à l'amélioration du profit net, tendance particulièrement remarquable si l'on considère la vive concurrence de prix qui a régné une partie de l'année dans nos séries de produits et d'un ajustement d'inventaire peu favorable à la fin de l'année. Alors qu'il fut nécessaire de subir de fortes pertes en 1960 et 1961 afin de réorganiser et de reconstituer notre compagnie, les avantages de la réorganisation se sont fait sentir de plus en plus à mesure que l'année 1962 avançait, et la tendance à l'amélioration devrait se maintenir en 1963".

La production d'électricité en novembre

La production nette d'électricité par les centrales qui millions de kilowatts-heures ou plus par année a baissé de 0.9 p. 100 en décembre (10,187,981 278,686 un an plus tôt). Les monté au cours du mois (338,-509 mWh contre 235,318 un an auparavant,) tandis que les exportations ont baissé (281,951 mWh contre 374,560). Le total disponible aux usages primaires a monté de 2.5 p. 100 en décembre (9,844,743 mWh contre 9,606,639 en décembre 1961), tandis que la quantité employée dans les bouilloires électriques a reculé de 25 p. 100 (399,796 mWh contre 532,805 mWh).

La production nette s'est accrue de 3.3 p. 100 en 1962 (117,003,171 mWh contre 113,-221,413 un an plus tôt). Les importations ont monté au cours de l'année (2,791,100 mWh contre 1,393,960 en 1961), tandis que les exportations ont baissé (4,049,481 mWh contre 4,180,-022). L'électricité mise à la disposition des usagers primaires en 1962 a augmenté de 5.4 p. 100 (110,123,362 mWh contre 104,511,080), tandis que celle utilisée dans les bouilloires électriques a diminué de 5.1 p. 100 (5,621,428 mWh contre 5,924,271).

PISCINE VAL-MAR LTEE
NOTICE DE DIVIDENDE

Avis est par la présente donné qu'un dividende de vingt cents (0.20) par action Classe "A" a été déclaré et sera payable le 20 mars 1963 aux détenteurs d'action en record le 1er mars 1963, à la fermeture des affaires.
Par Ordre du Bureau de Directeurs.
LORNE VALOIS,
Secrétaire

LA BELLE PROVINCE
VENDEZ DES BONS D'EPARGNE DU QUEBEC
On demande des représentants à plein temps ou partiel. Excellente commission. Pour détails, s'adresser à: M. Jean Lanteigne.
KIPPEN & COMPANY INC.
1155 ouest, Dorchester, chambre 2915 — 866-5761

PLACE D'ARMES
A louer: beaux locaux à usage de bureaux, avec vue sur la place. Superficie: environ 3,900 pieds carrés. Occupation immédiate ou ultérieure.
Téléphone : VI. 4-2662

VOLVO OF CANADA
GERANT REGIONAL
DEMANDE PAR
VOLVO CANADA LTD.
L'heureux candidat doit avoir un bon dossier dans la vente automobile. Il doit bien connaître le Québec et parler couramment les deux langues.
Ecrire immédiatement, confidentiellement, à:
VOLVO CANADA LIMITED,
4450 Côte-des-Neiges,
Montréal, Qué.

"CREDIT M.-G. INC."
AVIS DE DIVIDENDE
Un dividende trimestriel de quinze cents ($0.15) par action classe "A" a été déclaré par la compagnie le 15 février 1963, et sera payé le 15 mars 1963, aux actionnaires de la classe "A" enregistrés dans les livres de la compagnie le 28 février 1963.
ANDRE PAQUETTE
Secrétaire

"CREDIT M.-G. INC."
AVIS DE DIVIDENDE
Un dividende de quinze cents ($0.15) par action classe "B" a été déclaré par la compagnie le 15 février 1963, et sera payé le 15 mars 1963 aux actionnaires de la classe "B" enregistrés dans les livres de la compagnie le 28 février 1963.
ANDRE PAQUETTE
Secrétaire

LES OBLIGATIONS D'EPARGNE DE LA PROVINCE DE QUEBEC—(1963)
Nous sommes autorisés à appointer des agents pour la vente des Obligations d'Epargne de la Province de Québec. Ces obligations seront bientôt disponibles aux plaçeurs du Québec.
Ces agents doivent être de bonne renommé dans leurs arrondissements et possédés de l'expérience dans le domaine de la finance ou des affaires.
Si vous êtes intéressé, prière d'appeler ou d'écrire pour plus amples informations.
M. Jean F. Ledoux, *gérant*
JAMES RICHARDSON & SONS
Fondée en 1857
620 ouest, rue St. Jacques • Téléphone: AVenue 8-3151
Montréal
Membre: Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières du Canada

Service français
NOTRE BULLETIN MENSUEL
"Les conditions financières au Canada" vient de paraître.
Pour obtenir un exemplaire, veuillez remplir la formule ci-dessous et nous la faire parvenir à
DOMINION SECURITIES CORPORATION LIMITED
200 ouest, rue St-Jacques. VI. 5-2211
Dominion Securities Corporation Limited,
Service français,
200 ouest, rue St-Jacques,
Montréal 1, P.Q.
Messieurs,
Veuillez me faire parvenir un exemplaire de votre brochure intitulée *"Les conditions financières au Canada"*.
Nom:.....
Adresse:.....
Je désire recevoir toutes vos publications en français.
oui..... non.....

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	—	42	41⅝	—
Abitibi pr	—	24½	24½	—
Acadia Atl	—	18¼	17⅞	—
Acad Atl p	—	102	102	—
Algoma	100	46⅛	46¼	46⅜
Alumin.	290	23¼	23¼	23¼
Alu 4½ pr	—	47	47	—
A Cd Pu pr	—	53	53	—
Ang T 4½ p	—	45	45	—
An T 2.90 pr	—	53	53	—
Argus	—	10⅛	10⅛	—
Arg 2.50 p	—	50¾	50¾	—
Ag 2.60 p	—	51	51	—
Arg C Pr	—	8	8	—
Asbestos	—	26½	26½	26½
Atlass Stee	162	37¼	37¼	37¼
Argus B pr	—	51	51	—
Bail S 5 pr	100	25	25	25
Bai S 5½ p	100	25	25	25
Banq C N	75	72¾	72¾	72¾
B C N drts	—	530	530	—
B Montr	165	64	64	64
Banq N E	—	72½	72½	—
Banq P C	z10	50¾	50¾	50¾
B Pow A	—	52	52	—
Bell Phone	93	53⅜	53⅜	53⅜
B Cor 5 Pr	—	51	51	—
B Cor 5½ p	—	53½	53½	—
B Mercy p	—	51⅛	51½	—
Bowa Pape	—	5¾	5¾	—
Brazil	1780	400	400	400
B A Bk Note	—	54	54	—
B A Oil	—	29⅞	29⅞	—
BC Forest	—	14⅜	14⅜	—
BC Power	—	20	19⅝	—
B. C. Phone	—	53¼	53¼	—
Brown	—	13⅜	13⅜	—
Buck A	—	19½	19½	—
Bruck B	—	6	6	—
Build Prod	—	29	28⅛	—
Bulolo	—	765	765	—
Cal Pow	200	21¼	21¼	21⅛
C Pw 5 Pr	—	103½	103½	—
Can Cem	25	34⅞	34⅞	34⅞
C Cem Pr	—	29	29	—
C Dm Sug	—	27½	27¼	—
Can Iron	—	21⅜	21½	—
Can Malt	—	71	71	—
C. S. L.	—	53	53	—
C. S. L. pr	—	13⅛	13⅛	—
C. Aviation	—	8⅞	8¾	—
C. Brew	695	10⅜	10⅜	10⅜
C. Brew P	75	51⅜	51⅜	51⅜
C. Br. Alu	—	9¼	9¼	—
C. Bronze	—	24¼	24¼	—
C. Bronze P	—	92	92	—
C. Cel	—	50¼	50	—
C Cel 1.75 P	—	37½	37½	—
C C 1.00 P	—	22	22	—
C. Chemic	350	8½	8½	8½
C. D. Rio	—	843	840	—
C. Fairb A	—	8¾	8¾	—
C. Fairb B	—	6¼	6¼	—
C. Hydrocar	—	16½	16½	—
C. I. B C	—	62⅜	62⅜	—
C. I. L.	—	14¼	14¼	—
C. I. P	—	13	13	—
C. Int P P	—	43⅜	43⅜	—
C. Loco	—	400	400	—
C. Marconi	—	475	473	—
C. Oil	—	56	56	—
C. Oil 8 P	—	174	174	—
CPR	—	26⅛	26⅛	—
C Pet Pr	—	11¼	11¼	—
C Vickers	—	20½	20½	—
Chrysler	—	98½	98½	—
Coghlin	—	5⅜	5⅜	—
Col Cel	—	5½	5½	—
Con M S	75	23⅛	23⅛	23⅛
Consum Glass	—	41⅜	41⅜	—
Corby A	—	17⅜	17⅜	—
Cor Credit	—	7½	7⅜	—
Crain Ltd	—	14½	14½	—
Crédit Foncier	—	152	152	—
Crown Cork	—	75	74	—
Crown Zell	9	22½	22½	—
Crush Int	—	13¾	13¾	—
Crush In Pr	—	127	127	—
Dist Seag	—	48⅜	48⅜	—
Dome Pete	—	12¼	12½	—
D Bridge	400	17¼	17	17
D Coal Pr	100	9	9	9
D Corset	—	18	18	—
D Fndry	—	63	63	—
D Glass	—	19¾	18	—
id pr	—	20	18	—
D Lime Ltd	—	6½	6½	—
id drts	—	2.35	2.30	—
D Steel	—	11	11	—
D Stores	z35	13½	13¾	13¾
D Tar	—	18	17⅞	—
D Text.	—	19⅛	19	—
Donohue	—	24	24	—
Dow Brew	—	50	50	—
Du Pont	—	42½	42½	—
Dupuis Fr.	—			—
"A"	900	9¼	9¼	9¼
Electrolux	—	49	49	—
Eddy Match	—	34½	34½	—
Enam Prod.	—			—
"A"	—	6⅞	6⅝	—
id "B"	—	26	26	—
Falcon	—	57½	57¼	—
F. Play.	—	18½	18⅜	—
Fleetwood C	—	24	24	—
Ford U.S.	—	9¼	9¼	—
Foundation	—	26¼	26	—
Fraser	—	3.40	3.40	—
French Pete	—			—
Pr	—	20¼	20¼	—
Gatineau	50	34¼	34¼	34¼
Gat 5 Pr	—	101½	101½	—
Gen Dynam	—	28⅝	28⅝	—
Gat 5½	—	104½	104½	—
Gen Motors	—	67	67	—
G S Wares	—	87	87	—
G B Canino	—	11¼	11¼	—
G L Paper	325	17⅜	17⅜	17⅜
Handy An	z25	15	15	15
Hawker Si	100	5¼	5¼	5¼
Hollinger	200	25	25	25
Holt Ren	—	18	18	—
Home Oil A	—	12	12	—
Home Oil B	—	12⅛	12⅛	—
Horne Ultf	—	195	195	—
Hud Bay	—	51¾	51¾	—
Hud Bay C	535	13⅛	13	13⅛
Imp Oil	207	41⅝	41½	41½
Imp Tob	—	14⅜	14½	—
Imp Tob	—	6¼	6¼	—
Ind Accep	400	25⅜	25⅛	25⅛
Inland C p	—	17⅜	17⅜	17⅜
I Bronze p	—	26⅜	26⅜	26⅜
Int Nickel	900	65	64¾	64¾
Int Paper	—	31½	31	31
Int Util	—	49	48⅛	48⅛
Int Util p	—	53¼	53¼	53¼
Interp P L	25	79	79	79
Jamaica	—	9¼	9¼	9¼
Labatt	—	15⅜	15⅜	15⅜
Laur Fl A	z25	16½	16½	16½
Laur Fl 6¼	—	20⅜	20⅜	20⅜
L Fin 2.00	—	40	40	40
Lewis Bros	—	7¼	7¼	7¼
Loeb M	—	17⅜	17⅜	17⅜
Low St L	—	36½	36½	36½
MacLaren A	—	22	22	22
MacLaren B	—	22½	22½	22½
Macm & Po	200	22¼	22¼	22¼
Maritime Tl	25	21	21	21
Mass Fer	320	12⅞	12⅞	12⅞
Mass Fr 5½	—	106	106	—
Metro Store	—	7¼	7¼	—
Mass drts	4055	29	29	29
Miron pr	—	11⅜	11⅜	—
Molson A	—	29¾	29½	—
Molson B	—	29⅜	29⅜	—
Mtl Loco	—	12½	12½	—
Mtl Trust	—	94	94	—
Moore Corp	—	50½	50½	—
Nat Drug	—	14¼	14⅜	—
Noranda	700	32¼	32¼	32¼
N. S. Light	100	23	23	23
Ogilvie	—	13½	13¼	—
Ogilvie pr	—	38	38	—
Ont Steel	—	16	16	—
Oshawa	—	32½	32½	—
Pacf Pete	—	11⅞	11⅜	—
Page-Hers	—	21⅜	21	—
Penmans	—	35	35	—
Placer	—	27½	27½	—
Power Cp	1075	8⅞	8¾	8⅞
Price Br	—	36	35½	—
Q. N. Gas	—	7	6⅞	—
Q. N. G pr	—	90	90	—
Q. Pow	—	36½	36¼	—
Que. Phone	—	48	48	—
Q. Phone 58	—	21	21	—
Q. Phone 61	—	21	21	—
Reitman's	—	12¼	12¼	—
Rolland 'A'	—	9¾	9¾	—
Rothm. Lt	—	8¾	8¾	—
Royal Bnk	130	73½	73¼	73¼
Royalite	—	11¼	11¼	—
StL Cem A	—	14	14	—
StL Corp	—	22¼	22¼	—
StL Cp APr	—	102½	102½	—
Sala Foods	—	9¾	9¾	—
Shawin.	270	30½	30½	30½
Shawin A	—	30	30	—
Shaw 4 Pr	—	44½	44½	—
Shaw 4½ P	—	47	47	—
Shell In Pr	—	28¼	28¼	—
Shell Oil	200	14¼	14¼	14¼
Sher. Will.	—	25⅞	25¾	—
Sicard	—	7¼	7¼	—
Shell wts	—	6.00	6.00	—
Sicard Pr	—	21	21	—
Simpsons	50	31¾	31¾	31¾
Sogemine P	—	16½	16½	—
Southam	—	33	33	—
Std St Steel	—	11	11	—
Steel Can.	—	18¾	18½	—
Steinbg A	—	19⅜	19⅜	—
Texaco Cn	500	44½	44½	44½
T.-D. Bank	—	61¾	61½	—
T Fin A	150	13½	13¼	13½
Tr Cn Cor	100	10⅞	10⅜	19⅞
Tr C Pipe	620	26¼	26⅛	26¼
Trans Moun	—	14½	14½	—
Triad Oil	—	1.60	1.60	—
Turbull El	—	13¾	13¼	—
U Steel Corp	—	8⅛	8⅛	—
Viau Ltée	—	12⅜	12⅜	—
Walk G W	140	57	56⅞	56⅞
Webb Knapp	—	1.90	1.90	—
Westcoat	—	14¼	14⅜	—
Westcoat VTC	—	14	14	—
Weston A	100	18½	18½	18½
Weston B	—	20	20	—
Weston 6 Pr	—	107½	107½	—
West PAC	—	17¼	17¼	—
Zeller's	—	36½	36	—
Carbec	—	6	6	6
Cartier-Que	—	7⅛	7½	7½
Cassiar	—	11	11	11
Cessland	200	220	220	220
Cent Man	—	6½	5½	5½
Chemalloy	—	83	78	78
Cheskirk	—	14½	14	14
Chib Copper	—	8	8	8
Chipman	—	5	5	5
Clev Copper	—	5	5	5
C Bus M	1000	450	450	450
ominga	—	3	3	3
Cs Mogador	—	19	19	19
C Nw P'fic	—	23	23	—
Cons Paper	450	37¼	37⅛	37¼
C Que Yell	—	4½	4½	—
Cprstream	—	23½	22	—
Cvrte&Prvst	—	9½	9½	—
Crusade	—	33	30	—
Denault A	—	15½	15½	—
Dm Explrs	2000	34	30	30
Dm Lholds	7500	105	112	103
D Oilcloth	—	23½	23½	—
Drmnd Wdg	—	9⅜	9	—
Dumagami	—	40	37½	—
Dumont	—	22	21	—
Delta Elect	—	170	170	—
East Sull	—	205	205	—
Elder	—	114	114	—
Emp Oil	—	3½	3½	—
Equity Exp	—	10½	10	—
Fab	—	10	10	—
Fabi	—	8½	8½	—
Fano	—	2½	2½	—
Fontana	—	4	3½	—
For Power	—	450	450	—
Fort Reli	2000	19	19	19
Fox Lake	2000	22	22	22
Fundy	—	7	6	—
Futurity	—	17	17	—
G Autotro	—	380	375	—
Gaspe Oil	—	3	3	—
Glen L Silver	—	185	185	—
Gold Age	—	23	21	—
Grissol	—	175	175	—
Inland Chm	—	235	235	—
Inspiration	100	210	210	210
Int Ceramc	—	6½	6½	—
Int Hellum	—	170	165	—
Int Dredg	7000	12½	12½	12½
Jubilee Iron	—	315	305	—
Keeley	—	87	87	—
Kiena	800	420	420	420
Kilembe	—	298	298	—
Kontiki	—	5	5	—
Loblaw C A	—	8¼	8⅛	—
Loblaw C B	—	8¾	8¾	—
Leland P	—	11⅛	11⅛	—
Labradr Acc	—	7¾	7¾	—
Labrador	—	29	29	—
Laduboro	—	65	65	—
Lambert A	—	19¾	19¾	—
Lingside	—	3½	3½	—
Lith Corp	—	10	10	—
Majortrans	—	10	10	—
Malartic	—	58	51	—
Marchant	—	87	82	—
Massval	—	8½	8½	—
Matachewan	—	20	20	—
McIntyre	—	50¾	50¾	—
Melchers	—	5¼	5¼	—
Mercury C	—	16½	15	—
Merrill	—	55	55	—
Mid-Chib	—	17	17	—
Molyb	—	68	68	—
Monpre	—	161	161	—
Mont Ref	—	23¼	23¼	—
Mont R B	—	11½	11½	—
Mount P	1000	112	111	112
M R Daries	—	8	7¼	—
M R Rice	—	11½	11½	—
Midersa	—	145	136	—
Mistango	8100	85	82	83
McKinney	—	27	25	—
Nat Aut	—	160	160	—
Native Min	—	15½	15	—
N Formaque	—	4	4	—
Nfld Light	—	83	83	—
Newrich	—	12	12	—
Needco	100	220	220	220
NW Amulet	—	12	12	—
Nocana	—	13	12	—
NA Rare	11000	51	50	50
N.Q. Pow.	—	31⅜	31	—
Norac Fin.	—	11	11	—
Opemisca E.	—	17½	17	—
Opemiska	200	6.60	6.60	6.60
Pac. Atl In	—	3.35	3.25	—
Pat. Silv	2000	38	38	38
Paudash	—	7	7	—
Peace Riv	1300	1.70	1.70	1.70
Pennbec	—	7	7	—
Pitt Gold	6000	5	5	5
Porcupine	—	4	4	—
Power C 1 pr	—	48	47¾	—
Power Cor 2 pr	—	9¼	9¼	—
Provo	—	148	148	—
Que Chib	—	22½	22½	—
Que Cobalt	—	2.80	2.80	—
Que Lab	—	6	6	—
Que Lith	—	2.94	2.94	—
Que Oil	—	3	3	—
Que Smelt	—	15	14	—
Que Tele	—	20	20	—
Red Crest	—	4½	4½	—
Roberval	—	26	24½	—
Ruby Foo's	—	2.60	2.60	—
Ruby F wts	25	40	40	40
St L Colum	—	4.30	4.30	—
St L Divers	—	1.05	1.05	—
Saucon	—	17	16	—
Shp & Save	—	6½	6⅜	—
Silver Reg	1000	61	61	61
S. Summit	5500	84	83	83
Sobeys Stre	—	15	14¾	—
S Dufault	—	7½	7½	—
S.C. Prov 6P	—	116	116	—
Spartan Air	—	60	60	—
Sp Air Wts	—	20	20	—
Sullivan	—	172	172	—
Suptest Ord	—	17½	17⅜	—
Tache	5500	11	11	11
Talisman	—	100	98	—
Tazin	—	9	7	—
Tib. Expl.	—	9	8	—
Titan	—	6	5½	—
T Cn Freez	—	225	225	—
U Corp A	—	29½	29½	29½
U Corp B	—	25	25	25
U Principal	500	43	43	43
U T Electri	100	14	14	14
Un Obalski	500	65	65	65
Val-Mar	—	5¾	5¾	5¾
Vand Hout	100	340	340	340
Vanguard	—	7½	7	7
Viola	—	175	175	175
Virginia	—	5	4½	4½
Wainwright	—	60	60	60
Weedon	—	4	4	4
Westburn	—	85	85	85
West Hel	—	45	45	45
Westeel	—	11¾	12¾	12¾
Westville	—	5	5	5
Woods Mfg	—	40	36	36
York S Inv	—	400	400	400

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Ajax	—	17	15	—
Alpha	—	325	325	—
Alpha A	—	5½	5½	—
Alscope	—	21	21	—
A Beau Bel	500	6	6	6
Ameranium	—	3	3	—
A Molybd	100	235	235	235
A Cdn Pulp	—	33	33	—
Anthonian	1000	5	5	5
Advocate	—	650	650	—
Arno	—	4½	4	—
Atlas	—	4	4	—
Atl Telefil	—	285	280	—
Augustus	—	33	33	—
Auto Fab B	—	140	140	—
Alsof	500	84	84	84
Bailey S A	—	960	960	—
Band-Ore	—	7	7	—
Bateman	—	4½	4½	—
Beld-Cort	—	12	12	—
Bellechasse	—	24	23	—
Bibis	—	22	21	—
Black River	—	9½	9½	—
Blue Bonne	—	17	16¾	—
Blue Bon	—	675	675	—
Bornite	—	13	12	—
Bruneau	—	25	25	—
Cal-Ed	100	21½	21½	21½
Camp Chib	—	415	415	—
Can Floor	110	18	18	18
Can S Pete	—	370	370	—
C-Collieries	—	7½	7½	—
C Gen In	—	43½	42½	42½
Cdn Kodiak	—	48	48	48
C Power	—	9¾	9¾	9¾
Canalask	—	3	3	3
Canorama	—	14	14	14
Cantexas	—	145	145	145
Canuba	—	2	2	2

Tous les marchés sont ternes

Début de séance terne à **MONTREAL** où la cote est mixte avec une tendance vers le bas. Le virement est faible.

Parmi les valeurs en baisse, on mentionne Dominion Bridge (5/8), Canadian Chemical (1/8), Aluminium (1/4), et Imperial Oil (3/8).

Hudson Bay Mining a abandonné 3/4.

Trans-Canada Pipe Line, bien côté à Londres, a pris 1/4 dès l'ouverture après avoir fait quelques gains aussi hier. Calgary and Edmonton ainsi que Hudson's Bay Company progressent modestement.

Au compartiment minier, Fox Lake a pris un cent et Dominion Leaseholds en a pris deux.

* * *

Les cours sont en baisse à l'ouverture à **TORONTO,** mais le recul de la cote est fractionnaire. L'activité est plutôt faible.

Building Products, qui, mardi, a réalisé des gains intéressants, a fait un bond de 7/8 dès l'ouverture.

La plupart des banques s'alourdissent.

Le compartiment des métaux usuels est peu fréquenté, mais aux premiers instants, International Nickel a pris 7/8 tandis que Labrador et Noranda glissaient de 1/8.

Le secteur des pétroles accusait une certaine avance dans son ensemble.

* * *

Cours mixtes et activité plus que modérée à **NEW YORK** à l'ouverture ce matin. La plupart des valeurs de premier choix ne bougent que très peu.

On mentionne American Telephone et Chrysler qui ont pris 3/8. Boeing, cependant, a pris 1/2. Ford a glissé de 1/8 et Texaco n'a pas bougé.

U.S. Steel, General Motors et General Electric ont faibli, le



dernier subissant la plus grosse perte, 5/8.

Anaconda, Kennecott et International Nickel ont progressé modestement.

* * *

L'activité va bon train à **LONDRES** et l'heure est aux achats. Les opérateurs sont encouragés par les rapports favorables publiés par les sociétés, et l'on garde l'espoir que le prochain budget contiendra des mesures expansionnistes.

Certains titres de premier choix, cependant, subissent quelques reculs de pas plus d'un quart de point bien que plusieurs se sont hissés facilement au-dessus des niveaux les plus bas atteints précédemment.

Dans le secteur des valeurs libellées en dollars, les mouvements sont irréguliers.

Parmi les titres canadiens, les gains sont plus nombreux que les reculs, Algoma Consolidated Mining, Abitibi, Price et Shawinigan progressent tous. Trans-Canada Pipe Line a pris plus d'un point entier.

Dans le compartiment des valeurs étrangères, on assiste à un mouvement de hausse général et modeste.

* * *

Les meilleures dispositions dont le marché de **PARIS** avait témoigné mardi se sont affirmées à la séance de mercredi. Le climat social qui, sans être rassérénée, n'a pas empiré depuis 48 heures, est, de l'avis général, l'une des raisons majeures de cette allure raffermie de la cote.

Par ailleurs, les facteurs purement techniques militent en faveur d'une reprise des cours dans plusieurs groupes particulièrement malmenés ces temps derniers. Quoi qu'il en soit, les intermédiaires soulignent l'aisance avec laquelle certains ordres de vente de province ont trouvé leur contrepartie, bien que le chiffre des transactions soit resté relativement modique. Pour solde, l'ensemble du marché présente des points de fermeté qui, s'ils ne nivellent pas les baisses antérieures, sont cependant assez sensibles pour imprimer à l'ambiance une note d'optimisme.

Les banques et les pétroles sont bien soutenus. Résistance des alimentaires. Les ciments se montrent également bien disposés. A noter la fermeté de Michelin. Bonne tenue des magasins. Le groupe des électriques s'inscrit également en hausse.

Aux étrangères, quelques fluctuations, mais résistance des congolaises.

Marché de l'or très calme.

cote des grains

WINNIPEG

MARCHE A TERME :

AVOINE :

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt
Mai	82⅜	82⅝	82¼	82⅜
Juil.	82⅜	82⅝	82½	82¼
Oct.	80⅝	80⅝	80½	80½
Déc.	—	—	—	78⅜

ORGE :

Mai	1.28¼	1.28¼	1.28	1.28
Juil.	1.26⅜	1.26⅜	1.26⅜	1.26⅜
Oct.	1.21½	1.21½	1.21¼	1.21¼
Déc.	1.19½	1.19⅝	1.19½	1.19½

LIN :

Mai	3.36¾	3.37½	3.35½	3.36
Juil.	3.34¾	3.35⅜	3.33⅝	3.33¾
Oct.	3.30¾	3.37	3.25¾	3.25¾

SEIGLE :

Mai	1.50⅞	1.51	1.49⅝	1.50¾
Juil.	1.40½	1.41	1.40	1.40⅛
Oct.	1.34¼	1.35	1.34¼	1.34½
Déc.	1.32	1.33	1.32	1.32⅜

MARCHE AU COMPTANT :

Avoine : 2 CW 79½ ; EX 3 CW 78⅜ ; 3 CW 78⅜ ; EX 1 fourragère 78⅜ ; 1 fourragère 76⅜ ; 2 fourragère 73⅞ ; 3 fourragère 70⅜ ; fourragère mélangée 57.

Orge : 1 et 2 CW 6-rang 1.32 ; 1 et 2 CW 2-rang 1.24 ; 3 CW 6-rang 1.30 ; 3 CW 6-rang 1.30 ; 3 CW 2-rang 1.21 ; 1 fourragère 1.21 ; 2 fourragère 1.19½ ; 3 fourragère 1.18¾.

Seigle : 1 et 2 CW 1.48¼ ; 3 CW 1.43¼ ; 4 CW 1.32¾ ; ergoté 1.29¾ ; sur voie 1.47⅜.

Lin : 1 CW 3.30¾ ; 2 CW 3.25¾ ; 3 CW 3.14 ; sur voie 3.30⅜.

MARCHE DU LIN :

Prix au comptant, 16 cents de moins que l'option de mai.

CHICAGO

BLE :

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt
Mars	2.06⅜	2.06¾	2.06¼	2.06⅜
Mai	2.06⅞	2.06⅞	2.06⅛	2.06¼
Juil.	1.92¾	1.93	1.92¼	1.92¼
Sept.	1.95¼	1.95¼	1.94½	1.94½
Déc.	1.98⅜	1.99½	1.99	1.99

MAIS :

Mars	1.17⅛	1.18⅜	1.17¾	1.18
Mai	1.19	1.19¼	1.18⅞	1.19
Juil.	1.20	1.20¼	1.19¾	1.19⅞
Sept.	1.18⅝	1.18½	1.18	1.18
Déc.	1.15⅝	1.15½	1.15½	1.15⅝

AVOINE :

Mars	73⅝	73¾	73⅛	73¼
Mai	71⅜	71⅝	70⅝	70⅝
Juil.	69⅛	69⅜	68¾	68⅝
Sept.	68⅜	69	68¼	68¼
Déc.	70½	71¼	70½	70½

SEIGLE :

Mars	1.35¼	1.35¼	1.33½	1.34⅛
Mai	1.33	1.33⅜	1.32¼	1.32½
Juil.	1.28	1.28½	1.27¾	1.28
Sept.	1.28¾	1.28¾	1.28¼	1.28¼
Déc.	1.29½	1.30	1.29¼	1.30

FEVES SOYAS :

Mars	2.62¾	2.63	2.61¼	2.61½
Mai	2.63⅜	2.65⅜	2.64	2.64¼
Juil.	2.66¼	2.66¾	2.64¾	2.64¾
Août	2.65	2.65¼	2.63½	2.64
Sept.	2.54¼	2.54½	2.53½	2.53⅞
Nov.	2.51	2.51½	2.50½	2.50¾
Jan.	2.54¼	2.54¼	2.53⅜	2.53¾

NEW york

Abbott L'ries	84⅜	84⅜	84⅜
Admiral Corp	14⅜	14⅜	14⅜
Air Reduction	57½	57	57½
Allis-Chalmers	16⅞	16¼	16¾
Am Can	46⅜	46⅛	b46⅜
Amerada Pete	120¾	119½	120
Am Locomotive	22½	22	22½
Am Tel & Tel	121¾	121	121¼
Am Tobacco	28⅞	28⅝	28⅞
Anaconda Copper	45½	44⅞	45
Armco Steel	54¼	54	54¼
Atchison	26⅜	26¼	26⅜
Baltimore & Ohio	33⅝	33⅜	33⅜
Bethlehem Steel	31	31	31
Boeing Aircraft	40¾	40¼	40¾
Borden's Co	61⅜	61¼	61¾
Canada Dry	22½	22	22
Canadian Pacific	24¼	24	24¼
Case, J. I.	10	9⅞	10
Caterpillar Tractor	35⅜	35⅛	35⅜
Chesapeake & Ohio	56⅜	56⅜	56⅝
Chrysler	92	91⅝	92
Coca Cola	93	91½	93
Colgate-Palmolive	47⅞	47⅝	47⅞
Con Edison of NY	86¼	86	86¼
Continental Can	44¼	44	44¼
Cont Oil	56⅞	56⅝	56⅞
Corn Products	53⅜	53⅛	53⅜
Delaw & Hudson	20⅞	20⅝	20⅞
Douglas Aircraft	27⅜	27⅛	27⅜
Du Pont	241½	241	241½
Eastman Kodak	115	114⅞	115
Eversharp	32	31½	32
Firestone	35	34⅞	35
Ford Motor	43¾	43¼	43¼
Friden	28⅜	28⅜	28⅜
Gen. Electric	76¾	76⅜	76⅝
Gen. Foods	82⅜	82⅛	82⅛
Gen. Dynamics	27⅜	27⅜	27⅝
Gen. Motors	62⅝	62⅛	62⅜
Gillette S. R.	33½	33	33½
Glidden	40⅜	40¼	40⅜
Goodrich	48	47⅞	48
Goodyear Tire	33¼	33	33
General Tire	22½	22	22½
Illinois Central	43¼	43	43¼
Int. Business Mach	409	408	408⅞
Int. Harvester	56⅜	56⅛	56⅜
Int. Nickel	61	60⅞	61
Int. Paper	29½	29	29½
Int Tel & Tel	46⅜	46⅛	46⅛
Johns-Manville	47⅛	47⅛	47⅜
Kennecott Cooperr	70½	70	70½
Lockheed	53½	52	52¼
Mack Trucks	40	39⅞	40
Mont Ward	34⅜	34⅛	34⅜
Motorola	70	—	—
Nat Biscuit	26⅜	26⅜	26⅝
Nat Cash Reg	73¼	73	73¼
Nat Dist	25⅜	25⅛	25⅜
New York Central	17⅝	17⅜	17⅜
North Am. Aviat	27	26⅞	27
Northern Pacific	42½	42	42½
Owens-Illinois	80¼	80¼	80¼
Pennsylvania RR	16¾	16¼	16¼
Pepsi Cola	50¼	50	50½

Attention

Architectes, Ingénieurs

Aire de 3,000 p.c. à Côte-des-Neiges, pour bureaux. Egalement, salle d'exposition de 2,000 p.c. avec vitrines au niveau de la rue.

RE. 9-1981 — Soir : RE. 7-6984

OFFICE DES AUTOROUTES DU QUEBEC

PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE DES LAURENTIDES

PAROISSE DE ST-SAUVEUR ET PAROISSE DE STE-ADELE

VIADUCS JUMELES SUR LA RIVIERE CIMON

PROJET S-12

AVIS DE SOUMISSIONS

L'Office des Autoroutes du Québec demande des soumissions pour la construction de viaducs jumelés au-dessus de la Rivière Cimon, sur le prolongement de l'autoroute des Laurentides dans la paroisse de St-Sauveur et dans la paroisse de Ste-Adèle, comté de Terrebonne.

On pourra obtenir un exemplaire des plans et devis et formule de soumission en faisant parvenir un chèque visé ou un mandat-poste au montant de $30.00, non remboursable au:

Ministère de la Voirie,
Bureau E-5,
Hôtel du Gouvernement,
Québec, P.Q.

ou:

Office des autoroutes
du Québec,
75 ouest, Boul. Dorchester,
Suite 1600,
Montréal, P.Q.

Seuls ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé, à l'ordre de l'Office des autoroutes du Québec, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) équivalant à 10% du montant total de la soumission.

Les soumissions devront être adressées au Ministère de la Voirie, Service des Contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, P.Q. et seront reçues jusqu'à 2 heures 30 minutes de l'après-midi, heure normale de l'Est, le 13 mars 1963 pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure. Elles devront porter sur l'enveloppe "Soumission pour contrat S-12".

L'Office des autoroutes du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Montréal, le 19 février 1963.

Gordon Guillet, secrétaire,
Office des autoroutes du Québec.

DEMANDES

ARCHITECTE pour faire des études de composition, 5 ans d'expérience.

INGENIEUR ayant 5 ans d'expérience en construction.

DESSINATEUR EN ARCHITECTURE pour faire mise en plan et études. 3 ans d'expérience.

SALAIRES A DISCUTER **VI. 5-4161, POSTE 377**

AJUSTEUR AUTOMOBILE

Importante Compagnie d'Assurances recherche Montréal ajusteur automobile Bilingue: 25-35 ans.

3 ans expérience minimum.

Tél. VI. 4-8632 — M. PAQUETTE

1206, AVENUE UNION

DANS L'EDIFICE BIRKS

3,165 PIEDS CARRES

ATTENANT AU LOBBY PRINCIPAL. ENTREE PAR LA RUELLE ARRIERE

S.V.P., TEL. : UN. 6-1411

OU S'ADRESSER PORTE 710

AVIS PUBLIC

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL

Avis public est par les présentes donné que "La Commission des écoles catholiques de Montréal" s'adressera à la Législature de la Province de Québec à sa présente session pour demander l'adoption d'une loi, pour les fins suivantes :

1 — Autoriser la Commission à fixer par résolution le taux de la taxe foncière qui est perçue dans son territoire pour le soutien de ses écoles sur les immeubles inscrits sur la liste catholique par l'application de la Loi 32 Victoria, chapitre 16 et de ses amendements, et en déterminer les modalités ;

2 — Déterminer le mode de partage du produit de la taxe provenant de la liste neutre dans la Cité de Montréal ;

3 — Inscrire sur la liste neutre les immeubles détenus par des individus pour le compte de corporations ou de compagnies constituées en corporation ;

4 — Modifier certaines dispositions de la Loi autorisant la Commission à contracter des emprunts temporaires ;

Et pour autres fins.

Montréal, le 20 février 1963.

LES PROCUREURS DE LA REQUERANTE
POIRIER et MARCOUX.

BONI de PAQUES

Hommes et Femmes vendez à temps partiel parmi vos relations des nouvelles obligations d'épargne du Québec pour un Courtier en Valeurs réputé.

Ecrire pour détails et références à

C. P. 7797 LA PRESSE

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné que la Ville de Candiac s'adressera aussi à la législature de la Province de Québec, à sa présente session pour faire fixer l'évaluation des terrains utilisés par Candiac Golf and Country Club.

Candiac, le 14 février 1963.

Les procureurs de la pétitionnaire,
St-Laurent & St-Laurent,
65, rue Ste-Anne,
Québec, P.Q.

OUTILS A DECOUPER TRES RAPIDES

fabriqués par . . .

Butterfield
Pratt &
Whitney

GROS ESCOMPTES A LA LIVRE

NATIONAL INDUSTRIALS SUPPLIES

385 rue Norman — Ville St-Pierre

481-0488

MINISTERE DE LA VOIRIE

PROVINCE DE QUEBEC

SOUMISSIONS

PROJET 105-62

Le Ministère de la Voirie demande des soumissions pour la construction d'une bâtisse pour l'entretien d'hiver, au mille 208.5, Route Senneterre - Chibougamau, dans le canton Obalski, comté d'Abitibi-Est.

L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 105-62".

Un exemplaire des plans, devis et formule de soumission pourra être obtenu en s'adressant au Ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, en nous faisant parvenir un chèque visé ou un mandat de poste au montant de $10 non remboursable.

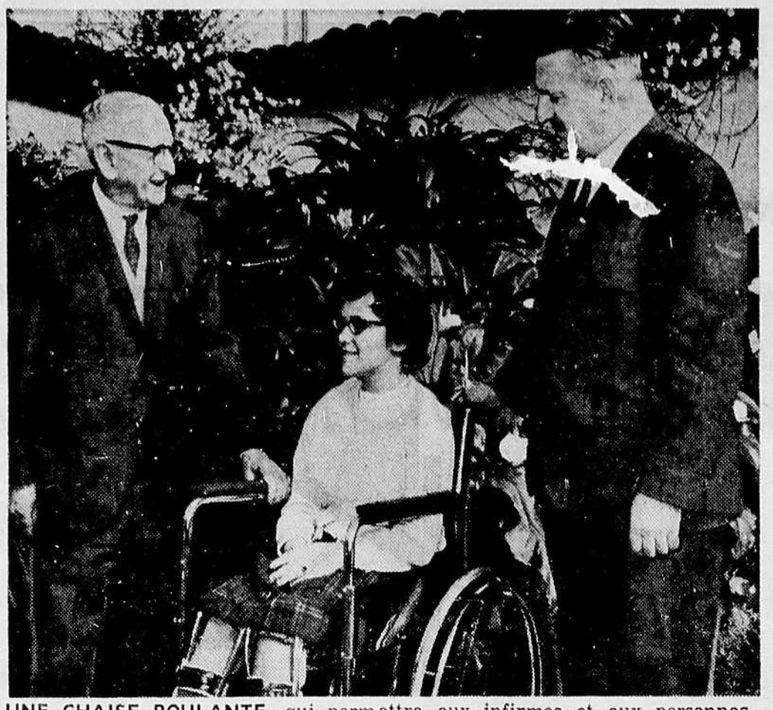
Seuls ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) équivalant à 10% du montant total de la soumission.

Les soumissions devront être adressées au Ministère de la Voirie, Service des Contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 2 h. 30 P.M. heure normale de l'est, le 20 mars 1963, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Roger LaBrèque,
Sous-Ministre de la Voirie.



UNE CHAISE ROULANTE, qui permettra aux infirmes et aux personnes âgées de visiter les magnifiques serres d'exposition et les jardins, a été offerte en cadeau au Jardin botanique de Montréal par **M. J.-W. Racine** (ci-haut, à gauche). M. Racine a présenté cette chaise, hier, à **M. André Champagne,** directeur du Service des parcs, en présence du maire suppléant, M. Kenneth McKenna, et la première personne à l'utiliser a été la jeune **Lucille Caron,** présentement hospitalisée à Ste-Justine.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

26 avions de l'ARC à la recherche du Dr J.-A. Michaud

TRENTON, Ont. (PCf) — Quelque 26 avions de l'ARC ont poursuivi leurs recherches hier pour retrouver le Dr J.-B. Michaud, de Drummondville, et son fils Yves, âgé de 12 ans, disparus le 17 février au cours d'une envolée en avion léger.

Quelque 80 hommes des bases de l'ARC de North Bay, Downview, Trenton et St-Hubert participent aux recherches qui se concentrent au nord-ouest de Cornwall.

Deux avions de reconnaissance de l'armée, de Petawawa, sont également à la recherche du médecin et de son fils disparus au cours d'une envolée entre North Bay et Montréal.

Aimé Leroux, un cultivateur de la région de Lemieux, à 30 milles au nord-ouest de Cornwall, a déclaré hier avoir entendu un avion le 17 février "qui semblait en détresse".

Les secouristes ont fouillé une région de plus de 90,000 milles carrés, à la recherche du Dr Michaud et de son fils.

Les autorités des recherches et de secours, à Trenton, ont déclaré qu'elles décideront bientôt si les recherches doivent se poursuivre.

Vol de $100,000 de cigarettes

Cinq individus ont réussi, vers 11 h., hier soir, le vol de 840 caisses de cigarettes d'une valeur de plus de $100,000.

La marchandise était transportée dans un camion de Smith Transport que conduisait Jack Dolan, du 60, rue Boisvert à Vaudreuil. Ce dernier circulait sur le boulevard Métropolitain lorsque rendu à la hauteur de la rue Christophe-Colomb, cinq individus armés et masqués l'obligèrent à immobiliser son véhicule et à monter dans une camionnette. Quatre des bandits ont pris la fuite avec le camion-remorque et le cinquième, après avoir passé les menottes à sa victime a conduit la camionnette à l'arrière du Centre Paul-Sauvé.

Après le départ du bandit, M. Dolan s'est présenté au poste de police no 3, rue Masson, menottes aux poings. Le camion-remorque a été retrouvé plus tard en face du 471, rue Grande-Allée à Montréal-Est.

Les malfaiteurs avaient eu le temps de s'accaparer des cigarettes mais ont négligé de prendre les 135 caisses de tabac qui complétaient la cargaison.

Pierre Chouinard et Gérald Tassé acquittés

Un incident qui avait fait beaucoup de bruit dans le Landernau . . . artistique, il y a quelques mois, a eu son dénouement hier après-midi, en Correctionnelle.

Devant le juge Armand Chevrette, Me René Larrivée, qui représentait la Couronne, a déclaré au tribunal que, selon les renseignements que venait de lui fournir le procureur de la poursuite privée, il devait déclarer à la cour n'avoir pas la preuve suffisante à offrir contre les accusés Pierre Chouinard et Gérald Tassé.

Le premier, annonceur, le second, réalisateur de T.V., avaient été accusés d'avoir conspiré pour alerter inutilement M. Jean Duceppe, à la suite d'une entrevue télévisée qu'il avait eue avec un représentant des "Teamsters".

Ce n'est toutefois pas Duceppe lui-même qui s'était plaint à la justice de la blague que les prévenus lui auraient faite.

Ce sont plutôt les Teamsters eux-mêmes qui avaient pris l'affaire en main et avaient entrepris de corriger ces messieurs du monde artistique, trop prompts à se faire des blagues, entre deux . . . cafés-filtre.

Mais comme ils n'avaient pas la preuve à présenter à la cour, ce sera pour la prochaine . . . blague !

Permis de taverne

Un député libéral contredit M. Hanley

QUEBEC. (PCf) — M. Gaston Binette, libéral de Deux-Montagnes, s'est levé hier à l'Assemblée législative pour contredire le témoignage rendu vendredi dernier par M. Frank Hanley, indépendant de Montréal-Ste-Anne, à l'enquête préliminaire d'un homme accusé d'avoir fraudé le gouvernement pour une somme de $70,000.

M. Binette a précisé que M. Hanley avait déclaré en cour que le député libéral avait demandé au député indépendant de l'aider au nom d'un de ses commettants impliqué dans le transfert d'un permis de taverne.

Parlant sur une question de privilège, M. Binette a dit que la vérité était exactement le contraire, que c'est M. Hanley qui avait offert de l'aider.

M. Binette a dit qu'un hôtel avait été vendu à St-Eustache, dans son comté. La transaction impliquait l'échange d'une taverne et il "semble qu'il y ait eu accrochage" au sujet du permis de taverne.

Il semble, a-t-il ajouté, "que certaines personnes voulaient soutirer de l'argent pour que le transfert s'effectue".

M. Binette a dit qu'il s'est rendu auprès du procureur général et qu'une enquête a été commençée. Durant la même semaine, M. Hanley "m'a approché et m'a glissé à l'oreille : si vous avez besoin d'aide, je puis vous aider dans cette affaire".

M. Binette a dit qu'il a été mêlé à cette transaction seulement "pour éviter toute extorsion".

La cause dans laquelle M. Hanley a témoigné, implique André Thivierge, ancien directeur de la défunte police des liqueurs, pour le district de Montréal. Il est accusé d'avoir fraudé le gouvernement.

NOUS DEMANDONS

Conseillers Educationnels

- SERIEUX
- TRAVAILLEURS
- AIMANT A VOYAGER
- AGE : 30 A 50 ANS

NOUS OFFRONS :

- REMUNERATION SUPERIEURE
- BONI DE PRODUCTION
- STABILITE D'EMPLOI

POUR INFORMATIONS TEL. 722-1117, LOCAL 129

CITE DE JACQUES-CARTIER

Soumissions

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "SOUMISSION", et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 4 heures p.m., le 11 mars 1963, pour les travaux suivants :

Réservoir souterrain en béton armé deux millions de gallons
Raccordements.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs-conseils J.-A. Lalonde. L. Girouard & L. Letendre, 8790 avenue du Parc, Montréal 11, desquels on obtiendra les formules de même que les plans et devis moyennant un dépôt de $25.00 en argent ou en chèque visé. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six (6) jours qui suivront la réception des soumissions. Si une copie additionnelle des plans et devis est demandée seulement la moitié du dépôt sera remis lors du retour des plans en bon ordre.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la municipalité de Jacques-Cartier, pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Lucien Beauvais,
Greffier,
Hôtel de Ville
Jacques-Cartier.

Cinq mois pour recel d'une arme

Un jeune Québecois de 28 ans, André Laliberté, a été condamné à cinq mois de prison, par le juge Armand Chevrette, pour avoir recelé un revolver volé dans le domicile d'un policier de Ville Saint-Laurent, il y a quelques mois.

Le jeune Laliberté avait été appréhendé lors du meurtre d'Hervé Beaudin, commis dans un café du boulevard Saint-Laurent.

La police avait alors retenu tous les clients à l'intérieur, et c'est en fouillant le prévenu qu'on avait trouvé cette arme sur sa personne.

"Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas. C'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles." — Sénèque

ICI & LA

dans la métropole et en banlieue

M. H. ROCKE ROBERTSON CHEZ LES DIPLOMES DE McGILL — Les diplômés de McGill accueilleront demain le nouveau principal de l'université, M. H. Rocke Robertson, à l'occasion de leur assemblée annuelle. Ils rendront également hommage à une ancienne directrice du collège Royal. Mme Muriel V. Roscoe a été la directrice du collège durant 22 ans; elle a fait partie de la faculté de l'université pendant tout ce temps. MM. George S. Currie et A. Harry Galley seront nommés membres honoraires à vie. Deux étudiants, MM. Harold P. Gordon et Thomas J. Skypeck, recevront des écussons de l'association pour services rendus.

Nécrologie

M. J.-BERNARD PILON

M. J.-Bernard Pilon, échevin de St-Jérôme vient de disparaître à l'âge de 49 ans. Le décès est survenu lundi soir à l'Hôtel-Dieu, de Montréal, où il était hospitalisé depuis les deux dernières semaines à la suite d'une sérieuse opération chirurgicale.

Elu pour la première fois échevin en octobre 1952, il conserva son siège jusqu'en 1956. Il le reprit l'an dernier, lorsque l'échevin Robert-O. Desjardins a été appelé à remplacer le maire Hubert Murray que des circonstances forçaient à démissionner. A l'élection municipale d'octobre dernier, il était élu pour son quatrième terme.

M. Pilon était le gérant d'une importante compagnie d'assurances pour les Laurentides et membre de l'Association des courtiers d'assurances générales de Saint-Jérôme.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, cinq garçons, Yvon, 22 ans, Jean 21 ans, Marcel, 19 ans, Paul, 16 ans et Guy, 12 ans. La dépouille mortelle est présentement exposée aux salons funéraires Pilon, Therrien et Desrosiers, rue Labelle, à Saint-Jérôme. Des funérailles civiques seront célébrées, à 10 heures, vendredi matin, en l'église cathédrale de Saint-Jérôme.

Naissances

O'MEARA — A l'Hôpital Général Juif, le 21 février 1963, au Juge et Madame John O'Meara est né un fils, John Francis.

remerciements

GAGNE — M. et Mme Roland Gagné et leur famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Philias Gagné, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

avis de DÉCÈS

AYORA (Primitivo) — A Montréal, le 26 février 1963 à l'âge de 43 ans, est décédé M. Primitivo Ayora, époux de Catalina Payeras. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650 Chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARETTE (Alexandre) — A Québec, le 25 février 1963, à l'âge de 28 ans 6 mois, est décédé M. Alexandre Barette, époux de feu Marie-Louise Lukien demeurant 1 rue Barette, St-Romuald. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi partira des salons
Claude Marcoux Enrg.
96 rue de la Fabrique, St-Romuald
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Romuald où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRY (Angélina) — A Beloeil, le 26 février 1963 à l'âge de 70 ans est décédée Mme veuve John Barry, née Angélina Fiola, demeurant 765 Papineau. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers,
231, Boul. Laurier à Beloeil,
pour se rendre à l'église Sacré-Coeur de McMasterville où le service sera célébré à 9 hres 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Georgianne) — Dans un hôpital, à Sorel, le 25 février 1963, à l'âge de 82 ans, est décédée Georgianne Beaudoin, de Hawkesbury, fille de feu Louis Beaudoin et de feu Emilie Côté. Elle laisse dans le deuil, 2 soeurs religieuses, Rév. Soeur Sainte-Colette et Rév. Soeur Ste-Barbe, de Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée,
416, rue McGill,
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église St-Alphonse de Liguori, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDRY (Damase) — A Montréal, le 26 février 1963, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Damase Beaudry, époux en 1ères noces de Blanche Racine et en 2ème noces de Léontine Robichaud Goudron, demeurant 304 Mercier. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois
8628 rue Hochelaga
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Bernard où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de St-Pie-de-Bagot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNARD (Raymond) — A Châteauguay, le 23 février 1963, à l'âge de 45 ans, est décédé Raymond Bernard, pompier à la Cité Montréal, époux de Elizabeth Cidilote, demeurant 363 Dunver, Châteauguay. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret,
3198 rue Ontario Est,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église du Très St-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND-LAROCQUE (Liliane) — A Montréal, le 24 février 1963, à l'âge de 59 ans, est décédée Liliane Ethier, épouse en 1ères noces de Georges Bertrand et en 2èmes noces de Lucien Larocque, 1643 Letourneux. Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam,
pour se rendre à l'église Très-Saint-Nom-de-Jésus-de-Maisonneuve, où le service sera célébré à 9 h., et de là, cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOLDUC (Flore) — A St-Damien de Brandon, le 26 février 1963, à l'âge de 76 ans et 11 mois, est décédée Mme veuve Georges Bolduc, née Flore Tellier, épouse en 1ères noces de feu Joseph Forest. Soeur de la Rév. Soeur Marie-Jean-Eudes, à Mtl. Grand-mère de la Rév. Soeur Marie-de-la-Sainte-Famille et tante de la Rév. Soeur du Saint-Coeur-de-Marie, toutes trois des soeurs de Ste-Anne. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira
du sous-sol de l'église
pour l'église paroissiale St-Damien de Brandon où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Yves Poitras, St-Gabriel-de-Brandon.

CANTIN (Béatrice) — A Montréal, le 26 février 1963, à l'âge de 69 ans est décédée Béatrice Comtois, épouse de Victor-A. Cantin, demeurant à 3265 St-Zotique Est, appt 12, mère bien-aimée de Jacqueline, Françoise, Gisèle, Jeannine, Guy, marié à Monique Larose, et ses 2 petits-enfants Sylvie et Stéphane. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse
coin 11ème Avenue, Rosemont
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirous où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASTONGUAY (Urgel) — Subitement, à Ottawa, le 26 février 1963, à l'âge de 68 ans est décédé Urgel Castonguay, époux de Blanche St-Denis, et père de Louis-Philippe, du Père Jean-Pierre, économe du collège St-Laurent, de Roméo, du London Life Assurance, de Gabrielle (Mme Réal Brasseur), d'Ottawa, de Gilberte (Mme Réginald Ouellette, de la Commission électrique de la ville de Montréal), et de Cécile. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars. Le convoi funèbre partira de sa demeure,
à Pte-Cavagnol,
à 10 heures, pour se rendre à l'église paroissiale de Vaudreuil, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLAVETTE (Napoléon) — A Montréal, le 25 février 1963 à l'âge de 66 ans est décédé Napoléon Clavette, époux de Alphonsine Lafleur, demeurant à 2506 Ste-Catherine Est, père de Armand Clavette. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier Enrg.
2521 rue Ste-Cathterine Est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Alberta) — A Montréal, le 28 février 1963, à l'âge de 75 ans, est décédé Mme veuve Alexandre Corbeil, née Alberta Delage, demeurant 5136 Notre-Dame Est, mère de Rév. Soeur Marie-de-St-Paul-Emile, S.S.C. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires
302 rue Ste-Catherine Est
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Laurent où le service sera célébré à 9 h. 15, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont prisé d'y assister sans autre invitation.

CORNEILLE (Louise) — A St-Eustache-sur-le-Lac, le 25 février 1963, à l'âge de 44 ans, est décédée Mme Fernand Corneille, née Louise Hussin, mère de Mme Omer Goulet (Berthe) et Mme Aldor Ladouceur (Yvonne). Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier, Inc.,
10,526 rue St-Laurent,
à 8 hres, pour se rendre à l'église St-Agapit de St-Eustache-sur-le-Lac, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUVRETTE (Pierre) — A Montréal, le 25 février 1963, à l'âge de 20 ans, est décédé Pierre Couvrette, employé de la maison Henry Morgan, fils d'Achille Couvrette et de Rose Garneau, demeurant à 767 Champagneur. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
518 rue Rachel Est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOSTERT (Evelina) — A Montréal, le 26 février 1963, à l'âge de 86 ans, est décédée Evelina Laviolette, épouse en 1ères noces de Henri Côté et en 2ième noces de feu Auguste Dostert, demeurant à 1216 boulevard St-Joseph est, appt 1. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
4838 rue Papineau
à 8 heures 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de St-Boniface de Manitoba, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

DUPUIS (Alida) — A Lachine, le 26 février 1963, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Dupuis, née Alida Séguin, 621-19e Ave. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345 rue Notre-Dame, Lachine
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Françoise Romaine, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FASANO (Giovanni) — A Montréal, le 25 février 1963, à l'âge de 79 ans est décédé Giovanni Fasano époux de Giovannina Mandorino, demeurant à 9847 Larose coin Sauvé. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350 est, rue Beaubien
à 2 hrs 30 pour se rendre à l'église Italian United Church où le service sera célébré à 3 hrs et de là au cimetière Hawtherndale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Hormidas) — A McMasterville, le 26 février 1963 à l'âge de 53 ans est décédé M. Hormidas Fortin, époux en 1ères noces de feu Lucette Nadeau, et en secondes noces de Madeleine Mainville, demeurant 138 Bernard, McMasterville. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
881, rue Mgr Laval à Beloeil
pour se rendre à l'église Sacré-Coeur de McMasterville où le service sera célébré à 8 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (André) — A Montréal, le 25 février 1963 à l'âge de 59 ans est décédé André Gauthier, inspecteur du Taxi Diamond, époux de Délia Côté, demeurant à 4684 Berri. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
518 rue Rachel Est
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Raoul) — A Montréal, le 26 février 1963, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Raoul Giroux, époux de Diane Lussier, autrefois de St-Henri, demeurant 164 Salaberry, Châteauguay. Les funérailles auront lieu samedi, le 2 mars. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Reid & Fils
35 boul. Normand,
Châteauguay Centre
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église du Christ-Roi, Châteauguay Bassin, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Châteauguay Bassin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GREGOIRE (Blanche) — A Napierville, le 26 février 1963, à l'âge de 71 ans, est décédée Mlle Blanche Grégoire, fille de feu Hector Grégoire et de feu Mathilde Dupont, demeurant Napierville. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
René Fortin
435 rue St-Jacques, Napierville
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAINS (Joseph) — A Montréal, le 26 février 1963 à l'âge de 79 ans est décédé M. Joseph Hains, époux de feu Marie-Louise Lemay, demeurant 1440 Dufresne. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier Enrg.,
2521, Ste-Catherine Est,
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, Montréal, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEAN (Edmond) — A Montréal, le 25 février 1963 à l'âge de 62 ans est décédé Edmond Jean, époux de Lily Lambert, demeurant à 2209 Joliette. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte
3635 rue Hochelaga
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOMBE (Angéla) — A l'hôpital Général de Montréal, le 26 février 1963 à l'âge de 55 ans 10 mois est décédée Mme Arthur Lacombe née Angéla Robillard, native de Campbell's Bay, institutrice à l'école St. Gerald's de Tétreaultville, demeurant à 1400 Bruxelles. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois
3628 rue Hochelaga
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-François d'Assise où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOMBE (François) — Subitement à Lévis le 25 février 1963 à l'âge de 64 ans est décédé François Lacombe, fils de feu Louis Lacombe demeurant à 1229 Ste-Elisabeth. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires
302 rue Ste-Catherine Est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LADOUCEUR (Géraldine) — A Montréal, le 26 février 1963, à l'âge de 50 ans 11 mois, est décédée Mme Léopold Ladouceur, née Géraldine Charbonneau, demeurant à 2606 Monsabré. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville et Gingras
5805 rue Boileau, angle Lacordaire
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFORGE (Louis) — A Montréal, le 24 février 1963, à l'âge de 82 ans, est décédé Louis Laforge, époux de feu Eulalie Sasville, demeurant à 7763 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu jeudi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.
3254 Bellechassé coin
11ème Avenue Rosemont
à 8 hres 30, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE ANNIVERSAIRE



Le 1er mars, à 8 heures, à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, une messe de 1er anniversaire sera chantée pour le repos de l'âme de Denis Allaire.

LEBRUN (Rose-Hélène) — A Charlemagne, le 26 février 1963, à l'âge de 26 ans, est décédée Mme Arcade Lebrun, née Rose-Hélène Desrosiers, demeurant 187 rue Gauthier, Charlemagne. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Champagne
438 rue Notre-Dame, Repentigny
à 9 hres 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Charlemagne où le service sera célébré à 10 hrs et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECAVALIER (Georgiana) — A Ste-Dorothée, le 26 février 1963 à l'âge de 89 ans, est décédée Georgiana Roy, épouse de feu Adélard Lecavalier et mère de Armand, Georgette, Léopold, Lionel, Noël et Armand. Les funérailles auront lieu samedi le 2 mars. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers
385 rue Principale
pour se rendre à l'église Ste-Dorothée où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (Léonilda) — A Beauharnois, le 25 février 1963 à l'âge de 59 ans est décédée Mme veuve Lionel Lemieux, née Léonilda Fauberl, vicegérante des Filles d'Isabelle à Beauharnois, demeurant 106 Boyer. Les funérailles auront lieu vendredi 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie & Frères Enrg.,
127, rue Ellice,
pour se rendre à l'église St-Clément de Beauharnois où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESSARD (Colette) — A Montréal, le 25 février 1963, à l'âge de 27 ans est décédée Mlle Colette Lessard, fille de feu Emile Lessard et de Blanche Turner, demeurant à 5180 Chabot. Les funérailles auront lieu vendredi 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée jeudi matin à 10 heures.

MORIN (J. Lucien) — A Montréal, le 26 février 1963, à l'âge de 59 ans, est décédé M. J. Lucien Morin, époux de Florence Léclair, 5920-25e. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret
6440

C.E.DAIGNEAULT
DEPT DES ACHATS
ED. FINALE
1SEM. - OSAM.

Khrouch[illegible] refuse tout compromis sur les essais-H

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 5¢ Montréal, mercredi 27 février 1963 / Les Cendres.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL. PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 79e ANNEE, No 115 • 4 CAHIERS • 68 PAGES

Pas plus de trois inspections

MOSCOU (Reuter, AFP) — Le premier ministre Khrouchtchev a dit aujourd'hui qu'il est "impossible" de s'attendre que l'Union soviétique augmente son offre de 2 ou 3 inspections annuelles dans les négociations en cours au sujet de l'interdiction des essais nucléaires.

C'est au cours d'un discours prononcé devant les électeurs de sa circonscription que M. Khrouchtchev a fait cette déclaration. Il a également parlé de la coexistence et de l'économie.

Au sujet de l'économie, il s'est vanté que l'Union soviétique avait connu une expansion économique plus rapide que les Etats-Unis au cours des derniers 10 ans.

Au sujet de la coexistence, il a affirmé qu'elle offrait la seule solution raisonnable aujourd'hui. Nous sommes prêts, a enchainé M. "K", à signer dès aujourd'hui un accord sur le désarmement général. Mais il a reproché aux puissances de l'OTAN "de n'avoir pas renoncé encore à la course aux armements".

"Nous voulons vivre en paix avec tous les peuples et nous tendons aux Etats-Unis la main de l'amitié, a déclaré M. Khrouchtchev.

"Si toutefois une attaque était commise contre Cuba, la Chine populaire la Corée, le Vietnam du Nord, l'Allemagne de l'Est ou n'importe quel autre pays socialiste, nous viendrions en aide à nos amis et porterions à l'agresseur un coup écrasant".

Précisant sa pensée au sujet de la question des inspections sur place, le premier ministre a dit: "Nous avons consenti à deux ou trois contrôles sur notre territoire, chaque année, pour faciliter un accord sur la cessation des essais. C'était là une concession sérieuse de notre part, il ne faut pas en attendre d'autres".

M. Khrouchtchev reproche aux Etats-Unis d'avoir immédiatement fait pression pour de nouvelles exigences. Cela veut-il dire que les Etats-Unis veulent "ou faire durer les choses

Voir KHROUCHTCHEV en page 2

Enseignement technique: vaste projet de réforme

par Pierre O'NEIL

QUEBEC. — Il en coûtera plus de $500 millions d'ici 1971 pour adapter tout le système d'enseignement technique et professionnel aux exigences de la nouvelle vocation industrielle du Québec, et particulièrement pour "faire passer la main-d'oeuvre du Québec, du stade de la main-d'oeuvre à bon marché au stade d'une main-d'oeuvre qualifiée".

Telle est la conclusion-choc que propose, dans son rapport soumis hier au gouvernement, le Comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel.

Ce coût global est partagé de la façon suivante :

- **dépenses d'immobilisations : $400 millions;**
- **dépenses d'administration : portées de $25 millions en 1963-64 à $166 millions en 1971-72.**

Ces chiffres donnent une idée de l'ampleur des transformations suggérées par le comité dans son rapport de deux tomes et d'au delà de 700 pages.

Le comité recommande entre autres :

- **la création au ministère de la Jeunesse d'un service de la direciton générale de l'enseignement spécialisé;**
- **une redéfinition des buts de l'enseignement professionnel afin de faire la place plus large à une formation humaniste;**
- **une mobilisation générale des commissions scolaires — surtout régionales — pour qu'elles assument un rôle prépondérant dans la formation professionnelle des jeunes.**

Au chapitre des coûts, le comité propose que la réorganisation du système d'enseignement technique et professionnel soit financée par les moyens suivants :

- **prolongation jusqu'en 1967 de la clause de l'accord fédéral-provincial actuellement en vigueur et qui prévoit une participation de 75% du gouvernement fédéral. (On sait que le gouvernement fédéral a récemment refusé d'étendre jusqu'en 1967 le système actuellement en vigueur);**
- **détermination de nouvelles sources de revenus par la commission provinciale d'enquête sur la fisaclité;**
- **subventions aux commissions scolaires destinées spécifiquement à la formation professionnelle;**
- **réclamation au gouvernement fédéral de la part qui est due au Québec sur de telles subventions.**

En présentant son rapport au cabinet des ministres, le président du Comité, M. Arthur Tremblay a fait remarquer qu'il ne servirait à rien de se leurrer; "si elle accepte le plan que notre comité lui propose, si elle est d'accord, en particulier, avec le principe de base sur lequel ce plan se fonde, la société québecoise devra en même temps consentir à faire face avec lucidité aux exigences qu'un tel choix peut impliquer".

Le principe de la réforme

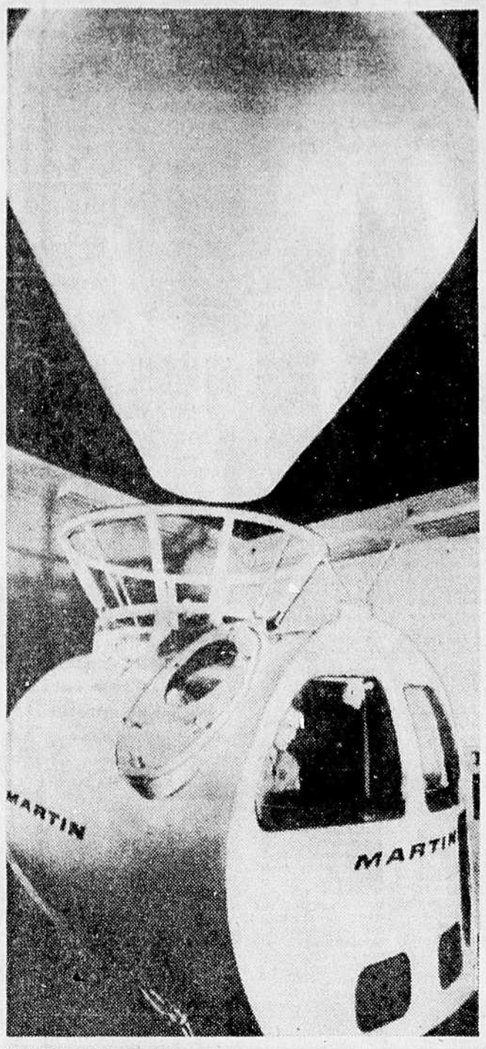
Le principe de base auquel M. Tremblay faisait alors allusion est celui-là même qu'avait énoncé M. Gérin-Lajoie au cours d'une récente tournée en Abitibi, à savoir "qu'aucun enfant ne devrait quitter l'école avant d'avoir reçu un minimum d'enseignement professionnel et que le système scolaire devrait être aménagé de telle sorte qu'il puisse, au moment opportun, offrir à chacun l'enseignement professionnel qui convient à ses aptitudes et à ses ambitions".

Renouveau au Québec

Parlant de la vocation industrielle du Québec, le président du comité d'étude a déclaré que la province s'était récemment engagée dans une métamorphose "qui fera passer son économie du stade primaire au stade secondaire". "Pour qu'un changement aussi profond s'accomplisse sur le plan matériel, a-t-il ajouté, une transformation analogue s'impose, qui devra faire passer la main-d'oeuvre du Québec, du stade de la main-d'oeuvre à bon marché au stade d'une main-

Voir UNE REFORME COMPLETE en page 2

Voir aussi en page 55



RENCONTRE SPATIALE — Le prototype d'un appareil "d'alunissage" effectue un exercice dans l'espace. Le panier de l'appareil s'ajuste à la pointe, à forme de cône, d'un vaisseau spatial "Apollo" pour accomplir le rendez-vous dans l'espace. Le prototype de l'appareil a été mis au point par Martin Corporation.

La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

POUR le droit de vote à 18 ans

La plupart des politiciens au pouvoir consacrent une grande partie de leur temps à expliquer pourquoi le gouvernement ne peut pas procéder immédiatement à telle ou telle réforme. Ils dépensent leurs énergies à résister au changement plutôt qu'à faciliter le progrès. Ils sont dominés par l'idée d'un passé qui ne ressemble en rien au présent, par la possession tranquille du pouvoir ou encore par la force de l'inertie.

Seul un très petit nombre de politiciens sont conscients du fait que la situation économique et sociale actuelle est relativement grave et qu'elle nécessite des mesures énergiques. Malheureusement les politiciens qui ont conscience de l'urgence de la situation et qui possèdent en même temps le sens de l'action sont extrêmement rares.

Voir DEMOCRATIE en page 2

Slemon n'a pas dénigré Dief, selon le président des Hebdos

ROSETOWN, Saskatchewan. (PC) — M. John Pinckney, président de l'Association des Hebdomadaires du Canada, dément que le maréchal C. Roy Slemon de l'aviation royale canadienne se soit élevé contre la politique nucléaire du gouvernement Diefenbaker lors d'une visite de Canadiens influents au quartier général de la défense aérienne de l'Amérique du nord, à Colorado Springs. M. Pinckney nie donc l'exactitude d'une information parue dans le "Daily News" de Washington, d'après laquelle le maréchal Slemon aurait essayé de discréditer la politique du gouvernement canadien dans l'esprit du groupe.

Celui-ci comprenait 28 délégués d'hebdomadaires canadiens, sous la présidence de M. Pinckney, ainsi que des représentants de la Chambre de Commerce de Toronto et de l'Institut canadien de Politique internationale.

Les créditistes sont les vrais adversaires des libéraux au Québec

par Roger NANTEL

MONT-JOLI. — Il apparaît évident que pour les libéraux ce ne sont pas les conservateurs du Québec qui sont les véritables adversaires durant cette campagne, mais bien les créditistes.

Lors de son discours qu'il avait prononcé avant-hier à Trois-Rivières M. Lester B. Pearson l'avait indiqué, attaquant les créditistes et les conservateurs en les mettant dans le même sac. Hier soir, le chef libéral a poussé son attaque un cran plus loin, d'abord en se faisant précéder à la tribune par le député de Saint-Jean, M. Yvon Dupuis qui tente de rivaliser avec Réal Caouette à la télévision, puis en consacrant près de la totalité de son propre discours à une dénonciation violente du Crédit social.

Cette attitude est compréhensible du fait que M. Pearson avait dû être prévenu plus tôt dans la journée, s'il ne l'avait déjà été, d'une coalition probable du Crédit social, des conservateurs et de l'Union nationale.

Cette coalition se serait dessinée à date dans la région du Bas Saint-Laurent. De là le ton inquiet presque désespéré des discours du leader libéral.

L'indignation complète !

"Pour moi, il n'y a pas de mots pour qualifier ces hommes publics qui trompent le peuple et lui cachent la vérité ou leurs intentions à l'égard des affaires de la nation . . . Dans le dernier Parlement, le parti du Crédit social s'est montré le groupe le plus trompeur qui soit entré au parlement. Et j'espère qu'il n'y retournera jamais ! . . . Je vous jure que jamais, parmi les pays que l'on appelle les démocraties libres, je n'ai vu autant de mauvaise foi, de reculs, d'intérêts mesquins, de marchandage prendre le pas sur le bien commun", a déclaré entre autres M. Pearson, sur le ton de la plus parfaite indignation.

Il a ensuite affirmé que la doctrine du Crédit social a été inventée par un major anglais et que ses compatriotes, beaucoup trop pratiques, n'ont même pas voulu mettre ses théories à l'essai tellement elles étaient farfelues.

Selon lui, et il a alors cité ses titres pour démontrer qu'il est un juge compétent, les affirmations des créditistes sont

Voir CREDITISTES en page 2

La grève de Quebec Iron prendrait fin bientôt

La grève des 900 travailleurs de la Quebec Iron and Titanium de Sorel prendrait fin aujourd'hui ou demain, a déclaré à midi M. Gérard Cournoyer, ministre provincial des Transports et communications, et député du comté où sévit cet arrêt de travail.

M. Cournoyer a fait cette déclaration devant les membres qui assistent au Congrès de l'Association du camionnage du Québec. Il parlait alors des difficultés que rencontre le gouvernement dans son administration et ses réalisations. Il a fait valoir entre autres que cette grève a des répercussions dans le monde entier, car elle affecte la production du fer et du titanium, deux matières fort en demande. L'économie de la province et du Canada, s'en ressent forcément, a-t-il dit.

La grève a débuté le 28 août 1962. La Confédération des syndicats nationaux y délègue depuis plusieurs semaines son secrétaire-général, M. Marcel Pépin pour diriger les pourparlers de la partie syndicale. Le conflit tourne autour des conditions de travail et les droits de la gérance.

Ecoles fermées à cause de la grippe près de Montréal

LACOLLE (PC) — Les écoles seront fermées à Lacolle, à cause d'une épidémie de grippe.

La commission scolaire de cette municipalité, située à une trentaine de milles de Montréal, a indiqué en effet qu'il y avait de nombreux cas de grippe dans la région. Environ 400 écoliers jouiront donc d'un congé forcé.

On sait qu'une violente épidémie de grippe asiatique sévit présentement aux Etats-Unis. Elle a déjà entraîné la mort de plusieurs personnes.



Fallait que ça change.



QUAND CARNAVAL PREND CAREME — Lise Mercier, la reine du 9e carnaval d'hiver de Québec, sanglote sur l'épaule de son gai compère au moment où prennent fin les fêtes carnavalesques qui battent leur plein depuis plus d'un mois dans la vieille capitale. Le traditionnel "bonhomme" a quitté Québec hier soir et ne sera de retour que l'an prochain.

Amérique latine: Appel de Jean XXIII aux Canadiens

OTTAWA. (CCC) — Sa sainteté le pape Jean XXIII vient d'adresser une lettre aux cardinaux, archevêques et évêques du Canada pour les remercier de l'aide qu'ils ont apportée jusqu'ici à l'Amérique latine et pour leur demander d'intensifier cette aide en envoyant plus de prêtres dans ce continent. Le pape affirme que, chez nous, "il n'y a sans doute aucun diocèse qui ne puisse, pour commencer, assigner à cette fin au moins un ou deux ministres de Dieu".

Le pape demande aussi aux évêques canadiens de se faire les interprètes de sa volonté auprès des communautés religieuses d'hommes et de femmes pour que l'action harmonieuse des communautés s'exerce avec encore plus de diligence et de soin.

La lettre de S.S. Jean XXIII est datée du 31 janvier et c'est le délégué apostolique à Ottawa, Mgr Sébastiano Baggio, qui en a communiqué le texte aux services d'information de la conférence catholique canadienne.

Dès le début de sa lettre, le pape rend hommage au "zèle prompt et généreux" avec lequel les évêques canadiens ont répondu à son invitation "qui visait à ce que, conjointement avec les évêques des autres pays, vous unissiez vos efforts pour aider les oeuvres d'apostolat en Amérique latine". Notant ensuite qu'un nombre remarquable de religieux, de religieuses, de prêtres et de laïcs ont quitté spontanément leur pays pour aller travailler dans les diocèses de ce continent, le pape ajoute que d'aussi heureux événements attestent la validité de la famille catholique canadienne.

"Nous qui remplissons les fonctions de père et de pasteur de tous les peuples, continue le Saint Père, chaque fois que nous tournons nos regards vers ces très vastes régions de l'Amérique latine, où vit presque le tiers de l'ensemble des catholiques, aux joies dont nous avons parlé se mêle une inquiète sollicitude. Car même si de nombreux et importants secours leur ont été apportés par les diocèses d'Amérique septentrionale ou d'Europe, nous constatons cependant que ces peuples restent accablés de multiples nécessités et ont besoin d'un apport encore plus considérable de ressources."

Le pape fait état du manque de prêtres en Amérique latine et ajoute que les évêques de ce continent qu'il a reçus, pendant qu'ils séjournaient à Rome pour la célébration du concile, lui ont demandé, "d'une voix unanime et souvent angoissée", d'envoyer des prêtres dans leurs diocèses. Nous avons été touchés jusqu'au fond du coeur par leur prière", écrit le pape.

"Pour cette raison, nous vous écrivons, chers fils et vénéra-

Voir APPEL en page 2

JFK n'appuie pas les séparatistes

WASHINGTON (PC) — Un porte-parole de la Maison Blanche a démenti aujourd'hui la prétention "ridicule" du chef séparatiste québecois, Raymond Barbeau, selon laquelle le président Kennedy favoriserait l'avènement d'une république québecoise indépendante.

Le porte-parole dit que Kennedy ne partage aucunement de pareilles vues ainsi que le soutien Barbeau et qu'il serait d'ailleurs ridicule de laisser entendre que le président pourrait se laisser impliquer dans une question de politique canadienne de quelque nature qu'elle soit.

M. Barbeau, président de l'Alliance laurentienne—le plus vieux des mouvements séparatistes québecois—est cité comme ayant déclaré que des "personnages dans l'intimité de Kennedy" lui aurait fait part de l'attitude favorable du président à l'égard d'un "Québec libre politiquement et économiquement."

Ne touchez pas à Cuba

M. Khrouchtchev a par ailleurs déclaré que les Etats-Unis doivent se rendre compte qu'une invasion de Cuba est incompatible avec les engagements pris par le président Kennedy durant la crise cubaine d'octobre dernier.

"L'Union soviétique a donné sa parole fraternelle au peuple cubain qu'elle se porterait à son aide en cas d'agression et l'URSS tiendra cette promesse", a affirmé le chef du Kremlin.

Abordant ensuite le problème allemand, M. Khrouchtchev a dit qu'il existe "deux Etats allemands en Europe, même si les revanchards allemands ne veulent pas se faire à cette idée".

"Ne vous faites pas d'illusions, messieurs les impérialistes, dit-il. Ne croyez surtout pas que la vente d'une portion de territoire à l'Allemagne fédérale par les Pays-Bas qui l'avaient acquis après la seconde guerre mondiale pourrait servir de précédent en ce qui concerne les pays socialistes."

Pékin ne se soumet pas

PEKIN. (AFP,PA,UPI) — La Chine communiste a fait clairement savoir, hier, qu'elle n'a aucunement l'intention de se soumettre aux conditions de Moscou pour résoudre le différend sino-soviétique. Elle s'est dite prête à la tenue d'entretiens en privé avec l'URSS sur les questions idéologiques qui les séparent toutes deux, mais cette déclaration s'accompagnait d'une attaque contre M. Khrouchtchev. La Chine, tout en déclarant qu'il convient de mettre fin aux attaques entre partis communistes, s'empresse d'ajouter que cela ne saurait s'appliquer à Tito, qu'elle proclame renégat.

Requête de 19 Etats pour autoriser la prière dans les écoles des E.-U.

La Cour suprême en décidera

WASINGTON. (UPI, PA) — La question explosive de la religion dans les écoles publiques revient aujourd'hui devant la Cour suprême des Etats-Unis, qui entend deux requêtes susceptibles d'avoir des répercussions dans les écoles de tout le pays.

Les requêtes soumises au plus haut tribunal du pays réclament l'usage de l'oraison dominicale et de passages de la Bible dans les écoles du Maryland et de la Pennsylvanie. Mais les causes ont une portée nationale et elles donneront à la Cour suprême l'occasion de déterminer jusqu'où va la séparation de l'Eglise et de l'Etat dans l'esprit de la Constitution.

En juin dernier, la Cour s'était prononcée contre l'usage d'une prière non confessionnelle de 22 mots composée par les autorités scolaires de New York et devant être utilisée dans les écoles qui le désiraient. Le jugement souleva une tempête de critiques.

Certains critiques virent dans cette décision le premier pas d'une campagne contre l'héritage religieux du pays. D'autre part, la Cour suprême reçut l'appui de ceux qui soutiennent que la "prière officielle" dans les écoles publiques est une violation des 1er et 14e amendements de la Constitution.

On estime que plus de 30 pour cent de toutes les écoles à travers le pays ont une dévotion quelconque au début de la journée : dans la plupart des cas, on récite le "Notre Père".

Les deux causes-types

Le cas du Maryland se rapporte à une décision rendue en 1905 par la Commission scolaire de Baltimore prévoyant la lecture de la Bible ou la récitation du "Notre Père" sans commentaires. En 1960, la commission décida que les élèves qui avaient des objections pouvaient être excusés de la prière.

Cette décision est contestée par Mme Madelyn E. Murray, qui élève son fils de 16 ans comme athée. Elle soutient que l'Oraison dominicale favorise les chrétiens contre les Juifs et les agnostiques, que la Bible est également sectaire et qu'un écolier qui demanderait à être excusé de la prière encourrait la désapprobation de ses maîtres et compagnons de classe.

La Cour d'appel du Maryland a repoussé les objections de Mme Murray en avril der-

Voir REQUETE en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 57 à 66
Comiques / 66
Courrier de Pauline / 24
Décès, Naissances, etc. / 67
Editorial / 4
Finance / 50, 51
Horoscope / 34
Le notaire / 13
Les patrons / 59
Les Tribunaux / 32
Loisirs et récréation / 27, 28
Mots croisés / 42
Nos groupes ethniques / 11, 12
Radio et Télévision / 8, 9
Spectacles et Concerts / 56
Sports / 35 à 38
Vie féminine / 22 à 25
Vie mondaine / 23
Votre médecin / 15

LA MÉTÉO

ENSOLEILLE, PLUS FROID DEMAIN — MIN.: 5 MAX.: 15
VOIR DETAILS EN PAGE 2


M. Marcel Faribeault


M. P. Gérin-Lajoie


M. Carl Goldenberg


M. Bernard Lechartier


M. Jean-Louis Lévesque


M. Esdras Minville

L'Université de Montréal conférera des doctorats honorifiques aux personnalités suivantes, lors de la collation des grades du 31 mai prochain. De gauche à droite, M. Marcel FARIBEAULT, président et directeur général du Trust général du Canada et ancien secrétaire général de l'Université; M. Paul GERIN-LAJOIE, ministre de la Jeunesse à Québec et spécialiste en droit constitutionnel; Me H. Carl GOLDENBERG, avocat et économiste; M. Bernard LECHARTIER, vice-président et directeur général du Crédit foncier franco-canadien et président du conseil d'administration du Collège Marie-de-France; M. Jean-Louis LEVESQUE, président du Crédit interprovincial et de la Corporation des valeurs Trans-Canada; M. Esdras MINVILLE éducateur, ancien directeur de l'Ecole des hautes études commerciales et ancien doyen de la faculté des Sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

L'affaire des faux: M. Lapalme est prêt à entendre les griefs

par **Jacques GUAY**

QUEBEC. — "Le procureur général devra un jour ou l'autre répondre . . ." avait déclaré, en fin de semaine, dans un communiqué sur l'affaire des faux certificats, le chef de l'Opposition, M. Daniel Johnson. Le procureur général profitant de la première séance de la semaine s'est levé sur une question de privilège et a répondu.

D'une voix calme, lentement, M. Lapalme a donné sa version des faits alors qu'un silence inhabituel pesait sur la Chambre. M. Johnson prenait des notes.

En fait le procureur général n'a rien emporté qui n'ait déjà été publié dans LA PRESSE. Il a cependant fait remarquer qu'il avait fait dire à M. André Lagarde, organisateur en chef de l'Union nationale présentement en congé, qu'il était à sa disposition hier après-midi, de même que tout le personnel du département du procureur général. "Je lui ai fait dire que je pouvais disposer de tout l'après-midi d'hier à mon bureau du parlement, s'il voulait formuler des plaintes de vive voix au procureur général".

Enfin en se rassoyant, M. Lapalme a ajouté : "M. le président, je ne sais pas s'il y a réellement des choses ou des faits, à l'heure actuelle, au sujet desquels la police refuserait d'accorder son concours, mais si tel est le cas, les intéressés n'ont qu'à s'adresser au soussigné".

M. Johnson se lève alors : "M. le président, le chef de l'Opposition sait que sur une question de privilège on ne permet pas un débat".

Le chef de l'Opposition afin qu'il n'y ait pas de doute quand au texte de son communiqué annonce qu'il lui fera plaisir d'en déposer une copie. Et il ajoute : "Je brûle d'envie, M. le président, de parler du sujet. A moins que vous ne m'en donniez la permission, je suis obligé de..."

Le président : "A l'ordre".

M. Johnson essaie de reprendre la parole. Le président le rappelle à l'ordre. M. Lesage fait une remarque. M. Johnson lui demande de répéter.

M. Lesage : "Le mot que j'ai employé et qui n'est pas français voulait purement et simplement dire que le chef de l'Opposition est en train de se fourvoyer".

M. Johnson : C'est tout de même extraordinaire de faire une remarque pareille quand il vient d'entendre le procureur général donner une réponse qui n'en est pas une".

M. Lesage, sans broncher : "M. le président, j'ai l'honneur de déposer le rapport annuel du ministère des Affaires fédérales provinciales".

CREDITISTES

SUITE DE LA PAGE 1

un scandale et une insulte à l'intelligence des Québécois.

"Eh bien, c'est nous qui allons les faire disparaître de la Chambre des communes. Ces pauvres personnages n'ont aucune place au conseil de la nation . . .", a dit M. Pearson.

Des candidats conservateurs ?

A Rimouski, où M. Pearson s'était arrêté en fin d'après-midi, les organisateurs ont trouvé un état de choses qui pourrait se retrouver à travers la province : le choix d'un candidat conservateur n'a pas encore été arrêté. De telle sorte que le candidat du parti libéral, le député sortant Gérard Légaré, ainsi que celui du Nouveau parti — ce dernier à un degré moindre, bien entendu — se retrouvent face à trois partis adverses : les progressistes-conservateurs, les créditistes et les "nationaux". Etant donné que M. Légaré n'avait obtenu qu'environ 10,000 voix contre les quelque 9,000 votes décrochés par le créditiste Gérard Ouellette lors de l'élection de 1962, il est fort possible que dans le contexte actuel, ce 26 février 1963, le porte-couleurs de MM. Thompson et Caouette puisse donner à son parti un autre siège.

KHROUCHTCHEV

SUITE DE LA PAGE 1

ou éviter un accord", a dit encore M. Khrouchtchev, reprochant aux Occidentaux de ne pas vouloir non plus d'un accord de non-agression entre les membres de l'OTAN et ceux du pacte de Varsovie.

La météo

Minimum cette nuit : 5

Maximum demain : 15

Bureau météorologique du Canada, DORVAL. (PC) — **Régions de Montréal et d'Ottawa; Laurentides, Cantons de l'Est et Mauricie; régions de Québec, du lac Saint-Jean, de la baie Comeau et des Sept-Iles:** Ensoleillé, puis nuageux après-midi; neige légère éparse cette nuit; ensoleillé et plus froid demain. Vents d'ouest de 10 à 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain: Montréal, 5 et 16; Ottawa, Sainte-Agathe, Sherbrooke, La Tuque, Québec, Chicoutimi, Baie Comeau et Sept-Iles, zéro et 10.

Pontiac, Témiscamingue et Abitibi: Nuages et neige légère intermittente aujourd'hui; soleil demain. Vents d'ouest de 10 à 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain: Témiscamingue, 5 sous zéro et 5 au-dessus; Rouyn, Noranda et Val d'Or, 10 sous zéro et zéro.

Une réforme complète de l'enseignement

SUITE DE LA PAGE 1

d'oeuvre qualifiée, réellement équipée des instruments intellectuels et techniques nécessaires au développement physique de l'économie".

Se basant sur les aptitudes des jeunes de 14 à 20 ans, le comité estime que 40% de ce groupe devraient théoriquement être inscrits à des cours de scolarisation professionnelle. Il mentionne que, de 1957 à 1961, seulement 7% des jeunes de ce groupe fréquentaient de tels cours.

Si cette proportion de 40% était respectée, près de 160,000 jeunes fréquenteraient aujourd'hui les institutions de formation professionnelle technique et spécialisée. En 1971, ce chiffre serait de 180,000.

Un problème d'orientation

Où sont tous ces jeunes ?

Dans des cours de formation générale. Au fait, estime le comité, il y a beaucoup plus d'élèves dans ces cours qu'il ne devrait y en avoir. C'est pourquoi il recommande que "notre notion de progrès scolaire soit revisée et redéfinie non plus en fonction de l'augmentation pure et simple des taux de fréquentation de l'enseignement secondaire de formation générale mais en termes d'amélioration des taux de fréquentation des écoles professionnelles de niveau infra-universitaire."

En fait, une partie du problème de l'enseignement technique et professionnel est un problème d'orientation. Une foule d'étudiants prennent une formation générale alors que leurs aptitudes auraient dû les porter vers la formation technique.

C'est pourquoi le financement des réformes proposées par le comité est lui aussi, en partie du moins, un problème de réallocation des ressources financières. Le comité note à cet égard "que l'augmentation des dépenses courantes de l'enseignement professionnel correspondra à une diminution de celles des cours de formation générale, par suite de l'orientation vers les cours de formation professionnelle d'un nombre considérable d'étudiants que l'on destine actuellement vers les cours de formation générale."

Au plan des structures, le rapport recommande la création d'un service de direction générale de l'enseignement spécialisé qui serait chargé au ministère de la Jeunesse de la direction générale des études et de l'administration centrale de tout l'enseignement technique et professionnel.

Le comité recommande également que soit ressuscité le Conseil supérieur de l'enseignement technique qui aviserait le ministre principalement sur les programmes d'études professionnelles et sur les diplômes et examens sanctionnant ces programmes.

Ce Conseil serait composé de 16 membres réguliers et de 2 membres adjoints qui représenteraient le monde de l'enseignement technique et professionnel, ceux de l'enseignement de formation générale et de l'enseignement universitaire ainsi que le monde du travail.

Quant au but de l'enseignement professionnel, il doit être double selon le rapport du comité;

- transmettre aux étudiants les techniques propres au travail qu'ils ont choisi de professer. Ce sont les aspects techniques de l'enseignement professionnel.
- les préparer à assumer les tâches et responsabilités qui découlent de la condition dans laquelle les situe leur travail. C'est l'aspect humaniste de la formation professionnelle.

Le nouveau rôle des commissions scolaires régionales, en plus d'assurer progressivement toute la formation secondaire générale, consistera à assumer la formation professionnelle à tous les niveaux dans les matières découlant d'un cours de formation générale (ex.: français, anglais, arts, musique, mathématiques, etc.)

Décès de Mgr Emile Chartier

Mgr Emile Chartier, qui fut vice-recteur de l'Université de Montréal de 1919 à 1944, est décédé à Sherbrooke aujourd'hui à l'âge de 86 ans.

Jusqu'à la fin de l'an dernier, Mgr Chartier enseignait la littérature au Collège du Sacré-Coeur, institution pour jeunes filles.

Il était membre de la Société royale du Canada et de nombreux autres organismes culturels.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

Mais leur nombre pourrait fort bien s'accroître à la suite d'une mesure que le gouvernement provincial se propose de présenter dès cette session-ci : l'extension du droit de vote aux jeunes de 18 ans

Cette mesure affranchit, d'un seul coup, environ 250,000 nouveaux électeurs. Ce ne sont pas des électeurs comme les autres.

En plus d'une minorité d'étudiants, ce groupe comprend de jeunes ouvriers nouvellement arrivés sur le marché du travail, des fils de cultivateurs cherchant à s'établir sur une ferme ou à émigrer vers la ville, des travailleurs saisonniers de la forêt, des chantiers de construction et des industries primaires, des travailleuses d'usines et des employés de commerce.

Mais une proportion relativement forte de ces jeunes est en chômage forcé; il lui est donc impossible de prendre racine dans la vie économique et sociale de la province.

La principale objection à l'extension du droit de vote serait le manque d'expérience de ce nouveau groupe d'électeurs. Certains prétendent qu'ils n'ont pas encore acquis un sens suffisant des responsabilités pour exercer leurs devoirs de citoyens.

Pourtant, le manque d'expérience est probablement ce qui constitue leur plus grande qualité. Les jeunes de 18 à 21 ans seront sans doute moins patients et moins dociles devant l'inertie naturelle des gouvernements. Ils seront aussi plus exigeants et plus revendicatifs que leur aînés. S'il est vrai qu'ils n'ont pas encore le sens des responsabilités, leurs comportements tiendront peut-être les politiciens perpétuellement sur le qui-vive, ce qui n'est pas une mauvaise chose

En somme, il est fort juste que les jeunes de 18 à 21 ans aient le droit de juger les gouvernements. Ils se trouvent à un stade de leur vie où ils font leurs premières expériences du chômage, des salaires de famine, des conditions de travail trop souvent inhumaines et surtout de l'indifférence des hommes publics devant la misère des travailleurs.

(Tous droits réservés)

VU DE WASHINGTON

Au carrefour de leur expansion économique, les E.-U. sont fragiles

par **M. P. DEAN**
exclusif à LA PRESSE

Il y a une guerre froide franco-américaine qui nuira au Canada. De Gaulle menace Kennedy en grand secret. Kennedy inspire contre de Gaulle, des représailles exécutées par les Italiens et les Hollandais qui emploient leur véto pour empêcher l'association des anciennes colonies françaises avec le Marché commun. Car la France espérait partager avec ses partenaires du Marché commun le fardeau de l'aide qu'elle donne si généreusement à ses anciennes colonies.

De Gaulle, qui veut créer une force de frappe, a besoin de réduire ses dépenses pour donner de l'aide économique à l'Afrique. S'il ne peut réduire ses dépenses, se disent les Américains, il sera obligé d'abandonner ses projets de force nucléaire indépendante.

On le connait mal

Mais c'est bien mal connaitre son de Gaulle. Celui-ci s'est armé pour de telles éventualités. La France a acheté un très grand nombre d'obligations en dollars. Elle en a assez pour faire pression sur le système monétaire américain, tout simplement en demandant que les obligations qu'elle détient soient rachetées par Washington, de Gaulle produirait une énorme baisse des réserves d'or américaines.

Comme le Congrès est ultra-conservatif en matières économiques, tout écoulement d'or sérieux produirait une véritable panique à Washington. Déjà, M. Mansfield, chef de la majorité au Sénat, et M. William Fulbright, président de la commission sénatoriale des Affaires étrangères, parlent de retirer les troupes américaines de l'Europe.

Pas tout de suite

De Gaulle voudrait que les troupes américaines restent en Europe un peu plus longtemps parce qu'il n'est pas encore prêt à s'en passer. Mais leur départ ne présenterait qu'un petit inconvénient pour le chef d'Etat français.

Par contre, les Italiens et les Hollandais qui s'opposent à de Gaulle au sein du Marché commun savent très bien que si les Américains quittaient l'Europe, la volonté de de Gaulle ne pourra plus être contrée et toute l'Europe devra le suivre car il n'y aurait plus d'alternative.

Ainsi, la position de de Gaulle est très forte. Quoi qu'il arrive, il s'impose. Il ne veut pas aller jusqu'au bout et causer une crise monétaire aux Etats-Unis. Mais s'il est forcé de le faire, les Européens devront battre en retraite.

En veilleuse

Voilà le plan français ! Kennedy n'[illegible]s en bon état pour se défendre. L'économie française est en veilleuse. Les mesures grâce auxquelles le Président espère donner un coup de fouet à l'économie de son pays n'ont pas eu l'appui populaire. A vrai dire la situation est tellement embrouillée qu'il est très difficile de déterminer le remède dont a besoin le système économique américain.

Un budget déficitaire, comme le propose Kennedy, donnerait le coup de fouet inflationnaire qui, d'après une faction d'économistes, sera la panacée. Mais faire de l'inflation, c'est une autre façon de dire qu'on met de la monnaie en circulation pour que les gens le dépensent et l'investissent.

Or, les statistiques montrent que les Américains sont en train de battre tous leurs records d'épargne. Donc, il y a de l'argent mais les gens ne le dépensent pas, ils le mettent en banque.

Les pauvres, dit-on, le dépenseraient et c'est pourquoi le Président veut réduire les impôts des plus pauvres. Mais ce n'est pas du tout certain que ces pauvres dépenseraient leur argent de façon à stimuler les secteurs qui clochent dans l'économie.

Il y a quatre millions de pauvres qui sont chômeurs et qui, par conséquent, ne payent pas d'impôt. Les réductions de taxes que propose Kennedy n'aideront pas ces gens directement. Et puis, il y a une très grande quantité de travailleurs qui reçoivent si peu d'argent que les abaissements de taxe ne les aideront pas, non plus.

Assez de production

Les économistes qui s'opposent au programme du Président vous disent aussi que l'économie américaine produit déjà assez de choses pour donner au peuple un niveau de vie moyen supérieur à n'importe quel autre.

Détroit vend des quantités énormes d'automobiles. Les ventes de lessiveuses, d'appareils de télévision ne baissent pas.

D'ailleurs, la plupart des gens ont déjà tout l'équipement et tout le mobilier nécessaires. Ils n'ont pas besoin d'acheter des appareils ou des bagnoles nouvelles. Et ils n'achèteront certainement pas à un rythme accéléré avec des perspectives d'instabilité économique.

En d'autres mots, si on considère la moyenne des gens, plutôt que telle ou telle famille misérable, l'économie américaine est arrivée au stage de la satisfaction complète des besoins. Il n'est peut-être plus possible d'obtenir les réactions classiques en appliquant les stimulants classiques. L'inflation ne peut produire peut-être pas aussi rapidement que par le passé une accélération de la production.

L'Amérique est vulnérable

Les Etats-Unis sont peut-être tellement riches que les vieilles formules ne s'appliquent plus. Si Kennedy fait de l'inflation, les gens qui ont de l'argent chercheront à le placer de façon à ne pas encourir les pertes causées par la baisse de la valeur de la monnaie qu'amène l'inflation.

Comme il y a déjà plus de capacité industrielle que n'en peuvent utiliser les Américains, il y aura tendance à ne pas investir dans l'industrie.

Les gens achèteront des actions mais les entreprises ne bâtiront pas de nouvelles usines. Le rythme de croissance de l'économie américaine ne s'accélérera pas.

En d'autres mots, les mesures de Kennedy pourraient se montrer inefficaces, excepté s'il fait beaucoup d'inflation. Dans quel cas, tous les Américains se verraient forcer d'investir. Mais s'il fait beaucoup d'inflation, les banquiers européens en viendraient à perdre toute confiance au dollar et demanderaient de l'or.

Les Etats-Unis sont donc vulnérables. De Gaulle a choisi le bon moment, de son point de vue. S'il livre bataille, l'économie américaine en souffrirait et le Canada en souffrirait encore davantage.

Le candidat dans Westmount est favorable aux armes-A

Le candidat progressiste-conservateur dans St-Antoine-Westmount a déclaré dans son discours d'investiture hier soir qu'il n'est pas d'accord avec la politique nucléaire de son chef M. Diefenbaker.

"Je crois que nous devons accepter la présence d'armes nucléaires défensives sur notre sol pour les escadrilles Bomarc, et pour notre division aérienne de l'OTAN, a-t-il dit.

"Nombreuses sont les attitudes de mon parti que j'appuie, a dit le candidat, mais pas celle-là." Personne ne s'est opposé à la nomination du candidat, M. Peter Kerrigan, qui avait été défait au dernier scrutin par le libéral C. M. Drudy.

REQUETE

SUITE DE LA PAGE 1

nier et a maintenu la constitutionnalité de la décision des commissaires d'écoles.

L'autre cause, soulevée par M. et Mme Edward L. Schempp, de Philadelphie, est devant les tribunaux depuis 1958. Les Schempp, qui ont deux enfants à l'école, s'opposent à une loi de l'Etat de Pennsylvanie stipulant que 10 versets de la Bible doivent être lus sans autres commentaires à l'ouverture des classes, chaque jour. En pratique, on récite ensuite l'Oraison dominicale, même si la loi ne le requiert pas. Les arguments des Schempp sont à peu près les mêmes que ceux de Mme Murray.

Dans le cas de la Pennsylvanie, un tribunal fédéral s'est prononcé contre la loi de l'Etat et a ordonné de discontinuer la prière dans les écoles, mais la décision n'a pas été appliquée en attendant le résultat de l'appel devant la Cour suprême.

La situation

Dix-huit autres Etats se sont joints au Maryland dans une pétition soumise à la Cour suprême pour lui demander de permettre la prière et la lecture de la Bible dans les écoles publiques. Selon l'avocat du Maryland, un relevé indique que dans 37 Etats outre le Maryland et la Pennsylvanie on permet certains exercices de dévotion à l'ouverture des classes.

D'après le même relevé, de tels exercices sont interdits par la loi, la constitution de l'Etat ou des décisions judiciaires dans sept Etats : Alaska, Californie, Illinois, Nebraska, Washington, Wisconsin et Wyoming.

Les Etats qui appuient le Maryland sont l'Alabama, l'Arizona, l'Arkansas, la Floride, la Georgie, l'Idaho, le Kansas, la Louisiane, le Maine, le Mississippi, le New Hampshire, le New Jersey, le Nouveau-Mexique, la Caroline du Nord, le Rhode Island, la Caroline du Sud, le Dakota-Sud et le Tennessee. Au Missouri, la loi est silencieuse sur ce point ; en Arizona, la constitution interdit les leçons confessionnelles et on y tient rarement des exercices religieux en classe. La situation est à peu près la même au Montana.

Le fonds d'assurance-chômage sera épuisé fin avril, selon M. Martin

WINNIPEG. (UPI) — M. Paul Martin, député libéral d'Essex-East, a déclaré hier à une assemblée électorale que dans Winnipeg-North le fonds d'assurance-chômage sera épuisé fin avril.

M. Martin a prédit qu'il faudra $63 millions pour le renflouer après cette date. Avant la dissolution du Parlement, les Communes avaient consenti un déblocage de $25 millions seulement. Le reliquat — $38 millions — n'est pas disponible, a expliqué M. Martin, parce que les chambres ne siègent plus, et le fonds se trouvera paralysé. "Nous tomberons alors dans un précipice financier", a déclaré M. Martin.

G.-B.: diminution des importations de pays de la CEE

LONDRES. (Reuters) — Les importations britanniques des pays du Marché commun et des pays de la zone sterling ont fortement diminué en janvier, par rapport à la moyenne mensuelle de l'été dernier, rapporte le "Board of Trade Journal".

Les statistiques pour janvier indiquent que les importations des pays du Marché commun i ont été de $165,000,000 contre une moyenne mensuelle de $183,000,000 l'été dernier.

Pour les pays de la zone sterling, les statistiques pour janvier indiquent des importations pour un montant de $360,000,000, contre $402,000,000 l'an dernier.

Des étudiants de Laval font des excuses

QUEBEC — (PC) — L'Association générale des étudiants de l'université Laval fera parvenir des excuses aux propriétaires des quatre postes de radio de la Vieille-Capitale, qui, un soir de carnaval, ont été pris d'assaut par des groupes d'étudiants.

Un porte-parole de l'AGEUL a dit que l'on offrira de payer une indemnité aux postes CKCV, CJLR, CHRC, CJQC. Il y a une couple de semaines des groupes d'une vingtaine d'étudiants de Laval ont envahi les studios des postes mentionnés plus haut et diffusé leur propagande carnavalesque.

APPEL

SUITE DE LA PAGE 1

bles frères, en vous exhortant à n'épargner aucun labeur pour vous efforcer avec encore plus d'ardeur de réaliser ce qui nous tient tant à coeur, surtout l'envoi de prêtres dans ces pays. Nous vous demandons cela avec une entière confiance, sachant que vous êtes unis au siège de Pierre par un lien étroit et exemplaire de fidélité et que vous travaillez avec un zèle infatigable à préparer les triomphes de la sainte Eglise.

"Nous adressons ces paroles principalement aux zélés pasteurs des diocèses qui, riches des dons du Dieu très bienveillant, peuvent, par un singulier honneur, choisir et envoyer des prêtres, sans encourir aucun détriment dans l'administration de leur diocèse. Mais, chez vous, il n'y a sans doute aucun diocèse qui ne puisse, pour commencer, assigner à cette fin un ou deux ministres de Dieu."

"Nos chers fils et vénérables frères, conclut S.S. Jean XXIII, nous vous adressons cette exhortation au lendemain de la première session du concile oecuménique; c'est pourquoi nous nous réjouissons beaucoup, en pensant avec vous que cette alliance de vos efforts naîtra du concile lui-même, comme un don resplendissant de la religion offert à l'Eglise dans ces territoires; et cela aussi sera un très grand réconfort pour les pasteurs et les peuples chrétiens de l'Amérique latine."

LAKE PLACID
NEW YORK
ROYAUME DES SPORTS D'HIVER

BIENVENUE AUX CANADIENS !
Un nouveau site idéal pour vos vacances d'hiver vous attend au MARCY
A PEINE A 2 HEURES D'UNE
VACANCE DE PLAISIR / SOLEIL / NATATION / SKI SOUS UN SOLEIL DE FLORIDE

SPECIAL de FIN DE SEMAINE
Arrivée en tout temps vendredi ! 3 jours ! Départ en tout temps dimanche ! Tous repas $30
PAS DE FRAIS SUPPLEMENTAIRES

RESERVEZ MAINTENANT POUR PAQUES !
Une vacance familiale agréable avec tous les plaisirs traditionnels de Pâques comprenant une magnifique célébration "Seder". COMPREND TOUS LES REPAS, "SEDER", PLAISIR. 10 JOURS — 9 NUITS depuis $135 par pers. - 2 par ch. Tarifs réduits pour enfants

JOUISSEZ DES INNOVATIONS DE $1,000,000 !
Piscine intérieure toute neuve, club de santé, spa • Aile toute neuve avec chambres de luxe, suites, salle de détente • Imposant programme social comprenant superviseur, conseiller et personnel social professionnel pour les loisirs des jeunes • Ski printanier • Réceptions étincelantes • Promenades en carioles • Danse et étoiles renommées.



Bas tarifs pour groupes et clubs
MARCY
No 1, LAKE PLACID, N.Y.
Ecrivez-nous ou voyez votre agent de voyage
TELEPHONEZ (FRAIS VIRES): 523-2565 (zone 518)
JACK M. DAVIS, directeur-gérant — LOU SHEFTEL, gérant

PHARMACIES à ESCOMPTES
LES PHARMACIES Professionnelles SARRAZIN • CHOQUETTE

Les Vrais Remèdes Authentiques

À PRIX COUPÉS

ASPIRINE BAYER	100's	REG. .93	PRIX COUPE .69
SEL ENO	GRAND FORMAT	REG. 1.19	PRIX COUPE .87
BROMO SELTZER		REG. .98	PRIX COUPE .69
SURBEX	100's VITAMINE C	REG. 8.35	PRIX COUPE 5.59
PARAMETTES	125's	REG. 6.00	PRIX COUPE 3.99
OSTOCO	30 cc	REG. 2.95	PRIX COUPE 2.29
INFANTOL	16 oz	REG. 6.25	PRIX COUPE 4.39
PARDEC	130's	REG. 7.50	PRIX COUPE 5.59
MALTLEVOL B12	12 oz	REG. 3.60	PRIX COUPE 2.88
COCILLANA	SIROP 16 oz SARRAZIN & CHOQUETTE	REG. 1.00	PRIX COUPE .69
PIN BLANC	SIROP 16 oz SARRAZIN & CHOQUETTE	REG. .98	PRIX COUPE .69
ANACIN EN 100		REG. 1.29	PRIX COUPE .98
NOXZEMA	14 oz	REG. 1.89	PRIX COUPE 1.49
TABS. PHILLIPS	200's	REG. 1.19	PRIX COUPE .98
LIMMITS BISCUITS		REG. 1.00	PRIX COUPE .79
KOTEX	EN 48	REG. 1.85	PRIX COUPE 1.47

LIVRAISON GRATUITE EN VILLE — PAS DE COMMANDES POSTALES

PARAMETTE	SIROP 16 oz 3.74	KOLA ASTIER	1.49	ADORN	Rég. 1.90 1.64
OSTOCO	50 cc 3.49	LAVORIS gros	Rég. 1.25 .98	BAN	DESODORISANT GRAND FORMAT .79
INFANTOL	8 oz 2.89	SAL HEPATICA	rég. 1.09 .75	BRYLCREEM	Rég. .98 .78
PARDEC	16 oz 2.25	BEN-GAY	.79	HEET	LINIMENT Rég. 1.29 .98
LAMBERT	SIROP .52	CAROID	ET BILE S. 100's .98	RESDAN	Rég. 1.50 6 oz 1.29
VICKS 44	Rég. 1.19 .98	BICHOLATE	100's Rég. 1.25 .98	LISTERINE	Rég. .98 antiseptique .73
BUCKLEY'S gros	.79	LITHINES 33	Rég. .70 .59	METRECAL	Rég. 1.29 BISCUITS .99
ROCHE SIROP	1.29	URASAL	Rég. 2.20 grand format 1.79	DRISTAN	24 Rég. 1.25 .98
BOLDINE HOUDE	1.74	POUDRE J.J.	Rég. .98 .79	MISS CLAIROL	Rég. 1.85 1.57 CREME
MODESS 48's	Rég. 1.87 1.48	VICKS VAPORUB	.49	GERITOL	LIQUIDE 12 oz 2.49
ABSORBINE Jr	4 oz .98	VITALIS	Rég. 1.00 .79	COTON	ABSORBANT 1 lb .79
OPTREX	1.49	NESTLE SPRAZE	12 oz .79	RESDAN	Rég. 2.25 1.89

"Les PHARMACIES professionnelles"
SARRAZIN & CHOQUETTE
Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris
PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPÉDIE, OPTIQUE
921 est, Ste-Catherine : VI. 2-9622 — St-Denis et Mont-Royal : VI. 4-1711 — 6511, St-Hubert : CR. 7-8233

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MERCREDI 27 FEVRIER 1963 — 79e ANNEE — No 115

Les océaniques font volte-face, mais...

Le "Simard", lui, revient à Montréal

par Denis MASSE

Bien avant qu'aucun océanique se soit risqué au-delà de Trois-Rivières, le pétrolier "J.-Edouard-Simard" aura tracé la voie . . . dans la glace . . . et donné du poids au renom qui est sien depuis qu'il a jeté l'ancre dans le port de Montréal avant que le mois de janvier ait pris fin.

Hier soir encore, 26 février, le navire-citerne de Sorel accostait à un quai de l'est de la métropole POUR LA SIXIEME FOIS cette saison.

Pendant ce temps, les armateurs, perplexes, contremandaient les voyages que devaient faire cette semaine jusqu'à Montréal les cargos "Helga Dan" et "Eskimo". Tous les deux s'étaient pourtant illustrés dans la lutte contre les glaces en inaugurant la saison dès le 1er janvier respectivement à Trois-Rivières et à Québec.

Dans l'enthousiasme du moment, on annonça la venue des deux transatlantiques à Montréal pour la fin de février. On laissa même entendre qu'il y aurait course entre les deux navires... pour la canne à pommeau d'or.

Mais les glaces ont eu raison de l'audace des Danois ou même d'un navire portant le nom d'"Eskimo". Le froid persistant a donné beaucoup de mal cette année aux brise-glace engagés dans l'entreprise de "maintenir le chenal ouvert". Sitôt qu'ils avaient percé une voie, de nouveaux embâcles se formaient derrière eux. Cette semaine encore, les brise-glace n'ont fait aucun progrès marquant entre Trois-Rivières et Montréal.

N'empêche que le "Simard" a trouvé son chemin. On pourra s'étonner que ce pétrolier rallie si facilement les ports de Québec et de Montréal en plein hiver et que des océaniques se refusent d'aller plus loin que Trois-Rivières. Les conditions de navigation sont les mêmes ; les bateaux danois de la Lauritzen Line, aussi bien que l'"Eskimo", ont aussi été construits en fonction de la navigation dans les glaces : seuls l'esprit de détermination des armateurs de Sorel et la trempe du capitaine Goulet semblent faire que le "Simard" affronte les pires embâcles et se rend au but.

Un autre navire des lignes Lauritzen, le "Brita Dan", devait rallier la métropole pas plus tard que samedi. Il a été décidé qu'il s'arrêtera plutôt à Québec.

On commence à douter que le précédent établi l'an dernier le 12 mars soit abaissé ou même se répète. C'est à cette date, l'an dernier, que le "Helga Dan" s'était mérité la canne à pommeau d'or offerte au capitaine du premier océanique à mouiller dans le port de Montréal. Le capitaine Herman Nielsen avait alors déclaré qu'il tenterait de "faire mieux encore" l'an prochain. Il lui reste 13 jours pour le faire . . .

Au procès de Georges Marcotte

La défense tente d'établir une preuve d'alibi

par Maurice MORIN

● Une preuve d'alibi au procès de Georges Marcotte, le "Père Noël", accusé du meurtre qualifié du policier Claude Marineau, abattu avec son camarade, Denis Brabant, au cours du hold-up perpétré le 14 décembre dans la succursale de la banque Canadienne-Impériale de Commerce, 6007, Chemin de la Côte-de-Liesse, à Saint-Laurent.

● C'est ce que la défense tente d'établir depuis hier après-midi. Me Yves Mayrand a, en effet, fait déposer quelques témoins en ce sens dont le père de l'inculpé, répondant également au prénom de Georges.

● M. Marcotte, chauffeur de taxi, 1422, rue Visitation, a déclaré que son fils était chez lui à l'adresse précitée, le 14 décembre, entre 10 h. 30 et 10 h. 40 du matin. Il s'est fait à déjeuner. Puis le père est allé conduire son fils en taxi, entre 11 h. et 11.30, à l'angle des rues Saint-Laurent et Saint-Viateur.

● Ce qui a porté le père à dire que c'était le 14 décembre, c'est que ce jour-là, dans la matinée, il a entendu une émission radiophonique relatant la décoration dont le capitaine-détective Marc Maurice avait été l'objet au Nouveau Palais de justice "pour la part que le limier avait prise dans la capture des bandits Lamarche, les deux frères, lors d'un hold-up survenu à la banque Canadienne Nationale, à Sainte-Scholastique, le 23 mai 1962". M. Maurice y avait été grièvement blessé.

Le fils lui aurait adressé la remarque que voici :

"Il est heureux que les frères Lamarche ne soient pas tombés, victimes des balles". Et le père continue: "Les connais-tu, toi, ces Lamarche?"

Evasivement, le fils a répondu : "J'en ai entendu parler".

Il faut dire que les Lamarche (ils sont tous deux au pénitencier en rapport avec le vol de Sainte-Scholastique) ont aussi été appelés à déposer pour discréditer le temoin-clef Jean-Paul Fournel, lui aussi accusé avec Jules Reeves du meurtre des policiers de Saint-Laurent. En résumé, disons qu'ils ont affirmé que Jean-Paul Fournel et son frère, Réal, leur avaient demandé de faire un hold-up de banque à Saint-Laurent, le 6 mai dernier.

Comme Yvan Lamarche (il a écopé du pénitencier à vie pour tentative de meurtre dans l'affaire de Sainte-Scholastique) ne pouvait obtenir les armes puissantes (une mitraillette) dont il aurait eu besoin, ce hold-up est tombé à l'eau.

Un autre témoin de la défense, un détenu de la prison de Bordeaux, Harold Green, Américain de naissance et spécialiste "du faux chèque", a aussi rendu témoignage. Il a affirmé que le 14 décembre, il est sorti du restaurant "Coffee Pot", rue Chabanel, à 9 h. 30 du matin . . . en compagnie de Jules Reeves. Selon la défense, si Reeves est sorti de ce restaurant, il n'a pu y rencontrer Georges Marcotte.

On sait que le hold-up de Saint-Laurent a été situé entre 11 h. et 11 h. 30.

Un témoin de la Couronne a même été plus affirmatif. Il a affirmé que le vol avait duré sept minutes, ayant été perpétré entre 11 h. 12 et 11 h. 19.

Egalement témoin de la poursuite, Jeanne Sicard, serveuse au "Coffee Pot", n'avait-elle

Voir MARCOTTE en page 10



Photos-robots des meurtriers de J.-Cartier

La PP achève de reconstituer deux photos-robots des meurtriers de l'épicier Jacques Schmelz, 30 ans, tué d'une balle, samedi soir, dans son établissement situé au no 1050, chemin Gentilly, à Jacques-Cartier.

Aidés de précisions de témoins oculaires, deux experts en ce genre de montage ont refait trait par trait la physionomie des deux suspects :

"Les deux portaient des foulards sur le bas de la figure, a précisé ce matin l'inspecteur Hervé Patenaude, qui dirige les recherches. Le plus jeune, celui qui a tiré, était fort nerveux et sa main ne cessait de trembler quand il brandissait son arme. Ces photos seront prêtes cet après-midi ou demain."

Les agents de la PP ont exécuté plusieurs descentes la nuit dernière, et en deux circonstances, ont endossé leurs vestes d'acier. La cueillette leur aurait permis de retracer sinon les meurtriers, du moins des suspects présentement détenus et interrogés au sujet d'autres crimes.

Rappel du hold-up de Ste-Scholastique

Les frères Lamarche, des amis des frères Fournel

On se rappellera le hold-up de Sainte-Scholastique. Il a été commis à la banque Canadienne Nationale de l'endroit, le 23 mai dernier. Les forces combinées de la PP et de la police municipale de Montréal étaient au courant . . .

L'ancien inspecteur Joseph Bédard et le capitaine-détective Marc Maurice, de la métropole, s'amenèrent sur les lieux avec leurs confrères policiers du Québec.

Le hold-up se produisit, mais les quatre bandits y laissèrent leur butin . . . l'argent, malgré une sanglante fusillade entre les policiers et les bandits.

Le capitaine Maurice fut grièvement blessé, cependant que le bandit Jean-Pierre Giroux, 27 ans, fut tué sur le coup. Un autre bandit, Claude Gaudette, 23 ans, succomba plus tard.

Les frères Lamarche, Yvan, 25 ans, et Réal, 20 ans, appréhendés et accusés de tentative de meurtre et de hold-up, furent condamnés le 27 décembre 1962, le premier, à cause de son dossier judiciaire, au pénitencier et le second, qui n'avait jamais eu maille à partir avec la justice, à huit ans de détention.

L'affaire se déroula au palais de justice de Saint-Jérôme.

* * *

Relatons maintenant les té-

Voir LAMARCHE en page 10

André Crafcenco, en Cour ; sera-t-il appelé à déposer?

(par M. M.) Au cours de la matinée, il a été question de ce Néo-Canadien, André Crafcenco, dont on avait beaucoup entendu parler au tout début du procès. Il était au nombre des huit personnes contre qui l'hon. juge Roger Ouimet avait émis des mandats d'amener (Bench Warrant), hier soir, ayant négligé de se présenter en Cour comme témoins.

Tous à l'exception d'un homme, M. Joseph Sicard, copropriétaire du café Coffee Pot, qui est hospitalisé et d'une jeune fille, toujours recherchée, ont répondu à l'appel de leur nom . . . et ont même déposé en défense.

En ce qui a trait à Crafcenco, ce dernier a déclaré "que s'il ne s'est pas présenté en Cour, c'est qu'il avait conversé avec Me Trajan Constantin, avocat de la défense avec Me Yves Mayrand, et que l'avocat lui aurait alors rétorqué "qu'alors sa présence n'était pas nécessaire".

Mais Crafcenco est demeuré à la disposition de la Cour... bien qu'il soit à peu près certain qu'il ne sera pas appelé à déposer comme témoin de la défense.

Mais sera-t-il appelé à déposer pour la Couronne . . . en contre-preuve ? C'est ce que l'on se demande.

Au cours de la matinée, de plus, il a fallu avoir recours aux services d'un interprète grec . . . vu la présence d'un témoin de cette nationalité.

Une femme, en effet, qui a déjà été fréquentée par Georges Marcotte, a déclaré être allée à un bal avec l'accusé, ainsi qu'avec Jean-Paul Fournel.

Celui-ci, au dire du témoin, était accompagné de Mme Réal Fournel (Jacqueline).

Au cours de la soirée, a poursuivi le témoin, Fournel et sa belle-soeur ont dansé, se sont embrassés une fois.

A un certain moment, il a fallu que toutes les femmes présentes dans la salle d'audience se lèvent pour permettre au témoin, Nina Valdukis, 36

Voir CRAFCENCO en page 10

Meurtre à St-Vincent-de-Paul

Un détenu du pénitencier de St-Vincent-de-Paul a été poignardé à mort hier après-midi peu après 3 h.

Gérard Roy, alias Hamelin, âgé de 35 ans, a succombé quelques minutes plus tard à l'infirmerie de l'institution aux nombreux coups de couteau que lui avait infligés un codétenu.

La police provinciale enquête sur ce crime commis dans une des galeries du "dôme" devant plusieurs témoins. Deux gardes sont intervenus trop tard pour empêcher l'agresseur de commettre son attentat dont on ignore le motif pour le moment.

La victime était un spécialiste des cambriolages avec effraction et c'est justement sur cette accusation qu'il avait été condamné, il y a peu de temps, à deux ans de pénitencier.

Selon le gouverneur de la prison, M. Michel LeCorre, la victime en était à son sixième séjour au pénitencier.

Le récidiviste vaquait à ses occupations avec d'autres prisonniers lorsqu'une querelle éclata.

L'agresseur, tenant un couteau, se précipita sur sa victime qu'il poignarda à plusieurs reprises. Des gardes qui étaient à proximité ne purent intervenir à temps. Les quelques autres prisonniers qui étaient aussi témoins de l'affaire ne voulurent intervenir d'aucune façon, selon les renseignements obtenus.

On transporta le blessé à l'infirmerie du pénitencier et c'est là qu'il succomba.

La Sûreté provinciale a par la suite été mandée sur les lieux pour y conduire une enquête.

Situation étrange à l'urgence de N.-Dame

Un peu avant 5 h. ce matin, un chauffeur de taxi a découvert une femme à demi nue, qui dormait profondément par un froid de —4 degrés, étendue sur la chaussée. L'ambulance de la police de Montréal transporta la patiente à l'hôpital Notre-Dame.

Au service d'urgence, le résident refusa de traiter la malade. On avait présumé qu'il s'agissait d'un viol et la politique recommandée en des cas entrainant des poursuites judiciaires, c'est de laisser voir la malade par le médecin légiste d'abord. Mais la femme, revenue de son sommeil, hurlait, se démenait, l'écume à la bouche. Ces symptômes furent interprétés comme ceux d'une crise d'hystérie fréquente en pareille circonstance.

Après une vingtaine de minutes, les policiers décidèrent de transporter leur patiente à l'hôpital St-Luc. On lui fit un lavage d'estomac qui contenait une forte quantité d'éther. Aux dernières nouvelles, la patiente reposait dans un état satisfaisant.

On peut se demander pourquoi on n'a pas donné à cette femme les soins que requérait son état.

Tout d'abord, il n'y a pas plus de médecin légiste à St-Luc qu'à Notre-Dame. De plus, la malade sentait l'éther à plein nez et l'écume qui sortait de sa bouche aurait dû inciter le résident à vérifier son diagnostic.

Rejoint tôt ce matin, l'interne qui était de service à la salle d'urgence expliqua qu'il était occupé ailleurs au moment où l'incident s'est déroulé. Il y avait quatre malades à l'urgence. Il déclara également qu'il ne savait où rejoindre le médecin légiste et que "les policiers auraient dû le savoir".

Un autre vol de fourrures

Au tout début de la soirée d'hier, des malfaiteurs ont pénétré chez Lucien Faucher, 1429 rue Amherst, par la porte avant, et se sont emparé des fourrures de toutes sortes évaluées à plus de $15,000.

Selon le rapport de la police, le vol a été commis entre 6 h. 13 et 8 h. 50, hier soir.

Une autre enquête ?

La Commission protestante et M. Hornstein

(L.L.B.) — Les conseillers juridiques du Bureau métropolitain des commissions protestantes de Montréal feront vraisemblablement enquête dans le cas Hornstein. C'est du moins ce qu'un des membres du bureau a déclaré hier au représentant de LA PRESSE, tout en spécifiant que son nom ne doit pas être mentionné.

Michael Hornstein et ses compagnies, J.-P. Dupuis Ltée et Federal Construction Ltd., ne paient, dans bien des cas, aucune taxe à la Commission protestante pour ses propriétés de Côte St-Luc, parce qu'officiellement elles appartiennent à une personne catholique.

Si le Bureau métropolitain fait enquête dans le cas Hornstein, il ne sera pas le seul à le faire. On sait que le gouvernement du Québec mène présentement une enquête sur les transactions immobilières survenues entre la Commission des écoles protestantes de Montréal, membre du Bureau métropolitain, et M. Hornstein. Le Bureau métropolitain enquêtera sur M. Hornstein contribuable; le gouvernement sur M. Hornstein agent d'immeubles.

A l'hôtel de ville

Nouvelle convention des fonctionnaires

Les cols-blancs à l'emploi de Concordia ont un nouveau contrat de travail depuis 2 h., cet après-midi, avec effet rétroactif au premier décembre dernier.

La signature de la convention collective de travail intervenue entre la Ville et le Syndicat national des fonctionnaires municipaux de Montréal Inc. a eu lieu dans la salle des délibérations du comité exécutif, à l'hôtel de ville.

Comme l'a souligné M. Saulnier, président du comité exécutif, quelques minutes plus tôt, c'est là la ratification d'une reclassification des fonctions.

420 des 3,692 fonctionnaires ne connaitront pas d'augmentation ou de diminution de salaire. Les autres bénéficieront d'une augmentation.

Lors du précédent contrat, en janvier 1961, la Cité s'était engagée à procéder à la reclassification de toutes les fonctions prévues dans le certificat émis par la Commission de relations ouvrières de la province de Québec.

Le même contrat expiré le 30 novembre dernier prévoyait toutefois qu'aucun fonctionnaire ne devait subir de réduction de traitement par suite de la re-

Voir CONVENTION en page 10

On ne peut choisir l'emplacement de l'Expo sans un ministre tuteur

par Raymond MASSE

Des observateurs de la scène municipale et d'ailleurs ne croient pas encore que la tenue de l'élection déclenchée à travers le pays puisse nuire aux préparatifs de l'Expo de 1967 au point de lui donner un coup mortel.

Mais plusieurs d'entre eux espèrent plus que jamais que les dirigeants fédéraux (M. John Diefenbaker en tête), lancés dans la mêlée électorale, auront quand même le temps d'accorder une attention particulière et soutenue au problème de l'Expo.

Pour l'instant, ces mêmes observateurs espèrent surtout que le gouvernement fédéral nommera sans tarder davantage un nouveau ministre tuteur de l'Expo.

Selon d'aucuns, des retards sont carrément attribuables à l'instabilité du gouvernement Diefenbaker, un gouvernement aux prises avec plusieurs autres problèmes qui captivent, ceux-là, toute la population, d'un océan à l'autre: celui des armes nucléaires, celui du chômage, celui de l'assiette fiscale, celui du biculturalisme, etc.

L'annonce de la nomination du commissaire général, du sous-commissaire et des 12 autres administrateurs en a été retardée, estime-t-on.

Choisis en vertu de la "Loi constituant la Compagnie de l'Exposition universelle canadienne" — loi votée il y a plus de deux mois, soit le 20 décembre — 13 des 14 membres du conseil d'administration n'ont tenu qu'avant-hier leur première réunion officielle.

Même le 12 mars, date de

Voir L'EXPO en page 10



IMPOSITION DES CENDRES : — Aujourd'hui, mercredi des cendres, cette scène de l'imposition des cendres croquée dans l'église Notre-Dame de Montréal, s'est répétés dans la plupart des églises chrétiennes du monde entier. Cette cérémonie est un acte d'humilité que le chrétien s'impose au début du carême, alors qu'il est invité à faire pénitence durant les quarante jours qui précèdent le jours de Pâques.

photo LA PRESSE

Les Faits divers sont en page 10

SANDWICHES
FRAICHEUR ASSUREE
VARIETE SPLENDIDE
JAMBON TRANCHE
DINDE TRANCHEE
POULET-OEUFS
une boîte de 48 sandwiches cocktail
$2.40
POUR INFORMATIONS
TELEPHONEZ AUJOURD'HUI
VI. 4-3901
LIVRAISON RAPIDE
PEGROLDS
4075, rue ST-DENIS

LOUEZ
chaufferettes
☆ A l'huile
☆ Propane
☆ Infra-rouge
☆ Electrique
location et service
Nous vendons chaufferettes neuves et reconditionnées
OUTILS ET EQUIPEMENT de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction.
CR.3-2411
Perco LTD
5272 boul. ST-LAURENT
Ouvert le vendredi jusqu'à 8 h. p.m. — le samedi jusqu'à midi

examen DE LA vue
LUNETTES MODERNES • VERRES DE CONTACT
3e ETAGE VI. 2-5151 LOCAL 338
Dupuis
Optométristes
B. KEMP, O.D.
J. C. LARIVIERE, O.D.

aux 4 librairies Pilon
Machine à écrire OPTIMA en AUBAINE pour 4 jours seulement !
MODELE no M-12
• CHARRIOT DE 15" S'ENLEVANT FACILEMENT POUR NETTOYAGE
• TOUCHE LEGERE
• TABULATEUR
• FABRICATION ROBUSTE
• GARANTIE COMPLETE.
Aucune autre machine à écrire ne peut être comparable à la machine OPTIMA à cause de sa robustesse et de son...
PRIX IMBATTABLE
LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
aux 4 LIBRAIRIES Pilon
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-6261
800 E. Mt-Royal LA. 4-3081
851, Décarie, St-Laurent RI. 8-7961
STATIONERS INC.

Toute personne souffrant de surdité a besoin d'ACOUSTICON
GERALD BONET vous dit :
N'achetez pas un appareil auditif sans venir me voir
NOUS VOUS OFFRONS :
★ un appareil Acousticon pouvant corriger tout genre de surdité
★ un examen sérieux pour déterminer si vous avez besoin d'un appareil de correction auditive
★ un service complet et sans obligation par nos spécialistes
★ des conditions de paiement faciles
M. GERALD BONET
Spécialiste en surdité
Venez aujourd'hui ou postez ce coupon à
ACOUSTICON de MONTREAL-EST
516 est, rue BEAUBIEN
CR. 6-1208
S.V.P. me faire parvenir tous les renseignements sur l'appareil Acousticon.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....

NOUVEAUX BAS
NYLON ELASTIQUE
2 PAIRES
régulièrement $22.25
SPECIAL
$15.95
1 paire pour la toilette
1 paire pour le travail
QUANTITE LIMITEE
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL
BUQUET & BUQUETTE PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

PROFITEZ DES AUBAINES ET DU
BAS PRIX
DE LA
ENVOY '63
Fabuleusement économique et confortable
Jusqu'à 40 milles au gallon
TRES GRANDES FACILITES DE PAIEMENT
clermont
MOTOR LIMITÉE
VENTE — SERVICE — PIECES — OLDSMOBILE — CHEVROLET
CHEVY II — CORVAIR — ENVOY — CAMIONS CHEVROLET
5363 rue ST-DENIS — Tél. 279-6301



8,000 APPELS TELEPHONIQUES, EN 6 ANS, A CKAC — Errol Malouin et Jean Rafa, animateurs de "A&P" vous appelle", fêtaient lundi dernier le 6e anniversaire de leur émission. A cette occasion, les commanditaires leur ont offert un magnifique gâteau de fête remis par Mme Yolande Duménil, à gauche, et Mlle Simone Dubuc, toutes deux représentantes du commanditaire, en présence du gérant général adjoint de CKAC, M. Roy Malouin. Près de $800,000 en argent ont été remis aux auditrices de CKAC depuis les débuts de l'émission "A&P" vous appelle" en 1957. Errol Malouin et Jean Rafa reviennent chaque après-midi de 2 h. 05 à 2 h. 30, à l'antenne de CKAC, bien entendu !

RADIO AM

CKAC 730 ○ CBF 690 ○ CBM 940 ○ CFCF 600 ○ CJAD 800
CKVL 850 ○ CKGM 980 ○ CJMS 1280 ○ CKLM 1570

CE SOIR

4:00
CKAC—Nouv. Evénements sociaux
CBF—Arc-en-ciel
CKVL—Prenez le thé avec Roger Baulu
CJMS—Dame de Coeur
CKLM—Jeunesse '63

4:15
CBF—Sur deux plages

4:30
CKAC—Fin d'après-midi
CJMS—Rythmes d'été

4:45
CBF—Rythmes Sud-amédicains
CKVL—Nouvelles — Hit Parade
CJMS—Café St-Jacques

5:00
CKAC—Nouvelles. Noël Denis
CBF—Métro-magazine
CKVL—Hit Parade
CJMS—Nouvelles
CKLM—Nouv. — Gardez la droite

5:30
CKLM—Gardez la droite
CJMS—Nouv. — Succès américains

5:45
CBF—Entracte

6:00
CKAC—Nouv. — Météo
CBF—Radio-journal
CKVL—Hit Parade
CJMS—Angélus
CKLM—Nouvelles du sport

6:05
CJMS—Sports

6:10
CKAC—Sports
CKLM—Autour de la table

6:15
CBF—En dansant
CKVL—Sports en revue, Hit Parade
CJMS—Editorial

6:30
CKAC—Le monde ce soir
CJMS—Nouvelles, Météo
CKLM—Montréal chante

6:40
CKAC—Commentaires

6:45
CKAC—Expo '67
CBF—Départ du Bonhomme Carnaval

7:00
CKAC—Le rosaire
CBF—Psychologie de la vie quotidienne
CJMS — Nouv. — Succès américains
CKLM—Album d'Italie

7:15
CKAC—Coeur à Couer
CBF—Capital et travail
CKVL—Zézette
CJMS—Petite clinique

7:30
CKAC—Paris - Rome
CBF—Rien qu'une chanson
CKVL—Hit Parade canadien
CJMS—Club des Loisirs
CKLM—Album d'Italie

7:50
CKAC—Monsieur bricole
CKLM—Nouvelles

8:00
CKAC—Nouvelles. Opinion sur le vif
CBF—Les mondes imaginés
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Studio 1280
CKLM—Bonne soirée.

8:30
CKAC—Mélodies Canadienne
CBF—Concert du mercredi
CJMS—Nouvelles
CKLM—Bonne soirée.

8:45
CKVL—Nouvelles

9:00
CKAC—Nouvelles — Albums populaires
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Les échos de ma ville
CKLM—Bleu - Blanc - Rouge

9:30
CBF—Petit Concert
CKLM—Choc

10:00
CKAC—Albums populaires
CBF—30 minutes d'information
CJMS—Nouv. — Les échos de ma ville

10:30
CBF—Petit concert
CKVL—Prières du soir
CJMS—Nouvelles

10:45
CKAC—Actualités de La Presse
CKVL—Bonsoir mes amis
CKLM—Radio-journal — Sports

11:00
CKAC—Bonsoir les sportifs
CBF—Petit concert
CKVL—Parade des Orchestres
CJMS—Café Provincial
CKLM—Rythmes et Chansons

11:10
CKAC—Memento musical

11:15
CKVL—Parade des orchestres

11:30
CKAC—Tempo '73
CBF—Nouvelles sportives
CKVL—Parade des orchestres
CJMS—Nouvelles — Météo
CKLM—Sports - Rythmes et chansons

11:35
CBF—Aux portes de la Nuit

12:00 — MINUIT
CKAC—Tempo '73
CBF—Le Rendez-vous de Minuit
CKVL—Mr. Midnight
CJMS—Jusqu'à l'aube
CKLM—Sous les Etoiles

1:00
CKAC—Nouv. — La pensée du soir
CBF—Radio-Journal

DEMAIN MATIN

6:00
CKAC—Lever du jour — Debout là d'dans
CBF—Nouvelles—Opéra de quat'sous
CKVL—Téléphonez-moi
CJMS—La vie en pyjama
CKLM—Nouvelles — Messe des Franciscains

6:15
CKVL—Prière
CJMS—Prière

6:30
CKAC—Nouvelles—Debout là d'dans
CBF—Nouvelles—Opéra de quat'sous
CKVL—Chantez
CJMS—Nouvelles — Météo
CKLM—Les lève-tôt

6:45
CJMS—Editorial

7:00
CKAC—Nouvelles—Debout là d'dans
CBF—Nouvelles — Prière
CJMS—La vie en pyjama
CKLM—Les lève-tôt

7:15
CBF—Nouv.—Cports—Le Saut du lit.

7:25
CKAC—Chronique sportive

7:30
CKAC—Nouvelles—Debout là d'dans
CBF—Le Saut du lit.
CKVL—Club du déjeuner
CJMS—Nouvelles — Météo
CKLM—Les pas pressés

7:45
CKAC—Quart d'heure de l'Oratoire
CBF—Radio-Journal
CJMS—Editorial

8:00
CKAC—Nouvelles et Météo
CBF—Chez Miville.
CJMS—Nouv. — La vie en pyjama
CKLM—Nouvelles locales et internationales

8:15
CKAC—Debout là d'dans
CJMS—Prière de l'automobiliste
CKLM—Nouv. sportives

8:30
CKAC—Debout là d'dans
CKVL—Club du déjeuner
CJMS—Nouvelles — Météo
CKLM—Nouv. — Pas pressés

8:55
CKAC—Opinions Québecoises

9:00
CKAC—Nouvelles — Toi et Moi
CBF—Nouv.—Au pied levé.
CKVL—Margot
CJMS—La ménagère en vacances
CKLM—Le programme de Fernand Gignac, P. Chouinard & Cie

9:15
CKVL—Chansonnettes

9:20
CBF—Horaire-minute Partage du matin
CKVL—Le calvaire d'une veuve
CJMS—Nouvelles
CKLM—Manchettes — pourla femme

9:45
CKVL—Chansonnettes

10:00
CKAC—Nouv. — Battez l'atout
CBF—Nouv.—Fémina
CKVL—Nouv. — L'Hirondelle du faubourg
CJMS—Nouv. — La ménagère en vacances
CKLM—Bleu - Blanc - Rouge

10:15
CKAC—Numéro $VP
CBF—Psychologie de la vie. quotidienne.
CKVL—Chansonnettes
CJMS—Message spirituel

10:30
CBF—Plein Soleil.
CKVL—Le Survenant
CJMS—Nouvelles
CKLM—Les Belles contre LeBel

10:45
CKVL—Chansonnettes
CJMS—Petite clinique
CKLM—Nouv.

10:55
CKAC—Musi-quiz

11:00
CKAC—Nouvelles — Personnalités
CBF—Nouvelles — Les Carnets de l'Inspecteur Tanguay
CKVL—Vive la vie
CJMS—Hit Parade
CKLM—Les Belles contre Lebel

11:15
CBF—Vie de femmes

11:30
CKAC—Service de nuit
CBF—Joyeux Troubadours
CKVL—Vive la vie
CJMS—Nouvelles
CKLM—Bleu - Blanc - Rouge

11:45
CKAC—Midi qui chante

DEMAIN APRÈS-MIDI

12:00
CKAC—Angélus — Midi qui chante
CBF—Nouv. — Jeunesse dorée
CKVL—Nouv. — Famille Plouffe
CJMS—Hit Parade
CKLM—De midi à quatorze heure

12:15
CBF—Visages de l'amour
CKVL—Chansonnettes

12:30
CKAC—Coeur à Coeur
CBF—Réveil rural
CKVL—Docteur Claudine
CJMS—Nouv. — Météo
CKLM—Programme Pierre Lalonde

12:45
CKAC—L'oncle Philiphas
CBF—Tu es roi chez toi
CKVL—Chansonnettes — Nouv.

1:00
CKAC—Nouvelles — A l'âge de pierre
CBF—Nouvelles sportives
CKLM—Pêle-Mêle

1:10
CBF—Nouvelles métropolitaines

1:15
CBF—Ad lib
CKVL—Club de disque canadien
CJMS—Editorial

1:30
CBF—Une demi-heure avec...
CKVL—Rufi sur l'onde
CJMS—Nouv.
CKVL—Disques canadiens
CJMS—Nouvelles — météo — Sports
CKLM—Emission Pierre Dudau

1:45
CKLM—La vedette du jour

2:00
CKAC—Nouv. — A&P vous appelle
CBF—Nouv.—Les Chansons de la Maison
CJMS—Palmarès français et canadien
CKLM—Ça tourne rond à 1570

2:15
CBF—Le Bel Age

2:30
CKAC—Bloc-Notes
CKVL—Chansonnettes
CJMS—Message spirituel
CKLM—Ça tourne rond à 1570

3:00
CKAC—Nouvelles—Mircille et Jacques
CBF—Nouv.—Les chefs-d'oeuvre de la musique
CKVL—Prenez le thé avec Roger Baulu
CJMS—Parade des succès français et canadien
CKLM—Faire-part

3:30
CBF—Messe des Malades
CJMS—Dame de coeur
CKLM—Les Banlieusards

3:55
CKAC—Clinique dentaire

4:00
CKAC—Nouv — Evénements sociaux
CBF—Nouv. — Arc-en-ciel.
CKVL—Nouv. — Hit Parade
CJMS—Dame de Coeur
CKLM—Jeunesse '63

4:15
CBF—Sur deux plages.

4:30
CKAC—Fin d'après-midi
CJMS—Nouv. — Rythmes d'été

4:45
CBF—Rythmes Sud-américaines
CJMS—Café St-Jacques

Ce soir, à CKAC

MM. Bienvenu et Carsley à "Expo '67"

Les animateurs Roland L. Racine et Jacques Morency ont invité M. Paul Bienvenu, commissaire et M. Cecil F. Carsley, commissaire adjoint de l'Exposition Universelle de 1967 à Montréal pour inaugurer, ce soir, à 6 h. 45, la série d'émissions "Expo '67".

Cette première d'une série d'émissions sur l'Exposition de 1967 sera suivie chaque mercredi soir de 6 h. 45 à 7 h., d'autres émissions au cours desquelles les animateurs et leurs invités discuteront les principaux problèmes et les dernières réalisations en rapport avec l'Expo '67.

Roland Racine et Jacques Morency inviteront chaque semaine quelques experts qui viendront expliquer leur rôle dans le cadre de l'Exposition Universelle. Après avoir invité les principaux directeurs de l'Expo, les animateurs espèrent pouvoir réaliser leurs émissions directement des chantiers de construction de l'Exposition.

L'émission "Expo '67" reviendra chaque mercredi soir à 6 h. 45, avec Roland L. Racine et Jacques Morency, à l'antenne de CKAC, bien entendu !

RADIO FM

CBM/FM 100.7 MC. ● CFCF/FM 106.2 MC.
CJFM ● CKVL/FM 96.9 M.C.

CE SOIR

6:30—CKVL : Les Grands Concerts
CJFM: Sports—Serenade
7:00—CKVL : Radio-Concert
CJFM:News in Depth
7:30—CKVL : Compositeurs célèbres
CJFM: Serenade
8:00—CKVL : Concerto
CJFM: Showcase
8:30—CKVL : Orchestre Symphonique de Boston
9:00—CKVL : Extraits de la Symphonie
CJFM—Curtain Calls
9:30—CKVL : Orch. Symphonique de Hollywood Bowl
10:00—CKVL—Festival de Salzbourg
CJFM : Concert Hall
11:30—CKVL—Concert de Jazz

DEMAIN MATIN

9:00—CKVL—Symphonie en Stéréophonie
CJFM—Music for madame
10:30—CKVL : Extraits d'Opéra

Dans les Rocheuses

Disparition de trois cinéastes de Radio-Canada

CALGARY. (PC) — Une expédition aérienne organisée hier dans le sud de l'Alberta, dans le but de retrouver un appareil disparu depuis lundi, a été interrompue par de forts vents et une pluie diluvienne.

L'avion, un deux moteurs, transportait une équipe de cinéastes de Radio-Canada. Outre le pilote, Bill Prentice, il y avait à bord Norman Caton, Len MacDonald et Charles Regler, tous de Toronto.

Des vents atteignant une vélocité de 75 milles à l'heure ont forcé des avions de recherche qui s'étaient aventurés hier matin dans les passes dangereuses des montagnes Rocheuses à revenir à terre. Dix-neuf appareils ont participé aux recherches.

L'avion a été vu pour la dernière fois dans la région de Porcupine Hills, à environ 75 milles au sud-ouest de Calgary. L'équipe de Radio-Canada devait prendre des séquences d'un troupeau d'élans en mouvement en vue d'une émission spéciale.

Les autorités ont révélé hier que dans la région montagneuse où on croit que l'avion a disparu, des pics s'élèvent à plus de 10,169 pieds dans les airs.

ENCORE UNE FOIS...

GAGNON Frères
MEUBLES

BAT LA MARCHE

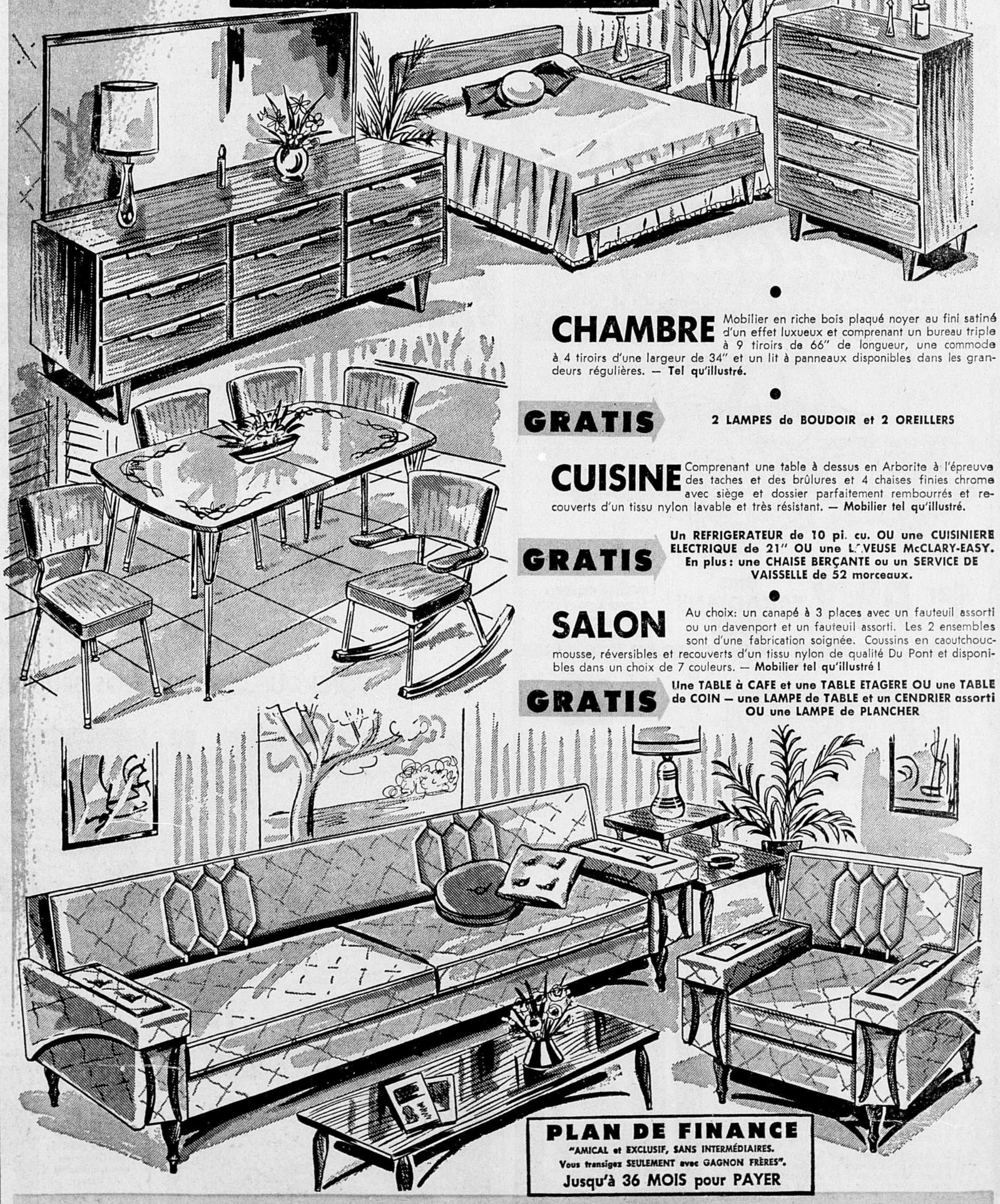
3 PIECES MEUBLÉES $599

Achetez vos meubles chez GAGNON Frères et
Gagnez une "GALAXIE 500"
FORD 1963

Chaque $10 d'achat de meubles à l'un des 7 magasins Gagnon Frères, au cours de 1963, vous donne droit à un coupon de participation au tirage d'une voiture Ford modèle "Galaxie/500" 1963, qui aura lieu en janvier 1964.

AUTANT DE COUPONS... AUTANT DE CHANCES DE GAGNER ! ACCUMULEZ-EN AUTANT QUE POSSIBLE !





CHAMBRE Mobilier en riche bois plaqué noyer au fini satiné d'un effet luxueux et comprenant un bureau triple à 9 tiroirs de 66" de longueur, une commode à 4 tiroirs d'une largeur de 34" et un lit à panneaux disponibles dans les grandeurs régulières. — **Tel qu'illustré.**

GRATIS **2 LAMPES de BOUDOIR et 2 OREILLERS**

CUISINE Comprenant une table à dessus en Arborite à l'épreuve des taches et des brûlures et 4 chaises finies chrome avec siège et dossier parfaitement rembourrés et recouverts d'un tissu nylon lavable et très résistant. — **Mobilier tel qu'illustré.**

GRATIS **Un REFRIGERATEUR de 10 pi. cu. OU une CUISINIERE ELECTRIQUE de 21" OU une LAVEUSE McCLARY-EASY. En plus : une CHAISE BERÇANTE ou un SERVICE DE VAISSELLE de 52 morceaux.**

SALON Au choix: un canapé à 3 places avec un fauteuil assorti ou un davenport et un fauteuil assorti. Les 2 ensembles sont d'une fabrication soignée. Coussins en caoutchouc-mousse, réversibles et recouverts d'un tissu nylon de qualité Du Pont et disponibles dans un choix de 7 couleurs. — **Mobilier tel qu'illustré !**

GRATIS **Une TABLE à CAFE et une TABLE ETAGERE OU une TABLE de COIN — une LAMPE de TABLE et un CENDRIER assorti OU une LAMPE de PLANCHER**

PLAN DE FINANCE
"AMICAL et EXCLUSIF, SANS INTERMÉDIAIRES.
Vous transigez SEULEMENT avec GAGNON FRÈRES".
Jusqu'à 36 MOIS pour PAYER

7 MAGASINS ... POUR MIEUX VOUS SERVIR... AUX 4 COINS DE LA VILLE

GAGNON Frères
MEUBLES

● 1214 EST, MONT-ROYAL — LA. 3-2169
● 8 EST, BEAUBIEN CR. 7-4113
● 913 EST, BEAUBIEN CR. 7-4149
● 3690 EST, ONTARIO LA. 6-2845
● 2371 OUEST, N.-DAME WE. 3-7395
● 6014, BOUL. MONK PO. 6-8553
● 5035, AV. VERDUN PO. 6-2323



PREMIERE VISITE — A l'occasion de sa première visite à Montréal à titre d'ambassadeur des Etats-Unis au Canada, poste qu'il détient depuis un peu plus de deux mois, M. W. Walton Butterworth s'est rendu hier à l'hôtel de ville où il a été accueilli par le maire Jean Drapeau. M. Jérome T. Gaspard, consul des Etats-Unis à Montréal, accompagnait M. Butterworth.

photo LA PRESSE

L'EXPO

SUITE DE LA PAGE 3

leur deuxième réunion, il sera impossible d'annoncer alors officiellement quel sera l'emplacement de l'exposition, si le gouvernement Diefenbaker n'a pas encore désigné le nouveau ministre tuteur, poste vacant depuis que M. Pierre Sévigny a démissionné comme ministre associé de la Défense.

Comment, aussi, le conseil d'administration de l'Expo peut-il prendre des décisions qui comptent définitivement tant et aussi longtemps que l'emplacement n'est pas choisi ?

La loi du 20 décembre traite quelque peu du rôle dévolu au ministre que "le gouvernement (fédéral) peut désigner à titre de ministre en ce qui concerne l'Exposition".

Signé il y a plus de cinq semaines dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville l'accord tripartite précise, entre autres points, la mission du ministre tuteur.

Tout d'abord, après avoir noté que "l'Exposition relèvera de l'autorité d'un ministre de la Couronne du chef du Canada", l'accord ajoute que, "sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil du Canada, ce ministre (fédéral) "de concert avec la Province et la Cité, **devra choisir** l'emplacement de l'exposition".

On voit là (à moins qu'il y ait astuce !) que la procédure relative au choix de l'emplacement peut aussi donner lieu à des tâtonnements, voire même à des accrochages, même s'il y a un ministre tuteur.

Il n'en reste pas moins que des études se poursuivent actuellement en vue du choix de l'emplacement qui, comme le spécifie le même accord, "devra être situé sur l'île de Montréal, avoir une superficie d'au moins 500 acres, être, autant que possible, libre de bâtiments et autres constructions, se trouver à proximité des grandes voies de communications, ainsi que des voies d'évitement et des installations de quais, et être près des conduites principales d'eau et d'égout et des installations d'énergie électrique, qui existent présentement".

MARCOTTE

SUITE DE LA PAGE 3

pas dit que le 14 décembre, elle avait vu Reeves le premier dans le restaurant, entre 9 h. et 9 h. 15. Il était alors avec Green.

Par la suite, elle a vu, toujours selon sa déposition, Georges Marcotte entre 9 h. 30 et 9 h. 45. Puis tous deux sont sortis du restaurant pour monter dans une automobile.

Pour éviter un "mistrial"

Toujours en vue d'éviter un mistrial (que la cause soit retirée des mains des jurés . . . à cause de la nature de certaines questions qui pourraient être posées), Me Claude Wagner occupant en poursuite avec Me Jacques Ducros a obtenu de procéder au contre-interrogatoire des témoins de la défense . . . que plus tard, après la déposition de Marcotte, si celui-ci bien entendu rend témoignage.

A la levée de l'audience, Me Mayrand a déclaré qu'il avait d'autres témoins à faire entendre, mais qu'ils avaient ignoré le subpoena qui leur avait été communiqué.

Le juge Roger Ouimet ordonna alors à la police "d'aller les chercher . . . s'ils sont absents".

Pour sauver un bébé

Air Canada transforme un avion en incubateur

Un appareil d'Air Canada a été transformé hier en un véritable incubateur pour sauver la vie d'un bébé de deux livres et demi atteint d'hydrocéphalite.

L'avion, un Viscount, effectuait la liaison entre Val d'Or et Montréal, et il était impossible de faire fonctionner durant les 100 minutes du vol l'incubateur contenant le bébé d'une semaine.

C'est alors qu'on décida de maintenir à l'intérieur de l'avion la température à 85 degrés, cependant que les hôtesses entouraient l'incubateur de sacs d'eau chaude afin d'y maintenir la température à plus de 90 degrés pour maintenir le bébé en vie.

Un représentant de la compagnie avait expliqué la situation aux 40 passagers de l'avion qui ont avec joie supporté, en suant sang et eau, une chaleur tropicale durant tout le vol.

Une ambulance attendait l'enfant à Dorval, et 25 minutes plus tard il était à l'hôpital Ste-Justine où les médecins devaient aujourd'hui commencer à le traiter.

LAMARCHE

SUITE DE LA PAGE 3

moignages d'Yvan et de Réal Lamarche.

Yvan a dit connaître Jean-Paul Fournel et son frère, Réal, pour les avoir tout d'abord rencontrés au début de mai 1962.

Plus exactement le 6 mai, dans un taverne du secteur Papineau-Laurier. Les participants : les deux Lamarche, les deux Fournel.

"Jean-Paul Fournel, poursuit Yvan Lamarche, m'a "proposé" de commettre un vol de banque à Saint-Laurent. Il voulait que je le "fasse" la semaine suivante. Il a déclaré posséder une carabine, calibre 303, coupée . . . et un revolver. Je devais fournir mon revolver calibre 22.

"Je lui ai répondu qu'avec de telles armes je n'étais pas intéressé . . . que pour travailler à Montréal et la région, il fallait des armes plus puissantes, genre mitraillettes. Réal Fournel alors dit : "On va t'en procurer." C'est moi qui devais être à la porte de la banque pendant le hold-up. Plus tard, comme je n'avais pas reçu les armes, l'affaire est tombée à l'eau."

Et Yvan Lamarche termine sa déposition en disant : "Réal et Jean-Paul Fournel et moi-même devions faire le hold-up."

* * *

Réal Lamarche a corroboré la déposition de son frère . . . sur un point : la rencontre des quatre. Mais il n'a pas entendu la conversation, s'étant rendu par la suite dans un restaurant.

Fait à noter, Jean-Paul Fournel s'est trouvé à un certain moment, hier après-midi, au premier rang des avocats . . . entre Mes Wagner et Ducros, mais sans toge.

CONVENTION

SUITE DE LA PAGE 3

classificaiton de sa fonction ou grade.

Les signataires du contrat sont : au nom de la Cité, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, et M. Gabriel Morin, greffier de la Ville; puis au nom du SNFMM, M. Robert Langlois, président, et M. Roger Daignault, secrétaire.

Une assemblée générale statutaire du Syndicat des fonctionnaires aura lieu à compter de 6 h., ce soir, dans la salle paroissiale de Immaculée-Conception, 1981, rue Rachel. Il n'y a pas l'ombre d'un doute que des fonctionnaires voudront traiter du nouveau contrat de travail.

CRAFCENCO

SUITE DE LA PAGE 3

ans, d'identifier Mme Réal Fournel.

Entendu comme témoin de la poursuite, Jean-Paul Fournel, avait nié avoir eu . . . certaines relations étroites avec sa belle-soeur.

Un beau-frère de Jean-Paul Fournel, Roland Simard, a déclaré en défense s'être rendu en une occasion chez le témoin-clef de la Couronne au moment où celui-ci était domicilié dans un appartement du boul. Saint-Laurent et avoir constaté que Mme Réal Fournel y était entrée.

Il lui a semblé qu'elle possédait sa propre clef. Puis, Simard a quitté les lieux . . . y laissant les deux personnes.

Enfin, Simard a affirmé "que dans le temps . . . peu après le hold-up de Saint-Laurent, il avait cru que Mme Réal Fournel avait été responsable de l'arrestation de Jean-Paul, son beau-frère, mais qu'après coup . . . il s'était convaincu du contraire et qu'il était toujours en bons termes avec Jean-Paul".

FAITS divers

Guigne d'un cambrioleur

Un malfaiteur de 20 ans a doublement joué de malheur la nuit dernière quand il a tenté de cambrioler le magasin De-Lanauze, au no 1027, rue Bleury.

En premier lieu, il a enfoncé la glace de la montre de l'établissement avec son coude, mais seulement la partie inférieure a volé en éclat. Le reste est resté suspendu quelques instants et s'est soudainement rabattu comme une guillotine sur sa tête et sa figure. Le malheureux, que la police a dit se nommer Ronald Nicklaus, 1427, rue Church, Verdun, a été partiellement scalpé et s'est fait enlever des morceaux de peau dans le visage. A l'hôpital Royal Victoria, on a dû pratiquer 25 points de suture pour fermer ses plaies et plus tard, on devra lui greffer de la peau.

Le blessé s'était rendu de lui-même en taxi à l'hôpital et s'serait peut-être tiré sans autres inconvénients, mais son second malheur a voulu que vers la même heure, une seconde glace de magasin soit brisée au no 1427, rue McGill College.

Durant le cours de leur enquête, les agents D. Tucker et P. Hlavaty, de radio-patrouille no 9-2, ont découvert l'effraction de la rue Bleury et appris d'un chauffeur de taxi que les présumés auteurs étaient rendus au Royal Victoria. Ils sont arrivés à l'hôpital comme le blessé achevait d'être pansé et se préparait à s'en aller. Ils l'ont appréhendé et conduit aux lieutenants René Langlois et Paul Pleau, du poste no 10.

20 garçons de table détenus

Les vingt garçons de table de l'hôtel Lafayette, angle Amherst et DeMontigny, sont détenus depuis 9 h. hier soir, au quartier général de la Sûreté municipale pour interrogatoire.

Les hommes du lieutenant Léo Lequin, de l'escouade de la sécurité sociale, désirent interroger ces garçons à la suite d'une plainte de leur patron qui les avait congédiés hier après-midi. Gardant leur bonne humeur malgré leur renvoi, les ex-employés de l'hôtel se sont réunis hier soir à la taverne de leur ex-employeur pour célébrer leur congédiement et le Mardi gras. Craignant des représailles le patron du Lafayette a fait appel à la police.

Accident funeste

Un accident inusité a coûté la vie à un Italo-Canadien, peu avant 2 h., hier après-midi. La victime, M. Ayora Brimitiva, âgé de 43 ans et domicilié au 4740 de l'avenue Linton, appt 8, conduisait un tracteur pour la compagnie de construction Charles Duranceau Ltée, lorsqu'il a été heurté à l'angle du boul. Henri-Bourassa et de l'avenue Grande-Allée, par une poutre de bois qui dépassait à l'arrière d'un camion qui circulait dans cette même artère du nord de la métropole.

Hold-up : $3,150

Trois individus, dont deux étaient armés, se sont présentés, peu avant 9 h., hier soir, chez M. Wilfrid Lafond, 9815 ave Grande-Allée, app. 1, pour y commettre un hold-up.

Dès leur entrée dans l'appartement, les bandits ont enfermé M. et Mme Lafond dans un placard et ils sont repartis quelques instants plus tard avec une bague à diamants évaluée à $1,800; un manteau de vison de $600; un manteau de rat musqué de $625; une somme d'argent de $25 et quelques autres articles, le tout étant évalué à $3,150.

Vols dans des pharmacies

Deux hold-up ont été perpétrés, hier soir, dans des pharmacies de la métropole.

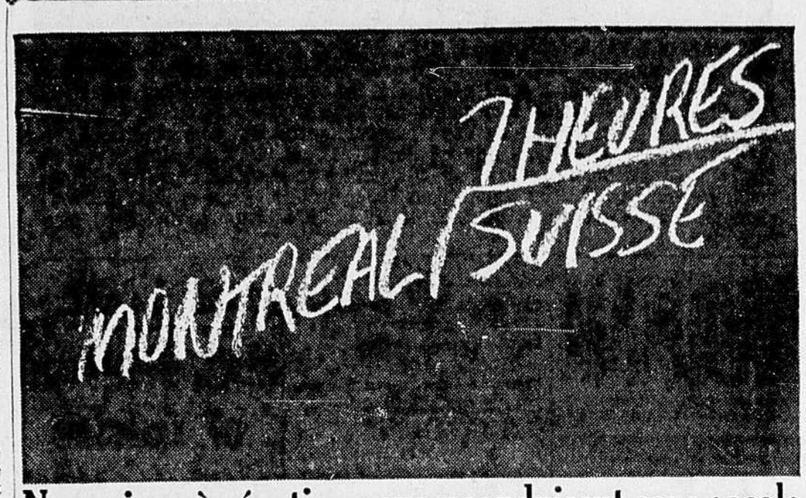
Vers 9 h. 15, deux jeunes bandits armés ont fait irruption dans la pharmacie Jean-Paul Soucy, 2225 est, rue Jean-Talon, et, après avoir menacé Mlle Diane Dill, seule employée alors dans la pharmacie, ils se sont enfuis avec le contenu du tiroir-caisse dont le montant est encore inconnu.

Le second hold-up fut raté : en effet deux autres individus armés, ou les mêmes, ont pris la fuite en voyant le propriétaire de la pharmacie disparaître à l'arrière de l'établissement. Cette tentative de vol eut lieu vers 10 h. 30, à la pharmacie Blair, 675 ouest, rue Jarry.

Messager attaqué

Raymond Hallas, âgé de 15 ans, domicilié au 7238 rue Delorimier, a été accosté hier midi dans une ruelle à l'arrière du 2140 de la rue Tillemont : l'agresseur lui a ordonné de lui donner tout l'argent dont il pouvait disposer.

La victime, qui travaille pour un épicier de la rue Delorimier, lui a remis la somme de $15.



Nos avions à réaction vous y conduisent sans escale

Partez de Montréal, le mardi ou vendredi de votre choix, à bord d'un luxueux avion à réaction DC-8 de Swissair, et en 7 heures de vol *sans escale* vous êtes à Zurich. Vous ne sauriez vous y rendre plus rapidement ni dans une atmosphère plus sympathique. Pour tous renseignements ou réservations immédiates, appelez Swissair à 866-7901 ou voyez votre agence de voyages.

SWISSAIR SWISSCARE · WORLDWIDE

Immeuble Birks, Carré Phillips, Montréal, P. Q.

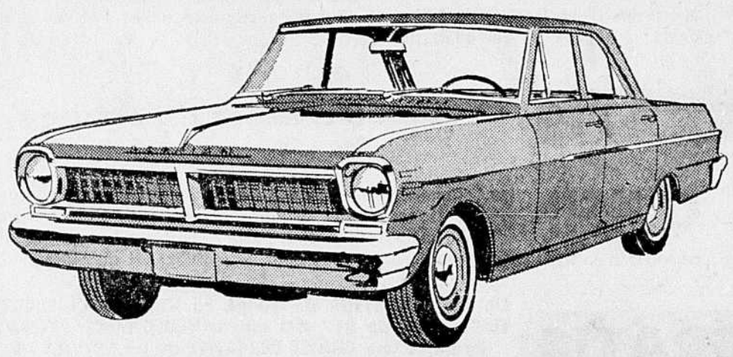
RENSEIGNEMENTS ET SERVICES DE VOYAGES A TITRE GRACIEUX

Ouvert le soir BUREAU TRAVELAIDE LTÉE. Téléphonez UN.1-7272 pour rendez-vous

MEZZANINE, ÉDIFICE DOMINION SQUARE, 1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

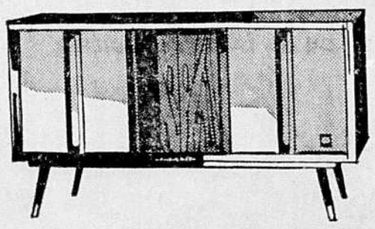
Le 2ième GRAND CONCOURS Ideal

LA GRANDE MARQUE DE MAÏS



1er PRIX UNE "ACADIAN" 1963

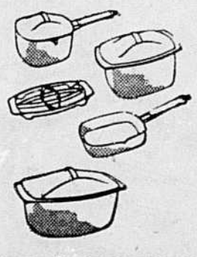
MODÈLE INVADER SEDAN 4 PORTES 6 CYL.



2ième PRIX

UN RADIO-PHONO AM-FM STÉRÉOHPONIQUE HAUTE FIDÉLITÉ DE MARQUE ADMIRAL MODÈLE COLUMBIA EN NOYER

et 25 BATTERIES DE CUISINE DE 5 PIÈCES EN FONTE ÉMAILLÉE "L'ISLET"



Les règlements du concours sont très simples:

1. A l'endos d'une étiquette de maïs (blé d'inde) en crème ou en grain Idéal, inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone, ainsi que ceux de votre épicier.
2. Adressez les étiquettes (ou des fac-similés) à: Concours Idéal no 2, Case postale 607, Saint-Jean, Qué.

   Plus vous envoyez d'étiquettes, plus vous avez de chances de gagner, en autant que chaque étiquette soit dans une enveloppe séparée.
3. Le concours se terminera le 5 avril 1963 alors que les noms des gagnants seront annoncés par un jury indépendant composé de représentants de grossistes, associations et chaines d'épiceries. Les gagnants seront avisés par la poste et ils devront répondre à une question très simple pour recevoir leur prix.
4. Toute personne de 21 ans ou plus, résidant au Canada, peut participer à ce concours, à *l'exception* des employés de David Lord Ltée et leur famille, et des employés de l'agence de publicité de David Lord Limitée et leur famille.
5. ATTENTION—Seules les étiquettes de maïs seront éligibles à ce concours.



Ideal

LA MARQUE DE LA BONNE CUISINE UN PRODUIT DU QUÉBEC

M. LE MARCHAND: Si votre nom apparaît sur l'étiquette gagnante du 1er prix, vous recevrez en cadeau un appareil stéréo tel qu'illustré ci-haut.

CAMEO CONVERTIBLES

Considérez cette importante liste de

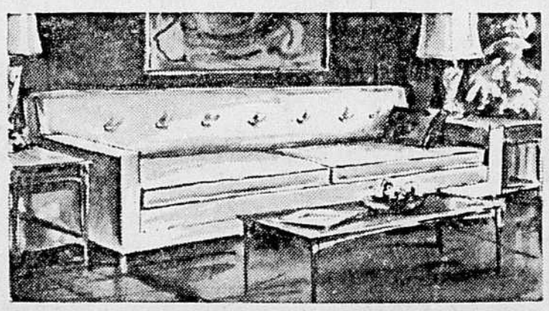
CARACTÉRISTIQUES CAMEO

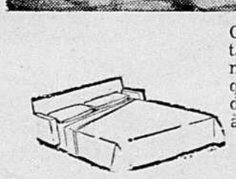
avant de choisir un sofa-lit pour votre foyer

Un sofa-lit Cameo répondra à toutes vos exigences

- DIMENSION ET STYLE POUR TOUT BESOIN
- MOINS ENCOMBRANT... HAUTEUR DE LIT ORDINAIRE
- MODELES DANS TOUTE LA GAMME DE PRIX
- EXCELLENT CHOIX DE TISSUS
- CONÇUS ET FABRIQUES PAR DES SPECIALISTES EN TRANSFORMABLES
- CONSTRUITS POUR VOTRE CONFORT... POUR LONGUE DUREE
- SEULEMENT 10% COMPTANT VOUS LIVRE LE CAMEO DE VOTRE CHOIX

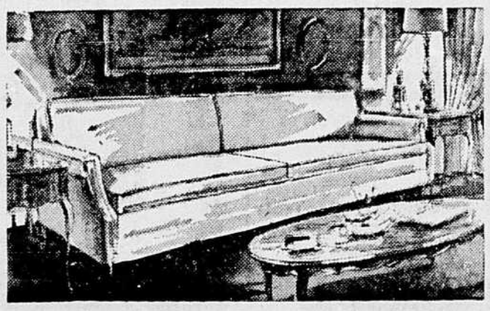
VOICI QUELQUES CAMEOS SEULEMENT DE NOTRE MAGNIFIQUE CHOIX!

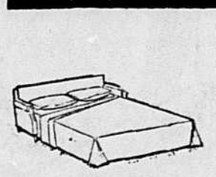




Cameo distinctif... au dossier tailleur très élégant. Coussins mousse. Se transforme en quelques secondes en un grand lit double avec le réputé matelas à ressorts hors-série Cameo. Rég. $319

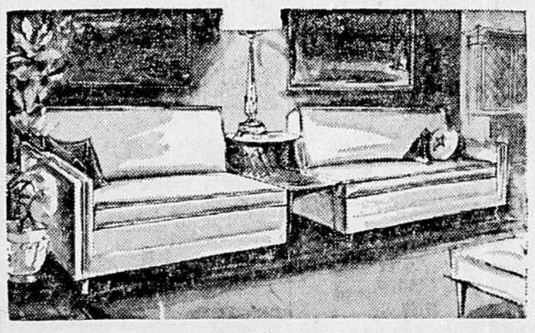
VENTE $199

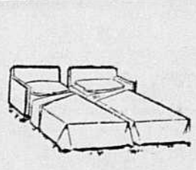




Gracieux Cameo, format appartement, aux lignes attrayantes. S'ouvre en un confortable lit double avec matelas à ressorts exclusif. Coussins en mousse. Rég. $349

VENTE $239





Elégant et sobre... cet ensemble comprend deux sections de 37" d'aspect léger à coussins mousse. Chaque section se convertit en un lit confortable à matelas à ressorts exclusif Cameo hors série. Rég. $189 chacune.

VENTE CHACUNE $129





Elégance traditionnelle... dossier incurvé et bras capitonnés; coussins mousse. Se transforme en un lit double. Réputé matelas à ressorts hors-série de Cameo. Régulier $469

VENTE $299

CAMEO CONVERTIBLES

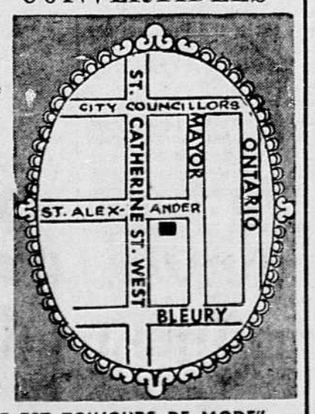
1425 rue ST-ALEXANDRE

(juste au nord de Ste-Catherine ouest, à l'ouest de Bleury)

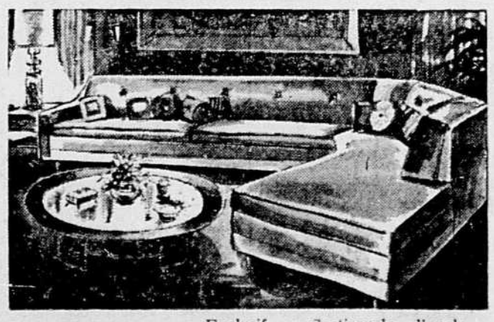
VI. 5-3103

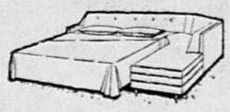
Ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h.

Samedi jusqu'à 5 h. 30



"LA QUALITE EST TOUJOURS DE MODE"





Exclusif... Sectionnels d'angle Cameo. Se convertit vite en un confortable lit double. Matelas à ressorts et coussins caoutchouc-mousse. Rég. $719

VENTE $429

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	—	42	41⅝	—
Abitibi p	—	24½	24½	—
Acadia Atl	—	18¼	17⅞	—
Acad Atl p	—	.02	.02	—
Algoma	625	46⅜	46¼	46⅜
Alumin	105	23¼	23¼	23¼
Alum .4½p	50	46½	46½	46½
Anglo CP p	—	53	53	—
Angl T4½p	—	45	45	—
Ang T2.90p	—	53	53	—
Argus	—	10⅛	10⅛	—
Arg 2.50 p	—	50⅜	50⅜	—
Argu 2.60p	—	51	51	—
Argus C p	—	8	8	—
Asbestos	150	26½	26¼	26¼
Atlas Stee	377	37¼	37¼	37¼
Argus B p	—	51	51	—
Bail S 5 p	100	23	23	23
Bai S5¾p	200	25	25	25
Banqu CN	220	72⅜	72⅜	72⅜
BCN drts	400	540	530	540
Banque M	290	64	64	64
Banqu NE	100	72¼	72¼	72¼
Banque C	305	50⅜	50⅜	50⅜
Bath Pow	50	17⅜	17⅜	17⅜
Bath Po A	—	52	52	—
Bell Phon	780	53¾	53⅜	53¾
Bowat C5p	50	51¾	51½	51¾
Bow C5½p	—	53½	53½	—
Bowat M p	—	51½	51¼	—
Bowater P	300	5⅝	5⅝	5⅝
Brazil	1730	410	400	410
BA Bk Note		54	54	—
BA Oil		29⅜	29⅜	—
BC Forest	200	14¾	14¾	14¾
BC Powe	129	19⅜	19⅜	19⅜
BC Phone	200	53½	53½	53½
Brown		13¾	13⅜	—
Bruck A		19½	19½	—
Bruck B		6	6	—
Build Prod	250	30½	29	30½
Bulolo	300	7750	750	795
Cal Pow	1450	21¼	21	21¼
Cal Po 5 pr		103½	103½	—
Can Cem	100	34⅞	34⅞	34⅞
Can Ce pr		29	29	—
Ca Do Sug	100	27¼	27¼	27¼
Can Iron	700	22	21½	22
Can Malt		71	71	—
C. S. L.		53	53	—
C. S. L. pr		13⅛	13⅛	—
C. Aviat.		8⅝	8⅝	—
C. Brew.	1095	10¾	10½	10⅝
C. Brew. p	2010	51⅜	51⅜	51⅛
C. Br. Alu.	—	9¼	9¼	—
C. Bronze	100	24½	24½	24½
C. Bronze p	—	92	92	—
C. Cel.	115	49½	49½	49½
C. Cel. 1.75p	—	37½	37½	—
C. Cel. 1.00p	—	22	22	—
C. Chemicl	730	8½	8½	8½
C.D. Rio	—	845	840	—
C. Frbks A	125	9	8¾	9
C. Frbks B	50	4½	4½	4½
C. Husky	100	6⅜	6⅜	6⅜
C. Hydrocar	—	16½	16½	—
C. I. Bk C.	275	62¼	62¼	62¼
C. I. L.	150	14¼	14	14¼
C. I. Power	—	13	13	—
C. Pow. p	—	43⅜	43⅜	—
C. Loco.		400	400	—
C. Marconi	100	450	450	450
C. Oil		56	56	—
C. Oil 8 p		174	174	—
C. P. R.	1150	26½	26	26½
C. Pet pr	100	11⅛	11⅛	11⅜
C Vickers	125	20	20	—
Chrysler		93½	93½	—
Coghlin		5⅜	5⅜	—
Col. Cel.		5½	5½	—
Com M S.	600	23¾	23⅜	23⅜
Consum Glass		41⅜	41⅜	—
Corby 'A'		17⅜	17⅜	—
Cor. Credit		7½	7⅜	—
Crain Ltd.		14½	14½	—
Crédit Foncier		152	152	—
Crown Cork		74	74	—
Crown Zell 'A'		22¼	22½	—
Crush Int.		13⅜	13⅜	—
Crush Int. pr		127	127	—
Dist Seag.	1725	48¾	48¾	48¾
Dome Pete		12¼	12⅛	—
D. Bridge	1300	17½	17	17
D Coal Pr	400	9	9	9
D Corset		18	18	—
D Fndry	475	63⅜	63⅜	62⅜
D Glass	875	18⅞	18⅜	18⅝
D Glass P		20	18	—
D Lime Ltd	100	6¼	6¼	6¼
D Lim Drts	—	235	230	—
D Steel	50	11	11	11
D Stores	133	13¾	13¾	13¾
D Tar	850	18	18	18
D Text.	600	19	19	19
Donohue	—	24	24	—
Dow Brew	—	50	50	—
Du Pont	75	43	43	43
Dup F A	1300	9¼	9¼	9¼
Eddy Match	—	34½	34½	—
Electrolux	—	45	45	—
Enm Prd A	—	6⅝	6⅝	—
Falcon	440	57¼	56⅞	57¼
Fam Play	25	18½	18½	18½
Fleetw Corp	25	24	24	24
Ford US	—	9¼	9¼	—
Foundation	50	26¼	36¼	36¼
Fraser	—	340	340	—
French Pt p	—	20¼	20¼	—
Gatineau	50	34¼	34¼	34¼
Gat 5 Pr	—	101½	101½	—
Gat 5½	—	104½	104½	—
Gen Dynam	—	28⅜	28⅜	—
Gen Motors	—	67	67	—
G S Wares	—	87	87	—
G B Canino	—	11¼	11¼	—
G L Paper	675	17⅜	17¼	17¼
Handy An z125		15	15	15
Hawker S	275	5¼	5¼	5¼
Hollonger	560	25	25	25
Holt Ren		18	18	—
Home Oil A	—	12	12	—
Home Oil	400	12⅛	12⅛	12
Horne Pitf	—	195	195	—
Hud Bay	250	51¾	51¾	51¾
Hud B C	4785	13⅝	13	13⅛
Imp Oil	207	41⅝	41½	41½
Imp Tob	700	14⅜	14⅜	14⅜
Imp Tob	—	6¼	6¼	—
Ind Accep	700	25⅞	25⅜	25⅞
Inland C P	—	17⅜	17¾	—
Inland C P	—	11¾	11¼	—
Int Nickel	680	65	64⅜	64⅞
Int Paper	102	31¼	31¼	31¼
Int Util	125	49	49½	49
Int Ut P	25	52¼	52¼	52¼
Intprv PL	465	79¼	79	79¼
Jamaica	100	9½	9½	9½
Labatt	30	15½	15½	15½
Laur Fin A	25	16½	16½	16½
Laur F 1.25	—	20¾	20¾	—
Laur Fin2.00	—	40	40	—
Lewis Brs	—	7¼	7¼	—
Loeb M	—	17¾	17¾	—
Lower S L	35	36½	36½	36½
MacLaren A	—	22	22	—
MacLaren B	—	22½	22½	—
Mcml&Pwll	345	22¼	22¼	22¼
Maritim Tel	25	21	21	21
Mass Fer	1715	12⅞	12⅞	12⅞
Mass F 5½p	—	106	106	106
Metro Sto	z50	7¼	7¼	7¼
Mass dr	9200	29	27	29
Miron pr	200	12	11⅞	11⅞
Molson A	50	29¼	29¼	29¼
Molson B	—	29⅜	29⅜	29⅜
Molson pr	100	40	40	40
Mtl Loco	—	12½	12½	12½
Mtl Trust	—	94	94	94
Moore Corp	—	50½	50½	50½
Nta Drug	—	14⅞	14⅞	14⅞
Noranda	1290	32⅜	32¼	32¼
N S Light	625	23⅜	23	23⅜
Ogilvie	300	13½	13½	13½
Ogilvie pr	—	38	38	38
Ont Steel	—	16	16	16
Oshawa	—	32½	32½	32½
Pacific P.	125	11¾	11¾	11¾
Page-Hers	—	21⅜	21	—
Penmans	—	35	35	—
Placer	—	27½	27½	—
Pow. Co	1800	8⅜	8⅜	8⅜
Price Br.	525	36	35½	35½
Q. Na Gas	100	6¾	6¾	6¾
Q N Gas P	75	90¾	90¼	90¼
Que Pow.	25	36⅜	36⅜	36⅜
Q. Phone	20z	46	45	45
Q. Ph 1958	10z	21	21	21
Q. Ph. 1961	—	21	21	—
Reitman's	—	12¾	12¼	—
Roberts. J	—	9¾	9¼	—
Rothmn. L.	200	8¾	8¾	8¾
Roy. Bank	610	73½	73¼	73½
Royalite	—	11¼	11¼	—
St.L. Cem A	—	14	14	—
St.L. Corp.	—	22¼	22¼	—
id A pr	20	102½	102½	102½
Salada F	100	9¾	9¾	9¾
Scott LaS	z25	10¾	10¾	10¾
Shawin.	6520	30¼	30⅛	30¼
Shawin. 'A'	75	30	30	30
id 4 pr	—	44½	44½	—
id 4½ Pr	—	47	47	—
Shell Inv pr	—	28¼	28¼	—
Shell Oil	1109	14¼	14	14
Sher. Will.	—	25⅞	25⅜	—
Sicard	z75	7¼	7¼	7¼
Sherwin wts	200	5 80	5 80	5 80
Sicard Pr	—	21	21	—
Simpsons	50	31⅜	31⅜	31⅜
Sogemin Pr	—	16½	16½	—
Southam	—	33	33	—
S. Str Steel	100	10¾	10¾	10¾
Steel Can.	750	18⅝	18⅝	18⅝
Steinbg' A	225	19¼	19¼	19¼
Texaco C.	1450	44½	44½	44½
T-Dem Bnk	25	60⅞	60⅞	60⅞
T. Fin A	150	13½	13½	13½
Tr-C. Crp	650	10⅞	10⅞	10⅞
T-C Pipe	1635	26¼	26	26
Tr. Mnt'n	100	14¾	14¾	14¾
Triad Oil	—	1 60	1 60	—
Turnbull El	—	13¼	13¼	—
Turn El Pr	25	22¼	22¼	22¼
U. Steel Crp	—	5½	5½	—
Viau	—	12⅜	12⅜	—
Walk GW	290	57	56½	56½
Wb & Knp	—	1 99	1 90	—
Westcoat	—	14¼	14⅛	—
Wst VTC	—	14	14	—
Weston 'A'	450	18½	18½	18½
Wstn B	—	20	20	—
Wstn 6 pr	—	107½	107½	—
West Pac	—	17¼	17¼	—
Zeller's	—	36½	36	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Ajax		17	15	—
Alpha		325	325	—
Alpha A		$ 5⅛	5⅛	—
Alscope		21	21	—
A. Beau B	1500	7	6	7
Ameramin		3	3	—
Am Molb	2800	235	225	235
Ang Cnd P		$ 33	33	—
Anthoni	2000	5	5	5
Advocate		650	650	—
Arno	500	4½	4½	4½
Atlas		4	4	—
Atl Tele	900	280	275	275
Augustus		33	33	—
Auto Fa	500	145	145	145
Alsof	5800	85	83	84
Bailey S A		960	960	—
Band-Ore		7	7	—
Bateman		4½	4½	—
Beld-Cort	25	$ 12	12	12
Bellechas.	500	22½	22½	22½
Bibis		22	21	—
Black River		9¼	9¼	—
B. Bonnets	300	$ 17	17	17
B. Bonn. W	—	675	675	—
Bornite		13	12	—
Bruneau	1000	24½	24½	24½
Cal-Ed.	300	$ 22¼	21½	22
Camp Chib	—	415	415	—
C. Floor B	110	$ 18	18	18
Ca. S. Pete		370	370	—
CoCblter.	100	$ 7½	7½	7½
C. Gen. Inv	—	$ 42½	42½	—
C Kodiak	9800	55	57	55
C Power	—	$ 9¾	9¾	—
Canalask	—	3	3	—
Canorama	—	14	14	—
Cantexas	—	145	143	—

MINES

Dome		.70	29	2.41
Hollinger		.60	24	2.50
Hudson Bay		3.00	53	5.66
Kerr Addison		.80	9	8.88
Noranda		1.20	32	3.75

(x) — Taux variable.

rendement des valeurs

	Taux	Prix Approx.	Rend. %
Abitibi	$2.00	42	4.76
Algoma	xd 1.40	47	2.97
Alumin. Corp.	.60	24	2.50
Asbestos	1.20	27	4.44
Bell Tel.	2.20	54	4.07
B. A. Oil	1.00	30	3.33
B.C. Forest	.50	15	3.33
Bldg Prod.	.90	29	3.70
C. & D. Sugar	1.00	28	3.57
Van. Cement	1.00	34	2.94
Can. Iron	1.00	21	4.76
Can. Malting	2.00	71	2.81
Can Steam (xd)	1.80	53	3.39
Cdn Brew	.36	11	3.27
Cdn Bronze	1.50	24	6.25
Cdn Celanese	1.40	50	2.80
C. I. L.	.50	14	3.57
Cdn Oil x	.80	56	1.42
C. P. R.	1.50	26	5.76
Cdn Vickers	1.00	20	5.00
Cons. Glass	.80	42	1.90
Crown Zell A x	1.00	23	4.34
Dist Seag	1.20	49	3.44
Dom. Bridge	.40	18	2.22
Dom. Corset	1.00	19	5.26
D. Fundry's	1.60	63	2.53
Dom Glass	2.20	18	1.22
Dom Oileloth	1.20	23	5.21
D. Steel & C.	.40	11	3.63
Dom. Tar.	.80	18	4.44
Donohue	1.00	24	4.16
Dow Brewery	1.50	50	3.00
Du Pont	.75	42	1.78
Falconbridge	2.00	57	3.50
Fam. Players	1.00	18	5.55
Foundation	.50	10	5.00
Fraser	1.20	26	4.61
Gat. Power	1.80	34	5.29
Gr. Lakes P	.80	17	4.70
Imp. Oil	1.20	42	2.85
Imp Tobacco x	.60	15	4.00
Int. Accept	1.00	26	3.84
Int. Nickel	2.00	65	3.07
Int. Paper	1.60	52	3.37
Int. Util.	1.60	49	3.26
Labatt	.46	16	2.87
Laura Secord	.70	18	3.88
MacMillan Pwl	1.00	20	5.00
Massey-Ferg.	.50	12	4.16
Molson "A"	.90	29	3.10
Molson	.90	29	3.00
Montreal Loco	.60	12	5.00
Page Hers	.90	21	4.28
Penmans	1.80	36	5.00
Price Bros.	2.00	37	5.40
Que. Power	1.60	36	4.44
Que Tel.	1.10	48	2.27
St Lawrence Crp	1.00	22	4.54
Shawinigan	1.00	30	3.33
Simpsons	.80	32	2.50
Texaco	1.60	44	3.63
Union Gas	.50	17	2.94
Viau Ltée	.80	12	6.66
Walker G & W	1.60	59	2.71
Weston B	.35	20	1.75
Zeller's	1.40	36	3.88

BANQUES

Can Imp.	1.80	63	2.85
Cant. Nat.	1.80	73	2.46
Montréal	1.80	65	2.76
Nouvelle-Ecosse	1.80	72	2.50
Provinciale	1.20	50	2.50
Royale	2.40	73	3.28
Toronto Dom.	2.00	62	3.22

MINES

Dome	.70	29	2.41
Hollinger	.60	24	2.50
Hudson Bay	3.00	53	5.66
Kerr Addison	.80	9	8.88
Noranda	1.20	32	3.75

(x) — Taux variable.

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
2¾ 1er avril	1963	99¾	100
4 15 déc.	1963	99⅝	100¼
3¾ 1er sept.	1965	98	98½
4½ 15 déc.	1966	99½	100
2¾ 15 juin	1968	92	92½
5½ 1er avril	1969	102½	103
4¼ 1er sept.	1972	94½	95¼
3½ 1er oct.	1975	102½	103¼
3¼ 1er juin	1978	82¼	83¼
4½ 1er sept.	1983	92¼	93¼
3 Perpétuelles		63	64
CNR 5½, 15 déc.	1964	104¼	104¾
CNR 4½, 1er av.	1967	99⅛	100¼
CNR 4, 1er fév.	1981	86	87
CNR 5¾, 1er jan.	1985	105½	106½
CNR 5, 1er oct.	1987	97	98

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alta Mun Fin 5½	1983	100¾	101¾
BC Electric 5¼	1988	93½	95
BC Electric 3¾	1963	93	94
BC Electric 3¾	1969	90⅜	92⅜
BC Electric 5¾	1977	100¼	101½
BC Pow 5, 15 se.	1982	92	94
Man. 5¾, 15 jan.	1981	102½	103½
NB 3½, 15 sept	1965	96¼	97¼
NB, 5¼, 15 déc.	1986	97	98
Newf. 6, 15 fév.	1970	117⅜	120¾
NS 5¼, 1er sept.	1982	97½	98½
NS 3¼, 15 juin	1965	96⅜	97⅜
Ont 3, 15 avril	1965	96⅜	97⅜
Ont H 5¼, 15 no.	1983	98¼	99¼
Ont H. 4, 1er mars	1966	97½	98¼
Ont. 5¼, 1er oct.	1983	98½	99½
Que. 4¾, 15 jan.	1977	94¼	95¼
Que 5¼, 1er août	1985	96¾	97¾
Que 5½, 1er juin	1980	99¾	100¾
Que 5¾, 1er fév.	1986	102½	103½
Q H 3½, 1e mars	1975	84½	85½
Q H 5¼, 1er no.	1985	97½	98¼
Sas. 5¼, 10 mars	1982	97½	98¼

MUNICIPALITES

Mtl 3, 1er nov.	1973	82¾	83¾
Mtl 3½, 1er déc.	1981	98	99
Ottaw 5½, 2 juil.	1980	99½	100½
Vanco. 6, 15 juin	1980	103¼	104¼
M Tor. 5½	1982	100	101

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi P & P 4½	1966	99½	101
Brazilian T 4½	1971	67	71
Can. Delhi 5½	1973	94	96
Cdn Petro 4	1972	86	89
Cdn Utilities 5¾	1977	114	—
Grey Lines 5½	1978	171	168
Home Oil 5¾	1971	98½	—
Home Oil 6	1975	106	108
Int. Cement 4½	1976	89	—
Inland N Gas 5½	1977	95	97
Loblaw 4¾	1976	140	135
Pac. Pet 5	1977	109	112
Shaw W P 5½	1972	101½	102½
Simpson's 5	1976	127	—
Simpson's 5½	1979	103½	104
TPC Inc. Not 5½	1987	164	169
Triad Oil 4¾	1971	90	92
Utd Town El 4¼	1981	101	—
Weste'st 5½ ex-c.	1968	102	104

INDUSTRIES

Alb. Gas Tr. 5¼	1981	98	—
Abitibi P & P 6¾	1977	103½	—
Algoma Steel 5¼	1976	98	99
Alum. of Ca. 4½	1973	93	94
B. A. Oil 5¼	1977	96½	98
C.B. Alum 5¾	1980	98½	101
Can Breweries 5	1983	95	96
Can. Breweri 5½	1986	99½	100½
Can. Chemical 5½	1971	97	—
Can. Cement 5¼	1976	97	99
C-I-L 5¾	1977	101	102
C.P.R. 3¾	1972	88	—
C.P.R. 5	1983	95	96
Crt Foncier 5½	1974	99½	100½
Dom Tar 5¼	1978	98	99
Dom. Stores 5½	1976	99	—
Dom. Textile 4	1966	99	97
G.M. Accept. 4¾	1969	93	97
Imperial Oil 3	1969	90	91½
Ind. Accept. 5½	1978	97½	99
Loblaw 6	1977	101	103
Massey Ferg. 4½	1976	90	—
Reynolds Alu 5¾	1978	100	101
Shell Oil, 4¼	1976	90	92
Shell Oil 5⅞	1977	101	102
St. Law. Corp. 5	1978	95	96
Simpson's 4¾	1973	96	—
Sol Shamrock 5¾	1963	13½	—
Steinberg 5¼	1973	97	—
TCP 5.85	1967	100½	101
Tr Fin 5¾	1974	98½	100
Weston Geo. 4¾	1971	94	96

SERVICES PUBLICS

Anglo-Tel 6	1983	102½	—
Avalon Tel 3½	1966	93½	—
Bell Heleph 3¾	1969	84	85
Bell Teleph 5¾	1982	103	104
Bell Teleph 6¼	1978	106	107
Bowat Powr 3¾	1980	84	86
Braz Tract 4¾	1970	74	—
BC Teleph 5¼	1983	97	98
Calgary Pow 3¼	1972	85	—
Canada Elec 4	1968	91	—
Cdn W Nat 5¾	1983	98	—
Consum Gas 5¾	1977	101½	—
Eastern Lt pr 4	1969	89	—
Gt Lt Pw 5¾	1977	101½	—
Inland Nat Gas 8	1982	102	103
Maritime Elec 4	1975	89	—
Nfld Lt-P 4½	1974	86	—
Nfld Lt P 5½	1978	97	—
N Ont N Gs 5¾	1982	98½	99½
N Téléphone 6	1981	94	—
Power Corp 5½	1977	99½	—
Que Nat Gas5¾	1955	91	92
Quebec Tele	1977	101½	—
Shaw W P 3½	1970	83¼	90½
Shaw P P 4¾	1976	93¼	94¼
Union Gas 5	1979	93½	96½

IMMEUBLES

Brant Cr Real	1978	96	—
Eaton's Rlty 3½	1968	92½	93½
Eaton's Realty 5	1978	93	97
Lob Leas Pr 5½	1983	99¼	100½
Steinberg's Pr. 6	1982	101	—

(a) — après remboursement du capital à 100% de la valeur au pair.

La baisse se continue à Montréal et Toronto

Les cours étaient à la baisse sur les deux Bourses de **MONTREAL** vers l'approche de la clôture de cette troisième séance de la semaine, alors que le virement demeurait peu élevé.

Price Brothers a baissé de ½, à 35½, chez les papeteries, et Bell Telephone a délaissé ⅛, à 53⅜, dans le compartiment des services publics. Trans-Canada Pipelines, à 25⅞, et Dominion Glass, à 18⅝, ont tous deux accusé une perte de ⅛. D'autre part, Dominion Foundries a perdu 1⅛, à 61⅞.

Chez les valeurs en hausse, Building Products a monté de 1½, à 30½, après avoir pris une avance de 2¼, au cours de la séance de mardi.

Hudson's Bay Company a gagné ¼, à 13⅛, et Consolidated Smelters a grimpé de ¼, à 23¼. Quebec Power a effectué un gain de ⅛, à 36⅜.

* * *

Le marché de **TORONTO** demeurait à la baisse vers l'approche de la clôture cet après-midi, alors que le virement était modéré.

L'indice des industrielles a enregistré une perte de plus de 1½ point, et les aurifères ainsi que les métaux usuels étaient encore à la baisse. Les pétroles de l'ouest prenaient de l'avance, mais quelques gains enregistrés plus tôt dans la matinée ont été effacés.

Une perte d'un point accusée par Dominion Foundries and Steel a contribuée à affaiblir la liste des industrielles, et Calgary Power a également perdu ⅝.

Canadian Celanese a délaissé ¾, Price Brothers ½, et Moore Corporation ¼.

* * *

La tendance du marché continuait d'être irrégulière à la Bourse de **NEW YORK** vers la



fin de l'après-midi, alors que le rythme des transactions ralentissait quelque peu.

Le volume des échanges pour la journée s'est élevé approximativement à 3,500,000 actions, comparativement à 3,670,000 pour la séance de mardi.

Tandis que la plupart des fluctuations enregistrées par les titres principaux se limitaient à des fractions, quelques-uns ont accusé des fluctuations allant même jusqu'à plus d'un point.

Chrysler, en hausse d'un point, a été la vedette des automoteurs. Ford et General Motors ont cependant accusé des pertes.

* * *

L'activité va bon train à **LONDRES** et l'heure est aux achats. Les opérateurs sont encouragés par les rapports favorables publiés par les sociétés, et l'on garde l'espoir que le prochain budget contiendra des mesures expansionnistes.

Certains titres de premier choix, cependant, subissent quelques reculs de pas plus d'un quart de point bien que plusieurs se sont hissés facilement au-dessus des niveaux les plus bas atteints précédemment.

Dans le secteur des valeurs libellées en dollars, les mouvements sont irréguliers.

Parmi les titres canadiens, les gains sont plus nombreux que les reculs, Algoma Consolidated Mining, Abitibi, Price et Shawinigan progressent tous. Trans-Canada Pipe Line a pris plus d'un point entier.

Dans le compartiment des valeurs étrangères, on assiste à un mouvement de hausse général et modeste.

* * *

Les meilleures dispositions dont le marché de **PARIS** avait témoigné mardi se sont affirmées à la séance de mercredi. Le climat social qui, sans être rassérénée, n'a pas empiré depuis 48 heures, est, de l'avis général, l'une des raisons majeures de cette allure raffermie de la cote.

Par ailleurs, les facteurs purement techniques militent en faveur d'une reprise des cours dans plusieurs groupes particulièrement malmenés ces temps derniers. Quoi qu'il en soit, les intermédiaires soulignent l'aisance avec laquelle certains ordres de vente de province ont trouvé leur contrepartie, bien que le chiffre des transactions soit resté relativement modique. Pour solde, l'ensemble du marché présente des points de fermeté qui, s'ils ne nivellent pas les basses antérieures, sont cependant assez sensibles pour imprimer à l'ambiance une note d'optimisme.

Aux étrangères, quelques fluctuations, mais résistance des congolaises.

Marché de l'or très calme.

cote des grains

WINNIPEG

MARCHE A TERME :

AVOINE :

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt
Mai	82⅜	82⅝	82⅛	82⅜
Juil.	82⅜	82⅜	82⅛	82¼
Oct.	80⅜	80⅝	80½	80½
Déc.	—	—	—	78⅝

ORGE :

Mai	1.28¼	1.28¼	1.28	1.28
Juil.	1.25⅜	1.25⅜	1.26⅜	1.26⅜
Oct.	1.21½	1.21½	1.21¼	1.21¼
Déc.	1.19½	1.19⅝	1.19½	1.19½

LIN :

Mai	3.36¾	3.37½	3.35½	3.36
Juil.	3.34⅛	3.35⅜	3.33⅝	3.33¾
Oct.	3.30¾	3.37	3.25¾	3.25¾

SEIGLE :

Mai	1.50⅜	1.51	1.49⅜	1.50¾
Juil.	1.40½	1.41	1.40	1.40⅝
Oct.	1.34¼	1.35	1.34¼	1.34½
Déc.	1.32	1.33	1.32	1.32⅜

MARCHE AU COMPTANT :

Avoine : 2 CW 79½ ; EX 3 CW 78⅜ ; 3 CW 78⅜ ; EX 1 fourragère 78⅜ ; 1 fourragère 76⅝ ; 2 fourragère 73⅜ ; 3 fourragère 70⅜ ; fourragère mélangée 57.

Orge : 1 et 2 CW 6-rang 1.32 ; 1 et 2 CW 2-rang 1.24 ; 3 CW 6-rang 1.30 ; 3 CW 6-rang 1.30 ; 3 CW 2-rang 1.21 ; 1 fourragère 1.21 ; 2 fourragère 1.19½ ; 3 fourragère 1.16½ ; sur voie 1.47⅜.

Lin : 1 CW 3.30¾ ; 2 CW 3.25¾ ; 3 CW 3.14 ; sur voie 3.30⅜.

MARCHE DU LIN :

Prix au comptant, 16 cents de moins que l'option de mai.

CHICAGO